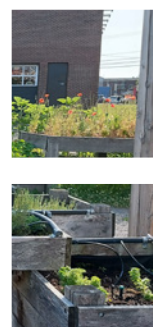


NOURRIR TOUS LES MILIEUX

VERSION 1.0

Trousse d'accompagnement pour la réalisation
d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation



Équipe

Direction

Marie-Hélène Coll, directrice générale adjointe
David Paradis, directeur – Recherche, formation et accompagnement
Jeanne Robin, directrice principale
Christian Savard, directeur général

Coordination

Vincent Galarneau, coordonnateur – Systèmes alimentaires de proximité
Chantal de Montigny, coordonnatrice – Accès à une saine alimentation

Recherche et rédaction

Marie-Pierre Beauvais, conseillère – Systèmes alimentaires de proximité
Caroline Flory-Celini, conseillère – Systèmes alimentaires de proximité
Marina Jolly, conseillère – Systèmes alimentaires de proximité
Émile Perreault, chargé de projet – Agriculture et alimentation de proximité
Sabrina Rey, conseillère – Systèmes alimentaires de proximité

Révision linguistique

Isabelle Dowd

Illustrations

Joëlle Naud, conseillère – Design urbain et urbanisme

Graphisme

CORSAIRE | Design | Communication | Web

Remerciements

L'équipe de Vivre en Ville remercie tous les intervenants qui, de près ou de loin, ont contribué, par leurs relectures et leurs suggestions, à améliorer le contenu de cette trousse, et notamment :

Annie Bélanger, Moisson Laurentides

Joey Jacob, Evametric

Mariane Julien, Mobilisation régionale et locale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé de la Capitale-Nationale

Christine Laliberté, Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Rim Larbi, InnovLOG

Adèle Lavoie, Table santé et qualité de vie de la Côte-Nord

Karen Marchand, Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de l'Abitibi

Élyse Martineau, Carrefour bioalimentaire Laurentides

Geneviève Mercille, Université de Montréal

Marie Line Molaison, Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Centre-du-Québec

Éric Robitaille, Institut national de santé publique du Québec

Mylène Turcotte, Université Laval

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Activités et réalisations

Vivre en Ville met à la disposition des décideurs, des professionnels et des citoyens divers outils et activités.

COLLECTIONS DE PUBLICATIONS



RESSOURCES EN LIGNE

- [Collectivitesviables.org](https://collectivitesviables.org)
- [Objectifecoquartiers.org](https://objectifecoquartiers.org)
- [Ouidansmacour.quebec](https://oidansmacour.quebec)
- [Construireavecleclimat.org](https://construireavecleclimat.org)
- [Localisation-ecoresponsable.com](https://localisation-ecoresponsable.com)
- [Vivreenville.org/videos](https://vivreenville.org/videos)



FORMATIONS ET CONFÉRENCES

Vivre en Ville offre également une gamme d'outils de formation ainsi que des événements sur de nombreux thèmes liés aux collectivités viables.

Détails sur vivreenville.org/formation



CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

L'équipe pluridisciplinaire de Vivre en Ville met ses compétences au service du développement de collectivités viables.

Détails sur vivreenville.org/conseil

Notice bibliographique recommandée

VIVRE EN VILLE (2022). *Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation*. 220 p. (Coll. Vers des collectivités viables) [vivreenville.org].

Ce document est disponible en ligne à vivreenville.org.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur le droit d'auteur*. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation de Vivre en Ville, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande à info@vivreenville.org.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

À moins d'avis contraire, les photographies sont la propriété de Vivre en Ville.

ISBN 978-2-923263-62-5 (version imprimée)

ISBN 978-2-923263-63-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales Canada, 2022

© Vivre en Ville (2022)

vivreenville.org

Table des matières

LA TROUSSE EN BREF	6
GLOSSAIRE.....	15
BIBLIOGRAPHIE.....	20
LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES	22
MODULE PRINCIPAL	
Comprendre son territoire pour adapter ses interventions.....	25
POURQUOI CETTE TROUSSE	27
LE CONTENU DE LA TROUSSE ET COMMENT L'UTILISER.....	33
COMMENT RÉALISER UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC.....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	47
MODULE 1	
Portrait des initiatives favorables à la saine alimentation	49
DESCRIPTION DE L'APPROCHE.....	52
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	53
FACTEURS DE SUCCÈS	54
ÉTAPES DE RÉALISATION	55
ÉTUDE DE CAS : LE PORTRAIT BAS-LAURENTIEN DES INITIATIVES FAVORISANT LA SAINTE ALIMENTATION POUR TOUS.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	74
MODULE 2	
Caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments	77
DESCRIPTION DE L'APPROCHE.....	80
ENQUÊTE DÉTAILLÉE DES MOUVEMENTS	83
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	85
FACTEURS DE SUCCÈS	86
ÉTAPES DE RÉALISATION	86
ÉTUDE DE CAS : PORTRAIT-DIAGNOSTIC DU TRANSPORT DES DENRÉES POUR LE DON ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES	96
BIBLIOGRAPHIE.....	103
MODULE 3	
Cartographie de l'accessibilité des lieux d'approvisionnement.....	105
DESCRIPTION DE L'APPROCHE.....	108
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	110
FACTEURS DE SUCCÈS	111
ÉTAPES DE RÉALISATION	111
ÉTUDE DE CAS : PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU CLSC KATERI (MRC DE ROUSSILLON).....	127
BIBLIOGRAPHIE.....	137



MODULE 4

Évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement 141

DESCRIPTION DE L'APPROCHE 144

AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT 146

FACTEURS DE SUCCÈS 147

ÉTAPES DE RÉALISATION 147

ÉTUDE DE CAS : CARACTÉRISATION DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DANS LES QUARTIERS
ENTOURANT LE GRAND MARCHÉ DE QUÉBEC À SON OUVERTURE 161

BIBLIOGRAPHIE..... 168

MODULE 5

Évaluation des perceptions de l'environnement alimentaire..... 173

DESCRIPTION DE L'APPROCHE 176

AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT 178

FACTEURS DE SUCCÈS 179

ÉTAPES DE RÉALISATION 180

ÉTUDE DE CAS : « BIEN MANGER DANS MON QUARTIER », L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMME VECTEURS D'INNOVATION SOCIALE DANS L'EST DE MONTRÉAL 189

BIBLIOGRAPHIE..... 194

MODULE 6

Tableau de bord de l'accès à une saine alimentation 197

DESCRIPTION DE L'APPROCHE 200

AVANTAGES ET DÉFIS D'UN TABLEAU DE BORD 201

FACTEURS DE SUCCÈS 202

LE TABLEAU DE BORD ET LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC 203

DES INDICATEURS POUR SUIVRE L'ÉTAT DE SITUATION 204

LA CONSTRUCTION D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTÉ À SES BESOINS 207

L'ARRIMAGE DU TABLEAU DE BORD AU PILOTAGE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES 213

BIBLIOGRAPHIE..... 214



La trousse en bref

De plus en plus de collectivités locales et régionales reconnaissent l'importance d'agir pour améliorer la sécurité alimentaire et la santé de leur population. Or, une **intervention efficace et intégrée visant un meilleur accès à la saine alimentation pour tous nécessite en premier lieu d'observer, d'écouter et de comprendre son territoire**. Une évaluation du contexte spécifique de chaque collectivité est ainsi nécessaire pour réussir une transition vers une alimentation saine et abordable (FAO, 2020).

SITUATIONS ÉCLAIRÉES PAR LA TROUSSE

Vous sentez qu'il manque des données sur l'accès à la saine alimentation pour structurer l'action de la concertation ?

Vous cherchez à connaître les initiatives qui contribuent localement ou régionalement à la durabilité du système alimentaire ?

Vous désirez optimiser le transport et l'entreposage d'aliments nutritifs et locaux sur le territoire ?

Vous voulez mieux comprendre les entraves à l'accès physique aux aliments adéquats ?

Vous remettez en question la qualité des aliments disponibles dans certains secteurs ?

Vous cherchez à connaître la perception de la population sur son environnement alimentaire ?

Vous souhaitez mobiliser un maximum d'acteurs clés pour la démarche ?

OBJECTIFS DE LA TROUSSE

- Outiller les collectivités qui font un diagnostic de l'accès à une saine alimentation.
- Regrouper des méthodologies éprouvées et les illustrer par des cas concrets.
- Bonifier les ressources et données existantes qui sont accessibles.
- Rendre les collectivités autonomes dans la coordination d'un portrait¹.
- Faciliter la planification des ressources nécessaires à la réalisation d'un portrait-diagnostic.
- Situer l'étape du portrait-diagnostic dans l'élaboration d'une stratégie alimentaire.
- Mobiliser les acteurs qui ont un impact sur l'accès à la saine alimentation.
- Fournir une base de tableau de bord pour faciliter le suivi de l'état de situation de l'accès sur le territoire.

1. Il est très probable que la réalisation du portrait requière en revanche l'appui d'un partenaire, par exemple une firme ou un groupe de recherche universitaire.

À QUI S'ADRESSE LA TROUSSE ?

- Collectivités québécoises (municipalités, MRC, communautés métropolitaines).
- Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV).
- Tables de concertation agroalimentaires ou bioalimentaires.
- Tables de concertation locale en sécurité alimentaire ou en développement social.
- Organisations œuvrant en urbanisme, en diminution du gaspillage ou en développement durable.
- Acteurs institutionnels, notamment en nutrition, en santé publique et en aménagement.

DANS QUELS TYPES DE DÉMARCHES LA TROUSSE EST-ELLE UTILE ?

- Plan de développement durable.
- Démarche de revitalisation intégrée.
- Plan d'agriculture urbaine (PAU).
- Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN).
- Stratégie d'autonomie alimentaire.
- Stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire.
- Plan d'action en développement social.
- Projet de recherche participative sur l'insécurité alimentaire.
- Stratégie d'adaptation aux changements climatiques.
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- Stratégie bioalimentaire régionale.

DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION



DISPONIBILITÉ

Qu'est-ce qui est disponible sur le territoire en matière d'aliments adéquats relativement à l'ensemble des aliments présents, promus et positionnés dans l'environnement alimentaire des personnes ?



ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE

Est-ce que les lieux d'approvisionnement qui offrent des aliments adéquats et de l'eau dans la communauté sont bien répartis, localisés et accessibles physiquement comparativement aux autres lieux ?



ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Est-ce que le coût ou la perception du coût des aliments nutritifs par rapport à celui des aliments à haute densité énergétique, de même que le revenu disponible permettent l'accès à une saine alimentation pour tous sur le territoire ?



SITUATION PERSONNELLE ET SOCIALE

Quelles sont les spécificités inhérentes aux personnes et aux communautés qui influencent l'accès à une saine alimentation ?



ACCEPTABILITÉ

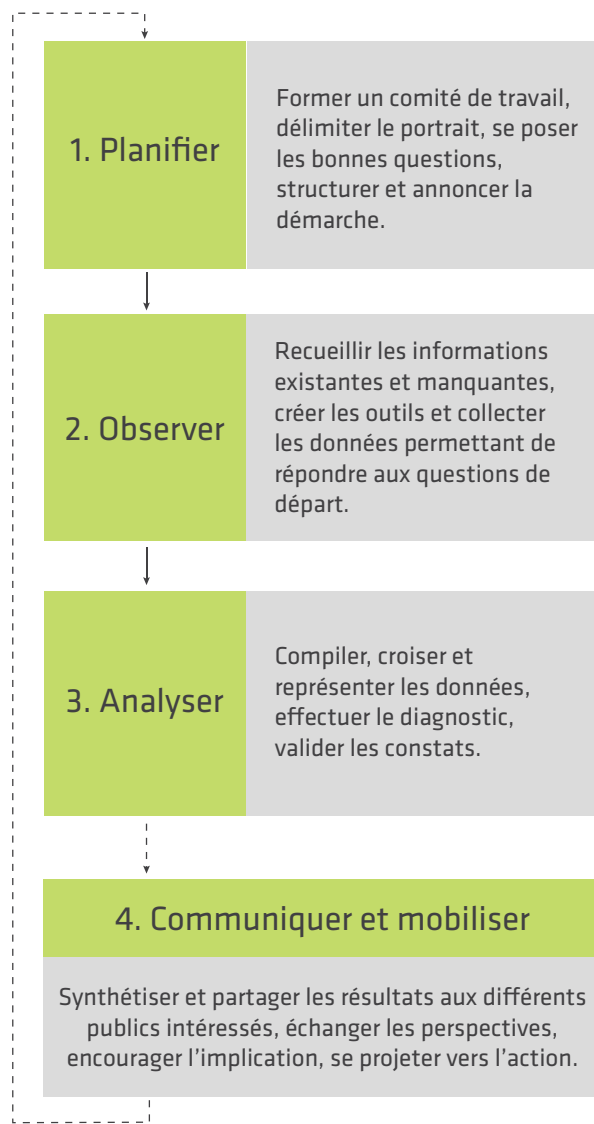
À quel degré les gens acceptent-ils la prestation de services, l'ambiance, l'organisation, la localisation des lieux d'approvisionnement et la qualité de l'offre alimentaire ?



DURABILITÉ DES PRATIQUES

Les pratiques pour améliorer l'accès à une saine alimentation sont-elles durables ?

ÉTAPES D'UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC



Source : Vivre en Ville.



LES MODULES DE LA TROUSSE



Module principal

Problématique, définitions, dimensions de l'accès, grandes étapes et contenu de la trousse

Module



Portrait des initiatives favorables à la saine alimentation

Module



Caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments

Module



Cartographie de l'accessibilité des lieux d'approvisionnement

Module



Évaluation de la qualité de l'offre alimentaire

Module



Évaluation des perceptions de l'environnement alimentaire

Module



Tableau de bord de l'accès à une saine alimentation

PARTICULARITÉS DE LA TROUSSE

■ Démarche singulière à chaque collectivité :

l'utilité d'un portrait-diagnostic dépend de son adaptation au territoire et de l'implication des acteurs locaux. La démarche est donc adaptable, mais la trousse présente certaines balises structurantes.

■ Choix de sujets spécifiques pour les modules :

les portraits présentés ont été sélectionnés en fonction des besoins prioritaires nommés par les TIR-SHV, de l'expertise de Vivre en Ville, et de leur importance pour évaluer l'accès à une saine alimentation.

■ Sujets non détaillés par la trousse, mais également utiles dans le cadre d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation :

portrait de la consommation, portrait sociodémographique, analyse des dynamiques de gouvernance, portrait des surplus et du gaspillage.

APPRENTISSAGES RÉALISÉS

■ Les facteurs de succès d'une démarche de portrait-diagnostic :

- Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.
- S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.
- S'appuyer sur les ressources et portraits existants.
- Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.
- Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.
- Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.
- Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.

■ Un défi important demeure la mise à jour du portrait :

le portrait devrait être enrichi et actualisé sur une base régulière afin de suivre l'évolution de la situation globale de l'accès sur le territoire.

■ Les soins portés à la mobilisation

lors d'un portrait-diagnostic peuvent avoir des retombées positives à plus long terme sur la durabilité du système alimentaire territorial. Cela vaut donc la peine de s'y attarder!

Module 1 – Portrait des initiatives favorables à la saine alimentation

Quoi



- Répertoire des initiatives favorables à la saine alimentation incluant plusieurs informations d'intérêt (organisation responsable, localisation, coordonnées, etc.).

Quand



- Peut être réalisé comme amorce aux réflexions : c'est une bonne entrée en matière.
- Mise à jour régulière à prévoir.

Pourquoi



- Pour avoir une idée claire de *qui* fait *quoi* et *où* sur le territoire.
- Pour mobiliser les parties prenantes.
- Pour faire rayonner les initiatives.
- Pour créer un répertoire et cerner des dimensions moins développées.

Comment

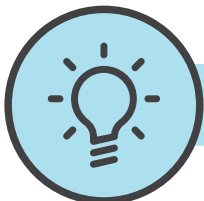


- Recherches documentaires.
- Bases de données.
- Entrevues.
- Géolocalisation.

Une étude de cas



Portrait bas-laurentien des initiatives favorisant la saine alimentation pour tous



AVANTAGES

- Se réalise avec des outils relativement simples.
- Fournit une information rapidement transférable et utilisable par les acteurs du milieu.
- Encourage le développement du réseau des parties prenantes.
- Facilite la mobilisation des acteurs de terrain.



DÉFIS

- Peut devenir un travail colossal s'il n'est pas bien délimité.
- Nécessite une mise à jour régulière des informations.
- Ne témoigne pas nécessairement de la dynamique entre les acteurs.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Se doter de critères clairs pour le choix des initiatives et des acteurs.
- S'appuyer sur des partenaires locaux, et sur leur connaissance du territoire, pour la collecte de données et la validation du portrait.
- Communiquer les résultats à l'aide de supports visuels (photos, etc.) pour montrer les humains et le territoire derrière les initiatives.



Module 2 – Caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments

Quoi



Investigation en transport et entreposage, tout au long d'une chaîne d'approvisionnement dans un secteur géographique donné, pour bien connaître :

- les mouvements de livraison et ramassage.
- le contexte.
- les parcours des aliments.
- les parties prenantes, leur rôle et leurs interactions.
- les activités, processus, infrastructures, équipements et outils logistiques.

Quand



- Avant d'élaborer un plan de transport ou de mobilité durable des denrées.
- Avant d'élaborer ou pour optimiser un projet ayant une composante importante en transport et entreposage des denrées.
- Renouvellement périodique possible afin d'évaluer le changement ou de répondre à de nouveaux objectifs.

Pourquoi



- Soutenir et inspirer l'innovation en optimisation du transport et de l'entreposage.
- Savoir où agir précisément afin de répondre aux enjeux d'accès physique et économique aux aliments, d'efficacité et de résilience des approvisionnements, d'empreinte écologique, de gaspillage et de nuisances dus aux activités de transport des aliments.

Comment



- Analyse de documents et de bases de données.
- Questionnaires.
- Entrevues.
- Visites sur le terrain.
- Géolocalisation et cartographie.

Une étude de cas



Portrait-diagnostic du transport des denrées pour le don alimentaire dans la région des Laurentides



AVANTAGES

- Clarifie les besoins, les situations et les enjeux liés au transport et à l'entreposage des denrées.
- Prend en compte les spécificités locales d'un territoire.
- Permet l'élaboration de solutions précises, collectives, intégrées et innovantes.
- Permet la mise en lumière des coûts cachés de la logistique et incite à la collaboration.
- Permet l'appropriation de la logistique de transport, la participation et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux pour la mise en œuvre.
- Permet de saisir les occasions d'initiatives multiacteurs en circuits courts sur un territoire.



DÉFIS

- Nécessite un temps et un budget substantiels.
- Peut susciter une collaboration difficile avec les organisations qui font l'objet d'une enquête.
- Nécessite un renouvellement périodique de l'enquête.
- Nécessite une méthodologie rigoureuse pour permettre une comparaison.
- Nécessite le respect de la confidentialité.
- Implique la mobilisation des organisations locales et leur contribution aux réflexions globales régionales d'optimisation en transport durable.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Disposer des expertises techniques nécessaires (enquête, logistique de transport des aliments).
- Former les enquêteurs et maintenir des éléments méthodologiques comparables.
- Choisir stratégiquement les aliments suivis, le nombre et le type d'établissements observés et la période pour assurer un portrait représentatif.
- Assurer la confidentialité permanente des résultats et rassurer les organisations à cet effet.
- Bien expliquer les avantages et bénéfices attendus.

Module 3 – Cartographie de l’accessibilité des lieux d’approvisionnement

Quoi



- Analyse spatiale de l’accessibilité des lieux d’approvisionnement alimentaire dans un secteur géographique donné.

Quand



- Avant de réaliser des interventions visant à améliorer l’accessibilité, surtout si elles impliquent des réaménagements.
- Une mise à jour périodique est nécessaire pour tenir compte de l’évolution des lieux d’approvisionnement.

Pourquoi



- Déterminer le niveau d’accessibilité des lieux d’approvisionnement alimentaire dans un secteur géographique donné.
- Déceler les secteurs géographiques où l’accessibilité est limitée afin de faciliter la prise de décision sur les interventions à réaliser.

Comment



- Consultation de bases de données existantes.
- Relevés photographiques.
- Analyse spatiale.
- Système d’information géographique (SIG).

Une étude de cas



Portrait-diagnostic de l’accessibilité alimentaire sur le territoire du CLSC Kateri (MRC de Roussillon)



AVANTAGES

- Permet une lecture « objective » du territoire (environnement bâti et aménagé) pour aider à la prise de décision.
- Permet de déceler les lieux d’approvisionnement alimentaire moins accessibles physiquement et géographiquement.
- Permet de cibler des secteurs moins bien pourvus en lieux d’approvisionnement alimentaire.
- Permet de montrer visuellement les entraves et les aménagements favorables à l’accessibilité (cartographie et photographie).
- Contribue à caractériser l’environnement alimentaire communautaire et à stimuler les discussions sur le sujet.



DÉFIS

- Requierd l’implication d’experts bases de données et en systèmes d’information géographique.
- Nécessite une mise à jour constante en fonction de l’ouverture et de la fermeture des commerces alimentaires, notamment.
- Ne prend pas en compte l’expérience ni la perception des résidents du territoire visé. Besoin d’une approche qualitative complémentaire.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Disposer de données à jour sur la localisation et la nature des lieux d’approvisionnement à l’échelle du territoire visé.
- Disposer des expertises nécessaires à la réalisation d’analyses statistiques et spatiales (cartographie, systèmes d’information géographique, urbanisme, design, etc.).



Module 4 – Évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement

Quoi



- Caractérisation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement d'un territoire donné.

Comment



- En visitant des lieux d'approvisionnement ciblés, avec une grille d'évaluation en main.
- La collecte de données peut varier de 5 à 90 minutes par commerce, selon le niveau de précision recherché.

Pourquoi



- Connaître et suivre la qualité de l'offre alimentaire à laquelle une population est exposée à l'intérieur ou autour des lieux d'approvisionnement alimentaire.
- Guider les interventions et les politiques ciblant l'environnement alimentaire et l'accès à une saine alimentation en vue d'améliorer les habitudes alimentaires et la santé.

Quand



- Avant et après l'ouverture d'un nouveau lieu d'approvisionnement alimentaire.
- Pour les comparaisons au fil du temps ou entre les lieux, faire l'évaluation dans une même période pour éviter les influences saisonnières.

Une étude de cas



Caractérisation de l'environnement alimentaire dans les quartiers entourant le Grand Marché de Québec à son ouverture



AVANTAGES

- Permet de classer et de comparer les lieux d'approvisionnement alimentaire.
- Permet de cibler des interventions prioritaires concrètes.
- Permet de mesurer objectivement les changements (disponibilité, qualité, prix, etc.) à la suite d'une intervention.
- Permet de mobiliser les acteurs d'un territoire et d'orienter les politiques et travaux.
- Est complémentaire à une cartographie de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement alimentaire (cf. **Module 3**).
- Est complémentaire à la mesure de perception de l'environnement alimentaire (**Module 5**).



DÉFIS

- La collecte de données peut être énergivore (formation, prétest, visite dans les lieux d'approvisionnement).
- La création d'une grille d'évaluation simple et facile à utiliser peut être complexe (quoique des exemples existent).
- La collecte de données se fait avec un outil en version papier, ce qui augmente le risque d'erreurs.
- L'adaptation des outils de mesure au contexte local peut prendre du temps et nécessite une expertise en la matière.
- La collaboration peut être difficile avec certains détaillants si leur accord est nécessaire selon le protocole.
- Il faut se déplacer dans les lieux d'approvisionnement pour faire les observations.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Cibler des partenaires locaux pour valider les étapes du portrait (santé publique, organismes en sécurité alimentaire, MRC, centres locaux de développement, etc.).
- Prendre le temps de choisir et d'adapter un instrument de mesure qui répond aux besoins et aux objectifs du contexte.
- Former les observateurs.
- Faire un prétest avec un échantillon de commerces.
- Prévoir suffisamment de temps pour le prétest, l'ajustement de la grille d'évaluation, la collecte et l'analyse des données.



Module 5 – Évaluation des perceptions de l’environnement alimentaire

Quoi



- Portrait qualitatif de la façon dont les individus ciblés (en particulier ceux vivant de l’insécurité alimentaire) interagissent avec leur environnement alimentaire et en perçoivent une ou plusieurs composantes.

Quand



- Comme amorce d’une démarche de mobilisation ou de planification : c’est une bonne entrée en matière et une occasion d’informer la population.
- À la suite d’enquêtes statistiques : pour valider ou enrichir des données quantitatives.

Pourquoi



- Comprendre comment les perceptions de l’environnement influencent les choix.
- Affiner les mesures objectives.
- Favoriser la participation sociale.
- Accroître le niveau de littératie alimentaire.
- Bonifier les interventions sur l’environnement alimentaire pour favoriser l’accès à une saine alimentation.

Comment



- Enquêtes appréciatives.
- Entrevues.
- Groupes de discussion.
- Activités participatives.

Une étude de cas



« Bien manger dans mon quartier », l’accès à une alimentation saine et la sécurité alimentaire comme vecteurs d’innovation sociale dans l’est de Montréal



AVANTAGES

- Favoriser l’implication de la communauté.
- Donne une voix à des personnes dont le point de vue n’est pas toujours pris en considération.
- Représente une occasion de sensibilisation et d’apprentissage.
- Améliore la prise de décision en fonction des besoins et enjeux vécus.
- Offre un large éventail de méthodes.



DÉFIS

- Représente un certain investissement de temps.
- Requiert des compétences en animation.
- Représente parfois un défi d’analyse.
- Peut générer une fatigue chez les groupes très sollicités.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Assurer la transparence de la démarche et de l’utilisation des résultats.
- Concevoir une démarche adaptée aux groupes ciblés et mettre en place des conditions favorables à la participation : adapter les questions en matière de littératie en santé, accompagner les participants (transport, collation, etc.).
- Créer une relation de confiance avec les personnes consultées.
- Effectuer une rétroaction auprès des participants.
- Accepter que les résultats puissent exiger une modification des plans et prévoir une marge de manœuvre en conséquence.



Module 6 – Tableau de bord de l'accès à une saine alimentation

Quoi



- Outil de suivi et d'évaluation adapté au territoire et à la vision collective de l'accès à une saine alimentation.

Quand



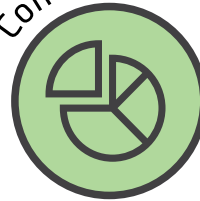
- Idéalement dès le début d'une démarche de portrait-diagnostic afin de pouvoir suivre l'évolution de la situation.
- En vue de se préparer à un exercice de coordination, de suivi, d'évaluation et de rétroaction d'actions mises en place.

Pourquoi



- Avoir une vision de départ de la situation qui servira de base de comparaison.
- Suivre dans le temps des indicateurs spécifiquement choisis sur des aspects ciblés de l'accès à une saine alimentation.
- Évaluer les retombées des interventions.
- Adapter les actions.

Comment



- Élaboration du tableau de bord.
- Rigueur dans le choix des indicateurs et des méthodologies associées.
- Collectes de données récurrentes.
- Suivi des indicateurs et diffusion des résultats.



AVANTAGES

- Assure un suivi clair et partagé.
- Permet de mesurer l'atteinte de cibles communes.
- Permet le recul sur les actions entreprises.
- Permet d'éclairer les décisions et de légitimer les actions.



DÉFIS

- Peut être trop complexe si les indicateurs ne sont pas scrupuleusement choisis.
- Nécessite des données fiables et des méthodologies facilement applicables.
- Demande d'assurer un suivi rigoureux et régulier : ressources humaines et financières à prévoir.
- Doit prendre en compte le suivi des indicateurs dans la prise de décision et l'élaboration de politiques.

FACTEURS DE SUCCÈS

- Déterminer les indicateurs et les cibles en collaboration avec les parties prenantes.
- Limiter le nombre et la complexité des indicateurs utilisés : cela doit rester réaliste.
- Ne pas oublier de définir le temps zéro du suivi des indicateurs.
- Prendre un pas de recul sur les indicateurs et revenir à la vision collective.
- Communiquer sur les résultats des actions : le suivi d'indicateurs peut fournir des données concrètes et parlantes.
- Assurer la cohérence entre le tableau de bord et la démarche globale d'élaboration d'une stratégie alimentaire.

Glossaire

ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION

L'accès à une saine alimentation signifie que tout individu, peu importe sa situation, a accès en tout temps à une alimentation qui correspond à ses besoins et à ses goûts, qui est abordable et nutritive, et contribue à son bien-être général. On vise l'adéquation entre les besoins des mangeurs pour leur bien-être général et la présence d'aliments offerts par des services et commerces en alimentation, par la récolte du fait de l'agriculture communautaire et personnelle et par la cueillette en milieu naturel à proximité; meilleur est l'ajustement, meilleur est l'accès. L'accès est optimisé en prenant en compte les différentes dimensions de l'accès : disponibilité, accessibilité géographique et physique, accessibilité économique, situation personnelle, acceptabilité et durabilité des pratiques. Ces six dimensions sont indépendantes mais interconnectées et chacune est importante pour évaluer la réalisation de l'accès à une saine alimentation.

Sources : Vivre en Ville, d'après Penchanski et Thomas, 1981; Caspi et collab., 2012; Freedman et collab., 2013; Saurman, 2016; Québec. MSSS, 2017; Nations unies, 2019; Downs et collab. 2020.

ACCESSIBILITÉ DES ALIMENTS

Ensemble des facteurs permettant à chacun, quelle que soit sa condition socioéconomique ou physique, d'accéder à un commerce d'alimentation ou à tout autre lieu offrant des aliments. L'accessibilité comprend à la fois les dimensions de la proximité géographique, du coût des aliments et des capacités cognitives et physiques requises pour s'approvisionner.

Sources : Vivre en Ville, d'après Québec. INSPQ, 2013.

ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

L'accessibilité géographique réfère à la possibilité de se procurer des aliments nutritifs et de l'eau à proximité de son milieu de vie. L'accessibilité géographique est évaluée par la relation spatiale entre la localisation des lieux d'approvisionnement alimentaire celle des lieux de résidence des consommateurs. Cette relation est souvent exprimée par une mesure de distance entre le lieu de domicile et le lieu d'approvisionnement. L'accessibilité géographique du commerce d'alimentation est considérée comme faible au-delà d'une distance d'un kilomètre en milieu urbain et de seize kilomètres en milieu rural.

Sources : Vivre en Ville, d'après Québec. INSPQ, 2013.

ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE

L'accessibilité physique réfère à la possibilité d'accéder aux lieux d'approvisionnement alimentaire et de les utiliser, au moment opportun, quelle que soit sa condition physique. La présence de barrières physiques (dénivelés importants, bretelles autoroutières, voies ferrées, bancs de neige, enclaves résidentielles, etc.) peut limiter l'accessibilité, en plus de la distance.

Source : Vivre en Ville.

AIRE DE DIFFUSION

La plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada réalise un recensement de la population. Elle permet de tenir compte de la distribution inégale de la population sur le territoire.

Source : Vivre en Ville, d'après Canada. Statistique Canada (s. d.).

ALIMENTS ADÉQUATS

L'adéquation signifie que les denrées doivent satisfaire aux besoins alimentaires des consommateurs, compte tenu de leur âge, de leurs conditions de vie, de leur état de santé, de leur profession, de leur sexe, etc.

L'adéquation renvoie aux notions de quantité, de qualité et de conformité compte tenu de considérations culturelles ainsi que de la physiologie de l'individu (sexe, âge, état de santé, etc.).

Source : Vivre en Ville.

ALIMENTS DE QUALITÉ

Aliments frais (degré de mûrissement et fermeté adéquats, qui respectent la date de péremption), intègres (sans meurtrissures ou moisissures), salubres, sécuritaires et nutritifs.

Sources : Jalbert-Arsenault, 2016; Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019; Plamondon et Paquette, 2015; Downs, 2020.

ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS

Les aliments ultratransformés sont des produits industriels composés de substances extraites d'aliments frais, comme les huiles hydrogénées, les agents sucrants, les protéines hydrolysées, les amidons modifiés et les galettes (*patties*) bon marché ou les résidus de produits animaux. Ils contiennent aussi généralement des additifs comme des agents de conservation, des colorants, des arômes et émulsifiants, qui permettent d'imiter les qualités sensorielles des aliments frais et des préparations culinaires maison ou de masquer certaines qualités indésirables du produit final, dans le but d'obtenir un produit prêt-à-consommer, qui se conserve longtemps et qui est pratique.

Source : Québec. INSPQ, 2018.



AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES

Aménagements utilisant des plantes comestibles et des arbres fruitiers à des fins ornementales et alimentaires.

Source : Vivre en Ville.

AUTOCHTONE

Personne vivant sur le territoire habité par ses ancêtres depuis un temps immémorial.

Source : Québec. OQLF, 2011.

BANQUE ALIMENTAIRE

Organisme qui a pour mission première d'assurer le lien entre les surplus de l'industrie agroalimentaire et les besoins des organismes qui fournissent de l'aide alimentaire aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Elle entrepose les aliments récupérés et en assure la distribution, sur son territoire, aux organismes qu'elle accrédite.

Source : Québec. CIUSSS-CN, s.d.

BASSIN ALIMENTAIRE

Aire géographique desservant une agglomération en produits alimentaires. Il s'agit d'un concept similaire à celui de bassin versant pour les cours d'eau, qui prend en considération les flux de matières, de leur origine à leur destination finale.

L'analyse des bassins alimentaires permet de documenter la surface nécessaire pour nourrir une ville ou la provenance de son alimentation.

Sources : Vivre en Ville, d'après Michigan State University Extension, 2013 et Burnett, 2021.

BASSIN DE CONSOMMATION

Zone définie d'une population regroupée dans un lieu géographique comme une ville ou une agglomération où on estime les caractéristiques et besoins de consommation. L'estimation de la consommation se fait souvent globalement, d'après des données démographiques dérivées des données nationales ou régionales.

Sources : Vivre en Ville, d'après Delucinge, 2018, et Burnett, 2021.

BIEN-FONDS

Bien immobilier, qu'il s'agisse de terres ou de constructions. Le bien-fonds désigne toute propriété comprenant le sol en superficie et en profondeur ainsi que les constructions qui se trouvent sur ce sol.

Source : Vivre en Ville.

CENTRALITÉ

Une centralité désigne l'ensemble formé, d'une part, par une concentration d'activités ayant un pouvoir structurant sur un territoire plus large que le sien et, d'autre part, par le milieu de vie s'accrochant à celle-ci.

Par les activités qu'elle attire (économiques, politiques, culturelles, etc.) et qu'elle repousse (industries génératrices de nuisances, commerces exigeant de vastes espaces de stationnement, etc.) ainsi que par les caractéristiques physiques du lieu qu'elle occupe (emplacement, accessibilité, densité, etc.), la centralité a le potentiel d'attirer une diversité d'utilisateurs, sur une large plage horaire et pour différents motifs (emploi, loisir, éducation, magasinage, etc.).

Source : Vivre en Ville.

CENTRE DE POPULATION

Une région ayant une concentration démographique d'au moins 1000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Le terme « centre de population » (CTRPOP) remplace le terme « région urbaine » (RU). Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population comptent une population de 1000 à 29 999 habitants ;
- les moyens centres de population comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants ;
- les grands centres de population comptent une population de 100 000 habitants et plus.

Source : Statistique Canada, 2018.

DÉSERT ALIMENTAIRE

Un désert alimentaire est un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique.

Source : Québec. INSPQ, 2013.

ÉCHANTILLONNAGE

Comme il est généralement trop long de couvrir tous les établissements, les chauffeurs et les transporteurs concernés dans le transport des denrées sur un territoire, on doit choisir des échantillons représentatifs qui feront l'objet d'une enquête. Les établissements sont catégorisés au préalable en fonction des mouvements qu'ils génèrent, et ensuite, un nombre statistiquement représentatif d'établissements est choisi aléatoirement dans chacune de ces catégories. Les chauffeurs et les transporteurs liés à ces établissements sont favorisés dans leur échantillonnage, sans s'y limiter.

Source : Vivre en Ville.



EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

La quantité de surface terrestre bioproductive nécessaire pour produire les biens et services que nous consommons et absorber les déchets que nous produisons.

Source : Global Footprint Network, 2009.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

L'environnement alimentaire constitue l'interface entre le consommateur et le système alimentaire. Il comprend l'ensemble des conditions au sein desquelles les mangeurs prennent des décisions pour s'alimenter et selon lesquelles des interventions peuvent être mises en œuvre, que ce soit en milieu bâti, cultivé ou sauvage. Il est également influencé par des facteurs plus distants du mangeur provenant de l'environnement biophysique, socioculturel, politique et économique. En termes méthodologiques, l'environnement alimentaire est souvent décliné en quatre catégories permettant de le mesurer : communautaire, organisationnel, de consommation et informationnel.

Sources : Vivre en Ville d'après Glanz et collab., 2005 ; Québec. MSSS, 2012 et 2017 ; Downs et collab., 2020.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE COMMUNAUTAIRE

L'environnement alimentaire communautaire fait référence aux caractéristiques des lieux où l'on peut se procurer des aliments, c'est-à-dire le type de commerces d'alimentation ou de restaurants, leur localisation, leur nombre dans un secteur et la distance à parcourir pour s'y rendre. Les commerces et restaurants sont les lieux d'approvisionnement les plus nombreux et les plus courants, notamment en milieu urbain bâti, mais les espaces cultivés et sauvages en font également partie et sont particulièrement pertinents à considérer en milieu rural.

Sources : Vivre en Ville d'après Glanz et collab., 2005 ; Downs et collab., 2020 ; Québec, 2021.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DE CONSOMMATION

L'environnement alimentaire de consommation caractérise l'offre alimentaire et les éléments auxquels sont exposés les consommateurs à l'intérieur ou autour des commerces alimentaires. De nombreuses dimensions doivent être prises en considération afin d'en établir un portrait juste, soit la disponibilité d'aliments nutritifs, la variété de produits offerts, leur fraîcheur, leur prix, la promotion et la mise en marché des aliments, ainsi que l'information nutritionnelle disponible.

Source : Arsenault, 2016.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE INFORMATIONNEL

Ensemble des informations véhiculées par les médias, les publicités, l'étiquetage et les programmes éducatifs. Contrairement aux autres catégories d'environnement alimentaire, l'environnement informationnel peut opérer à différentes échelles : nationale, régionale, communautaire et jusque dans les lieux de consommation.

Source : Glanz et collab., 2005.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE ORGANISATIONNEL

Endroits accessibles à un groupe restreint d'individus plutôt qu'à toute une population. On y considère par exemple les cafétérias d'école, les milieux de travail, les hôpitaux, les églises ou encore la maison.

Source : Glanz et collab., 2005.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Toute nourriture destinée à la consommation humaine perdue ou jetée tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de la transformation, à l'épicerie, dans les restaurants et hôtels ou encore à la maison.

Source : Québec. Recyc-Québec, 2019.

IMPLANTATION BÂTIE

On parle d'implantation pour décrire la disposition d'un bâtiment sur sa parcelle et ses modalités d'insertion par rapport à la rue, aux différents réseaux et aux bâtiments voisins.

Source : Vivre en Ville.

INDICATEUR

Les indicateurs fournissent de l'information sur l'état d'un système et une base comparative pour des améliorations futures. La fonction des indicateurs est d'aider à mesurer si les changements désirés se sont produits. Les indicateurs servent également à pointer les changements de direction nécessaires dans les interventions lorsqu'ils sont adéquatement suivis.

Source : FAO, 2019.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire se mesure à l'échelle des ménages et réfère à l'accès inadéquat et insuffisant aux aliments à cause de contraintes financières.

Source : Tarasuk et collab., 2016.



JARDINS COMMUNAUTAIRES, COLLECTIFS ET PARTAGÉS

Un jardin communautaire est constitué de plusieurs parcelles individuelles (aussi appelées lots, lopins ou jardins), habituellement réservées aux résidents du quartier. Les jardins communautaires sont généralement mis en place par la municipalité dans une optique récréative, ce qui ne les empêche pas de jouer un rôle structurant dans les quartiers.

Un jardin collectif est constitué d'une parcelle unique sur laquelle un groupe de personnes s'organise et se partage les responsabilités en vue d'y produire des aliments. Les jardins collectifs ont historiquement été développés dans une optique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté, mais leur mission a tendance à se diversifier.

Les jardins communautaires et collectifs partagent néanmoins plusieurs caractéristiques communes et on retrouve de plus en plus d'hybrides entre les deux formules. Voilà pourquoi certains auteurs préfèrent utiliser l'expression « jardins partagés ».

Sources : Vivre en Ville, d'après Boulianne et collab., 2009.

LIEUX D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

Ces lieux incluent l'ensemble des lieux où il est possible de s'approvisionner en aliments, qu'ils soient marchands ou non marchands, permanents ou saisonniers, fixes ou mobiles (épiceries, restaurants, jardins communautaires, comptoirs de dépannage alimentaire, etc.)

Source : Vivre en Ville.

LITTÉRATIE ALIMENTAIRE

La littératie alimentaire englobe l'ensemble des compétences culinaires et des connaissances alimentaires et un certain nombre d'attitudes et de perceptions (comme le sentiment d'auto-efficacité) en plus d'être directement influencée par le contexte social et le système alimentaire.

Source : Boire, 2020.

LOCALISATION

La localisation d'un bâtiment ou d'une activité désigne son emplacement au sein d'un territoire. Elle s'apprécie à la fois à l'échelle de l'agglomération, du quartier, de la rue et du bâtiment. La localisation géographique a un impact direct sur la distance à parcourir et les obstacles à surmonter pour se rendre à un lieu d'approvisionnement offrant des aliments de qualité.

Source : Vivre en Ville.

LOGISTIQUE EN TRANSPORT ET ENTREPOSAGE DES ALIMENTS

Elle représente l'ensemble des outils permettant de coordonner les activités et processus relatifs à la gestion des aliments par une entreprise, un projet ou un ensemble d'acteurs d'un système alimentaire. Elle est multiforme et liée aux activités et au contexte d'un territoire. Dans un système alimentaire territorial, c'est la logistique de transport et d'entreposage des aliments qui permet le lien optimal entre chaque étape du cycle de vie des aliments.

Source : Vivre en Ville.

MARAIS ALIMENTAIRE

Un marais alimentaire est un secteur géographique où les détaillants en alimentation sont raisonnablement accessibles, mais où la population est aussi surexposée à des boissons et à des aliments mauvais pour la santé.

Source : Canada. Santé Canada, 2013.

OFFRE ALIMENTAIRE DE QUALITÉ

Une offre de qualité se caractérise d'abord par des aliments de qualité, c'est-à-dire nutritifs et salubres, qu'ils soient préparés ou transformés. Ces aliments sont également produits, préparés ou transformés de manière respectueuse des personnes et de l'environnement. Une offre de qualité est composée d'une variété d'aliments de qualité à prix abordable et disponible dans différents milieux de vie en quantité suffisante. Dans ces milieux, un emplacement stratégique et une promotion adéquate de ces aliments auprès des consommateurs caractérisent également une offre de qualité. Les aliments composant une offre de qualité doivent être, d'une part, physiquement et économiquement accessibles pour tous et, d'autre part, acceptables pour les consommateurs.

Source : Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019.

PRODUIT LOCAL DU QUÉBEC

Tout produit entièrement québécois ou tout produit composé d'un minimum de 85% d'ingrédients d'origine québécoise, et ce, à condition que tous les ingrédients principaux proviennent du Québec. Toutes les activités de transformation et d'emballage doivent être réalisées au Québec.

Sources : Vivre en Ville, d'après Québec. MAPAQ, 2019.

QUESTIONNAIRE AUTOADMINISTRÉ

Questionnaire permettant au sujet de répondre par lui-même, sans que soit nécessaire la présence de l'enquêteur.

Source : Québec. OQLF, 2021.



RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

La répartition réfère à la manière dont les activités sont distribuées au sein d'un territoire.

Source : Vivre en Ville.

SAINE ALIMENTATION

Constituée d'aliments diversifiés, une saine alimentation donne la priorité aux aliments de valeur nutritive élevée, sur les plans de la fréquence et de la quantité. La saine alimentation combine des dimensions socioculturelle (plaisir associé aux repas), biologique (réponse aux besoins nutritionnels en quantité appropriée) et économique (accessibilité financière et rémunération adéquate des acteurs). Elle est également liée aux enjeux de sécurité alimentaire et de développement durable. Une bonne compréhension du système alimentaire, de l'origine des produits et des modes de production et de transformation peut contribuer à la saine alimentation.

Sources : Vivre en Ville, 2014, d'après Québec. MSSS, 2010.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans un secteur caractérisé par une sécurité alimentaire, les éléments suivants sont présents :

- Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine.
- L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie.
- L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré. Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel.
- Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.
- La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales.
- Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

Source : Québec. MSSS, 2008.

SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

Réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité, sans compromettre celle des générations futures. Il comprend les acteurs, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale inclusive.

Source : Vivre en Ville, 2014.

VIDE DE SERVICE

Absence de disponibilité, dans l'espace ou dans le temps, de certains types d'activités. Par exemple, une épicerie peut être présente sur le territoire sans qu'il y ait de fruiterie ou de jardin communautaire. Certaines activités peuvent être présentes, mais disponibles qu'à certains moments précis, comme les jardins communautaires l'été ou le dépannage alimentaire une fois par semaine, etc.

Source: Vivre en Ville.



Bibliographie

BOIRE, Marianne (2020). *La littérature alimentaire : vol. 1, dossier spécial de 100 degrés*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. ISBN 978-2-9813316-7-0 [PDF]. 39 p.

BOULIANNE, Manon, Geneviève OLIVIER-D'AVIGNON, et Vincent GALARNEAU (2009). « Répertoire des jardins partagés des régions de Québec et Chaudière-Appalaches », *Cahier de recherche spécial du CRIDES*, Université de Laval. 72 p

CANADA. SANTÉ CANADA (2013). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada*. Publications de Santé Canada, 98 p.

CANADA. SANTÉ CANADA (2019). *Guide alimentaire canadien*. [<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>] (consulté le 9 août 2021).

CANADA. STATISTIQUE CANADA (2018). *Centre de population (CTRPOP) : définition en langage simple*. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/pop/pop-fra.htm>] (consulté le 9 août 2021).

CANADA. STATISTIQUE CANADA (s. d.). Aire de diffusion : définition détaillée. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/da-ad/def-fra.htm>] (consulté le 10 janvier 2022).

DELUCINGE, Nicolas (2018). *Les parcours d'aliments de base d'un panier d'épicerie au sein du système alimentaire de la région de Québec : narrations cartographiées de l'approvisionnement alimentaire de 15 détaillants d'alimentation de la région*, essai de design urbain, École d'architecture de l'Université Laval [PDF]. 103 p.

DIEDHIOU, Sécou Omar (2020). *Agriculture et sécurité alimentaire urbaine à Ziguinchor (Sénégal)*, thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes [PDF]. 395 p.

DOWNS Shauna, Selena AHMED, Jessica FANZO, et Anna HERFORTH (2020). « Food Environment Typology : Advancing an Expanded Definition, Framework, and Methodological Approach for Improved Characterization of Wild, Cultivated, and Built Food Environments toward Sustainable Diets », *Foods*, vol. 9, n° 4, 532 p. [DOI:10.3390/foods9040532].

FORTUNEL, Frédéric (2017). *Le bassin de production agricole, du singulier aux territoires pluriels* [PDF]. 18 p.

FREEDMAN, Darcy, Christine BLAKE, et Angela LIESE (2013). « Developing a Multicomponent Model of Nutritious Food Access and Related Implications for Community and Policy Practice », *Journal of Community Practice*, vol. 21, no 4, p. 379-409. [DOI:10.1080/10705422.2013.84 2197].

GLANZ, K., J. F. SALLIS, B. E. SAELENS, et L. D. FRANK (2005). « Healthy Nutrition Environments : Concepts and Measures ». *American Journal of Health Promotion*, vol. 19, n° 5, p. 330-333.

GLOBAL FOOTPRINT NETWORK (2009). *Ecological Footprint Standards 2009*, Oakland, Global Footprint Network [PDF]. 20 p.

JALBERT-ARSENAULT, Élise (2016). *Environnement alimentaire de consommation : développement d'un instrument de mesure et évaluation dans quatre quartiers de Montréal*, mémoire de maîtrise en nutrition, Département de nutrition de la Faculté de médecine, Université de Montréal [PDF]. 169 p.

MUNDLER, P., et G. CRINER (2016). « Food System : Food Miles ». *Encyclopedia of Food and Health*, Elsevier Ltd, p. 77-82. [DOI:10.1016/B978-0-12-384947-2.00325-1].

NATIONS UNIES (2019). *Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. [<https://www.ohchr.org/fr/issues/food/pages/foodindex.aspx>] (consulté le 30 mars 2021).

QUÉBEC. CIUSSS-CN [CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE] (s. d.). Les formes d'aide alimentaire dans la Capitale-Nationale. [<https://www.ciuiss-capitalexationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante/vivre-sans-faim/batir-solutions/formes>] (consulté le 13 janvier 2022).

QUÉBEC. OQLF [OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE] (2011). Définition de « autochtone ». [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17483311] (consulté le 27 mai 2021).

QUÉBEC. OQLF [OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE] (2021). Définition de « questionnaire autoadministré ». [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17015841#:~:text=Questionnaire%20permettant%20au%20sujet%20de,la%20pr%C3%A9sence%20de%20l'enqu%C3%AAteur] (consulté le 27 mai 2021).

QUÉBEC. OQLF [OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE] (plusieurs dates). *Le grand dictionnaire terminologique*, Québec. [<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>] (consulté le 27 mai 2021).



QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, INSPQ [PDF]. 61 p.

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2021). *Liens entre l'environnement alimentaire communautaire et l'alimentation : synthèse des connaissances*, INSPQ [PDF]. 79 p.

QUÉBEC. MAPAQ [MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION] (2019). « L'industrie bioalimentaire québécoise résiliente en 2018 », bioclips *Actualité alimentaire*, vol. 27, n° 18.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Publication 08-208-01. ISBN 978-2-550-53828-8 [PDF]. 39 p.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2010). *Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé* [PDF]. 6 p.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2012). *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*, document rédigé en collaboration avec Québec en Forme et l'Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec [PDF]. 24 p.

QUÉBEC. RECYC-QUÉBEC (2019). *Gaspillage alimentaire*. [<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire/>] (consulté le 27 mai 2021).

SAURMAN, Emily (2016). « Improving Access : Modifying Penchansky and Thomas's Theory of Access ». *Journal of Health Services Research & Policy*, vol. 2, n° 11, p. 36-39. [DOI:10.1177/1355819615600001].

TARASUK, Valérie, Andy MITCHELL, et Naomi DATCHNER (2016). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada 2014*, Toronto, Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). [<http://proof.utoronto.ca/>]. 29 p.

VIVRE EN VILLE (2013a). *Bâtir au bon endroit : la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables*. 107 p. (Collection *Outiller le Québec*; 4).

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, vol. 6. 142 p. (Collection *Outiller le Québec*; 6).



LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

AQDFL	Association québécoise de la distribution de fruits et légumes
CACIS	Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé
CBL	Carrefour bioalimentaire Laurentides
CCNSE	Centre de collaboration nationale en santé environnementale
CDC	Centre de développement communautaire
CDLC	Comité de développement local Chomedey
CEREMA	Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CFIL	Chemin de fer d'intérêt local
CILCAD	Centre d'innovation en logistique et chaîne d'approvisionnement durable de l'Université Laval
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
COSMOSS	Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (Bas-Saint-Laurent)
CRETAU	Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine
CRIUCPQ	Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
CTRPOP	Centre de population
DRSP	Direction régionale de la santé publique
EA	Environnement alimentaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FIDA	Fonds international de développement agricole
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon
GES	Gaz à effet de serre
GPS	Système de positionnement par satellite
ICRIQ	Banque d'information industrielle d'Investissement Québec
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMS	Organisation mondiale de la santé
OVSS	Opération veille et soutien stratégiques
PAGIEPS	Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
PAM	Programme alimentaire mondial
PAU	Plan d'agriculture urbaine
PDCN	Plan de développement d'une communauté nourricière
PDD	Plan de développement durable
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PGPS	Politique gouvernementale de prévention en santé
PPN	Panier à provisions nutritif
PRS	Programme de récupération en supermarché
RAEM	Réseau alimentaire de l'est de Montréal
REPSAQ	Recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec
SAD	Système alimentaire durable
SAPT	Saine alimentation pour tous
SHV	Saines habitudes de vie
SIG	Système d'information géographique
TCFDSO	Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais
TIR-SHV	Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie
TQSA	Table québécoise sur la saine alimentation
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance



NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Comprendre son territoire pour adapter ses interventions



Pour être efficaces, il faudra d'abord que les mesures proposées tiennent compte de l'état actuel de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la communauté considérée, ainsi que du contexte d'approvisionnement alimentaire dans lequel les recommandations sont faites.

FAO, 2020.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Table des matières

POURQUOI CETTE TROUSSE	27
SITUATIONS ÉCLAIRÉES PAR LA TROUSSE.....	27
QU'EST-CE QU'UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC ?	27
QUELLE PLACE POUR LE PORTRAIT-DIAGNOSTIC DANS UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE ?	28
COMPRENDRE ET PLANIFIER L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION.....	29
LES DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION	30
UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE.....	32
LE CONTENU DE LA TROUSSE ET COMMENT L'UTILISER	33
LE CONTENU DE LA TROUSSE.....	33
COMMENT UTILISER LA TROUSSE DE MANIÈRE OPTIMALE.....	36
COMMENT RÉALISER UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC	37
ÉTAPE 1. PLANIFIER.....	38
ÉTAPE 2. OBSERVER	41
ÉTAPE 3. ANALYSER.....	43
ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER.....	44
BIBLIOGRAPHIE	47

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



POURQUOI CETTE TROUSSE

De plus en plus de collectivités locales et régionales reconnaissent l'importance d'agir pour améliorer la sécurité alimentaire et la santé de leur population. Or, une intervention efficace et intégrée visant un meilleur accès à la saine alimentation pour tous nécessite en premier lieu d'observer, d'écouter et de comprendre son territoire. Une évaluation du contexte spécifique de chaque collectivité est ainsi nécessaire pour réussir une transition vers une alimentation saine et abordable (FAO, 2020). C'est ce besoin, notamment manifesté par les [Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie \(TIR-SHV\)](#) accompagnées par Vivre en Ville dans le cadre de la [Politique gouvernementale de prévention en santé \(PGPS\)](#), qui a déclenché l'élaboration de cette trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation. Les apprentissages réalisés dans le cadre des travaux avec les TIR-SHV et leurs partenaires ont permis d'enrichir le contenu de cette trousse.

SITUATIONS ÉCLAIRÉES PAR LA TROUSSE

Vous sentez qu'il manque des données sur l'accès à la saine alimentation pour structurer l'action de concertation ?

Vous cherchez à connaître les initiatives qui contribuent localement ou régionalement à la durabilité du système alimentaire ?

Vous désirez optimiser le transport et l'entreposage d'aliments nutritifs et locaux sur le territoire ?

Vous voulez mieux comprendre les entraves à l'accès physique aux aliments adéquats ?

Vous vous questionnez sur la qualité des aliments disponibles dans certains secteurs ?

Vous cherchez à connaître la perception de la population sur son environnement alimentaire ?

Vous souhaitez mobiliser un maximum d'acteurs clés pour la démarche ?

La trousse propose deux approches. Une approche qui aborde le portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation, dans son ensemble, avec un descriptif opérationnel des grandes étapes. La trousse développe ensuite six modules thématiques complémentaires qui permettent d'approfondir des éléments de portrait-diagnostic spécifiques, qui ciblent certaines dimensions de l'accès à une saine alimentation.

QU'EST-CE QU'UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC ?

Un portrait-diagnostic est souvent guidé par le souhait d'une collectivité de mieux comprendre l'état de situation afin d'éclairer la prise de décision sur les meilleures interventions à mettre en place pour améliorer les conditions de vie de la population.

Plus spécifiquement, les objectifs d'un portrait-diagnostic sont les suivants :

- Dresser un état des lieux de son territoire et de sa population à un moment précis.
- Faciliter la prise de décision et la mise en place d'initiatives structurantes.
- Mobiliser les acteurs locaux et régionaux, incluant les citoyennes et citoyens.
- Confirmer localement des états de fait couramment acceptés².
- Faciliter la recherche de financement grâce aux données et faits saillants obtenus.
- Se doter d'un temps zéro pour suivre l'évolution de la situation et pour adapter les interventions aux temps un, deux, trois, etc.
- Appuyer les mobilisations locales déjà en cours en leur permettant une prise de recul.

2. Par exemple, le fait que le prix soit un des critères de choix alimentaires les plus importants.



L'exercice de portrait permet de prendre une photo de l'état actuel du système étudié selon l'angle choisi et au meilleur des connaissances disponibles. Ce faisant, il établit un temps de référence (t0) qui constitue une base pour agir là où c'est nécessaire et pour être en mesure d'évaluer les progrès réalisés à des temps ultérieurs (t1, t2, etc.). Cet état de situation est souvent préalable ou concomitant à l'élaboration d'une vision commune, puis à l'adoption d'une stratégie alimentaire locale. Le niveau de mobilisation de la communauté en est largement tributaire.

Un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation peut être long et complexe à réaliser. Il est donc recommandé de séparer la démarche en plusieurs morceaux ou phases, en fonction des enjeux prioritaires, du temps et des ressources disponibles. Pour bien cibler une approche adéquate, il est essentiel de se poser les bonnes questions : qu'est-il nécessaire d'apprendre collectivement pour améliorer l'accès à une saine alimentation sur le territoire ?

Quelles sont les informations disponibles dès maintenant ? Qui sont les acteurs mobilisés et ceux à mobiliser ? Quelles sont leurs actions pour soutenir l'accès à la saine alimentation ? Quels sont les enjeux prioritaires en matière d'accès à la saine alimentation ? C'est à ces questions que le portrait tentera de répondre en recueillant les informations disponibles et en développant des outils de collecte de données adaptés.

Une fois le portrait réalisé, le diagnostic permettra de faire parler les données afin d'en tirer des constats clés et de révéler des barrières, des leviers ainsi que des occasions de mettre en œuvre les interventions les plus pertinentes pour améliorer l'accès à une saine alimentation sur le territoire. L'objectif ultime du diagnostic est de montrer l'écart entre la situation actuelle (portrait au temps zéro) et la situation désirée (aspirations de la communauté) afin de susciter le changement (vision commune et passage à l'action).

QUELLE PLACE POUR LE PORTRAIT-DIAGNOSTIC DANS UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE ?

Le portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation détaillé dans cette trousse est donc itératif. Il peut être réalisé de manière ponctuelle en suivant les étapes présentées plus loin et en mobilisant les outils proposés (cf. section Le contenu de la trousse et comment l'utiliser). Cependant, il s'inscrit souvent dans un processus plus large de planification alimentaire ou de développement des communautés. En s'intégrant dans une démarche nourricière complète, le portrait-diagnostic (état de situation) a plus de chances de générer des retombées concrètes et de contribuer au renforcement du système alimentaire.

DANS QUELS TYPES DE DÉMARCHES LA TROUSSE EST-ELLE UTILE ?

- Plan de développement durable
- Démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI)
- Plan d'agriculture urbaine (PAU)
- Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN)
- Stratégie d'autonomie alimentaire
- Stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire
- Plan d'action en développement social
- Projet de recherche participative sur l'insécurité alimentaire
- Stratégie d'adaptation aux changements climatiques
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Stratégie bioalimentaire régionale

Figure P.1 REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE NOURRICIÈRE



Source : Vivre en Ville.

COMPRENDRE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION

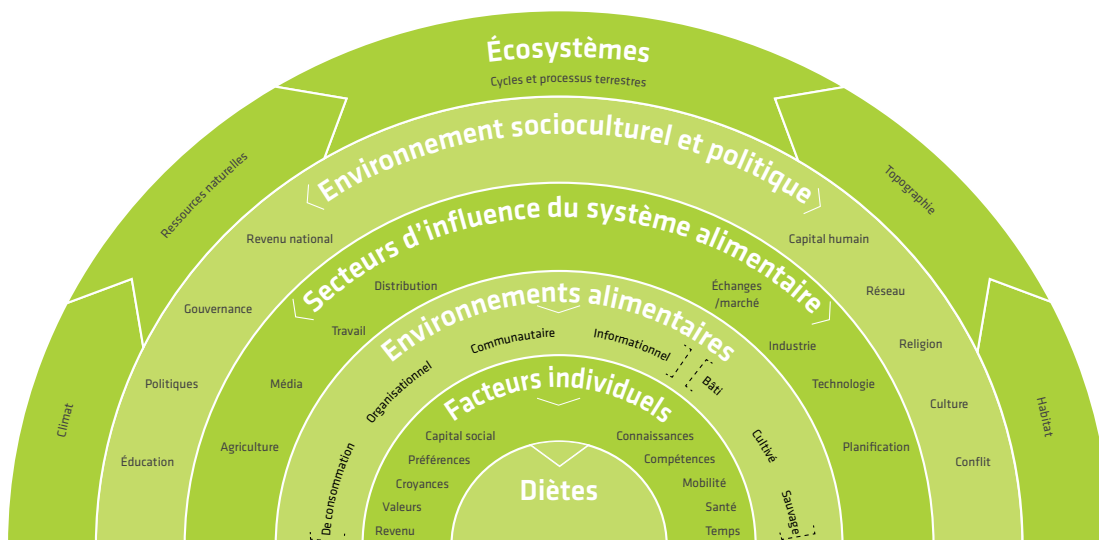
L'accès à une saine alimentation est un enjeu majeur au Québec, particulièrement pour les milieux défavorisés et isolés géographiquement, et ce, malgré toutes les actions déployées depuis plusieurs années. L'accès à des commerces alimentaires est déjà limité pour environ 45% de la population québécoise (Québec. INSPQ, 2013; 2019). La pandémie de la COVID-19 en 2020 au Québec a mis en évidence la vulnérabilité des approvisionnements alimentaires et l'application des mesures d'urgence afin de la contenir a entraîné des milliers de Québécois dans l'instabilité financière et la pauvreté, augmentant la prévalence de l'insécurité alimentaire jusqu'à 26% en avril 2020, soit plus de deux millions de Québécois au plus fort de la crise (Dubé et collab., 2020). Dans les régions éloignées des grands centres, le coût des aliments a aussi tendance à être plus élevé qu'en milieu urbain (Dispensaire diététique de Montréal, 2011) et leur transport est plus complexe. Enfin, la consommation alimentaire n'est pas toujours adéquate et a des répercussions sur le poids et sur le taux de maladies chroniques. Il est donc important de continuer à adapter les interventions à travers le Québec afin de rendre les systèmes alimentaires plus durables, plus équitables et plus sains.

L'accès à une alimentation de qualité fait partie d'un ensemble de conditions qui contribuent à la santé et au bien-être de la population. La disponibilité et le coût d'un large éventail d'aliments de bonne qualité nutritive, de même que

le pouvoir d'achat des personnes, en sont des facteurs déterminants (Québec. MSSS, 2016). Cependant, d'autres enjeux complexifient l'accès à une saine alimentation, et c'est pourquoi de plus en plus de chercheurs et d'intervenants suggèrent de l'aborder dans une perspective systémique qui prend en compte l'ensemble des facteurs environnementaux qui peuvent influencer l'alimentation, des écosystèmes naturels à l'environnement alimentaire, en passant par le système alimentaire et les environnements socioculturels et politiques.

Dans cette perspective, l'environnement alimentaire constitue l'interface entre le consommateur et le système alimentaire (Downs et collab., 2020). Il comprend l'ensemble des conditions au sein desquelles les mangeurs prennent des décisions pour s'alimenter (Québec. MSSS, 2017), que ce soit dans leur communauté (environnement communautaire), dans certains milieux de vie en particulier (environnement organisationnel), à l'intérieur des commerces alimentaires (environnement de consommation) ou dans les médias, la publicité et les programmes pédagogiques (environnement informationnel) (Glanz et collab., 2005). À l'échelle individuelle, les connaissances et les habiletés des personnes, leurs préférences gustatives et culturelles, le temps et le revenu dont elles disposent ou encore leur situation de santé influencent leur capacité à se procurer, à cuisiner et à consommer des aliments de qualité.

Figure P.2 REPRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE



Source : Vivre en Ville, d'après Downs et collab., 2020.



LES DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION

L'accès à une saine alimentation, la sécurité alimentaire, la saine alimentation pour tous et le droit à l'alimentation sont des concepts qui se superposent et qui visent un même objectif : que tout individu, peu importe sa situation, ait accès en tout temps à une alimentation qui correspond à ses besoins et ses goûts, qui est abordable et nutritive, et contribue à son bien-être général.

Le cadre défini pour cette trousse se compose de six dimensions et a été obtenu en intégrant :

- Les conditions du droit à l'alimentation (Vivre en Ville, s. d.; Nations unies, 2019);
- Les dimensions de la saine alimentation incluses dans la *Vision de la saine alimentation* du MSSS (Québec. MSSS, 2017);
- Les déterminants de la saine alimentation pour tous élaborés par Québec en Forme (Québec en Forme, 2015);

- La pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire (Chénier, 2019);
- La définition de la sécurité alimentaire élargie du Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire (Québec. MSSS, 2008);
- Les dimensions de l'accès aux aliments (Caspi et collab., 2012; Penchansky et Thomas, 1981; Saurman, 2016);
- Les dimensions de l'accès aux aliments nutritifs (Freedman et collab., 2013; Verville-Légaré et collab., 2019);
- Les différentes typologies de l'environnement alimentaire (Glanz et collab. 2005; Downs et collab., 2020; Québec. INSPQ, 2021).

LES SIX DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION

Les six dimensions ainsi obtenues intègrent à la fois la pluralité des concepts d'accès à une saine alimentation, ainsi que les notions d'équité et de justice alimentaire. Les dimensions de l'accès sont des déterminants de l'utilisation, donc celles-ci vont influencer les décisions des gens sur ce qu'ils vont se procurer ou non. Ensemble, et étroitement interreliées, elles permettent de tracer un portrait global de l'accès à une saine alimentation pour le territoire étudié et s'inscrivent dans une démarche systémique. Ce modèle met l'accent sur l'importance des interventions multiniveaux et multiacteurs. Dans le texte suivant, le terme « aliments adéquats » signifie des boissons et des aliments abordables, nutritifs, frais, salubres, sécuritaires, en quantité adéquate, de variétés suffisantes, culturellement acceptables et qui respectent les valeurs de durabilité des mangeurs.



DISPONIBILITÉ

Qu'est-ce qui est disponible sur le territoire en matière d'aliments adéquats relativement à l'ensemble des aliments présents, promus et positionnés dans l'environnement alimentaire des personnes ?

Réfère à la disponibilité relative d'aliments nutritifs, frais, salubres, abordables, qui respectent les valeurs des mangeurs, sécuritaires, culturellement acceptables, en quantité et variété suffisantes par l'offre alimentaire globale (production, mise en marché, pêche, chasse, cueillette, récupération), permettant de répondre aux besoins alimentaires des individus et des communautés sur un territoire.

Inclut : la densité, le nombre et le type de lieux d'approvisionnement (commerces, banques alimentaires, restaurants, etc.), le volume de produits locaux – superposé au type d'offre alimentaire de ces lieux –, les caractéristiques des denrées disponibles par rapport aux préférences individuelles et collectives (qualité nutritive, goût, régimes particuliers, culture, variété, produits biologiques, etc.).



ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE

Est-ce que les lieux d'approvisionnement qui offrent des aliments adéquats et de l'eau dans la communauté sont bien répartis, localisés et accessibles physiquement comparativement aux autres lieux ?

Réfère à la localisation des commerces et services alimentaires à proximité des milieux de vie et à la possibilité de se déplacer et d'utiliser les commerces et services alimentaires, avec commodité, quelle que soit sa condition physique et dans un temps raisonnable.

Inclut : la diversité des services en alimentation à proximité, la distance entre les lieux de résidence et le lieu d'approvisionnement alimentaire fréquentés, ou sollicités, les modes de transport fiables disponibles et accessibles, l'aménagement inclusif des services et de la municipalité, le temps et le parcours pour se rendre, l'adaptation des heures d'ouverture, des modes de paiement et des services à la clientèle.



ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE

Est-ce que le coût (ou la perception du coût) des aliments nutritifs par rapport à celui des aliments à haute densité énergétique, de même que le revenu disponible permettent l'accès à une saine alimentation pour tous sur le territoire ?

Réfère au coût et à la valeur perçue des services et des produits alimentaires, ainsi qu'au revenu disponible pour que tous puissent se procurer des aliments nutritifs et acceptables pour eux sur une base régulière et au moment opportun, tout en permettant aux organisations d'être pérennes.

Inclut : le prix des aliments nutritifs et acceptables par rapport au pouvoir d'achat des consommateurs pour ces produits, la perception de la valeur des aliments dans un lieu, le revenu des ménages et celui disponible pour ces aliments – quant au coût du loyer et des besoins essentiels –, les incitatifs en magasin (rabais, coupons et programmes), les initiatives de lutte contre la pauvreté et de renforcement du pouvoir d'achat, le salaire minimum et les prestations sociales.



SITUATION PERSONNELLE ET SOCIALE

Quelles sont les spécificités inhérentes aux personnes et aux communautés qui influencent l'accès à une saine alimentation ?

Réfère aux spécificités personnelles et sociales qui influencent l'accès à la saine alimentation, de l'ordre de la santé, de la littératie en alimentation, des connaissances et informations disponibles, de l'identité, des préférences, de la culture, de la discrimination³ et du réseau de relations.

Inclut : l'état de santé, les connaissances et les compétences individuelles et collectives pour faire un budget et une planification alimentaires, pour se procurer, cuisiner, conserver et produire des aliments selon les besoins, les informations pertinentes, transparentes et suffisantes pour le faire. Aussi, l'offre de formation et d'éducation disponible sur le territoire, et les mécanismes de gouvernance et d'action collective, les pratiques, la culture, les normes sociales et les publicités déterminant ce qu'il est acceptable de consommer, les pratiques discriminatoires réduisant l'accès – par exemple, le fait que l'accès aux aliments soit différent en fonction de la classe socioéconomique ou de l'emplacement géographique –, les relations et réseaux sociaux, l'identité et les préférences relatives à l'alimentation.



ACCEPTABILITÉ

À quel degré les gens acceptent-ils la prestation de services, l'ambiance, l'organisation, la localisation des lieux d'approvisionnement et la qualité de l'offre alimentaire ?

Réfère à la perception et à l'attitude des gens sur les attributs de leur environnement alimentaire local, et à leur satisfaction quant à l'offre d'aliments et aux moyens de distribution selon leurs normes personnelles. Découle des spécificités personnelles et sociales.

Inclut : l'attitude face à un environnement alimentaire, la perception de la qualité et de la variété des aliments vendus, des services à la clientèle (rapidité, disponibilité et respect du personnel des services alimentaires), de la présentation des lieux d'approvisionnement (organisation générale et aménagement d'un magasin et de la clientèle).



DURABILITÉ DES PRATIQUES

Les pratiques pour améliorer l'accès à une saine alimentation sont-elles durables ?

Réfère à la préoccupation d'intégrer la durabilité dans les démarches, interventions, initiatives, processus et projets en alimentation au sein du système alimentaire en assurant un équilibre entre les axes économique, social et environnemental.

Inclut : la conservation des ressources naturelles, la diminution des gaz à effet de serre, la résilience dans les pratiques de production, de transformation, de distribution, de consommation et de gestion des matières résiduelles, la gouvernance alimentaire collective et inclusive, la proximité sociale, le réseau d'acteurs, la synergie, la solidarité, la sécurité alimentaire, l'équité et la santé globale des communautés.

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE ?

Un système alimentaire durable peut être défini comme un réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité, sans compromettre celle des générations futures. Il comprend les acteurs, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale inclusive (Vivre en Ville, d'après FCM, 2010 ; GIEC, 2014).

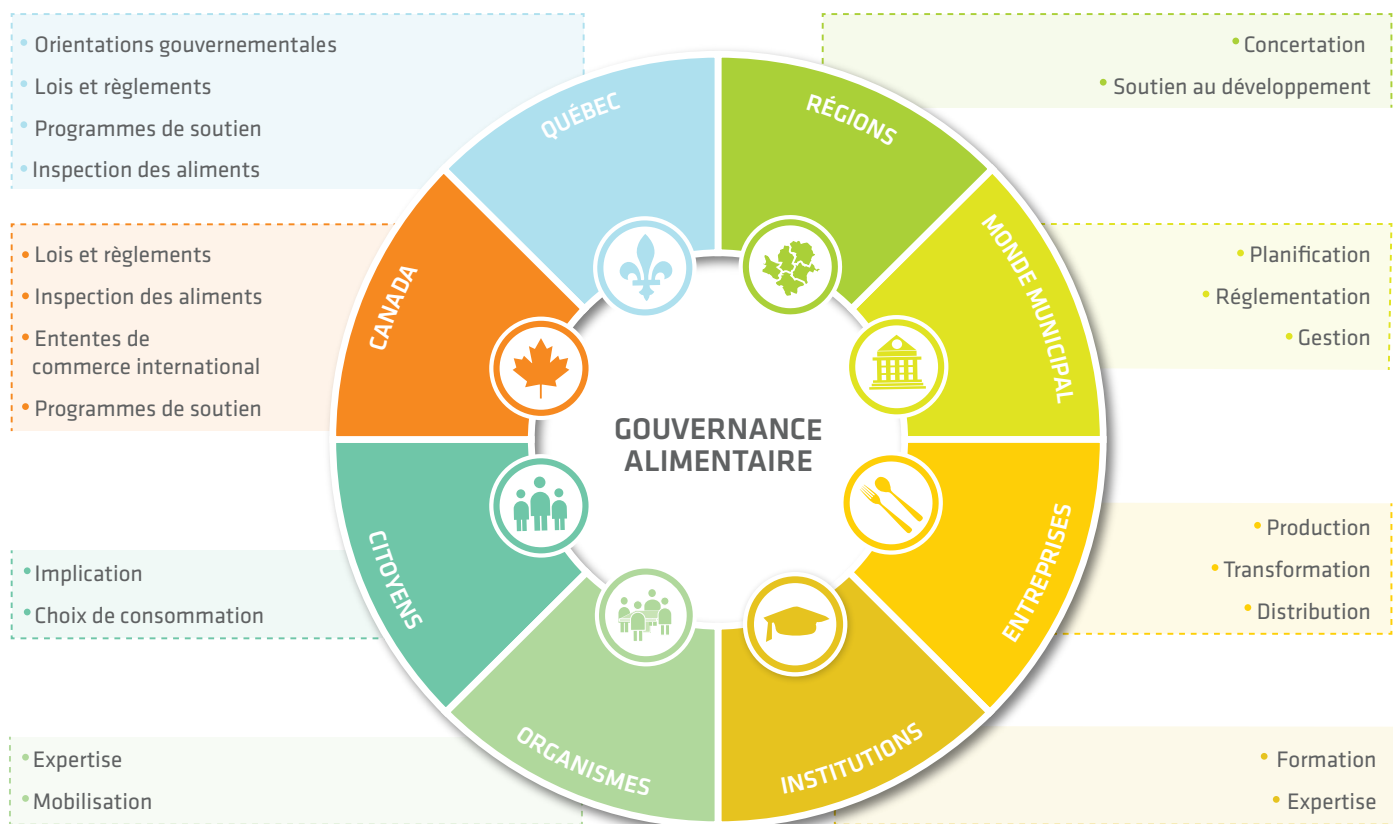
3. Accès différentiel aux aliments en fonction de la race, de la classe, de l'emplacement géographique ou du sexe.



UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'alimentation concerne tout le monde, tous les jours. C'est une responsabilité partagée entre les citoyens mangeurs, les entreprises agroalimentaires, les organismes communautaires, les institutions ainsi que les différents paliers de gouvernement. De nombreuses compétences et actions complémentaires sont requises pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour l'ensemble de la population, en particulier dans les communautés défavorisées et isolées géographiquement. Le Québec s'est doté d'une mesure spécifique à cet effet dans sa *Politique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS). D'autres politiques, dont le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* (PAGIEPS) et la *Politique bioalimentaire* du MAPAQ, ont également des actions en ce sens. Toutefois, à l'échelle des territoires, une action efficace requiert des collectivités qu'elles se dotent de stratégies alimentaires concertées visant à définir une vision commune de l'alimentation et des stratégies permettant de faire face aux enjeux recensés localement.

Figure P.3 LES ACTEURS DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE



Source : Vivre en Ville, 2014.

Cette trousse propose une démarche et des outils pour mieux comprendre l'accès à une saine alimentation à l'échelle locale et régionale. Bien qu'un portrait-diagnostic consiste principalement à documenter un état de situation et à en tirer des constats, il s'agit également d'une occasion pour mobiliser la communauté, car la question alimentaire est généralement très rassembleuse. Il s'agit d'une étape essentielle dans toute démarche visant à planifier les actions et à coordonner les rôles afin d'améliorer l'accès à une offre alimentaire adéquate sur un territoire. En plus d'être un gage de qualité et de richesse, l'approche participative proposée est essentielle afin de connecter la démarche au territoire et à la réalité des personnes qui l'habitent.

LE CONTENU DE LA TROUSSE ET COMMENT L'UTILISER

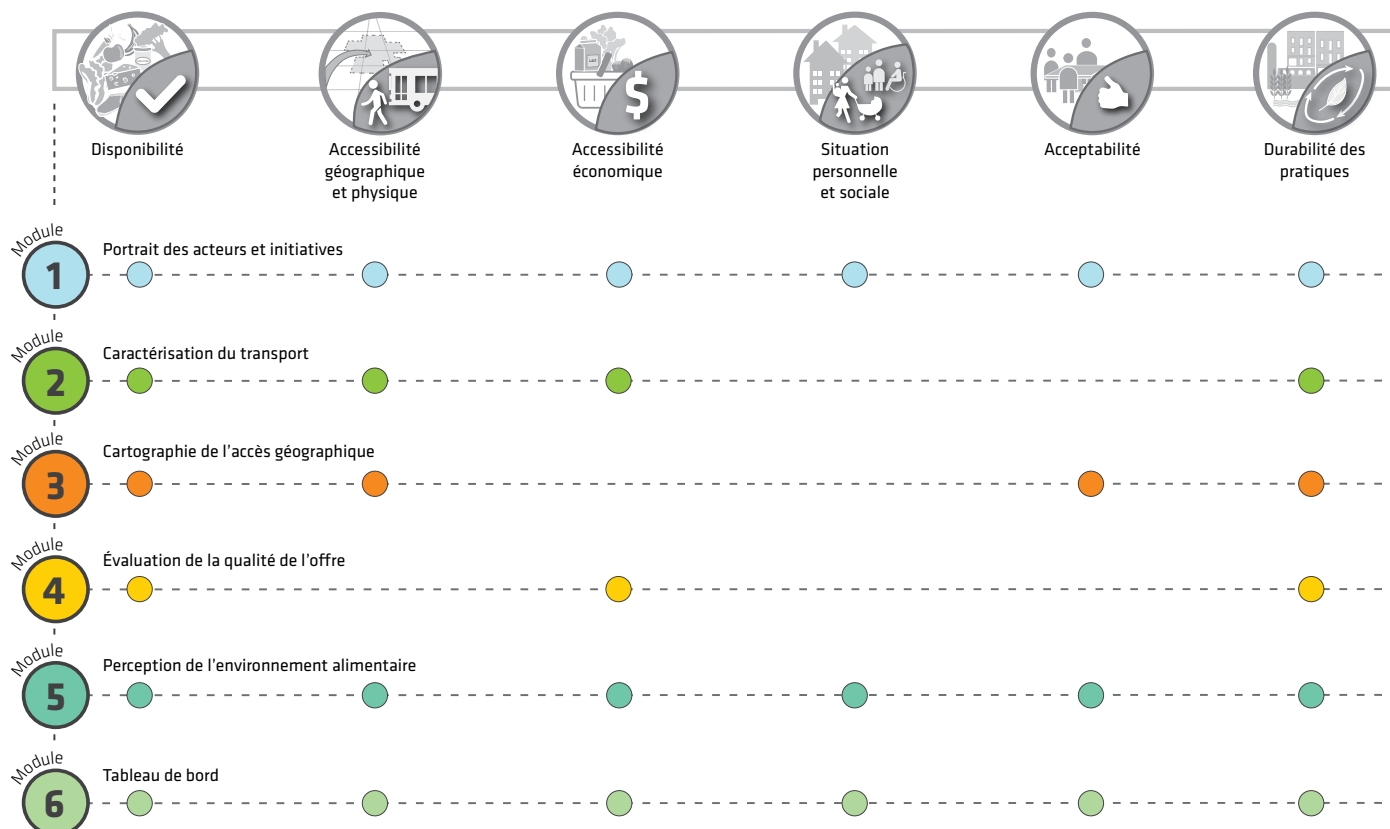
LE CONTENU DE LA TROUSSE

Il est important de préciser que les modules thématiques n'ont pas pour objectif de permettre la réalisation d'un portrait-diagnostic exhaustif des dimensions de l'accès à une saine alimentation, mais ils couvrent plusieurs d'entre elles. Les modules visent plutôt à bonifier les informations facilement accessibles (portraits sociodémographiques, statistiques économiques, etc.) avec des données spécifiques aux thématiques ou enjeux couramment rencontrés

dans les communautés. Le choix des méthodes et des thématiques est aussi directement inspiré des besoins prioritaires exprimés par les TIR-SHV.

Chacun des six modules thématiques de la trousse aborde à des degrés divers les dimensions de l'accès à une saine alimentation. Le schéma suivant montre, pour chaque module, quelles dimensions sont plus spécifiquement abordées.

Figure P.4 DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE Saine ALIMENTATION ET CONTENU DES MODULES THÉMATIQUES



Source : Vivre en Ville.

La manière dont les dimensions de l'accès sont touchées par les différents types de portraits est expliquée dans les modules thématiques.



Module

1

PORTRAIT DES INITIATIVES FAVORABLES À LA SAINTE ALIMENTATION

Pourquoi c'est important

Cet inventaire est une excellente occasion de mobiliser les acteurs locaux et constitue une base solide pour approfondir l'analyse du territoire ; il est donc pertinent de commencer par ce type de portrait.

Objectif du module

Réaliser un inventaire des initiatives alimentaires sur le territoire, qui peut aussi inclure les acteurs et les liens entre ces derniers et d'autres variables d'intérêt.

Questions auxquelles on veut répondre

- Qui sont les acteurs du système alimentaire local ou régional ?
- Quelles sont les initiatives favorisant l'accès à une saine alimentation pour tous ?

Contenu

Les bases de la démarche, une étude de cas et un gabarit.

Module

2

CARACTÉRISATION DU TRANSPORT ET DE L'ENTREPOSAGE DES ALIMENTS

Pourquoi c'est important

Le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire influence la disponibilité, l'accès et la qualité des aliments, et a un impact sur l'environnement et le dynamisme des activités économiques (circuits courts, économie circulaire, etc.). Il représente donc un levier d'action fort.

Objectif du module

Éclairer sur ce qui peut être observé, et comment, afin de bien connaître les parcours et flux (physiques, financiers, relationnels, informationnels et immatériels) liés au transport et à l'entreposage de denrées sur un territoire tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Questions auxquelles on veut répondre

- Comment sont transportés les aliments sur le territoire (acteurs, équipements, infrastructures) ?
- Comment optimiser le transport et la manutention des aliments sur le territoire ?

Contenu

Plusieurs méthodes et une étude de cas.

Module

3

CARTOGRAPHIE DE L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT

Pourquoi c'est important

La localisation géographique a un impact direct sur la distance à parcourir et les obstacles à franchir pour se rendre à une infrastructure alimentaire offrant des aliments de qualité.

Objectif du module

Comprendre les principaux outils et critères utilisés pour évaluer l'accessibilité physique et géographique afin d'être en mesure de suivre et d'encadrer la réalisation d'une telle démarche.

Questions auxquelles on veut répondre

- Quelle distance les gens doivent-ils parcourir pour se rendre à l'épicerie la plus proche ?
- Où sont situés les déserts alimentaires et les zones de faible accès ?
- Quelles sont les entraves physiques à l'accessibilité dans un secteur donné ?

Contenu

Deux méthodes complémentaires et une étude de cas.

Module

4

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

Pourquoi c'est important

Pour améliorer l'accès à une saine alimentation et planifier les meilleures interventions, il est nécessaire de connaître la nature de l'offre alimentaire à laquelle a accès la population.

Objectif du module

Évaluer la qualité de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement commerciaux d'un territoire donné.

Questions auxquelles on veut répondre

- Quelle est la qualité (fraîcheur, prix, provenance, etc.) de l'offre alimentaire dans un milieu donné ?
- Quelles sont les interventions nécessaires sur l'offre alimentaire pour améliorer l'accès à une saine alimentation ?

Contenu

Une méthode de référence et une étude de cas.

Module

5

ÉVALUATION DES PERCEPTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

Pourquoi c'est important

La perception et l'expérience du point de vue des groupes défavorisés sont rarement étudiées, et refléter leurs besoins permet d'adapter les interventions.

Objectif du module

Donner la parole aux groupes moins visibles et collecter des données qualitatives sur leur expérience de l'environnement alimentaire.

Questions auxquelles on veut répondre

- Quelles sont les habitudes de consommation des mangeurs ?
- Quels sont les obstacles perçus pour l'accès à des aliments nutritifs ?
- Comment les mangeurs se représentent-ils leur milieu de vie ?

Contenu

Les bases de la démarche, plusieurs méthodes et une étude de cas.

Module

6

TABLEAU DE BORD DE L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION

Pourquoi c'est important

Un portrait est une photo à un temps donné ; il est important de se doter d'indicateurs pour suivre l'état de l'accès sur le territoire à moyen et long termes pour évaluer l'efficacité des interventions et ajuster les plans d'action.

Objectif du module

Suggérer des indicateurs liés aux différentes dimensions de l'accès à une saine alimentation sur le long cours.

Questions auxquelles on veut répondre

- Quels indicateurs permettent de rendre compte de la situation de l'accès sur le territoire ?
- Les interventions réalisées améliorent-elles la situation de l'accès sur le territoire ?

Contenu

Une base de tableau de bord avec des propositions d'indicateurs.



COMMENT UTILISER LA TROUSSE DE MANIÈRE OPTIMALE

La trousse s'inscrit dans une approche systémique de l'accès à une saine alimentation. Cela implique d'accepter la complexité inhérente aux environnements et aux systèmes alimentaires, mais aussi d'analyser et d'agir de manière intersectorielle, en brisant les vases clos. C'est ainsi que chaque module permet d'éclairer plusieurs dimensions de l'accès à une saine alimentation.

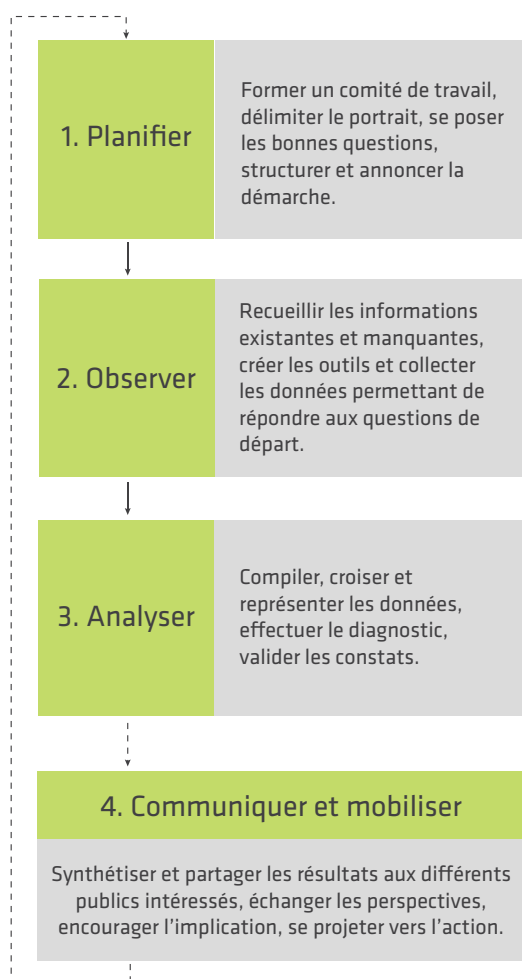
- Il n'est pas nécessaire d'appliquer chacun des modules d'un coup. Le choix du type de portrait-diagnostic dépendra des enjeux majeurs du territoire, de la mobilisation des acteurs et des ressources disponibles. Un portrait-diagnostic global de l'accès à une saine alimentation peut être réalisé de manière itérative, sur le long terme. Cependant, un nouveau constat peut se traduire en action, sans forcément attendre d'avoir le portrait intégral. C'est pourquoi toute démarche de portrait-diagnostic, quelle que soit son ampleur, est importante.
- La démarche présentée ci-dessous est une base de travail pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation, quels qu'en soient l'angle et la portée. Elle peut être utilisée sur des thématiques non abordées dans cette trousse avec certaines adaptations.
- Le Tableau de bord (cf. Module 6). peut être utilisé dès le début de la démarche afin d'anticiper les questions d'indicateurs et de méthodologies. Le gabarit proposé peut être enrichi au fur et à mesure de la réalisation des portraits.
- Le contenu de cette trousse est issu de bonnes pratiques et de cas concrets, mais peut et doit être adapté en fonction des caractéristiques du territoire et des besoins du porteur de la démarche de portrait.



COMMENT RÉALISER UN PORTRAIT-DIAGNOSTIC

Il n'y a pas d'ordre absolu dans les étapes de réalisation d'un portrait-diagnostic. Les actions peuvent être réalisées en séquence, en simultané ou en alternance. La mobilisation et la communication sont plutôt des étapes transversales à garder en tête tout au long du processus, pas seulement à la fin. Néanmoins, les étapes proposées constituent un bon guide logique pour qui veut se lancer dans un portrait-diagnostic.

Figure P.5 LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC



Source : Vivre en Ville.

Les éléments qui suivent et qui appuient les quatre grandes étapes du portrait-diagnostic ne constituent pas une liste exhaustive. Ce sont des idées et des illustrations du champ des possibles, dans l'objectif de se poser les bonnes questions et de s'outiller correctement, selon le contexte et les moyens de chacun. Toute démarche de portrait-diagnostic, quelle que soit son ampleur, apportera des réponses utiles et précieuses. Les démarches peuvent ainsi être progressives ou itératives.



ÉTAPE 1. PLANIFIER

Cette étape consiste à former un comité de travail, circonscrire le portrait, élaborer la démarche, attribuer les ressources et se poser les bonnes questions. Plus spécifiquement, cette étape peut inclure les éléments suivants :

- **Former un comité de travail** : briser les vases clos en rassemblant des acteurs provenant de différents secteurs d'activité et disciplines (agroalimentaire, urbanisme, santé publique, développement social, nutrition, etc.) concernés par l'alimentation.
 - Informer et rallier les partenaires locaux à la démarche. Capturer les besoins, les attentes et les réticences éventuelles. Améliorer le projet en conséquence.
 - Assurer une compréhension commune du mandat et des livrables.
 - Construire une cartographie des parties prenantes potentielles, en incluant les partenaires clés et en veillant à être le plus inclusif possible : municipalités, directions régionales du gouvernement, organismes communautaires, gestionnaires de cafétéria, d'épicerie, groupes de population, universités, etc.
 - Un partenariat avec un groupe de recherche, ou avec un comité scientifique, assure aussi une rigueur dans la méthode, peut faciliter la recherche de subvention, et donne accès à des étudiants ou des stagiaires. Attention cependant à la différence de temporalité entre le milieu de la recherche et celui du terrain.
- **Délimiter l'envergure du portrait** avec les partenaires locaux : il s'agit d'une étape primordiale pour rester réaliste quant à la portée et aux retombées de la démarche. Veiller à en tirer des résultats concrets et à ne pas démobiliser les acteurs locaux.
 - Faire un premier survol de l'information disponible en matière d'alimentation sur le territoire. Se baser sur des statistiques et des portraits existants pour tracer les grandes lignes du portrait (initiatives bien connues sur le territoire, principales activités agricoles, présence ou non de déserts alimentaires, état de santé de la population, etc.).
 - Réaliser un diagnostic préliminaire avec le comité de travail : utiliser l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) pour cerner les enjeux prioritaires et les hypothèses à vérifier.
 - À partir des enjeux prioritaires et du diagnostic préliminaire de l'accès à une saine alimentation ou d'une démarche nourricière, traduire ces informations sous forme de questions spécifiques auxquelles il sera nécessaire de répondre pour aller plus loin en réalisant le portrait-diagnostic.

EXEMPLES DE QUESTIONS À SE POSER

Pour déterminer les besoins d'un portrait :

1. Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces concernant l'accès à une saine alimentation sur notre territoire ?
2. Quels sont les constats et enjeux prioritaires en matière d'accès à la saine alimentation ?
3. Quelles sont les dimensions de l'accès à une saine alimentation qui pourraient être améliorées en priorité ?
4. Avons-nous besoin de plus de connaissances pour répondre à l'un de ces enjeux prioritaires ?
Si oui, sur quoi ?

Pour délimiter l'envergure d'un portrait :

5. Quelles sont les pistes de solution potentielles pour répondre à un enjeu prioritaire à l'origine du portrait ?
6. Qu'avons-nous réellement besoin d'apprendre collectivement pour améliorer cet enjeu prioritaire (besoins prioritaires de connaissances) ?
7. À partir des besoins prioritaires de connaissances :
 - Quelles sont les informations disponibles dès maintenant à ce sujet, et lesquelles sont manquantes ?
 - Qui sont les acteurs mobilisés et ceux à mobiliser pour contribuer au portrait ?
 - Est-ce que des zones géographiques devraient être ciblées en priorité ?
 - Est-ce que des secteurs d'activité ou des clientèles seront priorisés ?
 - Est-ce que l'on devrait spécifier encore davantage la question, par exemple en précisant le type d'aliments observés, le type de commerces, etc. ?

- Se doter d'objectifs clairs pour le portrait et de définitions partagées des concepts importants (saine alimentation, alimentation de proximité, système alimentaire, etc.).
 - Si souhaité, déterminer des indicateurs appropriés pour répondre aux questions. Certains de ces indicateurs pourraient aussi être inscrits dans un éventuel plan d'action et faire l'objet d'un suivi de l'état de situation de l'accès à moyen et long termes (cf. Module 6).
 - Définir le territoire visé par la démarche : le territoire de référence peut être basé sur différents critères. Pour la mesure de l'offre alimentaire communautaire, les frontières administratives, les espaces d'activité et les zones tampons sont les méthodes les plus couramment utilisées pour définir un territoire visé (Canada. Santé Canada, 2013). Pour les portraits de plus grande envergure (échelle métropolitaine ou régionale), les frontières administratives et les principes de bassin de production ou de consommation semblent plus utilisés, comme on peut le constater dans l'étude du REPSAQ (recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec). Pour la caractérisation en transport, les réseaux de transport constituent le plus souvent l'armature de référence du portrait. Une description plus détaillée des approches permettant de déterminer le territoire visé par le portrait-diagnostic se trouve au Module 4.
 - S'accorder sur l'envergure de la démarche : les aspects non couverts par la démarche doivent être compris de tous pour éviter de créer des attentes auxquelles on ne pourra pas répondre. Idées de critères pour réduire l'envergure de la démarche : cibler une ou deux dimensions de l'accès à une saine alimentation, cibler des groupes de population ou des secteurs géographiques, cibler un ou des enjeux spécifiques ou des outils mentionnés dans la trousse et qui permettent de répondre aux questions des partenaires.
- **Structurer la démarche :**
- Prévoir des ressources financières : le budget d'un portrait-diagnostic dépend de l'ampleur de la démarche (objectifs visés, territoire couvert, expertises et outils nécessaires, contributions en nature des partenaires, etc.). Il se situe donc dans une fourchette très large, entre quelques milliers de dollars (portrait simple ou spécifique, à petite échelle, avec une forte contribution des partenaires) et plus de 100 000\$ (grande échelle, avec des collectes de données sur le terrain ou utilisation d'outils de suivi interactifs).
 - Prévoir un montage financier avec les partenaires ou faire des demandes de financement. Il est toujours possible de réaliser un portrait avec un budget plus réduit, mais cela requiert une très forte participation de la communauté et une volonté ferme de mettre en commun des informations détenues par chacun.
 - Élaborer un calendrier de travail : la durée de la démarche doit être réaliste et adaptable, dans une certaine mesure. Le calendrier doit prévoir des temps d'échange, de rétroaction, de validation et de réajustement, mais il est aussi important que la démarche ne soit pas trop longue, afin de ne pas affaiblir la mobilisation.
 - Partager les responsabilités : il est recommandé de consacrer un poste à la coordination de la démarche, ou de recruter une organisation externe pour en assumer la responsabilité. Cela présente plusieurs avantages : assure que quelqu'un a une vision d'ensemble, facilite les suivis et l'avancement du projet, et apporte une certaine neutralité, lorsque les partenaires sont très engagés et ont des visions très différentes. La personne ou l'organisation responsable de réaliser le portrait devrait avoir des ancrages locaux : il s'agit d'un net avantage dans un tel exercice.
 - Élaborer un cadre de collaboration : déterminer qui fait quoi (qui participe au processus de décision, qui sera fiduciaire du financement, etc.) et, si nécessaire, rédiger des protocoles d'ententes.
 - Établir les moyens de communication, notamment le système qui sera utilisé pour la mise en commun de l'information (dossier partagé, forum, courriels).
- **Annoncer et expliquer la démarche** plus largement auprès des partenaires susceptibles d'y contribuer de près ou de loin. Envisager une annonce publique si l'objectif est de rejoindre un public plus large (cf. Étape 4).



TRADUIRE LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES DU PORTRAIT EN INDICATEURS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Maintenant que vos principaux enjeux ont été déterminés avec les partenaires de la démarche de portrait-diagnostic et formulés sous forme de questions précises, il peut être pertinent de leur associer des indicateurs. Les indicateurs fournissent de l'information sur l'état d'un système et une base comparative pour des améliorations futures. Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs. Le choix des indicateurs repose souvent sur des critères tels que la disponibilité des données, l'utilité pour la communauté et les spécificités du territoire. Il n'existe pas de liste absolue d'indicateurs, mais de récents travaux réalisés au Québec et à l'international nous renseignent sur des indicateurs pertinents concernant l'accès à une saine alimentation.

Par exemple, la Table santé et qualité de vie de la Côte-Nord a réalisé, en collaboration avec MU Conseil et Vivre en Ville, un vaste portrait du système alimentaire nord-côtier en 2020-2021. L'équipe de projet a d'abord rencontré les intervenants régionaux et les communautés afin de mieux comprendre quels étaient les principaux enjeux vécus en matière d'alimentation (ainsi que les initiatives et les aspirations). Les résultats obtenus lors de ces rencontres ont été regroupés suivant les ingrédients d'une communauté nourricière⁴. Des indicateurs ont été sélectionnés afin de traduire les préoccupations exprimées, et ce, en fonction des données existantes et de celles pouvant être obtenues

par des entrevues, des questionnaires en ligne et des groupes de discussion. Voici quelques exemples d'indicateurs retenus en matière d'accès à une saine alimentation :

- Portrait des lignes de transport de produits frais desservant les entreprises de distribution.
- Nombre et localisation des entreprises de distribution alimentaire (épiceries, dépanneurs).
- Proportion de la population ayant un faible accès géographique aux ressources alimentaires.
- Obstacles perçus et solutions pour assurer la vitalité des petits commerces d'alimentation visant le maintien des services de proximité.
- Proportion des municipalités disposant d'une politique alimentaire.
- Nombre et localisation des écoles ayant mené des initiatives pour améliorer leur offre d'aliments.
- Proportion des transformateurs ayant collaboré avec une nutritionniste ou une technicienne en alimentation pour améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits.
- Évolution de la réglementation du prix plafond du lait dans trois territoires de la région.

D'autres exemples d'indicateurs touchant les six dimensions de l'accès sont fournis dans le tableau de bord.

4. Les ingrédients sont : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré à une alimentation de qualité, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé (Vivre en Ville, 2014).

ÉTAPE 2. OBSERVER

Cette étape consiste à trouver les informations nécessaires pour répondre aux questions ayant émergé de l'étape de planification. Si les informations recherchées n'existent pas ou ne sont pas accessibles, des outils de collecte de données peuvent être développés.

■ **Recueillir les informations déjà existantes** : consulter les sources documentaires telles que les profils statistiques des communautés, le portrait du secteur bioalimentaire, les bases de données commerciales, les inventaires municipaux, la littérature scientifique, etc.

- Penser à vérifier la solidité des données et la fiabilité des sources.
- Déceler les données manquantes, non accessibles, désuètes ou peu fiables.
- Questions à se poser : quels sont les critères de sélection des données ? Quelles sont les sources disponibles les plus à jour ? Est-il possible et souhaitable de créer des outils pour récolter ces données ?

■ **Créer les outils de collecte de données** : procédure d'animation des activités, questionnaire, grille d'entrevue, grille de synthèse, feuille de récolte, etc.

- Questions à se poser : est-il plus pertinent de récolter des données quantitatives, qualitatives ou mixtes (ce qui est souvent le cas) ? Quand et comment encourager l'implication de la collectivité ? Les groupes ciblés sont-ils faciles à rejoindre ? Quel serait le mode de participation le plus inclusif et le plus simple pour eux ? Quelles méthodes sont adaptées aux compétences disponibles, au temps et au budget impartis ?
- Les différents modules thématiques présentent des outils spécifiques pour la collecte de données.

■ **Collecter les nouvelles données** : observations terrain, entrevues individuelles, groupes de discussion, ateliers participatifs, sondages en personne ou en ligne.

- Les membres du comité de travail sont des alliés précieux à cette étape, car ils jouent un rôle de relais avec les citoyens, les organismes et les entreprises du territoire.

■ Catégoriser les données

- Questions à se poser : quel cadre de référence convient le mieux à notre démarche ? Quelles sont les limites de la méthodologie ? Quels sont nos biais ?

EXEMPLES DE CADRE DE RÉFÉRENCES POUR LA CATÉGORISATION DES DONNÉES

- Dimensions.
- Ingrédients.
- Composantes.
- etc.

S'assurer que le cadre choisi est cohérent avec les grandes questions de départ.

Si le portrait-diagnostic a bien été délimité en fonction des enjeux et des ressources, il est possible que des itérations soient nécessaires pour disposer d'un portrait juste et complet, même sur un sujet spécifique. Par exemple, la qualité de l'offre pourrait être étudiée dans les supermarchés, mais pas dans les dépanneurs ; ou bien évaluer la perception du coût des aliments frais, mais uniquement auprès des ménages à faibles revenus, etc.

Tableau P.1 DES EXEMPLES DE TYPES D'OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Types d'outils	Types de données	Exemples
Sondages en ligne	Recensement d'un nombre important de réponses à plusieurs questions	SurveyMonkey Framaforms Google Forms
Sondages téléphoniques	Opinion d'un échantillon représentatif de la population sur un nombre limité de questions spécifiques	SOM Léger Opinion
Groupes de discussion	Approfondissement d'un enjeu ou d'une dynamique au sein d'un groupe spécifique d'acteurs	Café du monde
Entrevues semi-dirigées	Opinion d'un nombre limité d'acteurs	Guide d'organisation d'entrevues semi-dirigées

Source : Vivre en Ville.



LISTE DES PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES PERTINENTES

- INSPQ : [publications](#).
 - Institut de la statistique du Québec : [Zoom santé, population et démographie, agriculture et industrie agroalimentaire](#).
 - [Tables de concertation bioalimentaire du Québec](#).
 - MAPAQ : [publications](#), [bulletins](#) et diverses [statistiques](#) en ligne – certaines informations sont disponibles sur demande, comme la liste des cuisines certifiées.
 - MAMH : [publications](#), [Observatoire municipal](#).
 - [Nielsen Canada](#) : firme d'études marketing.
 - Projet PROOF : Food Insecurity Policy Research de l'Université de Toronto.
 - Statistique Canada : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#), [Programme du recensement](#).
 - [Données Québec](#) : données ouvertes, collaboration entre les villes et le gouvernement du Québec, données très variées
 - MRC et municipalités
 - Liste de permis d'affaires (nomenclature : industrie d'aliments et de boissons, centre commercial et immeuble commercial, agriculture et exploitation non commerciale de la forêt).
 - Secrétariat rural du Canada : [base de données des collectivités](#) du Secrétariat rural du Canada (permet de créer des cartes interactives et de créer un profil communautaire).
 - [Secrétariat aux affaires autochtones \(SAA\)](#).
 - [211](#) (répertoire des organismes).
- D'autres sources de données sont fournies dans les modules thématiques.



ÉTAPE 3. ANALYSER

Cette étape consiste à faire parler les données. La compilation, le croisement, la triangulation, la validation et la représentation des données font partie des étapes menant à un diagnostic solide et partagé. Pour tout cela, il est également intéressant de revenir aux questions de départ, de faire le point sur les réponses qui ont pu être apportées, ou pas, et de savoir pourquoi. C'est également l'occasion de mettre en avant ce qui a été appris. Il est aussi pertinent d'évaluer si d'autres cadres de référence permettent de faire parler les données et de formuler des pistes explicatives.

■ Analyser et représenter les données

- Plusieurs outils peuvent être pertinents à cette étape selon le type de données à traiter : opérations statistiques, analyse de contenu, cartographie des initiatives, analyse spatiale, flux des marchandises, analyse de réseaux, cartographie de l'environnement alimentaire, analyse thématique par dimension, analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces), analyse multicritère, etc.
- Toujours revenir aux questions de départ pour faire émerger les grands constats sans se perdre dans les données. Que nous disent les informations obtenues pour chacune des questions posées ? Qu'a-t-on appris de pertinent ? Pourquoi est-ce ainsi ?
- Au besoin, d'autres cadres de référence (par exemple celui des environnements favorables aux saines habitudes de vie) peuvent aider à formuler des pistes d'explication.

■ Valider les résultats avec les partenaires clés et les participants, en leur permettant d'effectuer une rétroaction.

- Inviter de nouvelles parties prenantes à s'impliquer à cette étape, pour valider les constats, mais aussi les enrichir de leur point de vue.

- Une approche intéressante consiste à combiner deux types de validation, par exemple faire télévoter les participants dans une grande assemblée et réaliser une analyse multicritère avec un groupe d'experts invités, puis à croiser ces résultats.

■ Mettre en évidence les constats majeurs issus de l'analyse. Ce sera la base des communications et du diagnostic ultérieurs concernant la démarche.

■ Élaborer collectivement des recommandations : pour aller plus loin et faciliter l'opérationnalisation du portrait-diagnostic. À noter toutefois que les recommandations ne sont pas toujours incluses dans un portrait-diagnostic, surtout si elles n'ont pas reçu l'approbation de tous les partenaires.

- Sur quoi faire des recommandations ? Les barrières à lever, les leviers à activer, les zones d'ombre à éclairer par d'autres portraits, les synergies à créer, les objectifs collectifs à se donner, les secteurs névralgiques, les idées de stratégies et d'initiatives à soutenir ou à créer, etc.

QUELQUES OUTILS D'ANALYSE COLLABORATIFS

- Des outils d'animation, par exemple Communagir, en particulier [le scan de l'environnement](#), [l'analyse FFOM](#), [la carte des atouts](#), [l'analyse multicritères](#) et [le vote indicatif](#).
- Des outils d'analyse d'impact, par exemple [l'Impact Gap Canvas](#), en particulier la première étape (« Cartographier la problématique »).
- Des outils de cartographie en ligne, par exemple [OpenStreetMap](#) ou Google Maps.
- D'autres méthodes sont décrites dans les modules thématiques, notamment le module thématique 5.



ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

Les étapes précédentes permettent de rassembler les informations manquantes sur les différentes dimensions qui influencent l'accès à la saine alimentation. Cette étape consiste à synthétiser et à partager les résultats aux différents publics intéressés, en fonction de leurs niveaux de connaissances et d'implication. Elle représente également une occasion d'encourager la communauté à s'impliquer davantage et à se projeter vers l'action.

- **Produire un rapport faisant état de la démarche et de ses résultats.** Ce rapport constitue un outil de communication et plaira à certains lecteurs, mais il est fortement suggéré de résumer et de vulgariser les résultats.
- **Synthétiser l'information essentielle,** en particulier les constats clés, et les mettre sous une forme facilement communicable (sommaire, présentation, feuillets thématiques, schéma, vidéo, carte interactive, etc.).
 - Différents publics cibles pourraient bénéficier de différents formats de présentation des données.
- **Communiquer le portrait-diagnostic,** en particulier à tous les acteurs qui ont participé à la démarche, incluant les citoyennes et les citoyens, en utilisant un éventail d'outils de communication (courriel, site Web, événement festif, exposition, conférence de presse, mini tournée, etc.).

Tableau P.2 LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE COMMUNICATION

Objectifs et publics cibles	Stratégies de communication
Sensibilisation du grand public aux questions de l'accès à une saine alimentation	Présenter le projet de façon pédagogique et concrète dès le début de la démarche : communiqués de presse, sites Internet, infolettres, etc. Traduire les enjeux du projet avec des exemples concrets et des mises en situation.
Appropriation de la démarche et des résultats du portrait-diagnostic dans les territoires	Prévoir, à des étapes clés, des rencontres de travail et des moments de consultation : formations, ateliers de codesign, sondages en ligne, etc. Donner la possibilité au grand public de s'exprimer à tout moment de la démarche : adresse courriel réservée au projet, formulaire disponible en ligne, etc.
Mobilisation ciblée des parties prenantes pour garantir leur participation et leur adhésion au processus	Adapter les modalités de consultation selon les types d'acteurs à joindre et leurs intérêts et contraintes : par exemple, les agriculteurs seront peut-être plus disponibles en soirée, et les élus municipaux intégreront plus facilement dans leurs agendas des dîners-conférences ou des activités officielles (lancements, déclarations communes, etc.). Inclure directement les parties prenantes dans les stratégies de communication. Partager une ligne de communication commune, qui donne la parole aux différents acteurs et à leurs spécificités.
Instauration d'une dynamique positive qui va mener à plus d'implication et d'intérêt de tous les acteurs	Mettre en avant les bons coups, valoriser les initiatives intéressantes et inspirantes. Personnaliser la communication en mettant en avant les personnes.

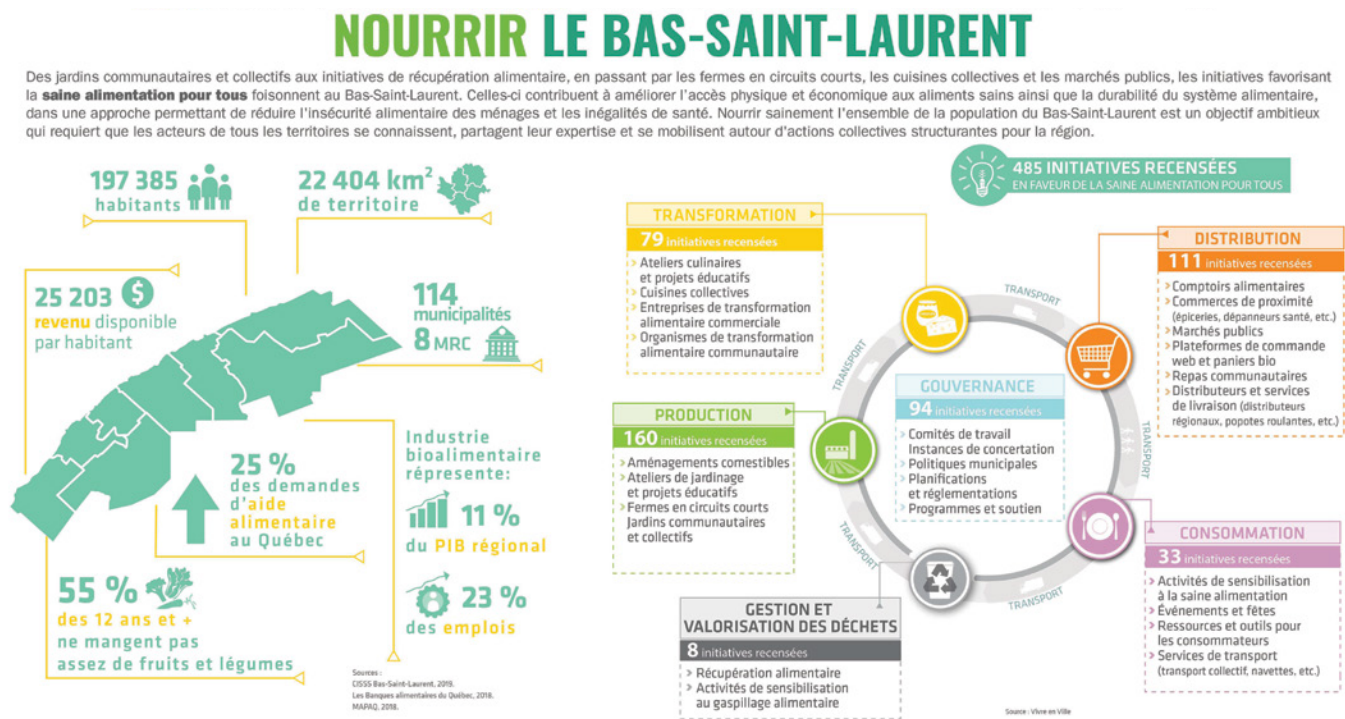
Source : Vivre en Ville.

La représentation et la diffusion des résultats clôturent l'exercice de portrait-diagnostic en tant que tel. Il s'agit toutefois d'un outil de mobilisation de la communauté. L'information obtenue et communiquée permet de mobiliser des groupes d'acteurs autour des constats, des barrières, des leviers ainsi que des occasions révélées dans le portrait-diagnostic. Elle peut également légitimer la mise en place d'une stratégie alimentaire auprès des différents partenaires.

Quelques rappels à cet égard :

- Adapter la stratégie de mobilisation en fonction des données obtenues et de la situation observée.
- Chercher de nouveaux partenaires susceptibles de répondre aux enjeux observés.
- Valoriser toutes les contributions : l'accès à la saine alimentation se développe à partir du cumul des actions de chacun.

Figure P.6 EXEMPLE DE VISUEL UTILISÉ POUR COMMUNIQUER LES RÉSULTATS D'UN PORTRAIT



Source : Vivre en Ville, 2019.

La prochaine étape vise la réalisation d'une vision commune et rassembleuse à même de mobiliser les différents acteurs. À la lumière des résultats obtenus dans les modules de la trousse, commencez à réfléchir aux priorités pour le territoire. Parmi les dimensions de l'accès à la saine alimentation, sur lesquelles est-il possible d'agir dès maintenant? Quelles interventions auraient le plus d'impact sur le territoire et pourquoi? Quelles sont les plus hautes aspirations communes de la communauté?

À RETENIR !

- **La trousse permet de comprendre** : ce qu'est une démarche globale de portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation, ainsi que comment évaluer l'accès à la saine alimentation sur son territoire et réaliser des portraits-diagnostic portant sur des enjeux spécifiques.
- **Les facteurs de succès** d'une démarche de portrait-diagnostic :
 - Bien délimiter le sujet du portrait (sujet, acteurs, territoire) et ne pas se forcer à être exhaustif d'un coup.
 - Prendre le temps de choisir collectivement les données, les méthodes et les indicateurs, mais savoir s'adapter pendant la démarche.
 - Mobiliser des parties prenantes plurisectorielles tout au long du processus.
 - Effectuer des rétroactions régulières pour valider et partager les résultats.
 - Anticiper l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action.
 - Évaluer les interventions.
 - Adapter les stratégies régulièrement.
- **Un défi important** demeure la mise à jour du portrait, puisque la situation évolue sans cesse : les commerces ouvrent et ferment, les perceptions changent, l'offre alimentaire dans les commerces et les institutions est aussi sujette à des variations en fonction du coût des produits et des politiques d'approvisionnement, etc. Dans l'idéal, le portrait devrait s'enrichir et s'actualiser sur une base régulière afin de suivre l'évolution de la situation globale de l'accès sur le territoire. Le tableau de bord proposé est un outil de suivi à long terme permettant de regrouper et de suivre les indicateurs retenus et pour lesquels des données sont disponibles ou le deviennent au fil des années.
- **Le soin porté à la mobilisation** lors d'un portrait-diagnostic peu avoir des retombées positives à plus long terme sur la collaboration entre les partenaires et sur la durabilité du système alimentaire territorial, cela vaut donc la peine de s'y attarder !

Bibliographie

BAQ [BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC] (2019). Bilan-Faim 2019, Montréal [PDF]. 32 p.

CANADA. SANTÉ CANADA (2013). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada*, publications de Santé Canada, 98 p.

CASPI, Eicher, Jennifer PELLETIER, Lisa HARNACK, Darin ERIKSON, et Melissa LASKA (2016). *Differences in Healthy Food Supply and Stocking Practices Between Small Grocery Stores, Gas-Marts, Pharmacies and Dollar Stores*. *Public Health Nutr.*, vol. 19, no 3, p. 540-547. [DOI:10.1017/S1368980015002724]. 15 p.

CHÉNIER, Geneviève (2019). « Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : agir là où ça compte ! », *Chantier sur les déterminants sociaux de la santé*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, direction de santé publique [PDF]. 4 p.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL (2011). *Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions du Québec*, rapport du projet, région de la Capitale-Nationale [PDF]. 63 p.

DOWNS, Shauna, Selena AHMED, Jessica FANZO, et Anna HERFORTH (2020). « Food Environment Typology : Advancing an Expanded Definition, Framework, and Methodological Approach for Improved Characterization of Wild, Cultivated, and Built Food Environments Toward Sustainable Diets », *Foods*, vol. 9, no 4, p. 532. [DOI:10.3390/foods9040532].

DUBÉ, È., D. HAMEL, L. ROCHETTE, M. DIONNE, M. TESSIER, et C. PLANTE (2020). *COVID-19 : pandémie et insécurité alimentaire*, Institut national de santé publique du Québec [PDF]. 6 p.

FAO, FIDA, UNICEF, PAM, et OMS (2020). *Résumé de l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 : transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*, Rome, FAO. [DOI:10.4060/ca9699fr]. 44 p.

FCM [FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS] (2010). *Sondage sur les systèmes alimentaires durables*, Fonds municipal vert.

FREEDMAN, Darcy, Christine BLAKE, et Angela LIESE (2013). « Developing a Multicomponent Model of Nutritious Food Access and Related Implications for Community and Policy Practice », *Journal of Community Practice*, vol. 21, n° 4, p. 379-409. [DOI:10.1080/10705422.2013.842197]. 23 p.

[GIEC] GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (2014). *Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability – Working Group II Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge et New York, Cambridge University Press. 1132 p.

GLANZ, K., J. F. SALLIS, B. E. SAELENS, et L. D. FRANK (2005). « Healthy Nutrition Environments : Concepts and Measures ». *American Journal of Health Promotion*, vol. 19, n° 5, p. 330-333.

LANDERT, Jan, Christian SCHADER, Heidrun MOSCHITZ, et Matthias STOLZE (2017). « A Holistic Sustainability Assessment Method for Urban Food System Governance », *Sustainability*, vol. 9, n° 4, p. 490. [DOI:10.3390/su9040490]. 21 p.

MERCILLE, Geneviève (2013). *Environnement alimentaire local et son association avec les habitudes alimentaires de personnes âgées*, thèse de doctorat présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales à l'Université de Montréal, École de santé publique, Faculté de médecine. 284 p.

MORAGUES-FAUX, Ana, et Alizée MARCEAU (2019). « Measuring Progress in Sustainable Food Cities : An Indicators Toolbox for Action », *Sustainability*, vol. 11, n° 45. [DOI:10.3390/su11010045]. 17 p.

NATIONS UNIES (2019). *Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. Repéré à [https://www.ohchr.org/fr/issues/food/pages/foodindex.aspx] (consulté le 30 mars 2021).

PENCHANSKY, Roy, et William THOMAS (1981). « The Concept of Access : Definition and Relationship to Consumer Satisfaction », *Med Care*, vol. 19, n° 2, p. 127-140. [DOI: 10.1097/00005650-198102000-00001. PMID: 7206846].

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. INSPQ [PDF]. 61 p.

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2019). *Localisation des déserts alimentaires 2018*, document cartographique, INSPQ. [https://inspq.maps.arcgis.com/apps/Style/index.html?appid=3d433a6c978d4b90b3c2be0994c74c84].



QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2021). *Liens entre l'environnement alimentaire communautaire et l'alimentation : synthèse des connaissances*. INSPQ [PDF]. 79 p.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DESSERVICES SOCIAUX] (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Publication 08-208-01. ISBN 978-2-550-53828-8 [PDF]. 39 p.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé* [PDF]. 112 p.

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2017). *L'environnement alimentaire*. [En ligne]. (consulté le 10 août 2021)

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2017). *Les 5 dimensions de la saine alimentation*. [<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/promotion-de-la-sante/vision-de-la-saine-alimentation/les-5-dimensions-de-la-saine-alimentation/>] (consulté le 30 mars 2021).

QUÉBEC EN FORME (2015). *Guide de réflexion : ensemble vers une saine alimentation pour tous*, Québec en Forme. 14 p.

RECHERCHE PARTICIPATIVE POUR COMPRENDRE LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE QUÉBEC [REPSAQ] (2021). *Vers une alimentation territorialisée et durable : une recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec*. [<https://www.systemealimentairequebec.info/>] (consulté le 30 mars 2021).

SAURMAN, Emily (2016). « Improving Access : Modifying Penchansky and Thomas's Theory of Access », *Journal of Health Services Research & Policy*, vol. 21, n° 1, p. 36-39. [DOI:10.1177/1355819615600001].

VERVILLE-LÉGARÉ, Marjolaine, Alessandra GALLANI, Éliane BRISEBOIS, René AUDET, Sylvain LEFÈVRE, Katia SCHERER et Geneviève MERCILLE (2019). *Sommaire de la première phase de l'étude « Bien manger dans mon quartier »*. Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, no 7.

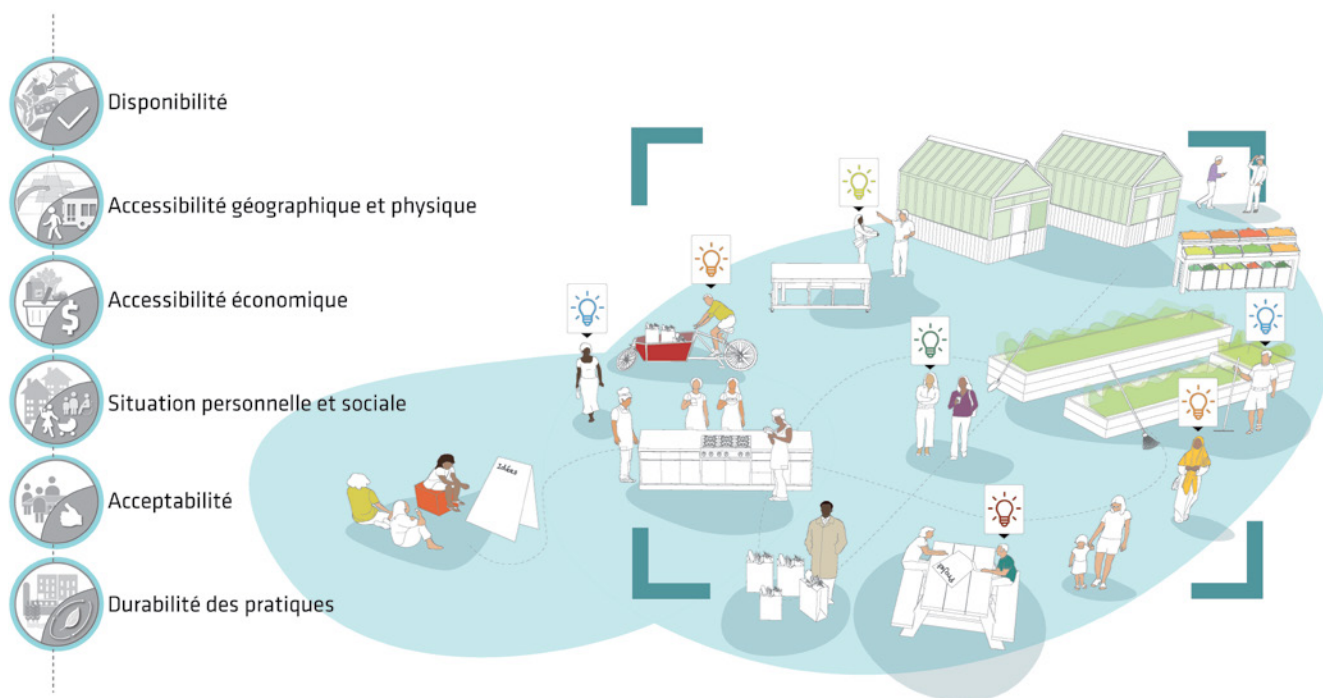
VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. (Collection *Outiller le Québec*; 6) 142 p.

VIVRE EN VILLE (s. d.). *Droit à l'alimentation – Collectivités viables*. Repéré à [<http://collectivitesviables.org/articles/droit-a-l-alimentation.aspx>].

VIVRE EN VILLE (s. d.). *Systèmes alimentaires durables – Collectivités viables*. Repéré à [<http://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>].

NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Portrait des initiatives favorables à la saine alimentation



Connaître les gens qui nous nourrissent, développer à leur égard bienveillance, affection et admiration, il n'y a pas grand-chose d'aussi puissant pour faire que nos assiettes soient riches de sens.

Julie Aubé, 2020.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE.....	52
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT.....	53
FACTEURS DE SUCCÈS.....	54
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	55
ÉTAPES DE RÉALISATION	55
ÉTAPES DE RÉALISATION	55
Délimiter l'envergure du portrait.....	55
Allouer des ressources humaines au suivi et à l'accompagnement.....	57
Élaborer le budget et le calendrier.....	57
ÉTAPES DE RÉALISATION	57
Typologie et critères de sélection des données à récolter.....	57
Récolte des données.....	58
Organisation des données récoltées.....	59
ÉTAPES DE RÉALISATION	62
Questions à explorer.....	62
Représentation des résultats.....	62
ÉTAPES DE RÉALISATION	65
Comment communiquer le portrait?.....	65
ÉTUDE DE CAS : LE PORTRAIT BAS-LAURENTIEN DES INITIATIVES FAVORISANT LA SAINTE ALIMENTATION POUR TOUS.....	66
STRUCTURE DE LA DÉMARCHE.....	66
FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI.....	66
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	67
MÉTHODES ET OUTILS.....	69
DÉFIS RENCONTRÉS.....	73
APPRENTISSAGES RÉALISÉS.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	74

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Répertoire des initiatives favorables à la saine alimentation incluant plusieurs informations d'intérêt (organisation responsable, localisation, coordonnées, etc.).

Quand



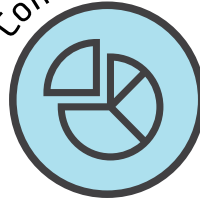
- Peut être réalisé comme amorce aux réflexions : c'est une bonne entrée en matière.
- Mise à jour régulière à prévoir.

Pourquoi



- Pour avoir une idée claire de *qui* fait *quoi* et *où* sur le territoire.
- Pour mobiliser les parties prenantes.
- Pour faire rayonner les initiatives.
- Pour créer un répertoire et cerner des dimensions moins développées.

Comment

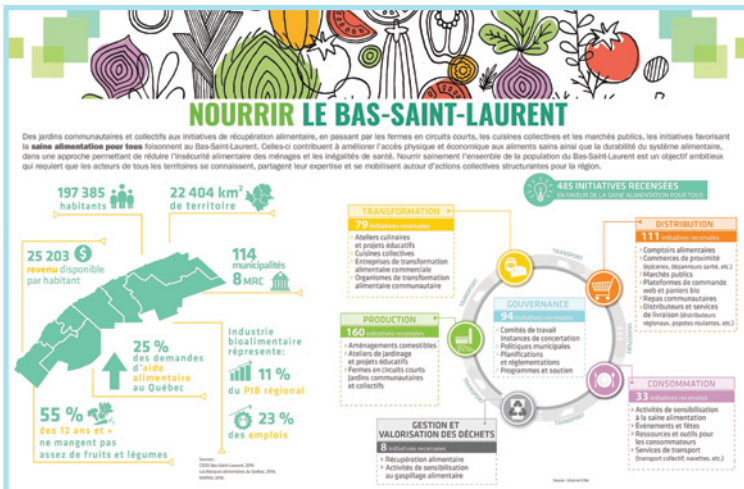


- Recherches documentaires.
- Bases de données.
- Entrevues.
- Géolocalisation.



UNE ÉTUDE DE CAS

Portrait bas-laurentien des initiatives favorisant la saine alimentation pour tous



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

La réalisation d'un portrait des initiatives favorables à la saine alimentation (conventionnelles comme parallèles) permet de recenser les actions en cours sur un territoire en matière d'accès physique et économique à une saine alimentation et à l'eau. Le portrait permet de recenser les initiatives dont l'action a une influence sur les enjeux repérés par les milieux. Il amène ainsi un éclairage nouveau en documentant, par exemple, les projets qui soutiennent la production alimentaire en milieu urbain, la distribution dans les communautés rurales éloignées, les services d'aide alimentaire, la mise en marché de proximité, etc. Il importe d'entrée de jeu d'avoir une bonne idée des enjeux qui touchent le territoire visé et de se doter de critères clairs concernant les initiatives qui seront documentées.

Ce portrait peut être utile, par exemple, pour connaître la nature des initiatives présentes à l'intérieur d'une aire géographique donnée, leur répartition territoriale ou encore

les principaux secteurs d'activité dont sont issus les porteurs de projet et leurs partenaires. Le portrait représente en outre une photo des activités, des acteurs et des infrastructures alimentaires sur un territoire. Il est un outil précieux pour documenter l'état de situation et mieux comprendre les forces, les défis et les enjeux en matière d'interventions et de stratégies pour améliorer l'accès à une saine alimentation. À ce titre, il constitue un très bon point de départ dans une démarche de portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation dans un territoire. Qui plus est, ce portrait peut permettre de bonifier ou de mettre à jour les données existantes, par exemple pour tenir compte des ouvertures ou fermetures de commerces dans la foulée de l'éclosion de la pandémie de COVID-19.

AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT

AVANTAGES



- Se réalise avec des outils relativement simples.
- Fournit une information rapidement transférable et utilisable par les acteurs du milieu.
- Encourage le développement du réseau des parties prenantes.
- Facilite la mobilisation des acteurs de terrain.

DÉFIS



- Peut devenir un travail colossal s'il n'est pas bien délimité.
- Nécessite une mise à jour régulière des informations.
- Ne témoigne pas nécessairement de la dynamique entre les acteurs.



FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Portrait des initiatives
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Se doter de critères clairs pour le choix des initiatives et des acteurs.■ S'appuyer sur des partenaires locaux et sur leur connaissance du territoire pour la collecte de données et la validation du portrait.■ Communiquer les résultats à l'aide de supports visuels (photos, etc.) pour montrer les humains et le territoire derrière les initiatives.

ÉTAPES DE RÉALISATION

Comme détaillé dans le module principal, quatre grandes étapes sont nécessaires pour réaliser un portrait-diagnostic des initiatives favorables à la saine alimentation : 1) planifier ; 2) observer ; 3) analyser ; 4) communiquer et mobiliser. Chacune d'elles propose un ensemble de considérations qui implique des choix sur l'ampleur de la démarche. Elles sont présentées ci-dessous.

ÉTAPE 1. PLANIFIER

Avant de se lancer dans la réalisation d'un portrait des initiatives favorables à la saine alimentation dans un milieu, il est indispensable de prendre en considération certains aspects d'ordre technique et logistique, tels que les ressources à mobiliser, les responsables de la démarche, ou encore l'angle choisi.

DÉLIMITER L'ENVERGURE DU PORTRAIT

Le choix des éléments à inclure dans le portrait est très important. Ceux-ci doivent être bien circonscrits, puisqu'ils serviront d'assises pour la réalisation de l'analyse ou du diagnostic par la suite, relativement aux préoccupations. Les éléments et les thèmes qui seront abordés dépendront en partie des besoins d'informations et de connaissances nécessaires dans le milieu afin de passer à l'action efficacement et de répondre aux enjeux considérés comme prioritaires.

Une étape essentielle pour un portrait des initiatives favorables à une saine alimentation est de déterminer les types d'initiatives que l'on souhaite documenter, en fonction des stratégies (ou pistes de solution) envisagées pour améliorer l'accès à une saine alimentation. Pour certains milieux, ce seront des initiatives inspirées d'un cadre de référence en sécurité alimentaire ou des dimensions de l'accès à une saine alimentation, alors que pour d'autres ce seront des initiatives de production en milieu urbain, de mise en marché de proximité ou encore de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une méthode hybride, c'est-à-dire regroupant différentes approches, peut être appropriée.

Souvent, on s'intéresse aussi à l'ensemble des stratégies possibles qui participent à développer des communautés nourricières, et donc à un ensemble d'initiatives très variées. Les stratégies peuvent alors être synthétisées sous la forme des « ingrédients » mentionnés dans la publication *Villes nourricières* (Vivre en Ville, 2014) :

- un territoire productif ;
- des entreprises prospères et responsables ;
- un accès amélioré à une saine alimentation ;
- une demande de proximité accrue ;
- un cycle de vie optimisé ;
- une gouvernance inclusive.

L'ampleur du portrait des initiatives dépendra de la diversité des enjeux repérée par la communauté. Lorsqu'ils sont bien définis, il devient plus facile de comprendre l'étendue du travail à réaliser. Le portrait est un outil fort puissant de planification lorsqu'il sert à améliorer la connaissance des initiatives qui desservent le territoire dans un objectif précis. Rien n'empêche toutefois de considérer plusieurs enjeux à la fois, tant et aussi longtemps qu'ils sont bien définis. Selon les contraintes du projet (disponibilité de l'information, budget, échéancier, etc.), cette approche permettra de focaliser l'attention sur les problèmes relevés tout en maintenant la mobilisation des participants jusqu'à l'obtention des résultats, et même au-delà.

Deux conseils :

- **Soyez réalistes.** Il est possible qu'il ne soit pas envisageable de réaliser un portrait exhaustif des initiatives et des acteurs du territoire en une seule fois ; on peut le compléter en continu.
- Comme pour toute démarche de portrait, **n'oubliez pas de rassembler l'information existante.** C'est d'autant plus important lorsque les acteurs du territoire sont sollicités, afin de cibler leur contribution là où c'est le plus utile.



Un ensemble de critères peut être défini pour délimiter la collecte des données selon les enjeux fixés, pour inclure des initiatives ou des acteurs, ou en exclure. En voici quelques exemples :

Critères d'inclusion

- Échelle d'action : locale (à l'échelle du territoire) ou régionale (l'échelle d'une MRC ou d'une région).
- Participation à une des six dimensions de l'accès à une saine alimentation.
- Respect des principes du développement durable.
- Caractère régional ou saveur locale.
- Indication par l'une ou l'autre des sources d'information identifiées et partagées par les partenaires.

Critères d'exclusion

- Lieux de vente d'aliments spécifiques non reconnus « santé » : confiserie, bar laitier, chocolaterie, brûlerie, etc.
- Lieux d'approvisionnement offrant une moindre participation à un accès à une saine alimentation : chaînes de restauration rapide, dépanneurs non reconnus comme offrant des produits santé, station-service avec comptoir, pharmacies offrant des produits alimentaires, tabagies, etc.
- Type d'infrastructure, par exemple les institutions (hôpital, CPE, école, etc.).
- Manque de lien avec la population locale, par exemple les productions, transformations, distributions dont les produits sont voués à l'exportation.
- Date de création de l'initiative trop ancienne.

Mais attention, exclure certains lieux pourrait limiter l'analyse de l'accès à la saine alimentation. Par exemple, exclure certains lieux non reconnus « santé » pourrait empêcher de relever des données sur l'influence de l'environnement alimentaire, ou bien la présence de marais alimentaires. En outre, certains lieux d'approvisionnement qui offrent, au moment de l'analyse, un moindre accès à une saine alimentation pourraient, par la suite, évoluer en intégrant des initiatives intéressantes. Lorsque possible, il est judicieux d'intégrer ces données en amont afin d'en connaître l'évolution.

EXEMPLES D'INDICATEURS QUE CE PORTRAIT AIDE À ÉVALUER

- Nombre d'initiatives existantes sur le territoire selon les composantes du système alimentaire.
- Localisation des lieux d'approvisionnement alimentaire.

ALLOUER DES RESSOURCES HUMAINES AU SUIVI ET À L'ACCOMPAGNEMENT

- **Un comité de suivi** est chargé de coordonner la démarche, de déterminer les critères d'inclusion des initiatives, d'identifier les partenaires susceptibles de contribuer à la démarche, de valider les données et de diffuser le portrait. Ce comité peut éventuellement être responsable de l'évaluation des retombées de la démarche, de la mise à jour des données et de la mise en œuvre de stratégies d'intervention découlant du portrait.
- **Un comité consultatif élargi** appuie le comité de suivi (au besoin), rassemblant par exemple des chercheurs universitaires, des élus municipaux, des citoyens, etc.
- Une personne, un groupe de personnes ou une organisation se consacre à la réalisation du portrait, par exemple **un chargé de projet**, des étudiants dans le cadre de travaux pratiques ou d'un stage, une organisation externe ayant une expertise dans le domaine ou un groupe de bénévoles pour la cueillette des données sur le terrain.

ÉLABORER LE BUDGET ET LE CALENDRIER

- Pour un portrait-diagnostic des initiatives en saine alimentation, il faut compter entre 10 000 \$ à une échelle locale et seulement pour le portrait des initiatives, ou si des données sont déjà disponibles et des partenaires mobilisés; et 40 000 \$ à une échelle régionale où il existe encore peu de données (sans compter la participation en nature des partenaires).
- La réalisation complète du portrait, de sa planification à la communication des résultats peut prendre de six à douze mois. Le portrait peut être réalisé en différentes phases afin de ne pas surcharger les partenaires. Le temps investi à bien structurer le projet au départ permettra de grandes économies à la fin.
- Les financements disponibles pour la réalisation de plans de développement de communautés nourricières (PDCN) ou autres du même genre incluent généralement des fonds pour l'étape de réalisation d'un portrait des initiatives. Toutefois, en l'absence d'un financement spécifique, les partenaires peuvent mettre en commun certaines ressources humaines et financières pour réaliser cette étape préalable à l'élaboration d'un plan d'action.

ÉTAPE 2. OBSERVER

La démarche consiste d'abord à comprendre les types de données à recueillir et à mettre en place des critères de sélection adéquats, selon les enjeux mis en avant. Ensuite, il s'agit de faire le point sur les différentes façons de recueillir les données, les sources d'information possibles et les outils de collecte qui existent. Enfin, l'organisation des données doit être pensée en amont.

TYPOLOGIE ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES DONNÉES À RÉCOLTER

Les initiatives peuvent être très diversifiées, car elles remplissent un ensemble hétéroclite de fonctions dans le système alimentaire. Les données récoltées doivent permettre de renseigner sur les enjeux repérés. Dans une recherche des initiatives qui soutiennent la sécurité alimentaire d'un territoire, il importera de collecter des données sur les types d'initiatives qui remplissent cette fonction, mais aussi sur celles qui les soutiennent ou qui pourraient les soutenir.

- Données agglomérées dans la littérature grise : nombre d'initiatives, nombres de fermes ou de jardins communautaires, nombre de cuisines collectives ou d'entreprises de transformation alimentaire, nombre de marchés publics, nombre d'acteurs, superficie des jardins ou des aménagements comestibles, revenus des entreprises, nombre d'employés ou de bénévoles, volume d'aliments produits, etc.
- Données descriptives des initiatives : nom et description, champ d'activité, mission et objectifs, secteur d'activité, statut d'enregistrement, porteurs de projet, publics cibles, partenaires, collaborateurs, etc.
- Données cartographiques des initiatives : adresse et localisation, territoire desservi, etc.

RÉCOLTE DES DONNÉES

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour rassembler les informations sur les initiatives. En utilisant des méthodes variées pour recenser les initiatives du territoire, les chances d'obtenir le plus complet portrait possible augmentent. Il peut être plus facile de commencer par faire un tour d'horizon des données disponibles en ligne (sur Internet). Cette première étape permettra de déceler des zones géographiques ou des secteurs d'activité pour lesquels l'information est moins accessible, et où il sera donc pertinent d'aller collecter des données terrain, en faisant appel aux connaissances du comité de travail.

Collecte de données en ligne

Commencez par consulter la documentation existante : les portraits déjà réalisés, les études universitaires, les analyses gouvernementales, les plans d'action et plans stratégiques des organisations, les plans d'agriculture urbaine, les plans de développement de la zone agricole, les politiques alimentaires et les documents de planification. Par la suite, il est possible de sonder les porteurs de projet avec un questionnaire en ligne.

Collecte de données participative

Un territoire pourrait décider de créer un répertoire sur un nuage informatique (OneDrive, Google Drive, etc.) pour offrir la possibilité à plusieurs personnes d'entrer des informations sur les initiatives. Par exemple, la Concertation sur les saines habitudes de vie en Outaouais a utilisé son projet pour mobiliser différents acteurs de la région. En utilisant un formulaire Google ayant un hyperlien vers le répertoire, plusieurs personnes ont eu la possibilité d'inscrire des informations sur des initiatives qu'elles connaissaient personnellement. Il s'agit d'une excellente façon d'atteindre un groupe d'initiatives qui feront boule de neige. De la même façon, un lien vers un court questionnaire peut être transmis aux porteurs de projet pour leur demander de remplir les informations sur les façons dont leur initiative contribue à l'accès durable à la saine alimentation. Ce premier contact peut ensuite être poursuivi de vive voix pour documenter les enjeux qu'ils rencontrent et renforcer la mobilisation.

Collecte de données sur le terrain

Lorsque l'on désire avoir une meilleure connaissance terrain des initiatives d'un milieu, il peut être souhaitable d'utiliser les services d'un chargé de projet ou d'une firme qui connaît bien le territoire couvert par le portrait des initiatives.

Les types de collectes peuvent être :

- des visites des initiatives sur le terrain ;
- des entrevues individuelles avec les porteurs d'initiative ;
- des questionnaires distribués auprès des acteurs du système alimentaire ;

- des questionnaires distribués auprès des acteurs du système alimentaire ; des ateliers participatifs lors d'un événement à l'échelle locale ou régionale ;
- la méthode « boule de neige » : partir d'initiatives connues et suivre leurs liens avec d'autres acteurs.

Des groupes de discussion ou des ateliers peuvent être organisés avec différents types d'acteurs du système alimentaire, comme les entreprises ou les institutions, afin d'assurer la plus grande représentativité possible du portrait. Il se peut en effet que les informations concernant certaines initiatives ne soient pas accessibles en ligne.

Sources d'information pertinentes

- MAPAQ : [portraits agroalimentaires](#).
- [Cultive ta ville](#) : carte participative des initiatives en agriculture urbaine.
- CRETAU : [bottin](#) des producteurs et productrices en agriculture urbaine.
- Table québécoise sur la saine alimentation : [survol des actions](#) pour réduire le gaspillage alimentaire.
- Québec international : [répertoire](#) d'experts en innovation alimentaire.
- 100 degrés : liste des projets financés pour des aménagements extérieurs, jardins et activités pédagogiques, disponible sur demande.
- Aliments du Québec : [répertoire](#) des entreprises adhérentes.
- Le QuébecBio : [inventaire](#) des distributeurs d'aliments biologiques.
- [Portail Bio Québec](#) : données sur le secteur biologique québécois, incluant les entreprises productrices et distributrices.
- [ICRIQ](#) : moteur de recherche pour des entreprises manufacturières, grossistes, distributeurs et services aux entreprises.
- [Réseau des fermiers de famille](#).
- [Données ouvertes Québec](#).
- [Inventaire des terres du Canada](#).
- Liste de permis d'affaire de la MRC : industrie d'aliments et de boissons, centre commercial et immeuble commercial, agriculture et exploitation non commerciale de la forêt, etc.

Auprès des partenaires, il existe certainement des sources d'information régionales moins officielles, mais contenant un lot d'informations pertinentes (bottins des initiatives en sécurité alimentaire, rapports annuels des différents Moisson pour connaître les organismes accrédités, portraits réalisés par les organismes régionaux, etc.).

Outils de collecte

Pour créer un répertoire :

- Microsoft Excel ou Access
- Google Forms
- Apple Numbers
- Tableur Calc

Pour créer un formulaire :

- [SurveyMonkey](#)
- [LimeSurvey](#)
- [Framaforms](#) (données ouvertes)
- [Google Forms](#)

Pour des activités participatives :

- Grilles d'entretien (voir cet [exemple](#) tiré du projet REPSAQ)
- Exercice collectif de [carte sociale](#)
- Activités proposées par [Communagir](#)

ORGANISATION DES DONNÉES RÉCOLTÉES

Différentes catégories peuvent être choisies pour organiser les données récoltées. Voici quelques exemples :

- Composantes du système alimentaire : production (domestique ou commerciale), transformation, distribution, consommation, gestion des matières résiduelles, gouvernance et éducation.
- Type d'initiative : banque alimentaire, cuisine collective, jardin communautaire, marché de quartier, programme de sensibilisation, programme de financement, réglementation, etc.
- Type d'acteur : municipalité, gros producteur, coopérative, organisme communautaire, table de concertation, groupe de citoyens, etc.
- Type d'équipement : serre, cuisine, camion, etc.
- Six dimensions de l'accès à la saine alimentation (cf. [Module principal](#)) : la disponibilité, l'accessibilité géographique et physique, l'accessibilité économique, la situation personnelle et sociale, l'acceptabilité, et la durabilité des pratiques.

Tableau 1.1 EXEMPLES D'INITIATIVES, D'INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS, ET D'ACTEURS

Composantes du système alimentaire	Production	Transformation	Distribution	Consommation	Gestion des matières résiduelles	Gouvernance
Initiatives	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jardins communautaires et collectifs ■ Fermes maraîchères ■ Projets d'aquaponie ou d'apiculture ■ Élevage d'animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cuisines collectives ■ Ateliers éducatifs ■ Transformation à la ferme ■ Pôles de transformation alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services de dépannage alimentaire ■ Popotes roulantes ■ Épiceries communautaires ■ Marchés publics ■ Marchés mobiles ■ Kiosques à la ferme ■ Dépanneurs santé ■ Supermarchés ■ Organisations en logistique de transport et d'entreposage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fêtes de quartier ■ Ressources et outils pour les mangeurs ■ Campagnes de sensibilisation à une saine alimentation ■ Services de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services de compostage ■ Récupération alimentaire dans les supermarchés ■ Activités de glanage dans les champs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tables de concertation agroalimentaire ■ Comités de travail sur la saine alimentation pour tous ■ Politiques alimentaires ■ Règlements de zonage favorables à une saine alimentation ■ Plans d'action en agriculture urbaine ■ Programmes de soutien aux initiatives en saine alimentation



Composantes du système alimentaire	Production	Transformation	Distribution	Consommation	Gestion des matières résiduelles	Gouvernance
Infrastructures et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ■ Terres agricoles ■ Serres ■ Poulailers ■ Ruches ■ Systèmes d'aquaponie ■ Bâtiments agricoles et entrepôts ■ Caveaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cuisines commerciales et équipements culinaires ■ Espaces d'entreposage ■ Chambres froides ■ Congélateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Camions réfrigérés ■ Locaux pour la vente de produits ■ Fontaines d'eau ■ Infrastructures numériques (p. ex. des plateformes Web de gestion des commandes) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Espaces publics pour une fête de quartier ■ Outils graphiques pour des campagnes de sensibilisation ■ Réseaux de transport collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Camions pour transporter les denrées ■ Usines de traitement des déchets ■ Composteurs ■ Outils agricoles pour le glanage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Locaux pour des rencontres physiques ■ Infrastructures de communication (p. ex. des plateformes Web)
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Secteur agroalimentaire : entreprises agricoles, transformateurs, distributeurs, grossistes, transporteurs, détaillants, restaurateurs, etc. ■ Secteur communautaire : organismes à but non lucratif, regroupements d'organismes, etc. ■ Société civile : regroupements de citoyens, conseils de quartier, etc. ■ Secteur institutionnel : centres de recherche, universités, cégeps, organisations en santé publique, institutions gouvernementales, ministères, professionnels en alimentation, etc. ■ Secteur municipal : municipalités, villes, agglomérations, MRC, conseils des préfets et des élus, etc. 					

EXEMPLES DE CATÉGORIES D'INFORMATIONS POUR UN RÉPERTOIRE DES INITIATIVES

- Nom de l'acteur.
- Type d'acteur.
- Clientèle cible.
- Domaine d'activité (par exemple la composante du système alimentaire).
- Précisions sur le domaine d'activité (par exemple le type de production).
- Description de l'initiative s'inscrivant dans l'accès à une saine alimentation.
- Principal ingrédient dans lequel s'inscrit l'initiative, ou autre catégorie choisie.
- Autres informations utiles telles que l'année de l'initiative ou encore les partenariats déjà en place.
- Coordonnées et contacts.
- Adresse.
- Etc.

CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ DANS LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le 30 novembre 2017, plus d'une trentaine d'acteurs de l'alimentation se sont rassemblés à Rivière-du-Loup pour réfléchir aux enjeux entourant la logistique en matière de transformation, de conservation et de distribution alimentaire. Issue d'une démarche collective de développement territorial, cette journée a permis aux acteurs du milieu de recenser les infrastructures alimentaires de proximité qui sont présentes sur leur territoire et d'évaluer les besoins en matière de logistique. Une carte des infrastructures alimentaires dans la MRC de Rivière-du-Loup a par la suite été réalisée sur la base des informations obtenues.



Source : Vivre en Ville.



ÉTAPE 3. ANALYSER

À cette étape, le portrait des initiatives permet de réaliser différents croisements des données pour accompagner la réflexion des participants. Les résultats amènent à des discussions sur la présence ou l'absence d'initiatives liées à un enjeu. En recherchant la fréquence des initiatives selon les différentes catégories d'activité répertoriées, les résultats rendent possible de répondre à un certain ensemble de questions.

QUESTIONS À EXPLORER

Voici des exemples de questions qui permettront d'amorcer les analyses et les croisements.

Les questions peuvent se concentrer :

■ sur un enjeu en particulier :

- Quelles sont les initiatives qui amènent des pistes de solution pour travailler cet enjeu ?
- Qui sont les partenaires de ces initiatives ? Sont-ils en nombre suffisant ? Si non, qui sont les partenaires potentiels pouvant être contactés ?
- Quels sont les types d'initiatives manquants pour améliorer la situation liée à cet enjeu ?
- Existe-t-il des partenaires qui pourraient augmenter leur apport ?

■ sur les composantes du système alimentaire :

- Quelle est la composante la plus représentée dans le portrait ? Quelle est la moins représentée ?
- Sur le territoire, semble-t-il manquer des types d'initiatives sur certaines composantes ? Si oui, lesquels ?
- Est-ce qu'on observe des chaînes de valeurs, des liens entre des composantes ?

■ sur les types d'initiatives :

- Y a-t-il des quartiers défavorisés où les types d'initiatives répertoriés ne répondent pas suffisamment au besoin d'accès durable à la saine alimentation ?

■ sur les secteurs d'activité :

- Quels sont les secteurs d'activité les plus représentés dans l'accès durable à la saine alimentation ?
- Quels sont les secteurs manquants ?

■ sur la localisation géographique :

- Quelle est la répartition géographique des initiatives repérées sur le territoire ? Amène-t-elle des difficultés d'accès ?

■ sur les coups de cœur :

- Quelles initiatives présentent un caractère particulièrement intéressant ou porteur pour le territoire ?
- Y a-t-il des porteurs de projet dont on souhaite souligner la contribution et l'engagement envers certaines initiatives ?

■ sur les « ingrédients » qui contribuent à l'accès à une saine alimentation :

- À quels ingrédients les initiatives participent-elles le plus ?
- Y a-t-il certains ingrédients moins représentés dans les initiatives ?

Ainsi, le portrait devrait être envisagé dans une perspective de développement continu des capacités de la communauté à s'informer sur les initiatives qui contribuent à favoriser l'accès durable à la saine alimentation pour tous. La démarche dans son ensemble peut servir aux partenaires.

REPRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Il existe différentes manières de représenter les résultats du portrait des initiatives. Chacune mène à un type d'analyse différent.

■ **Carte géographique** : réaliser une carte de la localisation des acteurs, des initiatives ou des infrastructures (par exemple sur OpenStreetMap) met en lumière les zones géographiques du territoire les mieux et les moins bien desservies. L'exercice peut être combiné avec le [Module 3](#) (accessibilité physique et géographique) afin de déceler des déserts alimentaires par exemple. En effet, il peut être intéressant de combiner plusieurs informations cartographiées pour faire ressortir des enjeux plus transversaux. La carte est un outil adapté pour croiser des données géolocalisées et faire émerger une lecture « alimentaire » du territoire.

EXEMPLES DE CARTOGRAPHIES ET DE RÉPERTOIRES D'INITIATIVES ALIMENTAIRES À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

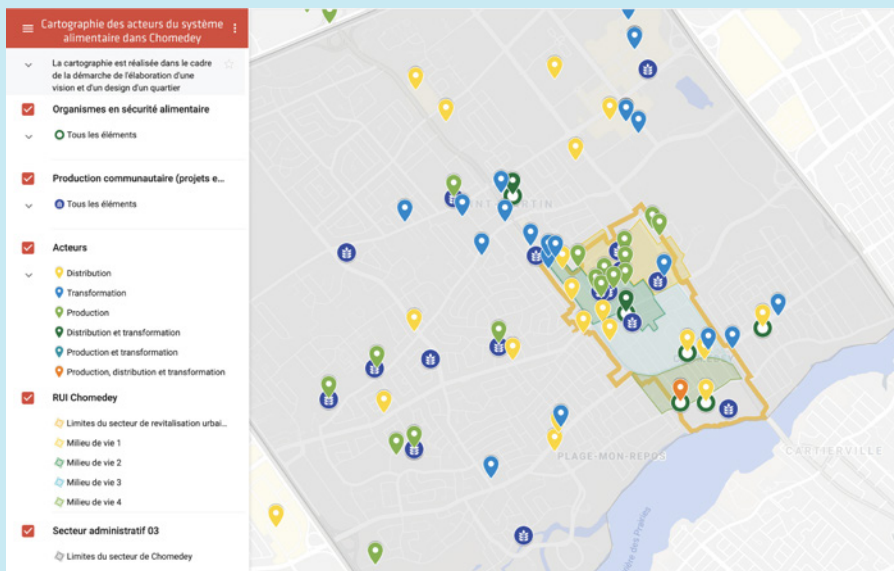
■ **Cartographie des initiatives qui contribuent au système alimentaire durable de l'Outaouais**

La carte propose une entrée par composante du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, gestion des matières résiduelles, gouvernance). Pour chacune des catégories, les types d'activités sont détaillés.

■ **Cartographie des acteurs du système alimentaire dans Chomedey**

Le comité Sécurité alimentaire du Comité de développement local Chomedey (CDLC) désire amorcer la mise en place des conditions favorables au développement d'un quartier nourricier à Chomedey, plus précisément dans la zone de revitalisation urbaine intégrée. Afin de mener une réflexion collective à l'échelle du quartier, tout en agissant sur la mobilisation et l'arrimage entre les acteurs, il a été convenu de bâtir une cartographie des parties prenantes. Les objectifs poursuivis par la cartographie étaient de repérer et de catégoriser les acteurs actifs dans le système alimentaire de Chomedey et d'outiller les porteurs du projet Quartier nourricier Chomedey dans la mise en place de partenariats.

Figure 1.1 EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DANS CHOMEDEY



Source : Vivre en Ville, 2021.

■ **Répertoire de Borée, Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Borée est un collectif de partenaires qui vise à améliorer le système alimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un répertoire des acteurs et des initiatives a été développé : cet outil permet de consulter 346 acteurs et 916 initiatives. Le moteur de recherche dispose de différents filtres : par territoires et par types. Chaque fiche permet ensuite de connaître chaque projet, le porteur de l'initiative, la personne contact et des liens utiles.

■ **Carte interactive des services en sécurité alimentaire des Laurentides**

Cette carte interactive propose quatre catégories à sélectionner (territoire, activités, clientèle, âges). La cartographie permet de croiser les données des déserts alimentaires avec celles des facteurs de défavorisation.

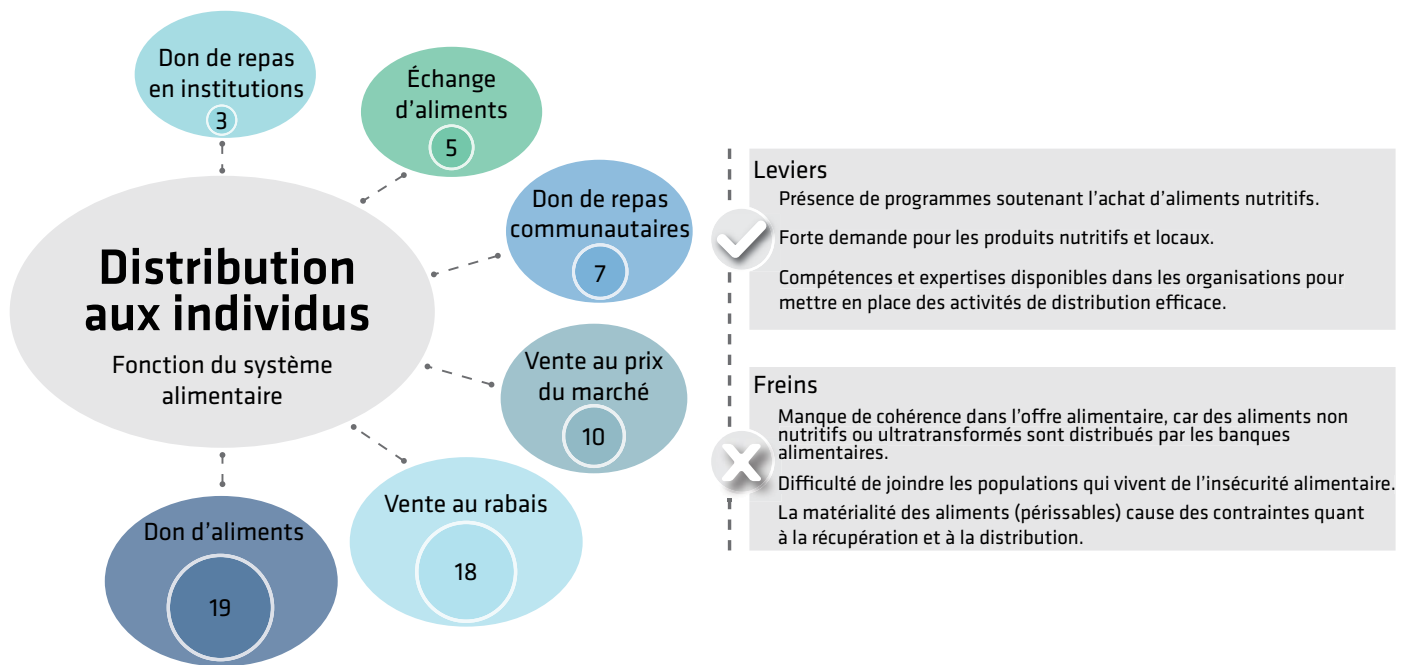
■ **Carte interactive des projets d'agriculture urbaine, Victoriaville**

Cette carte permet de répertorier, promouvoir et faciliter les projets d'agriculture urbaine. Diverses couches d'informations peuvent être sélectionnées, telles que les sites potentiels, les terrains vacants, certains édifices et équipements, les pistes cyclables ou encore des données sur l'accessibilité des commerces en alimentation, la défavorisation matérielle ou la température de surface. En sélectionnant les couches souhaitées, on peut cibler ce qu'on recherche.

■ Carte conceptuelle

Ce type de carte est plus facile à réaliser si les données sont déjà organisées par thématiques (composantes du système alimentaire ou dimensions de l'accès à une saine alimentation par exemple). Elle permet d'illustrer les composantes du système ou les dimensions de l'accès où se concentre la majorité des forces du territoire, ainsi que les lacunes ou les aspects à développer. Par exemple, une forte concentration de supermarchés pourrait être obtenue, mais une quasi-absence de banques alimentaires ou de cuisines collectives dans un secteur où il est connu que les habitants ont peu de ressources financières ou peu de connaissances des produits locaux. Ce mode de représentation peut également servir à illustrer des liens et des flux entre les initiatives, et donc constituer une première étape pour le [Module 2](#) (transport et entreposage).

Figure 1.2 EXEMPLE DE CARTE CONCEPTUELLE



Sources : Vivre en Ville, d'après la Fondation du Grand Montréal et Récolte, 2020.

■ Pour traiter des données plus quantitatives et statistiques (nombre d'initiatives, répartition par composante, typologie des acteurs, etc.), les **outils de représentation classiques** sont précieux : diagrammes à bandes, courbes, diagrammes circulaires, etc. En effet, la somme et la diversité des données peuvent être telles que leur représentation synthétique et graphique est nécessaire. Ces représentations serviront à visualiser plus facilement des répartitions, des comparaisons, des prévalences, etc. Le choix de données d'entrée claires et précises et de couleurs spécifiques peut faciliter grandement la lecture.

■ Enfin, les **tableaux** demeurent un outil clé dans la représentation des données, au-delà de leur rôle premier de compilation. Dans ce cas, on peut y cibler des thèmes en particulier, et un travail de synthèse doit permettre de proposer des tableaux intelligibles qui jouent leur rôle de vulgarisation des données.

Quelles que soient les méthodes d'analyse et de représentation retenues, les résultats devraient être validés et bonifiés collectivement. L'exercice de validation est également une occasion d'élaborer des recommandations visant à consolider les acquis et à travailler sur les défis du territoire en matière d'accès à une saine alimentation.

ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

COMMENT COMMUNIQUER LE PORTRAIT ?

Le portrait des initiatives a entre autres comme objectif de faciliter la mobilisation des acteurs alimentaires d'un territoire, mais aussi de faire rayonner les initiatives locales. Il est donc très important d'en communiquer les résultats en utilisant des canaux qui rejoindront un maximum d'acteurs alimentaires.

Exemples de canaux de communication :

- site Web ;
- infolettre et médias sociaux ;
- infolettres et médias sociaux des partenaires du portrait (par exemple les membres du comité de travail) ;
- infolettres et médias sociaux des initiatives les plus actives ;
- activités de diffusion locales et régionales (conférence, consultation, etc.) ;
- un événement rassembleur organisé à l'occasion de la publication du portrait ;
- la presse spécialisée et la presse régionale.

Le portrait des acteurs et des initiatives est le portrait idéal pour appuyer la mobilisation des acteurs de terrain, car il repose sur ces forces vives et les met en avant. La démarche en elle-même s'appuie sur la connaissance fine de ce qui se fait déjà sur le territoire, et appuie donc la mobilisation déjà présente tout en la documentant. Il est important de mettre en valeur les données recueillies au moyen de ce portrait. En effet, elles vont pouvoir également s'intégrer dans des démarches de communications futures visant, par exemple, à sensibiliser la population générale, à mobiliser de nouveaux partenaires et à les amener à soutenir les initiatives et générer de nouvelles idées et perspectives de développement pour le territoire.



LE PORTRAIT BAS-LAURENTIEN DES INITIATIVES FAVORISANT LA SAINE ALIMENTATION POUR TOUS

Dans le cadre de son plan d'action 2017-2019, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) du Bas-Saint-Laurent avait identifié l'accès à une saine alimentation pour tous (SAPT) comme étant un chantier prioritaire sur lequel travailler. Dans l'optique de rassembler les acteurs concernés autour d'une vision commune et d'accompagner adéquatement les communautés dans l'adoption de pratiques novatrices, la TIR-SHV du Bas-Saint-Laurent a souhaité élaborer un portrait des initiatives alimentaires locales et régionales favorisant la SAPT dans la région. Ce portrait avait pour objectif de déterminer les actions en matière d'accès physique et économique à une SAPT (nature des actions, champs d'activité, identification des porteurs de projet, localisation, rayonnement, etc.) et de mieux comprendre la valeur ajoutée du travail en concertation pour l'accès à une SAPT au Bas-Saint-Laurent, dans une vision de système alimentaire durable et équitable.

STRUCTURE DE LA DÉMARCHE

Comme les travaux de la priorité sur l'accès à la SAPT étaient portés par le groupe de travail sur ce thème, qui relève de la TIR-SHV, c'est ce dernier qui était responsable de la réalisation du projet. Ce groupe de travail était formé de cinq personnes issues de différentes organisations régionales représentant le secteur et ses partenaires, soit la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, les Saveurs du Bas-Saint-Laurent, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent ainsi que la Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Le groupe de travail a choisi de faire appel aux services de Vivre en Ville pour réaliser le portrait, une organisation qui accompagne depuis plusieurs années les collectivités québécoises dans l'analyse et la planification de systèmes alimentaires de proximité.

La démarche s'est inscrite dans un processus de co-construction avec les partenaires à l'échelle locale et régionale. Chacun a été mis à contribution dans l'une ou l'autre des étapes de réalisation.

FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI

- Québec en Forme par l'entente de partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : financement du plan d'action de la TIR-SHV pour 2017-2019.
- Approximativement 300 heures, incluant environ cinq rencontres de trois heures avec les partenaires.

ÉTAPES DE RÉALISATION

La démarche s'est déroulée sur une période de dix mois. Celle-ci peut se diviser en six grandes étapes.

Tableau 1.2 SYNTHÈSE DES ÉTAPES

Étapes	Tâches et activités
Évaluation des besoins et définition du mandat avec les partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ La TIR-SHV et ses partenaires évaluent les besoins et précisent la nature du mandat à réaliser.
Formation d'un groupe de travail ou liaison avec un groupe existant	<ul style="list-style-type: none"> ■ Identification des acteurs stratégiques et des partenaires susceptibles de contribuer directement à la démarche. ■ Formation d'un groupe de travail responsable de coordonner la démarche. ■ Rencontre de démarrage avec les partenaires. ■ Appropriation du mandat. ■ Répartition des rôles et des tâches.
Planification de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rencontre avec Vivre en Ville. ■ Validation des objectifs et des livrables. ■ Sélection d'une méthodologie et des outils. ■ Élaboration d'un calendrier de réalisation.
Réalisation du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collecte et compilation des données. ■ Analyse des données. ■ Rédaction d'un rapport et élaboration d'outils de vulgarisation.
Validation et bonification du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Validation des éléments du portrait auprès du comité de pilotage. ■ Validation des éléments du portrait auprès d'acteurs locaux dans chacune des MRC. ■ Mise à jour et bonification des éléments du portrait par Vivre en Ville.
Diffusion du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'un événement régional sur la SAPT (conférences, ateliers de réflexion, etc.). ■ Diffusion des faits saillants du portrait. ■ Couverture médiatique régionale. ■ Diffusion d'affiches présentant quinze initiatives inspirantes.



Figure 1.3 EXEMPLE DE FICHE



LES FRUITS PARTAGÉS

RÉCOLTER ENSEMBLE, PARTAGER... ET NE RIEN PERDRE !

ORGANISME PORTEUR
Moisson Rimouski-Neigette

PUBLIC CIBLE
Personnes ayant recours à l'aide alimentaire d'urgence

TERRITOIRE DESSERVI
Rimouski-Neigette

ANNÉE DE DÉMARRAGE
2014

OBJECTIF
Réduire l'insécurité et le gaspillage alimentaires en offrant aux personnes en difficulté des fruits et des légumes frais destinés à la perte.

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE
De la mi-juillet à la fin d'octobre, des bénévoles inscrits vont cueillir les surplus de producteurs agricoles ou de propriétaires d'arbres fruitiers, puis partagent sur place les denrées récoltées en trois parts égales : une pour les cueilleurs bénévoles, une pour le producteur ou propriétaire, et une pour Moisson Rimouski-Neigette qui la redistribue ensuite via son service de dépannage alimentaire.

Au plus fort des récoltes (août-septembre), Les Fruits Partagés organise des cuisines collectives et des ateliers culinaires axés sur la transformation et la conservation (congélation, mise en conserve, entreposage, etc.) qui limitent les pertes et permettent à Moisson Rimouski-Neigette d'étendre sur plusieurs mois la redistribution des



aliments récoltés. Ouvertes aux usagers du dépannage alimentaire, aux bénévoles des Fruits Partagés et à la population en général, ces activités apprennent aux participants à tirer le maximum des fruits et légumes reçus.

Enfin, un troisième volet du projet vise à sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire par le biais d'actions variées (tenue de kiosques, organisation d'événements, production et diffusion d'information, etc.) permettant d'atteindre différents publics.



Source : Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent, 2019.

MÉTHODES ET OUTILS

La méthode de recherche qui a été privilégiée en fonction du temps et des ressources disponibles est une collecte de données en ligne. Aucune collecte de données sur le terrain n'a donc été effectuée. Les informations ont été recensées à partir des sources de données et des critères de sélection indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1.3 SOURCES DE DONNÉES

Sources	Types de documents
100 degrés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liste des projets financés dans le cadre des appels de projets <i>S'approvisionner autrement, fruits et légumes pour tous</i> et <i>Cultiver l'avenir : des jardins pour apprendre</i>.
CISSS du Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liste des actions financées en saine alimentation dans le cadre du soutien financier de la direction de santé publique en SAPT. ■ Liste des commerces alimentaires de proximité (dépanneurs, épiceries, supermarchés, commerces spécialisés, marchés publics) et des fermes. ■ Liste des tables de concertation et comités auxquels le CISSS collabore. ■ Liste des actions locales et régionales soutenues en SAPT.
COSMOSS Bas-Saint-Laurent (TIR-SHV)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Portrait des jardins communautaires et collectifs du Bas-Saint-Laurent. ■ Sommaire du plan d'action 2017-2019 de la TIR-SHV.
COSMOSS (équipes locales)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liste des organismes et des partenaires locaux et supralocaux. ■ Portraits des besoins et des services en SAPT de chaque MRC. ■ Plans d'action stratégiques locaux et actions en SAPT pour chaque MRC.
GESTRANS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plans de transport des MRC.
Saveurs du Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> ■ Portrait de l'alimentation en milieu institutionnel (CPE, écoles, etc.). ■ Bottin des membres (entreprises agroalimentaires, fermes en circuit court, etc.).
MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Portraits agroalimentaires. ■ Données du secteur bioalimentaire.
MRC du Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> ■ Répertoire des organismes communautaires. ■ Plans de développement de la zone agricole. ■ Schémas d'aménagement et de développement.
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> ■ Liste des comités de travail. ■ Planification stratégique.

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Initiatives alimentaires locales (à l'échelle d'une municipalité), supralocales (à l'échelle d'une MRC) ou régionales (à l'échelle du Bas-Saint-Laurent).
2. Initiatives alimentaires favorisant l'accès à la saine alimentation pour tous (selon la définition qui en est donnée par Québec en Forme, voir glossaire en annexe de la trousse).
3. Initiatives en phase avec les principes de durabilité et de proximité (voir système alimentaire durable dans le glossaire en annexe de la trousse).
4. Initiatives indiquées dans l'une ou l'autre des sources d'information identifiée et validée par le groupe de travail ainsi que ses partenaires régionaux et locaux.
5. Initiatives en activité (ou en démarrage).



Selon ces critères, certaines catégories d'acteurs et d'initiatives ont été exclues du portrait. Par exemple, les producteurs ou commerces alimentaires dont les produits ont une faible valeur nutritive (restaurants-minute, dépanneurs conventionnels, chocolateries, etc.); les producteurs ou transformateurs qui ne fonctionnent pas en circuit court ou dont les produits sont voués à l'exportation (certains éleveurs de porcs ou de bovins, producteurs laitiers, etc.);

les commerces alimentaires n'offrant aucun produit régional ou ne faisant pas la promotion de l'alimentation locale (certains supermarchés conventionnels, etc.).

Les initiatives ont ensuite été classées dans un fichier Excel qui a servi de base de données à partir des catégories d'information suivantes.

Tableau 1.4 CATÉGORIES D'INFORMATIONS UTILISÉES

Informations générales	Composantes du système alimentaire	Types d'initiatives
<ul style="list-style-type: none"> ■ Nom de l'initiative. ■ Porteurs de projet. ■ Courte description. ■ MRC. ■ Municipalités. ■ Nombre d'années en vigueur. ■ Coordonnées (adresse, téléphone, courriel, site Web, personne-ressource). 	Production	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aménagement comestible. ■ Atelier de jardinage et projet éducatif. ■ Ferme et production commerciale. ■ Autres.
	Transformation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Atelier culinaire et projet éducatif. ■ Cuisine collective. ■ Transformation alimentaire commerciale. ■ Transformation alimentaire communautaire. ■ Autres.
	Distribution	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comptoir alimentaire. ■ Commerce de proximité (épiceries, dépanneurs santé, etc.). ■ Marché public. ■ Plateforme de commande Web et panier bio. ■ Repas à faible coût ou gratuit. ■ Transport et livraison. ■ Autres.
	Consommation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Événement et fête. ■ Ressource et outil. ■ Sensibilisation à la saine alimentation. ■ Service de transport (transport collectif, navettes, etc.). ■ Autres.
	Gestion et valorisation des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des déchets alimentaires (compostage municipal, etc.). ■ Récupération alimentaire. ■ Sensibilisation au gaspillage alimentaire. ■ Autres.
	Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comité de travail. ■ Instance de concertation. ■ Politique. ■ Planification et réglementation. ■ Programme et soutien. ■ Autres.

Figure 1.4 BASE DE DONNÉES

Initiative	Porteur de projet	Description	MRC et municipalité	Composante du système alimentaire	Catégorie	N ^{bre} d'années en vigueur
Jardin pédagogique de l'école des Alizés	École des Alizés	Jardin pédagogique	MIT Mont-Joli	Production	Atelier de jardinage	0
Les jardins de demain	École secondaire Trois-Pistoles	Jardin pédagogique	BSQ Trois-Pistoles	Production	Atelier de jardinage	0
Raconte-moi ton jardin : apprendre et récolter	Municipalité de Rivière-Ouelle	Jardin pédagogique	KAM Rivière-Ouelle	Production	Atelier de jardinage	0
Service municipal de collecte des matières compostables	Ville de Rimouski	La Ville offre aux citoyens un service de collecte ... (+)	RIM Rimouski	Gestion et valorisation des déchets alimentaires	Gestion des déchets alimentaires	6
Outillons ingénieusement nos Pouches	Corporation de développement économique	Jardin pédagogique	MIT Saint-Octave-de-Métis	Production	Atelier de jardinage	0
Politique <i>Municipalité amie des aînés (MADA)</i>	Municipalité d'Alberville	Politique ayant pour but d'améliorer la qualité de vie... (+)	MTP Alberville	Gouvernance	Orientation et politique	n. d.
Fête des semences de Rimouski	n. d.	Kiosques, échanges de semences, ateliers	RIM Rimouski	Consommation	Événement et fête	n. d.
Projet pilote d'autorisation de poules en milieu urbain	Ville de Matane	Autoriser la garde de poules à l'intérieur... (+)	MTN Matane	Gouvernance	Planification et réglementation	0

Données brutes
Critères de sélection
Variables documentées
Source des données
Références

Source : Vivre en Ville, 2019.

Un rapport a par la suite été rédigé par Vivre en Ville afin de présenter les résultats du portrait et d'émettre des constats ainsi que des pistes d'action susceptibles d'améliorer la situation. Ce rapport s'appuie sur une analyse purement quantitative (répartition des initiatives par composante du système alimentaire, catégorie et secteur géographique, répartition des porteurs de projet par secteur d'activité, etc.). Ainsi, le portrait ne donne aucune information sur la qualité des initiatives recensées ni sur leur impact sur les collectivités.

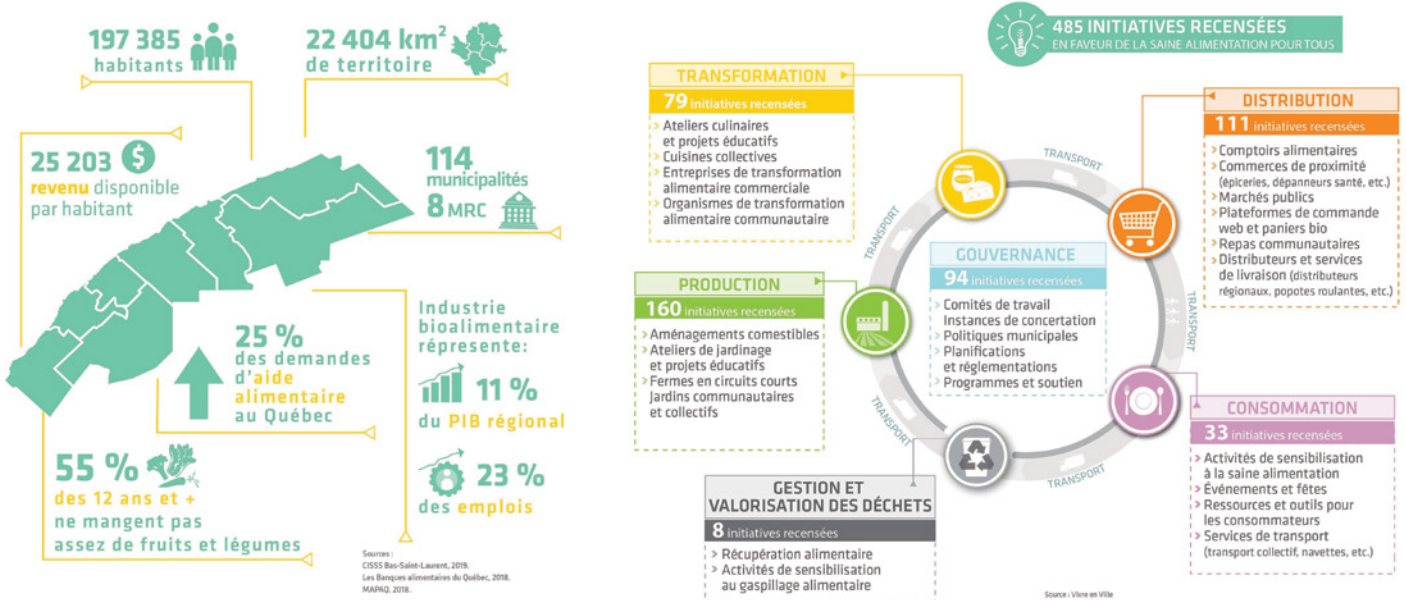
Enfin, une synthèse du portrait a été produite sous forme de schéma et diffusée lors de l'événement régional Nourrir le Bas-Saint-Laurent, qui rassemblait plus de 140 participants issus de différents secteurs d'activité. Cette journée de réflexion devait, entre autres, permettre aux acteurs territoriaux de valider et de bonifier les résultats issus du portrait en vue de prioriser les actions et les conditions gagnantes à mettre en place dans la région pour aller plus loin en matière de SAPT.



Figure 1.5 SYNTHÈSE DU PORTRAIT

NOURRIR LE BAS-SAINT-LAURENT

Des Jardins communautaires et collectifs aux initiatives de récupération alimentaire, en passant par les fermes en circuits courts, les cuisines collectives et les marchés publics, les initiatives favorisant la **saine alimentation pour tous** foisonnent au Bas-Saint-Laurent. Celles-ci contribuent à améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains ainsi que la durabilité du système alimentaire, dans une approche permettant de réduire l'insécurité alimentaire des ménages et les inégalités de santé. Nourrir sainement l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent est un objectif ambitieux qui requiert que les acteurs de tous les territoires se connaissent, partagent leur expertise et se mobilisent autour d'actions collectives structurantes pour la région.



Source : Vivre en Ville, 2019.

NOURRIR LE BAS-SAINT-LAURENT

Constats

Forces :

- DES INITIATIVES ET DES ACTEURS DIVERSIFIÉS
Le Bas-Saint-Laurent se distingue par la quantité et la diversité des initiatives et des acteurs qui contribuent à la saine alimentation pour tous. Les initiatives couvrent l'ensemble du système alimentaire régional et leurs porteurs proviennent de plusieurs secteurs d'activités.
- UN TERRITOIRE PRODUCTIF ET MIS EN VALEUR
La mise en valeur du territoire et des activités agricoles, la présence d'entreprises agroalimentaires opérant en circuits courts ainsi que la localisation de jardins communautaires à proximité des milieux de vie permettent de renforcer la vocation nourricière du territoire.
- DES INITIATIVES QUI CONTRIBUENT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES
Le réseau d'aide et d'entraide alimentaires est mis à contribution afin d'améliorer l'accessibilité économique aux aliments sains ainsi que la diversité de l'offre alimentaire de proximité, notamment dans les communautés plus éloignées ou défavorisées.
- DES LIEUX DE CONCERTATION À FORT POTENTIEL
Des lieux de concertation permettent aux acteurs locaux et régionaux de discuter d'enjeux complexes, d'amorcer des dialogues et d'élaborer des visions et des stratégies communes afin de proposer des actions ciblées en matière de saine alimentation pour tous.

Défis :

- L'OFFRE D'ALIMENTS SAINS ET LOCAUX DANS LA GRANDE DISTRIBUTION
Les aliments produits et transformés localement rencontrent certains défis pour se retrouver sur les tablettes des grands commerçants ou dans les menus des institutions publiques de la région, comme les CPE, les écoles ou les hôpitaux.
- LE TRANSPORT VERS LES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES
Le Bas-Saint-Laurent représente un vaste territoire, comprenant plusieurs municipalités rurales, ce qui rend la mobilité des ménages plus difficile, notamment pour les personnes plus vulnérables.
- LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
Au Bas-Saint-Laurent, comme ailleurs, le gaspillage alimentaire représente un enjeu important. Alors qu'une grande part des aliments est perdue dans la chaîne alimentaire (plus du tiers), certaines personnes pointent à se nourrir adéquatement et des services alimentaires ont des besoins urgents en aliments sains.
- LA COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS TERRITORIAUX
Il existe, à l'échelle de la région, des instances de concertation qui favorisent les rapprochements entre acteurs, mais il existe encore un important potentiel de collaboration entre les secteurs d'activités ainsi qu'entre les instances régionales et locales.
- L'INTÉGRATION DE LA SAINE ALIMENTATION POUR TOUS DANS LES OUTILS MUNICIPAUX
Les municipalités soutiennent ponctuellement les initiatives locales, mais les outils de planification du territoire et la réglementation font encore peu de place à la saine alimentation pour tous.

Pistes d'action

- RENFORCER LE SOUTIEN AUX ACTEURS ET AUX INITIATIVES
Le soutien technique et financier aux acteurs et aux initiatives favorisant la saine alimentation pour tous est nécessaire pour consolider les actions existantes, assurer que leurs effets soient structurants et qu'elles répondent aux besoins de l'ensemble de la population, quel que soit son statut socioéconomique ou son lieu de résidence.
- AMÉLIORER L'OFFRE ALIMENTAIRE DANS LES COMMERCES EXISTANTS
L'amélioration de l'offre au sein des infrastructures alimentaires déjà présentes dans les milieux de vie permet d'accroître l'accès à une saine alimentation. Une offre de produits plus diversifiée dans les dépanneurs, par exemple, permet d'améliorer l'accès dans les secteurs géographiques dépourvus d'épiceries.
- AMÉLIORER L'OFFRE ALIMENTAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
L'intégration des entreprises agroalimentaires régionales dans les circuits de distribution existants, comme les services alimentaires publics (CPE, écoles, hôpitaux, CHSLD, etc.), représente une autre stratégie gagnante afin d'améliorer la saine alimentation pour tous dans les groupes de population fréquemment ces milieux (jeunes, aînés, personnes hospitalisées, etc.).
- AMÉLIORER L'ACCÈS PHYSIQUE AUX ALIMENTS SAINS
La réduction des barrières physiques, l'optimisation des transports vers les infrastructures alimentaires, la mise en place de marchés ambulants ou l'implantation de commerces alimentaires alternatifs dans les secteurs où l'accès est limité sont identifiées comme étant des stratégies gagnantes pour la région.
- RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
L'optimisation du cycle de vie des aliments peut contribuer à réaliser des économies et à réduire l'empreinte écologique de l'alimentation, en plus de maximiser la quantité d'aliments disponibles. Il existe différentes mesures pour améliorer la gestion des surplus de production ou encourager la réduction des déchets alimentaires, telles que le partage et la mise en commun des infrastructures de transformation et de conservation alimentaires ou encore la sensibilisation des ménages au gaspillage.
- STIMULER LA MOBILISATION ET RENFORCER LA COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS TERRITORIAUX
Un système alimentaire de proximité repose sur la capacité des acteurs territoriaux à travailler de concert afin de créer des environnements favorables à la saine alimentation pour tous. La mobilisation et le maillage de l'ensemble des acteurs constituent un ingrédient clé dans la mise en place d'une gouvernance alimentaire régionale.
- APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LA SAINE ALIMENTATION POUR TOUS
Une évaluation plus détaillée du système alimentaire bas-laurentien permettrait d'approfondir et de compléter les données déjà disponibles afin d'améliorer la compréhension de la situation dans la région et de prioriser les actions collectives à mettre en place.
- ADOPTER DES PLANIFICATIONS ET DES RÉGLEMENTATIONS FAVORABLES À LA SAINE ALIMENTATION POUR TOUS
Les municipalités et MRC disposent de plusieurs outils pour améliorer l'accès à une saine alimentation. Qu'il s'agisse de documents d'orientation et de planification, de réglementations ou de mesures de soutien, le milieu municipal dispose de leviers pour agir sur certains volets du système alimentaire.

Source : Vivre en Ville, 2019.



DÉFIS RENCONTRÉS

- Le décalage entre les ambitions de départ (réaliser un portrait complet du système alimentaire bas-laurentien) et les ressources financières, humaines et temporelles disponibles pour réaliser le mandat.
- La définition des concepts clés (saine alimentation pour tous, aliment sain, etc.) et le choix de la méthodologie employée (identification des sources de données, détermination des critères de sélection des initiatives et des variables à mesurer).
- Le processus de validation et de bonification des données par les partenaires à l'échelle locale.

APPRENTISSAGES RÉALISÉS

- **Ne pas sous-estimer le temps qui devrait être alloué à s'approprier la démarche.** Il a été nécessaire de s'approprier le mandat, de préciser les besoins et de définir et clarifier les notions utilisées (saine alimentation, accès physique et économique à une saine alimentation, etc.) ainsi que la méthodologie, afin que tous les partenaires aient une vision commune de la démarche. Cela a requis plusieurs allers-retours avec les partenaires et des ajustements.
- **Ne pas vouloir tout couvrir dès le départ.** Même si la réalisation d'un portrait complet du système alimentaire semble intéressante, elle n'est probablement pas réaliste en fonction des ressources disponibles à court terme. Dans le cas présenté, les initiatives liées à l'éducation n'ont pas fait l'objet d'une recension systématique, car elles étaient trop nombreuses et trop sujettes à changement.
- **Bien arrimer les besoins des partenaires locaux avec ceux des acteurs régionaux.** La qualité du lien entre les intervenants locaux et régionaux a assuré des rétroactions nombreuses ainsi que la validation des données.
- **Savoir s'adapter en cours de route.** Tout en poursuivant les objectifs fixés au départ de la démarche, il est essentiel de rester à l'écoute des partenaires afin de maintenir leur participation et de saisir les occasions de collaboration qui pourraient se présenter.
- **Prévoir dès le départ des mécanismes pour valider, bonifier et diffuser l'information.** Non seulement ces éléments permettent de solliciter l'expertise des partenaires qui agissent directement sur le terrain, mais elle renforce la légitimité du processus. Dans ce cas, c'est l'organisation d'un événement à l'échelle régionale à l'issue du portrait qui a permis de susciter un maximum de validation et d'adhésion.
- **Utiliser le portrait autant comme résultat que comme démonstration de la valeur ajoutée du travail en concertation.** Certes, le portrait devrait être réalisé en réponse à des enjeux vécus sur le territoire. Toutefois, ce ne sont pas uniquement les conclusions du portrait qui peuvent servir aux partenaires, mais la démarche dans son ensemble, dans une perspective de développement continu des capacités de collaboration dans la communauté.



Bibliographie

AUBÉ, Julie (2020). *Mangez local! Recettes et techniques de conservation pour suivre le rythme des saisons*, Les éditions de l'homme. 191 p.

BRISEBOIS, Éliane (2017). *Répertoire des initiatives alternatives du système agroalimentaire montréalais*, Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 1, Les cahiers de recherche OSE, no 06-2017 [[PDF](#)]. 32 p.

DESROSIERS, Julie, et VIVRE EN VILLE (2019). Entretien téléphonique entre Vivre en Ville et la coordonnatrice de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) du Bas-Saint-Laurent réalisé le 27 juin 2019.

MOISSON RIMOUSKI-NEIGETTE (2019). *Les fruits partagés, récolter ensemble, partager... et ne rien perdre* [[PDF](#)]. 2 p.

QUÉBEC. DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (2018). *Guide technique – Portrait EFS en milieu municipal : alimentation, activité physique de loisirs, déplacements actifs et sécuritaires*, gouvernement du Québec. 21 p.

QUÉBEC. MAPAQ [MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION] (2011). *Plan de développement de la zone agricole : guide d'élaboration*, gouvernement du Québec [[PDF](#)]. 40 p.

PLAMONDON, Josée (2019). « Le Web : un coffre à outils pour réaliser de meilleurs projets ». Présentation faite dans le cadre de la journée Justice et durabilité alimentaire Montréal, 12 avril 2019.

VIVRE EN VILLE (2019). *Portrait bas-laurentien des initiatives favorisant la saine alimentation pour tous*, [[PDF](#)]. 52 p.

VIVRE EN VILLE (2018). *Portrait préliminaire des infrastructures et des compétences alimentaires post-récolte dans la MRC de Rivière-du-Loup*.

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. 142 p. (Collection *Outiller le Québec*; 6).

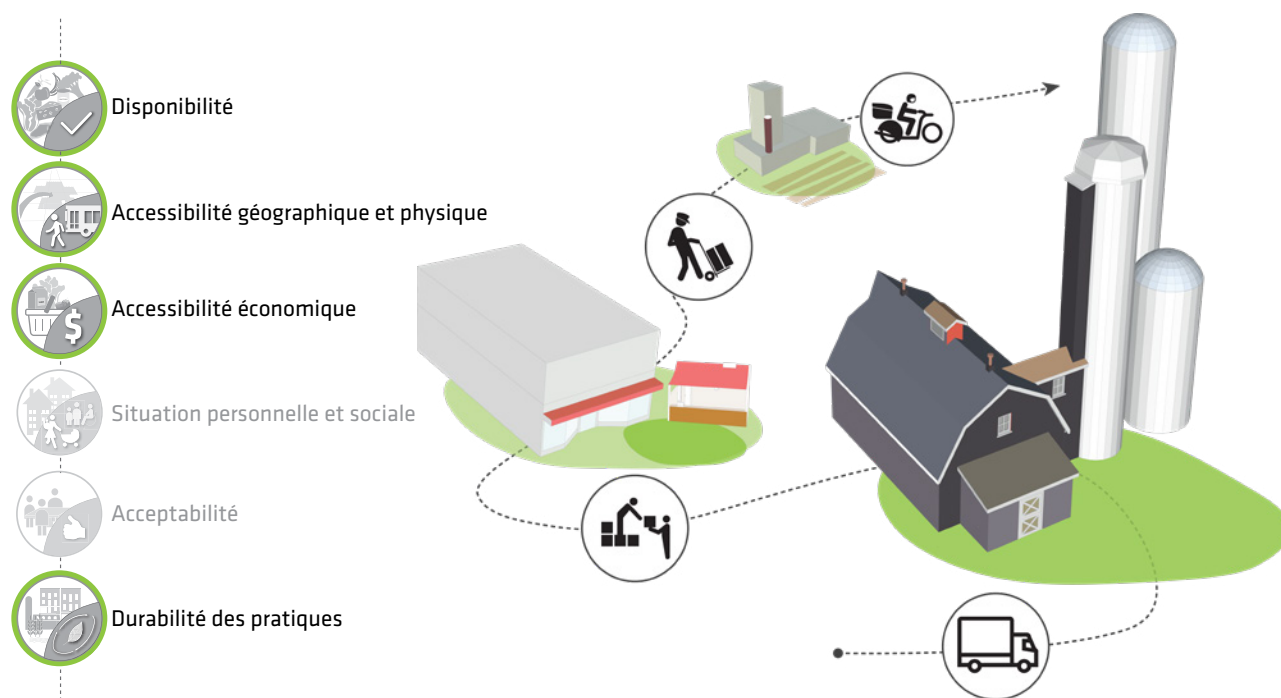
VIVRE MONTRÉAL EN SANTÉ (1993). *Guide pour un portrait de quartier*, Ville de Montréal. 87 p.





NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments



Les territoires ne sont pas équivalents. Les distances entre acteurs, la densité du bâti et des infrastructures varient et ont un impact fort sur la logistique qui sera mise en place.

Plateau et collab., 2016.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE	80
CARACTÉRISER LE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE DES ALIMENTS	80
Un portrait pour relever de multiples défis	80
La place de la logistique	80
Plusieurs approches possibles	81
ENQUÊTE DÉTAILLÉE DES MOUVEMENTS	83
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	85
FACTEURS DE SUCCÈS	86
ÉTAPES DE RÉALISATION	86
ÉTAPE 1. PLANIFIER	86
Qui participe et comment ?	87
Le portrait de quoi ?	88
Élaborer la démarche	89
ÉTAPE 2. OBSERVER	90
Types de données à récolter	90
Sources d'information pertinentes et outils de collecte	92
ÉTAPE 3. ANALYSER.....	93
Traiter et organiser les données	93
Effectuer le diagnostic	94
ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER	95
ÉTUDE DE CAS : PORTRAIT-DIAGNOSTIC DU TRANSPORT DES DENRÉES POUR LE DON ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES	96
STRUCTURE DE LA DÉMARCHE	97
Un historique qui met la table	97
Le portrait-diagnostic comme base au plan de transport durable des denrées alimentaires	97
FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI	97
ÉTAPES DE RÉALISATION	98
PARTIES PRENANTES COLLABORATRICES	100
MÉTHODE ET OUTILS	101
BIBLIOGRAPHIE	103

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref



Investigation en transport et entreposage, tout au long d'une chaîne d'approvisionnement dans un secteur géographique donné, pour bien connaître :

- le contexte.
- les mouvements de livraison et le ramassage.
- les parcours des aliments.
- les parties prenantes, leur rôle et leurs interactions.
- les activités, processus, infrastructures, équipements et outils logistiques.



- Avant d'élaborer un plan de transport ou de mobilité durable des denrées.
- Avant d'élaborer ou pour optimiser un projet ayant une composante importante en transport et entreposage des denrées.
- Renouvellement périodique possible afin d'évaluer le changement ou de répondre à de nouveaux objectifs.



- Soutenir et inspirer l'innovation en optimisation du transport et de l'entreposage.
- Savoir où agir précisément afin de répondre aux enjeux d'accès physique et économique aux aliments, d'efficacité et de résilience des approvisionnements, d'empreinte écologique, de gaspillage et de nuisances dus aux activités de transport des aliments.

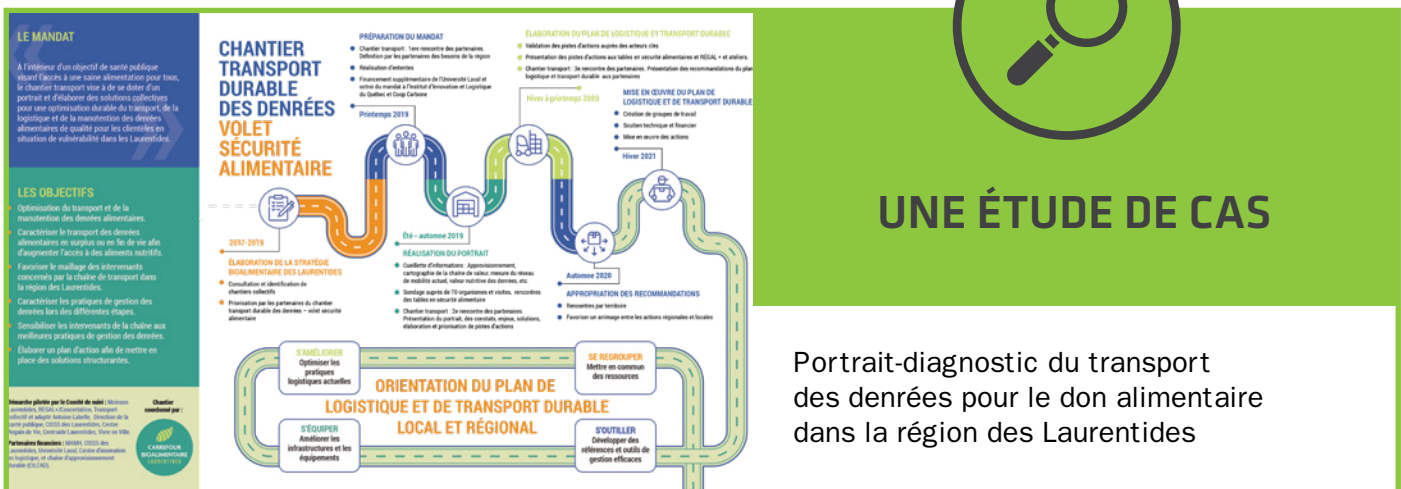


- Analyse de documents et de bases de données.
- Questionnaires.
- Entrevues.
- Visites sur le terrain.
- Géolocalisation et cartographie.



UNE ÉTUDE DE CAS

Portrait-diagnostic du transport des denrées pour le don alimentaire dans la région des Laurentides



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

CARACTÉRISER LE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE DES ALIMENTS

UN PORTRAIT POUR RELEVER DE MULTIPLES DÉFIS

L'approche systémique pour favoriser l'accès à une saine alimentation dans un système alimentaire durable en appelle à une démarche intersectorielle qui inclut le transport.

Les choix et les processus tout au long de la chaîne de transport et d'entreposage des aliments, en partant de la production jusqu'à la consommation et au réemploi des denrées, influencent grandement :

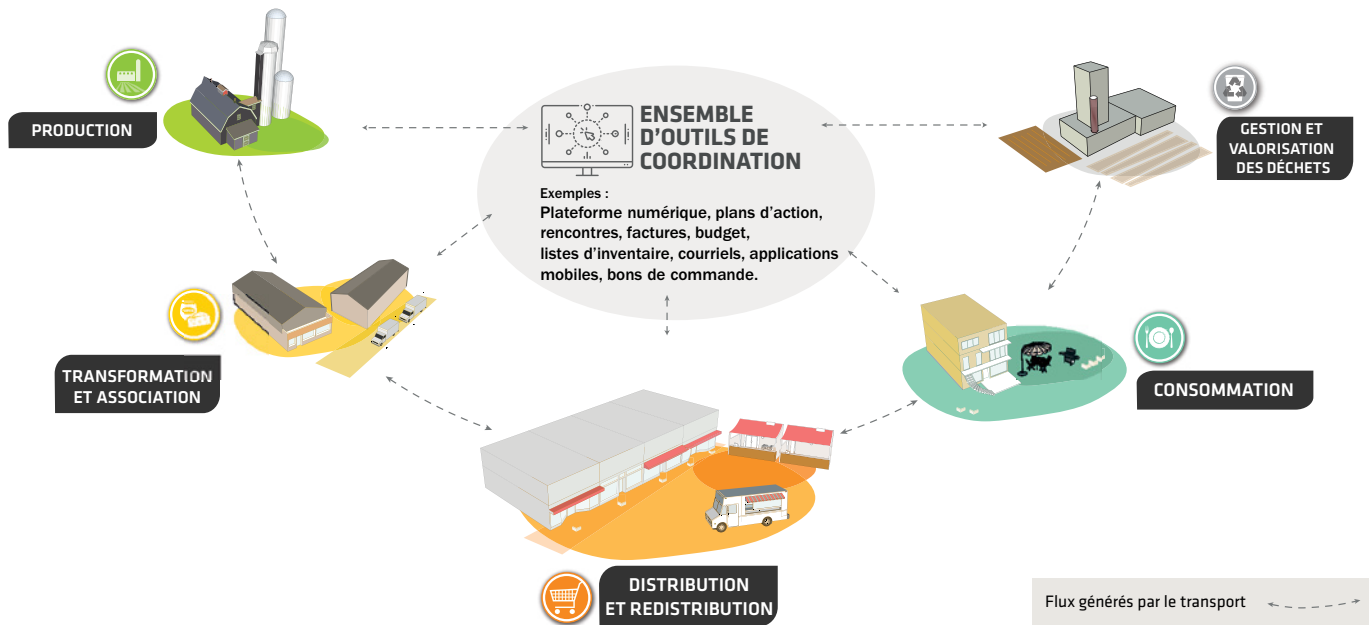
- l'acceptabilité des aliments en fin de compte (fraîcheur, salubrité) ;
- la disponibilité d'aliments nutritifs variés en toutes circonstances (sanitaires, climatiques ou politiques) sur un territoire ;
- le degré d'accès économique et physique aux denrées (impact du coût de transport et de desserte de tous les secteurs) ;
- le caractère durable des processus dans le système alimentaire du territoire (par exemple, l'empreinte carbone liée au transport des marchandises).

LA PLACE DE LA LOGISTIQUE

La logistique en transport et entreposage des aliments représente l'ensemble des outils permettant de coordonner les activités et processus relatifs à la gestion des aliments par une entreprise, un projet ou un ensemble d'acteurs d'un système alimentaire. Liée aux activités et au contexte d'un territoire en temps réel, la logistique est aussi multi-forme avec une pluralité de flux coordonnés à chaque étape d'un parcours (flux physiques, financiers, relationnels, informationnels et immatériels).

Dans un système alimentaire territorial, c'est la logistique de transport et d'entreposage des aliments qui permet le lien optimal entre chaque étape du cycle de vie des aliments. Elle fera donc partie des éléments à caractériser.

Figure 2.1 LOGISTIQUE DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE



La logistique est représentée et est effectuée par un ensemble d'outils de coordination pour le transport et l'entreposage des aliments. Elle doit considérer plusieurs types de flux générés à chaque étape d'un parcours (flux physiques, financiers, relationnels, informationnels et immatériels).

Ces différents outils sont en interaction constante avec l'information et les mouvements générés par le système de transport et soutiennent ce dernier.

Source : Vivre en Ville.

PLUSIEURS APPROCHES POSSIBLES

Il existe plusieurs approches d'observation et de caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments. En voici deux principales :

- Observation de l'origine et de la destination des aliments sans explorer nécessairement avec précision la fréquence des approvisionnements, les parcours, l'utilisation des lieux publics et les conditions de transport et d'entreposage.
- Observation par enquête détaillée de chaque mouvement de dépôt (livraison) et d'enlèvement (ramassage) aux établissements alimentaires d'un secteur ou territoire d'étude, en parallèle avec les conditions de transport et d'environnement liées à ces mouvements.

Le choix d'approche dépend des objectifs, des cibles d'observation, du temps, du budget et des ressources disponibles. L'approche présentée dans ce module est l'enquête détaillée en transport et entreposage des aliments, car elle permet de caractériser la complexité des transports sur un territoire, le degré de récurrence et l'occupation des routes, des stationnements et des équipements. Par exemple, on peut acheminer en une seule fois une grosse quantité de cidre de pomme ou de légumineuses sèches, mais pour distribuer la même quantité de fraises ou d'un autre aliment frais, on doit la diviser en plusieurs lots toute la saison, qui proviendront peut-être de différentes fermes locales, ce qui occasionne plus d'activités, plus de mouvements. L'enquête détaillée permet de les mesurer.



DEUX VARIANTES DE L'APPROCHE D'OBSERVATION DE L'ORIGINE ET DE LA DESTINATION DES ALIMENTS

Analyse de parcours d'aliments par étude de cas

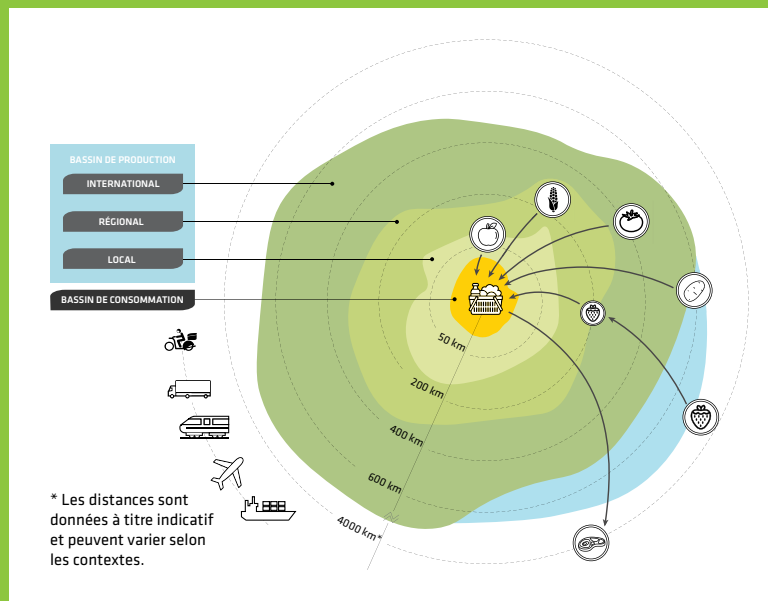
Approche par étude de cas de quinze commerces de détail les plus visités de la région où les citoyens font leur épicerie (Delucinge, 2018), selon l'enquête régionale sur les habitudes des ménages *Demain Québec* (2011). On retrace les parcours de cinq aliments de base en remontant les chaînes d'approvisionnement jusqu'à la production ou la transformation, via la distribution. Ainsi on caractérise approximativement les derniers kilomètres à vol d'oiseau entre les fournisseurs et les commerces. Les données recueillies sont synthétisées par des « narrations cartographiées » à partir d'entrevues avec la direction de l'épicerie, de questionnaires sur l'organisation de leurs fournisseurs, ainsi que d'un relevé des provenances des aliments dans leurs rayons. On capte l'organisation de la livraison des aliments, les fréquences et les volumes impliqués, à travers des territoires aussi bien proches qu'éloignés. Les résultats sont représentés entre autres par des cartes illustrant les liens entre le bassin de consommation, le bassin de production de proximité et les divers approvisionnements proches ou éloignés.

Le but est de cerner les enjeux clés sur lesquels agir, de mieux connaître les tendances du système, la provenance et le degré de transport de certains aliments consommés et d'ainsi évaluer le nombre de kilomètres approximatifs parcourus pour chaque mètre cube d'aliments transportés.

Analyse de flux et trajectoires des aliments par secteurs d'activités

Analyse des flux et trajectoires des aliments entrants, sortants et internes pour desservir un espace géographique précis, en couvrant les fonctions de production, transformation, distribution et consommation (Carriot, 2017, et Frugal). Il en résulte une cartographie des flux alimentaires. On caractérise la consommation chez la population de ce territoire et inventorie les infrastructures associées en utilisant des bases de données. À la suite de la détermination de questions de recherche, on qualifie et quantifie les flux alimentaires par des enquêtes terrain à ces infrastructures. L'origine et la destination des aliments sont observées par secteur, tant privé ou public qu'associatif (restauration collective, grandes et moyennes surfaces de distribution, etc.) et par catégories (fruits et légumes, produits laitiers, viandes, céréales, etc.). L'objectif est de mieux comprendre les enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire d'une métropole, de valoriser les potentiels d'un territoire et de favoriser un système alimentaire plus durable et résilient. Ces connaissances permettront d'agir efficacement sur le système alimentaire pour faciliter sa reterritorialisation.

Figure 2.2 DIVERSES ORIGINES DES ALIMENTS VERS UNE RÉGION OÙ ILS SERONT CONSOMMÉS



Source : Vivre en Ville.

ENQUÊTE DÉTAILLÉE DES MOUVEMENTS

L'approche retenue, et présentée ici, est celle d'une enquête détaillée des mouvements comme unité d'observation. Elle est inspirée du guide méthodologique de Toilier et collab. (2016) du CEREMA en France. Un mouvement est l'événement qui correspond à la visite d'un véhicule dans un établissement avec dépôt (livraison) et/ou enlèvement (ramassage) de marchandises, quelle que soit la quantité de marchandises déplacée. Plus spécifiquement, on observe les mouvements d'enlèvement et de livraison effectués dans chaque établissement (ou infrastructure alimentaire qui génère des flux) d'un échantillon représentatif du secteur à couvrir. En parallèle, on observe également les conditions de ces mouvements sur le territoire, incluant l'organisation logistique, l'environnement urbain, la manière dont l'opérateur de transport organise les parcours de ses véhicules et le réseau routier emprunté.

De façon concrète, on collecte les données auprès des :

- 1. Établissements sélectionnés**, à l'aide de questionnaires d'informations générales et de carnets de bord des opérations afin de documenter le nombre de mouvements par semaine, ainsi que les détails des opérations logistiques, des conditions associées aux mouvements et de l'environnement urbain.
- 2. Chauffeurs qui desservent ces établissements**, à l'aide de questionnaires qui documentent les conditions de transport, dont les véhicules, les parcours, les arrêts, etc. Certains chauffeurs peuvent être accompagnés par un enquêteur lors de sa tournée et on peut utiliser un système d'information géographique (SIG) avec utilisation de GPS.
- 3. Transporteurs fréquemment sollicités pour ces mouvements**, à l'aide de questionnaires face à face qui documentent l'organisation logistique des transports, les plateformes, le périmètre desservi, etc.

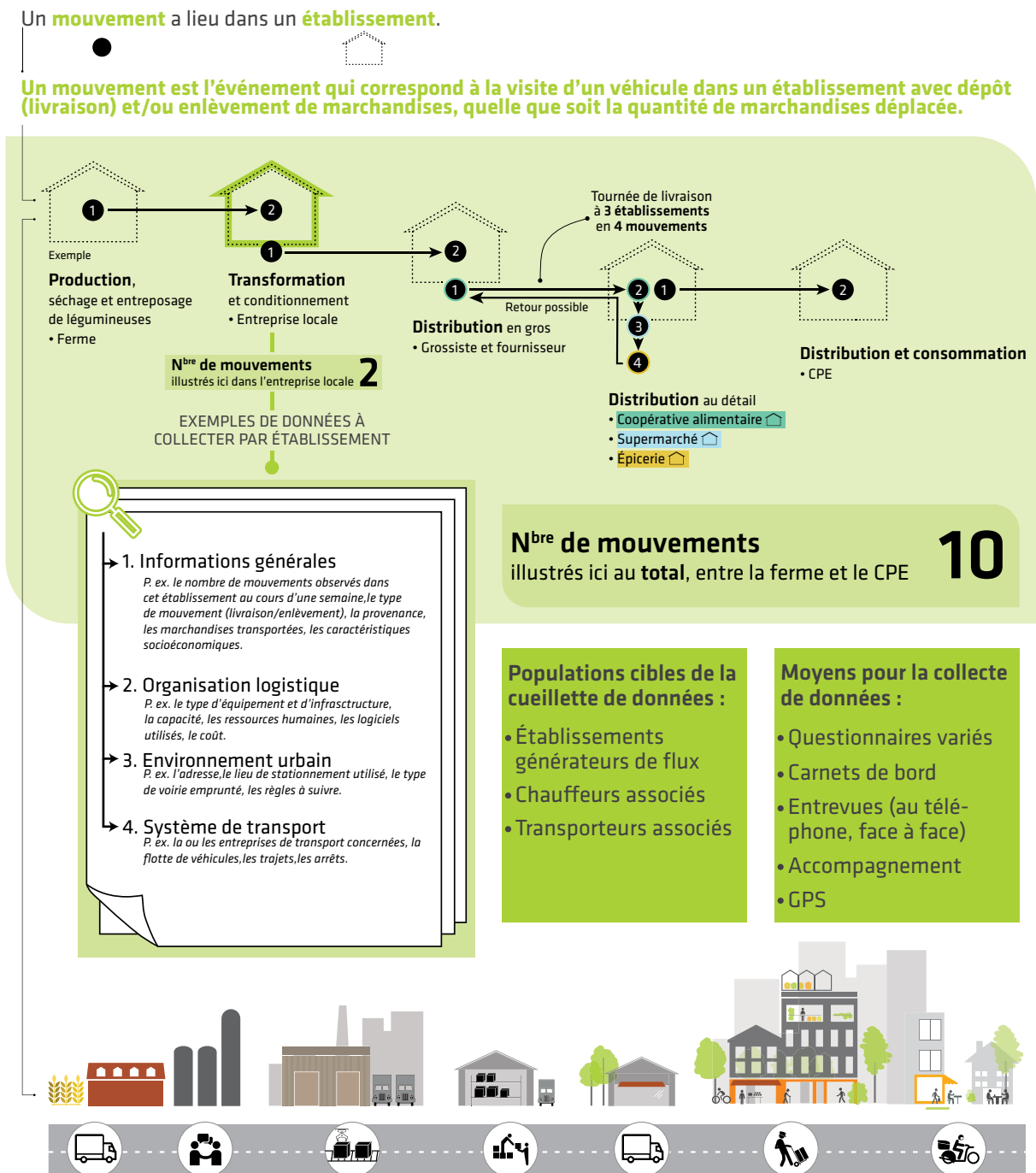


Source : Vivre en Ville.

On observe les mouvements d'enlèvement et de livraison effectués dans chaque établissement (ou infrastructure alimentaire qui génère des flux) d'un échantillon représentatif du secteur à couvrir.



Figure 2.3 ENQUÊTE DÉTAILLÉE : LE MOUVEMENT COMME UNITÉ D'OBSERVATION



Cette approche est généralement utilisée en milieu urbain, mais elle peut s'adapter à la réalité des régions plus rurales, comme en témoigne l'expérience des Laurentides décrite à la fin de ce module. Le choix plus restreint d'itinéraires de transport permet par exemple d'estimer les trajets utilisés plutôt que de prévoir un suivi GPS.

Par son regard élargi, l'approche d'enquête détaillée en transport et entreposage des aliments apporte plusieurs avantages, mais aussi certains défis à considérer avant de se lancer.

AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT

AVANTAGES



- Clarifie les besoins, situations et enjeux liés au transport et à l'entreposage des denrées.
- Prend en compte les spécificités locales d'un territoire.
- Permet l'élaboration de solutions précises, collectives, intégrées et innovantes.
- Permet la mise en lumière des coûts cachés de la logistique et incite à la collaboration.
- Permet l'appropriation de la logistique de transport, la participation et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux pour la mise en œuvre.
- Permet de saisir les occasions d'initiatives multiacteurs en circuits courts sur un territoire.

DÉFIS



- Nécessite un temps et un budget substantiels.
- Peut susciter une collaboration difficile avec les organisations qui font l'objet d'une enquête.
- Nécessite un renouvellement périodique de l'enquête.
- Nécessite une méthodologie rigoureuse pour permettre une comparaison.
- Nécessite le respect de la confidentialité.
- Implique la mobilisation des organisations locales et leur contribution aux réflexions globales régionales d'optimisation en transport durable.



FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Caractérisation du transport et de l'entreposage
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Disposer des expertises techniques nécessaires (enquête, logistique de transport des aliments).■ Former les enquêteurs et maintenir des éléments méthodologiques comparables.■ Choisir stratégiquement les aliments suivis, le nombre et le type d'établissements observés et la période pour assurer un portrait représentatif.■ Assurer la confidentialité permanente des résultats et rassurer les organisations à cet effet.■ Bien expliquer les avantages et bénéfices attendus.

ÉTAPES DE RÉALISATION

Les étapes de l'enquête détaillée en transport et entreposage des aliments sont cohérentes avec la démarche globale d'un portrait-diagnostic détaillée dans le module principal.

ÉTAPE 1. PLANIFIER

Avant de se lancer dans la caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments sur un territoire déterminé, il est nécessaire de prendre en considération certains aspects d'ordre technique et logistique, tels que les ressources à mobiliser et les moyens pour le faire. Il est également impératif de se poser les bonnes questions, à savoir ce que l'on désire réellement apprendre avec ce portrait et la meilleure façon d'y arriver. Planifier suffisamment de temps pour chaque étape ajoute à la qualité de l'enquête.

QUI PARTICIPE ET COMMENT ?

Élargir ses horizons et diversifier ses partenaires

Traditionnellement, on planifie le transport de façon plus ou moins isolée, avec en tête des objectifs économiques d'optimisation des coûts, de conservation à long terme des aliments, de rentabilité et d'avantages concurrentiels. Si concertation il y a, c'est généralement entre acteurs directement liés au transport et à la distribution. Les décisions de transport reposent donc sur les entreprises et les transporteurs, la plupart du temps privés.

Toutefois, l'approche systémique pour favoriser l'accès à une saine alimentation dans un système alimentaire durable en appelle à une démarche intersectorielle en transport. On cherche à dépasser les vases clos avec une équipe pluridisciplinaire. La caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments sur un territoire devrait être la première étape pour élaborer un plan de transport ou de mobilité durable en alimentation. C'est-à-dire un plan de transport optimal, intégré, efficace, équitable, compatible avec la santé humaine et les écosystèmes, innovant et adapté aux besoins et enjeux du territoire. Comme en témoigne l'étude de cas en fin de module, rassembler des forces vives à partir d'une mobilisation existante en alimentation sur un territoire est un bon départ. La sensibilisation et la mobilisation d'un ensemble d'acteurs favorisent également la mise en œuvre ultérieure d'un plan d'action en transport.

Se donner du temps ensemble

On suggère d'organiser plusieurs rencontres de partenaires en amont de l'exercice concret de caractérisation du transport afin de créer des liens, connaître les enjeux de chacun, développer des pistes de solution préliminaires réalistes (qui éclaireront les questions d'enquête). Par exemple, si on anticipe des solutions de mutualisation ou de pôles alimentaires, au-delà du regard sur les besoins communs actuels en véhicules, entrepôts ou équipements, on devra aussi questionner les parties prenantes sur le degré d'acceptation du partage d'équipement, la capacité anticipée nécessaire des équipements à différents moments, le type de gouvernance souhaité, la meilleure localisation en fonction des activités à prioriser, etc. Cette étape de dialogue est particulièrement importante ici, car on crée de nouvelles relations et on met la table pour de futures collaborations entre acteurs qui se connaissent souvent peu.

Convier à agir au bon moment et au bon endroit

Un ensemble de partenaires et de collaborateurs sont à considérer pour faciliter la démarche. Ils apporteront des ressources humaines, financières et d'expertise spécifiques à leur secteur, permettront la mobilisation et la liaison pour l'enquête, et finalement assureront la capacité de mise en œuvre selon plusieurs échelles de gouvernance.

Tableau 2.1 PARTIES PRENANTES POSSIBLES

Secteur municipal (transport adapté et collectif, conseil des préfets et des élus de la région, communauté métropolitaine et municipalités, direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'habitation).
Instituts, centres de recherche ou universités avec spécialistes en logistique de transport.
Réseau de la santé (direction de santé publique, CISSS, table de concertation, institution, etc.).
Organismes communautaires, citoyens et à but non lucratif.
Regroupements, associations, syndicats et fédérations.
Acteurs de l'industrie bioalimentaire (table de concertation bioalimentaire, producteurs, transformateurs, détaillants, hôtellerie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, etc.).
Secteur économique (corporation de développement économique, pôle d'économie sociale, ministère de l'Économie et de l'Innovation, etc.).
Secteur du transport (entreprises en transport, ministère des Transports, etc.).
Chargé de projet ou firme expérimentée en enquête sur le transport.

Source : Vivre en Ville.



Le processus entourant l'exercice de caractérisation en transport et entreposage des aliments, depuis l'expression du besoin jusqu'au diagnostic, peut s'organiser en plusieurs étapes et à plusieurs échelles, avec des objectifs précis.

Tableau 2.2 ÉCHELLES DE COLLABORATION ET OBJECTIFS

Échelles de collaboration	Objectifs
Assemblée large de partenaires	Agir collectivement et tenir compte d'un ensemble de points de vue afin de répondre aux différents besoins et enjeux repérés par l'assemblée.
Comité de suivi ou de pilotage représentatif des parties prenantes, avec expertises diverses	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner et orienter l'enquête. ■ Représenter l'ensemble des partenaires et permettre la liaison à différents paliers (local, régional, national). ■ Conseiller (démarche scientifique et technique, dont en logistique de transport).
Équipe projet	Mise en œuvre de l'enquête.

Source : Vivre en Ville.

LE PORTRAIT DE QUOI ?

Déterminer les objectifs et les questions d'enquête

Afin de déterminer l'angle d'application de l'enquête, la première étape consiste à préciser les objectifs et questions qui motivent l'enquête.

La caractérisation de la logistique de transport et d'entreposage des aliments sur un territoire peut être motivée par des objectifs de natures variées, notamment d'amélioration :

- de l'accès aux aliments de qualité en zones mal desservies ou éloignées ;
- de la sécurité alimentaire d'un territoire ;
- des processus d'échange en circuits courts et en économie circulaire ;
- de la résilience de l'approvisionnement ;
- de l'empreinte écologique ;
- de l'état des nuisances publiques du transport ;
- de la diminution des coûts.

Bon nombre de questions générales peuvent ensuite en découler. Par exemple, pour l'objectif d'accès aux aliments de qualité, on pourrait ainsi se questionner :

- Quels sont les besoins alimentaires réels d'un territoire ?
- Qui sont les acteurs concernés et quels sont leurs enjeux pour répondre à la demande ?
- Comment fonctionne l'approvisionnement en certaines denrées sur le territoire ?

- D'où proviennent les aliments (localisation géographique) ?
- Quel est le degré d'utilisation des actifs logistiques qui existent sur le territoire ?
- Comment se caractérisent les échanges de denrées entre producteurs, fournisseurs, transformateurs, détaillants, etc. (quantité, fréquence, contenu) ?
- Quelles sont les plateformes de coordination logistique existantes sur le territoire et quels sont leurs liens ; se coordonnent-elles ?
- Comment se caractérisent les flux entrants, sortants et internes d'un territoire (quoi, où, quand, comment) ?
- Comment peut-on optimiser et rendre plus efficaces, rentables et durables le transport et la manutention de certaines denrées alimentaires ?
- Comment peut-on diminuer les pertes alimentaires durant le transport et l'entreposage ?
- Quelles sont les zones de distribution et d'accès à des aliments de qualité dans la région ?

Afin de cibler davantage l'enquête et d'optimiser temps et ressources, il est impératif de spécifier les objectifs, les questions et les paramètres d'enquête dès le départ, en veillant à s'y tenir, car un ensemble considérable d'informations doivent être collectées et analysées pour répondre ne serait-ce qu'à quelques-unes de ces questions. Des exemples de questions encore plus spécifiques que celles mentionnées sont présentés en encadré.



EXEMPLES DE QUESTIONS TRÈS SPÉCIFIQUES POUR CIBLER L'ENQUÊTE

- Quelle est la demande alimentaire en fruits et légumes et quels sont les besoins des clientèles ciblées par un projet régional de réemploi alimentaire ?
- Comment s'organise la distribution d'une sélection de dix fruits et légumes de saison dans la région et quels en sont les enjeux ?
- Où sont situés les fournisseurs en fruits et légumes biologiques d'un échantillonnage de différents types de détaillants de la grande distribution ?
- Combien de kilomètres parcourent les sources de protéines végétales disponibles dans une région à partir des fournisseurs ?
- Qui sont les acteurs et les enjeux en transport et entreposage du secteur des circuits courts vers les institutions et les déserts alimentaires de la région ?
- Comment favoriser le maillage des intervenants concernés par la chaîne de transport d'une sélection de denrées produites, transformées et distribuées à l'intérieur d'un territoire ?
- Comment réduire les coûts de transport qui ont un impact sur le prix des fruits et légumes dans une région éloignée ?
- Comment optimiser et améliorer les pratiques de gestion en transport et entreposage de dons alimentaires par les organismes communautaires de la région ?

Déterminer le cadre de l'enquête

De façon concomitante avec les objectifs et questions, le périmètre de l'enquête est spécifié à cette étape. Il doit correspondre à la réalité des échanges et activités en alimentation. Il s'agit généralement d'une région administrative ou métropolitaine. Comme dans le projet de recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec (REPSAQ), on parle par fois d'un bassin de consommation alimentaire, entouré d'un bassin de production.

Pour diminuer l'envergure de l'enquête et par rapport aux questions et aux objectifs préalablement choisis, il est possible de faire des choix d'aliments et de secteurs plutôt que de regarder tous les mouvements de tous les aliments possibles dans tous les secteurs. Il est pertinent de se poser les questions suivantes : qu'est-ce qui a vraiment besoin d'être observé afin de répondre aux questions préalablement sélectionnées et qu'est-il possible d'observer ?

Ainsi, on peut suivre :

- l'ensemble des aliments ou une seule catégorie (fruits et légumes, viande et substituts, produits céréaliers, produits laitiers et autres) ;
- les catégories d'aliments : secs, réfrigérés, congelés ;
- quelques aliments soigneusement sélectionnés, par exemple certains fruits et légumes appréciés comme les fraises et tomates, mais périssables, que l'on désire rendre plus accessibles et qui peuvent être produits localement ;
- les chaînes d'approvisionnement d'un secteur en particulier, comme les circuits courts de proximité, l'approvisionnement des institutions, celui des épiceries communautaires ou commerciales, les grandes et moyennes surfaces de vente, etc. ;

- les chaînes d'approvisionnement de certains commerces plus populaires ;
- les chaînes d'approvisionnement des commerces de détail indépendants ;
- etc.

ÉLABORER LA DÉMARCHÉ

Une fois les objectifs et le cadre de l'enquête déterminés – avec les partenaires et le comité de pilotage de départ – vient l'étape de définir le calendrier préliminaire de réalisation avec l'embauche des responsables des opérations d'enquête. La présence de spécialistes en transport est souhaitable pour la préparation de l'appel d'offres, et une période de formation pour les personnes qui prélèvent les données est habituellement nécessaire.

Par ailleurs, lors de la planification, la période de collecte de données en continu (pour conserver les mêmes enquêteurs) doit être considérée avec attention afin d'éviter les mois de vacances et de fêtes qui ne sont pas représentatifs des activités habituelles de transport des établissements. La disponibilité de certains acteurs peut aussi être limitée durant certaines périodes pour leur participation à des entrevues ou à des sondages (saison de production, élections municipales).

La préparation et la promotion de l'enquête peuvent durer de trois à neuf mois selon le guide méthodologique de Toilier et collab. (2016), et une phase test de trois semaines est nécessaire pour bien ajuster les outils de collecte avant de se lancer. L'enquête terrain peut durer, pour sa part, jusqu'à sept mois. Au total, le processus peut s'étaler sur une période de deux ans et on doit pouvoir mettre en évidence les variations dues à la saisonnalité.



ÉTAPE 2. OBSERVER

Une fois la démarche clarifiée et les partenaires mobilisés, il est maintenant temps de procéder à la cueillette d'informations existantes et manquantes, de créer les outils et de collecter les données permettant de répondre aux questions de départ. Il est important de favoriser une approche scientifique en s'appuyant sur des données objectives qui dépassent les perceptions.

Les méthodes utilisées pour la collecte des données sont habituellement les suivantes :

- Analyse documentaire : en amont de la mise en œuvre de l'enquête.
- Analyse de bases de données : infrastructures, établissements, routes, urbanisation.
- Entrevues.
- Questionnaires.
- Visites et relevés sur le terrain : pour chaque établissement visité, il faut compter entre 1 h 20 et 2 h 15 (Toilier et collab., 2016).
- Géolocalisation et cartographie numérique.

TYPES DE DONNÉES À RÉCOLTER

Les données pouvant être recueillies sont de natures multiples (qualitatives, quantitatives et cartographiques). Elles peuvent être regroupées en différents types de flux et selon les éléments qui les influencent.

- Flux physiques de denrées entrants et sortants des organisations :
 - Type d'aliment, variété, marque.
 - Quantité d'aliments en saison et hors saison : volume/poids en n^{bre} de caisses, kg, tonne, etc.
 - Mouvements des aliments, provenance, livraisons.
 - Trajet sur la route.
 - Distance parcourue (n^{bre} de km).
 - Type de véhicule.
 - Type d'équipements, d'infrastructures et d'installations, leur capacité (volume) et leur rôle (plateforme multimodale, transbordement, pôle d'échange, point de dépôt, etc.).
 - Zones mal desservies et déserts alimentaires.
 - Quand, comment et en combien de temps (n^{bre} d'heures).
 - Espace alloué au sein des établissements.

■ Flux relationnels :

- Clientèles et niveau de satisfaction.
- Fournisseurs, producteurs, partenaires, organismes et transporteurs privés concernés.
- Collaborations, partage d'équipement et solutions collectives comme la mutualisation.
- Réunions de planification.
- Ressources humaines nécessaires aux activités de transport.
- Présence de popotes roulantes, marchés ambulants, services de livraison, etc.
- Présence d'autres services comme le programme de récupération en supermarchés (PRS).
- etc.

■ Flux immatériels et d'informations :

- Règles, vision, façons de penser des acteurs, normes.
- Données quantitatives et qualitatives telles que : descriptions, fournisseurs, organismes, localisation et adresse des entreprises, dates, horaires de travail et de transport, gestion des lots, commandes, formulaires de livraison, quantités, fréquence, prix, utilisation de logiciels et bases de données, planification et mesures de contrôle, etc.

■ Flux financiers ou économiques :

- Factures, bons de commande, comptabilité, versements.
- Coûts de transport (véhicule, chauffeur) et de carburant (\$).

■ Flux inversés (flux qui s'opposent à ceux habituellement favorisés) :

- Retour des articles invendus ou inadéquats.
- Retour de consignes.
- Retour d'emballages utilisés ou de contenants réutilisables.
- Retour de contenants de transport.
- Déchets à recycler.
- Matériaux biodégradables.




EXEMPLE D'OBSERVATION TERRAIN POUR LES CHAUFFEURS

Un questionnaire autoadministré classique pour les chauffeurs s'intéresse aux éléments suivants :

- Nom de l'entreprise à laquelle le chauffeur appartient, et éventuellement celui de l'entreprise dont l'établissement du chauffeur est sous-traitant.
- Réalisation technique du déplacement de la marchandise (descriptif du véhicule, moyens de manutention utilisés, etc.), origine et destination du parcours, nature du local où est ramassée ou livrée la marchandise.
- Tracé de l'itinéraire et des lieux de livraison sur fond de carte du territoire, comportant le nombre, l'emplacement et la durée des arrêts effectués lors du parcours.

Source : Toilier et collab., 2016.

Tableau 2.3 EXEMPLES D'INDICATEURS PAR DIMENSION DE LA SAINE ALIMENTATION

Dimensions de l'accès à une saine alimentation	Exemples d'indicateurs
 <p>Disponibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indicateur en gouvernance : Présence d'un plan de développement pour renforcer la résilience et l'efficacité de la chaîne logistique locale d'approvisionnement. ■ Indicateur technique : Diversité des sources d'approvisionnement et quantité transportée pour une catégorie d'aliments par rapport aux besoins d'un secteur.
 <p>Accessibilité géographique et physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indicateur en gouvernance : Changement du nombre de commerces en zone de désert alimentaire offrant des fruits et légumes. ■ Indicateur technique : Augmentation de la desserte des zones de désert alimentaire.
 <p>Accessibilité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indicateur en gouvernance : Changement du coût du panier nutritif de provisions. ■ Indicateur technique : Coût de la logistique de transport et d'entreposage d'une catégorie d'aliments vers une région éloignée.
 <p>Durabilité des pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indicateur en gouvernance : Existence de politiques ou programmes visant à réduire les émissions de GES dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. ■ Indicateur technique : Distance parcourue et dépenses en combustibles fossiles par les véhicules pour approvisionner une région pour une catégorie d'aliments.

Sources : FAO et collab., 2018; FAO, 2019.



SOURCES D'INFORMATION PERTINENTES ET OUTILS DE COLLECTE

Afin de pouvoir caractériser le transport et l'entreposage des aliments, on doit combiner un ensemble de données en provenance de répertoires, d'études et de l'enquête sur le terrain. Dans tous les cas, la masse importante de données captées nécessite l'utilisation d'une base de données pour tout consigner. Il est donc nécessaire de prévoir un temps suffisant pour construire des fichiers exhaustifs et pratiques par rapport aux objectifs du projet.

La disponibilité des données en libre-service et leur complexité peuvent toutefois représenter un défi. De prime abord, les informations commerciales en approvisionnement alimentaire sont généralement privées. Voici quelques ressources de base pouvant être consultées et des acteurs à contacter dans le cadre d'un projet de caractérisation en transport et entreposage des aliments.

Partenaires et ressources d'expertise en transport et entreposage

- Banques alimentaires.
- Pôles logistiques alimentaires régionaux, communément appelés *regional food hubs*.
- Plateforme de transport régional.
- Services alimentaires des institutions comme les universités, hôpitaux, collèges.
- Organisme ou entreprise d'économie sociale dans la région ayant des activités de courtage en transport et entreposage (p. ex. [La Cantine pour tous](#)).
- Organisme ou entreprise d'économie sociale offrant des services de plateforme informatique pour soutenir l'économie de partage en alimentation (p. ex. [Alvéoli](#)).
- Organisme d'intérêt public avec expertise en transport des aliments au Québec et dans la région (p. ex. [Vivre en Ville](#), [CoopCarbone](#), [Collectif Récolte](#), [Jalon Montréal](#)).
- Entreprises privées en transport de la région (p. ex. [Agrikolis](#), qui fait le lien entre producteurs et consommateurs; services de vélo cargo électrique).
- Institution avec expertise en transport et logistique (p. ex. [InnovLOG – Institut d'innovation en logistique du Québec](#), [HEC Montréal](#)).
- [CargoM](#), grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal.

Bases de données géographiques en transport

- [Partenariat Données Québec en transport](#) (réseau routier, camionnage, transport ferroviaire, structures, limites de charge, etc.).
- [Partenariat Données Québec en transport du MTQ](#) (réseau routier, camionnage, transport ferroviaire, structures, limites de charge, etc.).

- [Atlas des transports du MTQ](#) (transport des marchandises, maritime, ferroviaire, aérien, etc.).
- [Répertoires des services Web et données géographiques](#) (réseau routier et de transport).
- [Cartes et données géospatiales de l'INRS](#) (géodonnées, plateforme partagée, données ouvertes).
- [Association du camionnage du Québec](#).
- [Portrait général du transport des marchandises au Québec](#).
- [Données économiques sur le transport de marchandises et de personnes](#).
- [Indicateurs du transport aérien](#).
- [Statistiques sur le réseau aéroportuaire](#).
- [Statistiques d'exploitation sur le transport ferroviaire de marchandises des chemins de fer d'intérêt local \(CFIL\) et des chemins de fer d'entreprises sous la juridiction du Québec](#).
- [Répartition fonctionnelle du réseau ferroviaire](#).
- [Tonnage de marchandises manutentionnées dans les ports du Québec selon la destination des expéditions](#).

Données sur la consommation d'aliments

- Directions régionales de santé publique au Québec.
- [Données Neilsen](#).
- Associations de détaillants, grossistes, etc.

Données sur les services, activités, équipements et infrastructures alimentaires au Québec

- [Partenariat Données Québec en agriculture et alimentation](#) (établissements, livraison, destination des ventes, exportation, importation, etc.).
- [MAPAQ](#).
- [Tables de concertation bioalimentaire du Québec](#).
- Commerces alimentaires.
- Banques alimentaires et Moisson.
- Répertoire en production.
- Répertoire en transformation.
- Répertoire des grossistes.
- Répertoire des marchés publics.
- Répertoire des détaillants.
- Répertoire des dépanneurs.
- Répertoire des organismes communautaires en alimentation.



Outils pratiques en caractérisation du transport et de l'entreposage des aliments

- Logiciel Microsoft Excel afin de saisir et organiser les informations.
- Logiciel Microsoft Access pour le croisement et l'extraction de données spatiales.
- Logiciel ESRI – ArcGIS pour les présentations spatiales.
- Ajout du plugiciel (*plugin*) OpenLayers sur le logiciel QGIS, qui permet d'afficher des fonds de carte issus d'Internet.
- OpenStreetMap pour les présentations spatiales, la vérification des propriétaires d'équipements et les coordonnées GPS.
- Google Maps pour les présentations spatiales, la vérification des propriétaires d'équipements et les coordonnées GPS.
- Logiciel [FRETURB V3](#) pour la simulation des flux de transport de marchandises.
- Logiciel [de simulation de flux](#), utile pour la présentation de la dynamique des systèmes complexes.
- [Logiciel de gestion de transport Routific](#).
- [GEM-CAR](#).

ÉTAPE 3. ANALYSER

Une fois les nombreuses données collectées vient ensuite l'étape de classement, de traitement statistique, de correction et d'organisation des données pour faciliter le diagnostic et répondre aux questions à l'origine du portrait. Cette étape peut durer un an à elle seule, selon la complexité et le volume de l'enquête.

TRAITER ET ORGANISER LES DONNÉES

L'étape de traitement et de présentation des résultats est cruciale afin de faire parler correctement les données liées aux objectifs de l'enquête.

On peut catégoriser et classer les données sous une forme qui permet une analyse facile et logique en fonction des questions auxquelles on désire répondre. On peut aussi séparer l'analyse par grands thèmes. Par exemple, analyser séparément par thématiques :

- opérations d'approvisionnement des pôles alimentaires (ex. : nombre de visites, quantité d'aliments, degré de remplissage des véhicules selon le type d'établissement) ;
- véhicules utilisés (ex. : par types d'activités, par mode de gestion, par zone) ;
- opérations d'entreposage (ex. : moyens de manutention et capacité d'entreposage selon la nature et le secteur d'activité) ;
- opérations de livraison (ex. : lieux d'arrêt des véhicules selon le type de véhicule, de lieux desservis) ;
- etc.

Le tableau 2.6 montre quelques thèmes observés dans le cas des Laurentides. La séparation des données par grands thèmes permet une analyse précise des spécificités de chaque étape du processus logistique et le repérage des occasions d'optimisation de façon systématique.

La présentation des résultats pour les parties prenantes devrait se faire par fiches synthétiques thématiques (cf. exemple du rapport de Serouge et collab., 2014). Ces dernières permettent de tirer des conclusions à partir de l'enquête et facilitent le passage à l'action. Aussi, la cartographie et l'utilisation de schémas permettent de visualiser

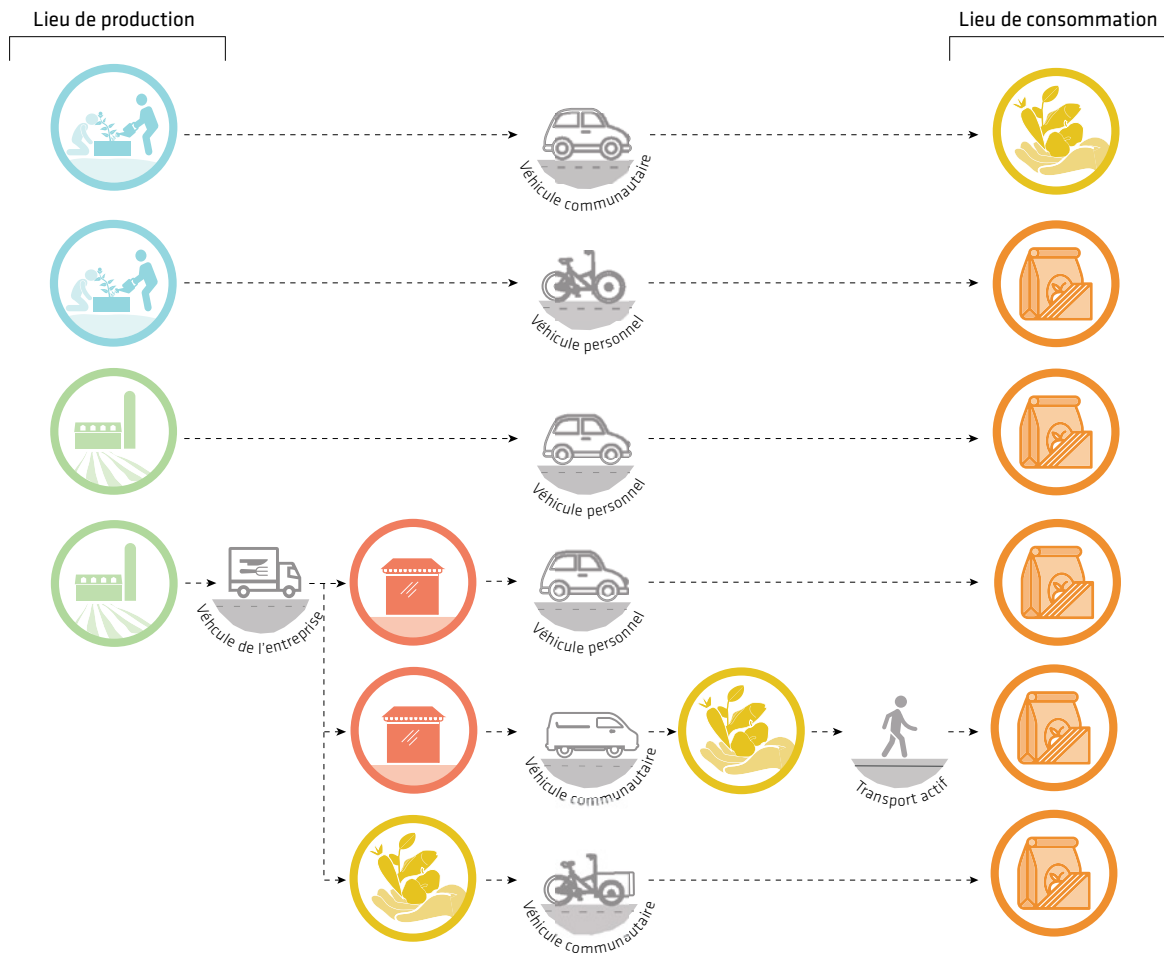
et de comprendre facilement l'organisation parfois complexe des chaînes d'approvisionnement et de distribution sur un territoire. Par exemple, plusieurs schémas comme à la figure 2.4 qui résument les lieux, déplacements et véhicules généralement utilisés (dans un secteur d'activité par municipalité ou dans une même municipalité par secteur d'activité), superposés entre eux et avec d'autres données (fréquence, adresses, coûts, degré de remplissage, émissions de gaz à effet de serre) peuvent illustrer les besoins et les ressources disponibles en déplacement des aliments. Ceci peut mettre en lumière, par exemple, les possibilités de mutualisation, la nécessité d'agir sur les types de véhicules, le recours à des entrepôts, etc. Ces schémas peuvent illustrer également les dynamiques en cours, les services, infrastructures et les forces d'une municipalité en matière d'approvisionnement alimentaire.

Cette étape invite aux actions suivantes :

- Nettoyer et valider les données.
- Croiser les données obtenues. Par exemple, les données socioéconomiques et les types d'infrastructures disponibles sont intéressants à croiser avec la desserte alimentaire d'un territoire.
- Présenter les données de diverses façons, par catégories ou par grandes étapes dans la chaîne logistique, et particulièrement de façon spatiale et schématique, afin d'illustrer la dynamique complexe des flux alimentaires.
- Présenter les données aussi de façon temporelle en fonction des saisons, car la provenance des aliments est très variable dans l'année.
- Présenter les données tout en respectant la confidentialité, par type de commerce ou d'organisme, par MRC ou autres catégories globales qui préservent l'anonymat.



Figure 2.4 EXEMPLE DE REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉPLACEMENTS DES LÉGUMES, EN CIRCUIT COURT, DANS UNE MUNICIPALITÉ



Source : Vivre en Ville, d'après Coop Carbone, et Institut d'innovation en logistique du Québec, 2019.

EFFECTUER LE DIAGNOSTIC

Les étapes de réflexion conduisant à un diagnostic sont les mêmes que pour tout autre type de portrait. Toutefois, étant donné la nature polymorphe de la logistique de transport avec ses cinq flux (flux physiques, financiers, relationnels, informationnels et immatériels), le diagnostic sur ce qui devrait être amélioré devra puiser dans l'ensemble des aspects de la logistique. Selon Plateau et collab. (2016), il n'y a pas d'élément isolé dominant les autres. Un ensemble de facteurs intégrés influencent le transport et l'entreposage. Au-delà des aspects plus techniques, les aspects relationnels et immatériels, par exemple le degré de collaboration habituel entre les acteurs et les normes sociales, sont des facteurs à considérer en vue d'une future mobilisation vers des changements en transport et mobilité durable.

Le diagnostic se fera à partir de la question de portrait retenue et du cadre d'analyse associé. Par exemple, si on recherche l'optimisation en logistique de transport durable, on analysera l'écart entre la situation actuelle et celle désirée en matière d'optimisation pour l'économie de temps, de ressources et d'argent, ainsi que la recherche de santé des populations et de diminution des émissions des GES (par la diminution du nombre de kilomètres parcourus par tonne/volume de marchandises et l'augmentation du volume de denrées détournées de l'enfouissement).

ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

La communication et la mobilisation sont d'une très grande importance tout au long de la démarche, autant à l'étape de planification d'une enquête qu'à celle de mise en œuvre d'un plan en transport. Retenons qu'il est impératif d'intégrer dès le départ un ensemble d'acteurs, au-delà de ceux spécialisés en transport, afin de favoriser la captation des besoins réels, la collaboration durant l'enquête et la mise en œuvre des changements à venir.

Une étape charnière pour donner toute sa valeur au portrait-diagnostic en transport et entreposage est la synthèse et le partage objectif des résultats aux différents publics intéressés. Vu la complexité des informations, un soin particulier doit être mis dans la synthèse, l'illustration et la présentation des résultats. Communiquer les résultats

à l'aide de supports visuels (schéma, cartes, tableaux, etc.) facilite la compréhension globale des résultats. Certains éléments pourront être discutés collectivement avec les parties prenantes, d'autres, plus techniques, avec des spécialistes. Le tout, en conservant la transparence par des rapports accessibles à tous.

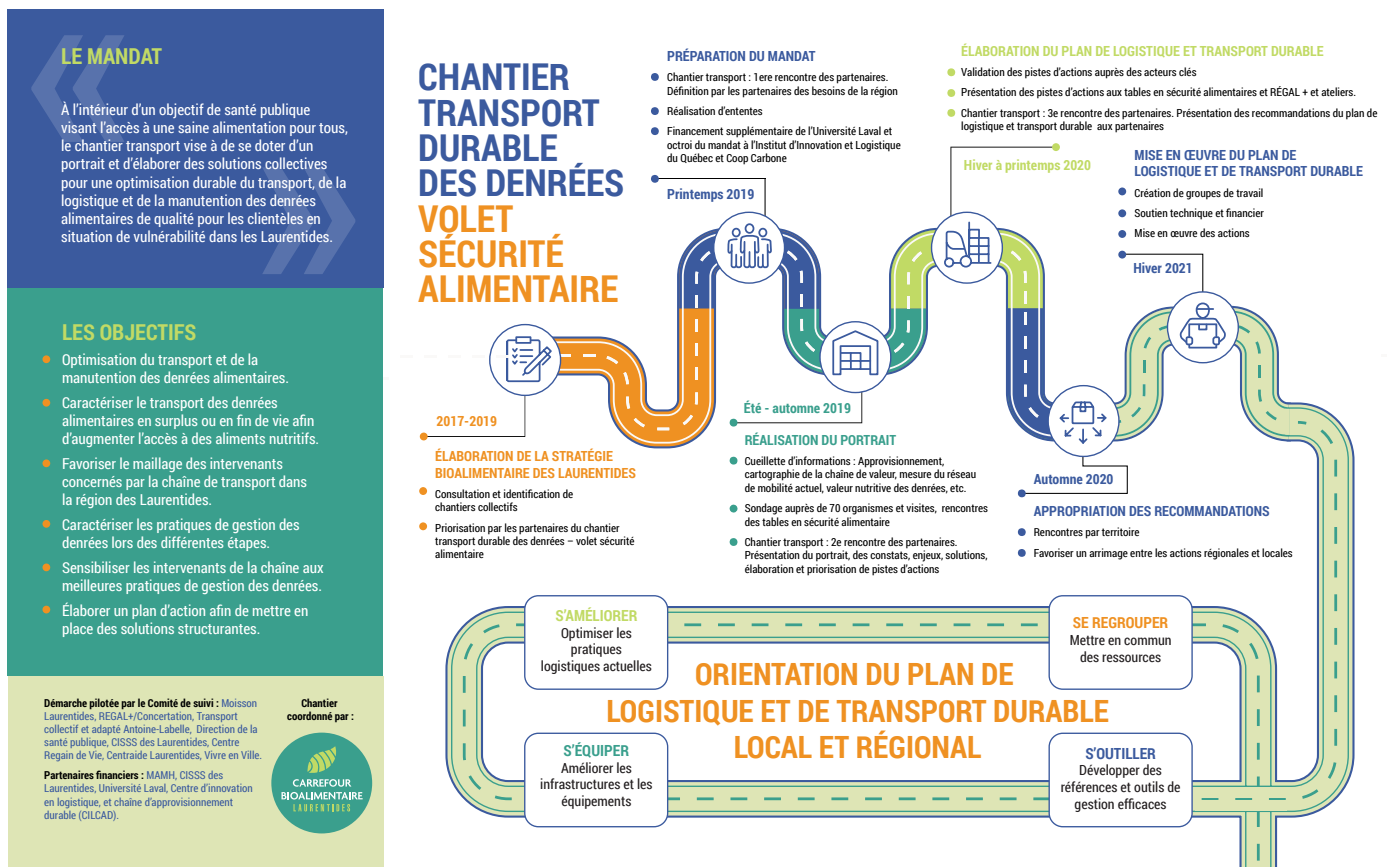
La validation des données et des constats clés de même que le diagnostic ont avantage à être faits collectivement, dans un objectif de représentativité, d'adhésion et de mobilisation, en vue de la mise en œuvre des solutions de transport et d'entreposage qui émanent du processus, par exemple lors d'un plan de transport ou de mobilité durable.



PORTRAIT-DIAGNOSTIC DU TRANSPORT DES DENRÉES POUR LE DON ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES

C'est dans le cadre d'un chantier coordonné par le Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL) que s'est déroulée une enquête terrain sur tout le territoire de la région des Laurentides, afin de réaliser un portrait-diagnostic de la logistique de transport et d'entreposage des aliments destinés au don alimentaire. De nombreux partenaires ont collaboré, dont Moisson Laurentides, la concertation REGAL+, la santé publique, des organismes locaux de dons alimentaires, le service de transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle, Centraide et Vivre en Ville. L'objectif général était de favoriser un transport durable des denrées pour les clientèles en situation de vulnérabilité. La phase portrait-diagnostic du projet s'est échelonnée sur une période de huit mois (de juin 2019 à janvier 2020).

Figure 2.5 CHANTIER TRANSPORT DURABLE DES DENRÉES - VOLET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Source : CBL [Carrefour bioalimentaire Laurentides], 2020.

STRUCTURE DE LA DÉMARCHE

Un historique qui met la table

Une démarche de concertation en alimentation, la *Stratégie bioalimentaire des Laurentides*, a réuni un ensemble d'acteurs de divers secteurs. Le projet de portrait-diagnostic en transport durable présenté ici découle des enjeux de coût en transport et manutention des aliments vécus par les organismes qui œuvrent en aide alimentaire d'urgence.

Ce portrait-diagnostic permet de saisir, au-delà des données techniques de logistique, comment le processus de distribution alimentaire actuel est profondément ancré dans l'histoire, la culture, les connaissances et les ressources disponibles. C'est pourquoi le plan de transport durable optimisé qui en découle s'intéresse, en plus des changements techniques (s'équiper, s'outiller, s'améliorer et se regrouper), aux changements de paradigmes⁵ qui seront nécessaires pour la mise en œuvre du plan.

Le portrait-diagnostic comme base au plan de transport durable des denrées alimentaires

Le projet de portrait-diagnostic est le premier pas vers un modèle de gestion optimal en transport :

- Phase 1 : Réaliser un portrait-diagnostic du transport
- Phase 2 : Développer un plan de transport durable
- Phase 3 : Proposer un modèle de gestion

On s'intéresse spécifiquement aux détails de la phase 1, qui s'apparente aux enquêtes détaillées de transport décrites plus haut. On y documente comment s'est déroulée dans les Laurentides, la caractérisation de l'ensemble des flux ou mouvements significatifs entrants et sortants de denrées au sein des divers organismes de distribution alimentaire d'urgence régionaux et locaux. Il s'agit de la caractérisation d'un flux alimentaire de près de 4000 tonnes de denrées, en provenance de 318 fournisseurs vers 101 organismes communautaires répartis sur le territoire très étendu des Laurentides.

La réalisation du portrait-diagnostic, en lui-même, se résume en quatre étapes clés.

Figure 2.6 ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC



Source : Vivre en Ville.

FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le CISSS des Laurentides, l'Université Laval et le Centre d'innovation en logistique et chaîne d'approvisionnement durable (CILCAD) ont contribué au montage financier.

On ne peut passer sous silence la contribution importante de plusieurs partenaires engagés dans le projet qui ont offert leur temps, de près ou de loin. Ces derniers ont contribué lors de comités, rencontres et nombreuses discussions téléphoniques avec la coordonnatrice du projet. Il s'agit principalement des membres du comité de suivi du projet.

Le temps approximatif nécessaire pour accomplir le mandat a été d'environ 320 heures pour le portrait, 650 heures pour l'analyse et le plan de transport, et 35 heures pour le modèle d'affaires.

5. Pour la liste des 10 paradigmes développés, voir le document sur les paradigmes du Chantier du transport durable des denrées, volet sécurité alimentaire, issu de la stratégie bioalimentaire des Laurentides.



ÉTAPES DE RÉALISATION

Tableau 2.4 DESCRIPTION DES ÉTAPES DE RÉALISATION

Étapes	Tâches et activités	Détails
Planifier et mobiliser pour l'enquête en transport	<p>Pour préparer et soutenir l'enquête, le comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ précise les objectifs et le cadre de l'enquête ; ■ mobilise les ressources humaines et financières pour réaliser l'enquête ; ■ engage des mandataires professionnels ; ■ promeut l'enquête auprès des organismes pour solliciter leur participation ; ■ démarre, oriente, soutient et valide les travaux d'enquête. 	<p>Objectif : établir un diagnostic qui puisse éclairer les occasions d'optimisation, de mutualisation et de synchronisation de la chaîne logistique du réseau de distribution des dons alimentaires sur tout le territoire des Laurentides.</p> <p>Question posée : Comment optimiser les processus logistiques actuels et diminuer les coûts de transport pour l'approvisionnement et la distribution du don alimentaire de qualité dans les Laurentides ?</p>
Mettre en œuvre l'enquête	<p>Les mandataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ préparent les outils de collecte de données ; ■ collectent les différentes données ; ■ valident les données auprès des différentes parties prenantes. <p>Pour la collecte de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Consultation des intervenants clés ayant un regard global sur la situation dans la région des Laurentides. Type de données : sur l'historique, le contexte, les enjeux. ■ Annnonce et invitation à collaborer à la démarche lancées aux organismes de distribution alimentaire, avec l'aide des organisateurs communautaires (OC) et des tables de concertation en sécurité alimentaire (rencontres organisées par REGAL+). ■ Sondage en ligne autoadministré aux organismes concernés en distribution (plus de 82 organismes ont répondu sur 93). Relance téléphonique et suivis hebdomadaires nécessaires pour obtenir un taux de réponse de 88%. ■ Visites sur le terrain de la banque alimentaire et d'organismes d'aide alimentaire (8 organismes sur 3 jours dans 6 MRC). Ces visites ont permis d'observer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les installations ; ▪ les équipements ; ▪ une partie des opérations des organisations visitées. <p>Les visites ont aussi permis de rencontrer un dirigeant de chaque endroit pour obtenir plus d'explications sur leurs opérations et leurs enjeux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Validation et correction des données auprès des tables de sécurité alimentaire, organismes, OC et membres du comité de suivi. Plus de dix rencontres ont été effectuées. <p>Les outils qui ont été développés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ l'appel d'offres ; ■ le sondage ; ■ la grille d'observation terrain ; ■ l'atelier. 	<p>Ce qui est observé</p> <p>On inventorie et caractérise les flux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ physiques (denrées) ; ■ relationnels (personnes) ; ■ immatériels et d'informations (paradigmes, règles, visions, données) ; ■ financiers ou économiques (coûts) ; ■ inversés (retour, recyclage). <p>Et cela, pour un ensemble d'organismes sélectionnés pour leur impact significatif en transport de denrées pour le don alimentaire dans le territoire des Laurentides. Critères de sélection des organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accréditation par Moisson Laurentides (bénéficiaires des denrées distribuées par celle-ci) ; ■ Activités alimentaires importantes ; ■ Impact significatif sur le transport des denrées. <p>La collecte de données en logistique de transport est bonifiée ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une analyse des indicateurs sociodémographiques et socioéconomiques est faite afin d'observer la densité de la population, sa dispersion géographique et la demande potentielle future en aide alimentaire pour chacun des territoires de la région des Laurentides. ■ Les indices de défavorisation matérielle et sociale ont aussi été analysés pour permettre de repérer les secteurs les plus défavorisés des territoires, devant être desservis avec une attention particulière. <p>Appel d'offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration à la suite d'un prédiagnostic du transport ; ■ Précision des objectifs, des livrables et du cadre de l'enquête (périmètre, échéancier, etc.). <p>Sondage auprès des organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Principaux services offerts en alimentation, clientèles et territoires desservis, approvisionnement par Moisson et/ou local, logistique de distribution, caractéristiques d'entreposage et de la flotte de véhicules (propriétaire, kilomètres parcourus, coût, capacité, etc.).

Étapes	Tâches et activités	Détails
<p>Traiter et analyser les données pour faire un diagnostic</p>	<p>Les mandataires, en collaboration avec le comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ organisent et résumant les données par thématiques significatives; ■ analysent les données pour en tirer des constats par thématiques observées; ■ font un diagnostic régional et pour chaque MRC, résumé à l'aide d'un examen des FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) concernant la question de portrait; ■ résumant et présentent les résultats par un visuel adapté; ■ valident par des rencontres et des courriels les données et constats de l'analyse auprès de l'ensemble des membres du comité de suivi, ainsi que de quelques parties prenantes, dont les tables de sécurité alimentaire des MRC. 	<p>Les données sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ classées et analysées par catégories d'aliments et de fournisseurs; ■ classées et analysées par grands thèmes pertinents. <p>Les résultats sont résumés en traitant d'abord du niveau régional des Laurentides, puis de chaque MRC par des cartes, schémas, graphiques et tableaux.</p> <p>On illustre et présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les besoins en sécurité alimentaire; ■ les caractéristiques socioéconomiques; ■ les parties prenantes; ■ les activités d'approvisionnement et de livraison des organismes, les infrastructures, les équipements, l'entreposage, les demandes non comblées, les pertes, etc.; ■ l'approvisionnement avec diverses données sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les fournisseurs (quantitatives et qualitatives); ▪ la saisonnalité (quantité selon le mois de l'année); ▪ la quantité et la proportion des aliments reçus et transportés; ■ le transport des denrées avec les horaires, moyens de transport, distances, coûts, ressources nécessaires, déplacements (routes) et étapes de distribution; ■ les ressources et infrastructures.
<p>Mobiliser et communiquer pour amorcer le changement</p>	<p>Les mandataires, en collaboration avec le comité de suivi, communiquent les résultats du portrait-diagnostic en rencontres régionales du chantier transport durable.</p> <p>Le plan de transport et le modèle de gestion de la mise en œuvre des solutions sont déterminés de façon participative.</p> <p>Certains documents en vue de la mobilisation vers le changement sont développés, notamment un document sur l'importance de s'approprier de nouveaux paradigmes dans la région.</p>	<p>Les données du portrait et les constats tirés de l'analyse ont été présentés aux parties prenantes (comité de suivi et grand chantier) afin d'assurer leur représentativité, la rétroaction, l'appropriation et la génération de pistes de solution.</p>



PARTIES PRENANTES COLLABORATRICES

Tableau 2.5 PARTIES PRENANTES QUI COLLABORENT À L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Entités	Rôles et implications (entre mars 2019 et mars 2020)
<p>Chantier régional transport durable des denrées (membres des secteurs communautaires, de la santé, d'intérêt public, agroalimentaire, municipal, économique, en provenance locale, régionale et du Québec)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déterminer collectivement les objectifs et la vision en transport. ■ Témoigner des enjeux, déterminer des orientations en alimentation et approuver le plan de transport et le modèle de gestion. ■ Trois rassemblements ont eu lieu (avant, pendant, après).
<p>Comité de suivi délégué par le chantier transport durable des denrées (membres des secteurs communautaires local et régional, de la santé local et régional, d'un service de transport supralocal, de concertation régionale, de bienfaisance régional et d'intérêt public au Québec)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner la mise en œuvre du portrait-diagnostic. ■ Liaisons, partage d'expertises et de ressources. ■ Sept rencontres ont eu lieu.
<p>Tables en sécurité alimentaire des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sources d'information et de données. ■ Validation des constats et résultats.
<p>Mandataires recrutés par le comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coop Carbone ■ Institut d'innovation en logistique du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre du projet. ■ Mise à contribution de compétences complémentaires en projets collaboratifs pour réduire l'empreinte carbone, en logistique de transport et en agriculture/agroalimentation.
<p>Centre d'innovation en logistique et chaîne d'approvisionnement durable de l'Université Laval (CILCAD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre disponible une étude exploratoire sur ce sujet, complémentaire aux connaissances actuelles.
<p>Vivre en Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre disponible la méthodologie de portrait-diagnostic en transport et entreposage des aliments pour les autres régions du Québec.

MÉTHODE ET OUTILS

Documents consultés

Selon les intervenants clés, les documents existants pertinents à consulter avant de définir le processus détaillé de l'enquête sont les suivants :

- Portraits des enjeux démographiques et socioéconomiques.
- Rapport sur la défavorisation.
- Rapport sur la qualité nutritionnelle.
- Statistiques sur la région des Laurentides.
- Plan d'affaires de la banque alimentaire.
- Liste des organismes œuvrant en sécurité alimentaire.
- Documents d'approvisionnement de la banque alimentaire (liste de ses fournisseurs avec les quantités de denrées récoltées, données de géolocalisation et distances parcourues par sa flotte de camions, Bilan-Faim, quantité de denrées distribuées par organisme, horaire de cueillette des commandes par les organismes, bons de livraison et factures du transporteur privé, etc.).
- Approvisionnement par des organismes locaux (quantité de denrées récoltées chez des fournisseurs locaux, distances parcourues, etc.).
- Fichiers reçus des organismes visités, rapports d'activité de différents organismes.
- Fichiers du programme de récupération en supermarché de plusieurs organismes.

Type de données brutes observées durant l'enquête

Une fois la planification de l'enquête réalisée et les méthodes et outils de collecte de données élaborés, on capte les données suivantes par des sondages et visites terrains auprès des organismes communautaires et de Moisson Laurentides :

- **Les activités** : rôles, horaires de travail et de transport, approvisionnement chez des fournisseurs, lieux desservis, nombre de visites par Moisson chez les fournisseurs par MRC, horaire de collecte par les organismes auprès de Moisson, mode de gestion.
- **Les intervenants et ressources humaines** : clientèles, organismes, types de fournisseurs des organismes qui s'approvisionnent localement et leur localisation, présence ou non de popote roulante, ressources humaines liées aux activités de transport (tri, préparation de commandes, transport, déchargement et chargement), travailleurs occasionnels ou permanents.

- **Les véhicules** : propriétaires, types de véhicules (marque, réfrigération ou pas), de flotte, de carburant, nombre de km parcourus par semaine (régional et local), coût du transport, routes et distances parcourues (données GPS), réseau d'approvisionnement par MRC (schémas).
- **La marchandise et le conditionnement** : type et quantité de denrées collectées par Moisson chez les fournisseurs par MRC, type et quantité d'aliments distribués, type d'aliments récupérés en supermarché localement.
- **Ressources matérielles** : infrastructures actuelles et projetées, équipement, capacité de stockage, espaces (entrepasage, manutention, quai de déchargement, convoyeur, etc.).

Quelques catégories utilisées pour le traitement des données

Les données recueillies sont classées par catégories qui permettent d'observer l'origine des fournisseurs et/ou qui permettent d'observer leurs fréquences et volumes habituels d'activité.

- **Catégories de fournisseurs** : agriculteur (et marché fermier), fournisseur (et grossiste), supermarché (avec ou sans programme de récupération en supermarchés – PRS), marchand (magasin spécialisé ou à bas prix, dépanneurs), autres (jardins solidaires, Guignolée, grande collecte, surplus d'événements, etc.).
- **Catégorie de fournisseurs** : selon les quantités de denrées reçues et le nombre de visites annuelles.

Les données sont aussi classées par catégories qui permettent d'observer tantôt le groupe d'aliments transportés, tantôt leur état et leur besoin de conservation :

- **Catégories fréquentes de denrées** : fruits et légumes, produits de boulangerie, produits laitiers, viandes et substituts, autres produits comestibles, produits transformés (autres catégories associées : produits non comestibles et produits recueillis à la Grande Guignolée).
- **Catégories de denrées (nécessaires pour stockage et transport)** : sèches (non réfrigérées), réfrigérées, congelées.

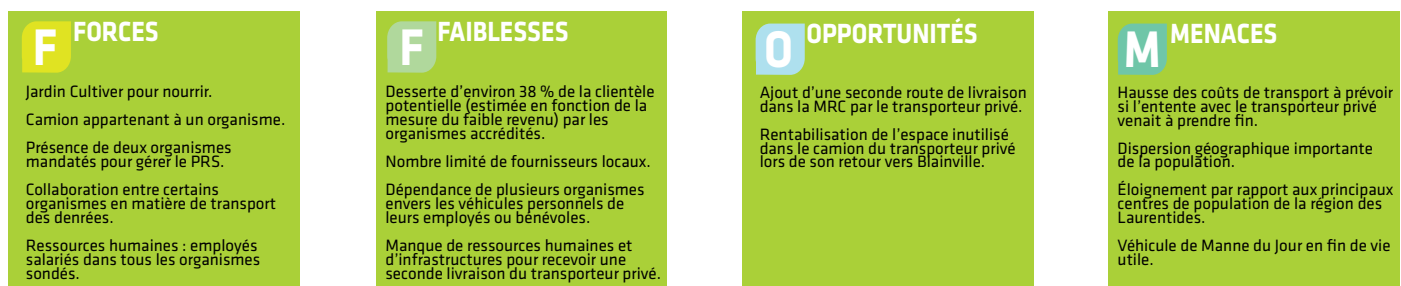


Thèmes utilisés pour analyser les données sous divers angles

Tableau 2.6 ANALYSE DES DONNÉES : THÈMES, DONNÉES RECUEILLIES, EXEMPLES

Thèmes d'observation	Approvisionnement et distribution par l'établissement « Moisson Laurentides »	Établissements « organismes » qui s'approvisionnent auprès de Moisson Laurentides	Établissements « organismes » qui s'approvisionnent localement	Livraison à d'autres établissements « organismes, points de chute et usagers » par des établissements « pôles locaux communautaires »	Établissements « organismes » chargés du programme de récupération en supermarchés (PRS)	Équipements en logistique de transport	Résultats du processus de distribution
Types de données recueillies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégorie de fournisseurs. ■ Nombre de visites. ■ Quantité et catégorie d'aliments. ■ Programme de récupération en supermarchés (PRS). ■ Saisons. ■ Mode de distribution aux organismes. ■ Type de flotte de transport. ■ Nombre et type de ressources humaines. ■ Capacité d'entreposage. ■ Infrastructure et équipement. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantité et catégorie d'aliments. ■ Qualité nutritionnelle. ■ Mode de transport et coût. ■ Types de collaborations. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantité d'aliments. ■ Catégorie de fournisseurs. ■ Mode de transport. ■ Distance et coût. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantités d'aliments. ■ Mode de transport et coût. ■ Collaborations. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quantités collectées. ■ Collaborations. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Disponibilité d'une flotte de véhicules. ■ Capacité d'entreposage et de maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Demandes non comblées. ■ Pertes alimentaires.
Exemples d'observations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le degré de pôles locaux présents sur chaque territoire de MRC dans le secteur communautaire. ■ Les caractéristiques d'approvisionnement en denrées des organismes et la diversité de leurs pratiques. ■ L'espace camion utilisé, le coût, le degré de pertes alimentaires durant le processus de distribution. ■ Le degré de réseautage, de concertation et de partage d'informations et d'équipement. ■ La capacité à desservir les clientèles potentielles, les milieux peu peuplés, les zones éloignées et les trous de service. 						
Exemples de constats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présence de pôles locaux communautaires dans la majorité des MRC. ■ Les pratiques des organismes sont non standardisées et l'accès à des équipements adaptés est limité. ■ La capacité à desservir les milieux peu peuplés et les zones éloignées est un enjeu. ■ Le partage de l'information et l'équité sont des enjeux. ■ Pour réduire les pertes, il y a un besoin de conserver plus longtemps les surplus d'aliments périssables. ■ Le besoin d'entretien des camions réfrigérés est non négligeable. Ceci implique des frais de plus en plus importants pour les organismes de distribution alimentaire. 						

Figure 2.7 EXEMPLE D'ANALYSE FFOM POUR LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE PAR LES ORGANISMES D'UNE MRC DES LAURENTIDES



Les constats ont été résumés dans l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) pour la région et par MRC par rapport à l'objectif et à la question de départ pour le portrait.

Sources : Vivre en Ville, d'après Coop Carbone, 2019.

Bibliographie

CARREFOUR BIOALIMENTAIRE LAURENTIDES (2020). « Stratégie bioalimentaire des Laurentides », *Chantier transport durable des denrées – Volet sécurité alimentaire – Portrait régional*, présentation lors des chantiers transport durable des denrées en 2019-2020. [[En ligne](#)].

CARRIOT, Antoine (2017). *Qualification et quantification des flux alimentaires sur l'aire urbaine de Grenoble : la distribution des fruits et les légumes au sein des GSM*, mémoire de Master 2, Université de Grenoble (France) [[PDF](#)]. 48 p.

COOP CARBONE, et INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Optimisation logistique pour le développement d'un plan de transport durable des denrées dans les Laurentides*, portrait global. 187 p.

DELUCINGE, Nicolas (2018). *Les parcours d'aliments de base d'un panier d'épicerie au sein du système alimentaire de la région de Québec : narrations cartographiées de l'approvisionnement alimentaire de 15 détaillants d'alimentation de la région*, essai de maîtrise en design urbain sous la direction de Carole Després et Manon Boulianne, Université Laval [[PDF](#)]. 103 p.

FAO, RUA FOUNDATION, et WILFRID LAURIER UNIVERSITY (2018). *City Region Food System Toolkit : Assessing and Planning Sustainable City Region Food Systems*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, RUA Foundation et Wilfrid Laurier University – Centre for Sustainable Food Systems. ISBN 978-92-5-130525-6.

FAO (2019). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019 : aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires*, Rome. [[DOI:10.4060/CA6030FR](#)].

FRUGAL [Formes urbaines et gouvernance alimentaire]. Programme de recherche-action de l'INRA et l'IRSTEA, France. [[En ligne](#)].

MILLER, Michelle, William HOLLOWAY, Ernest PERRY, Ben ZIETLOW, Sage KOKJOHN, Peter LUKSZYS, Nancy CHACHULA, Ann REYNOLDS, et Alfonso MORALES (2017). *Regional Food Freight : Lessons from the Chicago Region*. [[DOI:10.13140/RG.2.2.21422.51522](#)].

PLATEAU, L., L. HOLZEMER, T. NYSENS, et K. MARÉCHAL (2016). « Les enjeux logistiques » *Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts*, rapport de recherche, CEESE-ULB [[PDF](#)]. 46 p.

REPSAQ. *Vers une alimentation territorialisée et durable : une recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec*. [[En ligne](#)].

ROUTHIER, J., E. SEGALOU, et S. DURAND (2001). *Mesurer l'impact du transport de marchandises en ville : le modèle de simulation FRETURB (version 1)*, rapport de recherche, LET. HAL : halshs-01687528 [[PDF](#)]. 104 p.

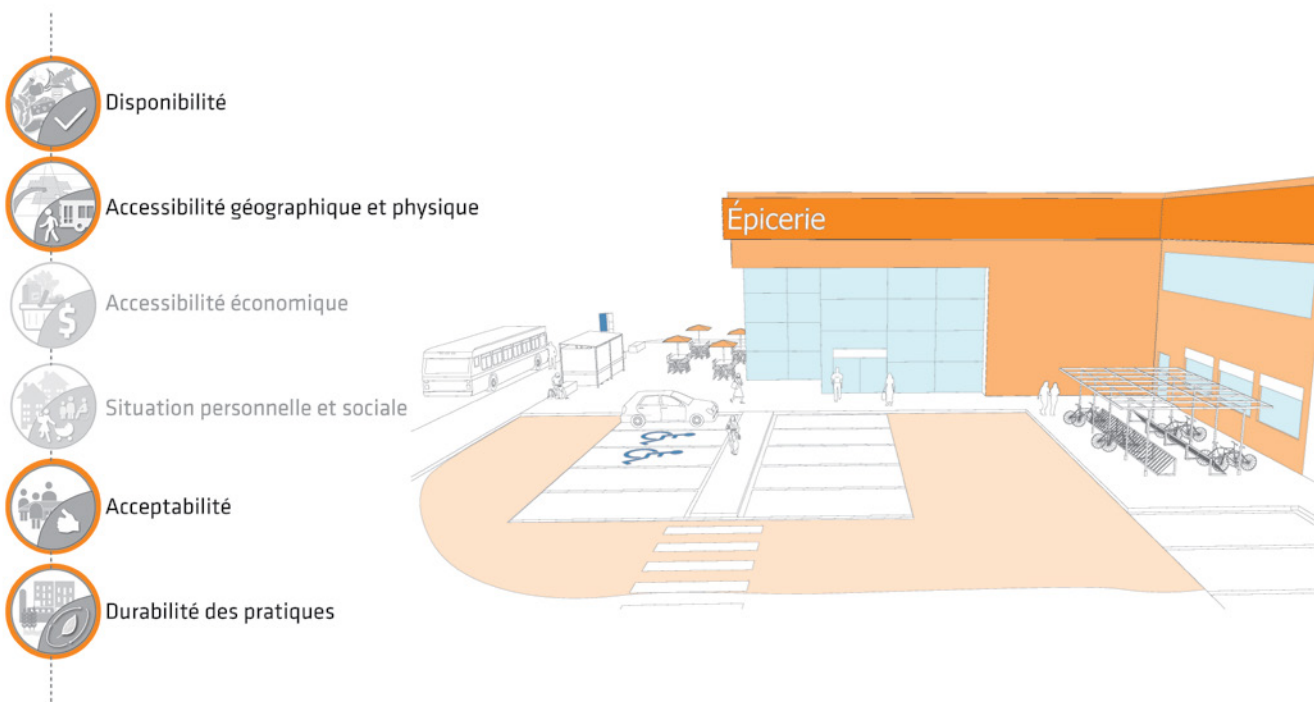
SEROUGE, Marc, Danièle PATIER, Jean-Louis ROUTHIER, et Florence TOILIER (2014). *Enquête Marchandises en ville réalisée en Île-de-France entre 2010 et 2013*, rapport de recherche, rapport final de convention 09 MT CV 46, LET [[PDF](#)]. 127 p.

TOILIER, Florence, Marc SEROUGE, Danièle PATIER, Jean-Louis ROUTHIER (LAET), Gaëlle JAILLET, et Karine NICOLEAU (Cerema) (2016). *L'enquête Transport de marchandises en ville : guide méthodologique*, Lyon, Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) [[PDF](#)]. 76 p.



NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Cartographie de l'accessibilité des lieux d'approvisionnement



*La meilleure localisation pour une épicerie,
c'est le plus proche possible de ma cuisine.*

Vincent Galarneau



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE	108
POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE ?	108
DEUX MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES.....	109
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	110
FACTEURS DE SUCCÈS	111
ÉTAPES DE RÉALISATION	111
ÉTAPE 1. PLANIFIER	111
Objectifs	111
Territoire étudié.....	112
Ressources humaines et matérielles.....	112
Principes et méthodes	113
ÉTAPE 2. OBSERVER	121
Consultation des bases de données	121
Entretiens téléphoniques et observations sur le terrain.....	122
Superposition des données	123
ÉTAPE 3. ANALYSER.....	124
Représentation des données	125
Tirer des constats de la cartographie.....	126
ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER	126
ÉTUDE DE CAS : PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU CLSC KATERI (MRC DE ROUSSILLON)	127
STRUCTURE DE LA DÉMARCHE	127
FINANCEMENT	127
ÉTAPES DE RÉALISATION	128
MÉTHODES ET OUTILS UTILISÉS	129
DÉFIS RENCONTRÉS	136
LEÇONS À TIRER.....	136
BIBLIOGRAPHIE	137

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Analyse spatiale de l'accessibilité des lieux d'approvisionnement alimentaire dans un secteur géographique donné.

Quand



- Avant de réaliser des interventions visant à améliorer l'accessibilité, surtout si elles impliquent des réaménagements.
- Une mise à jour périodique est nécessaire pour tenir compte de l'évolution des lieux d'approvisionnement.

Pourquoi

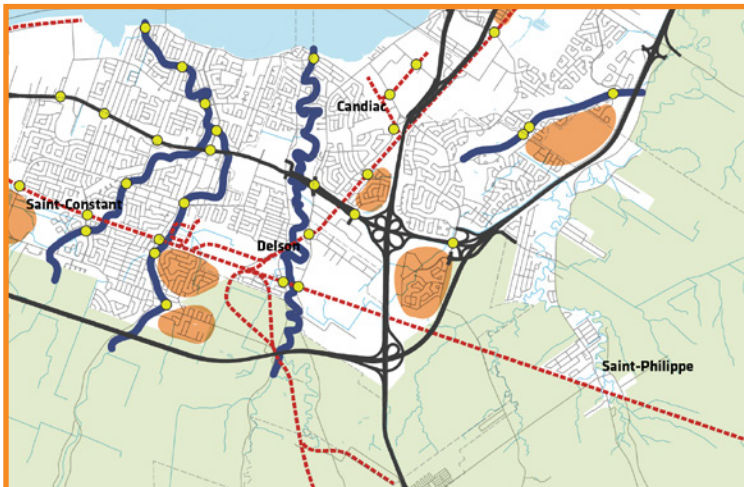


- Déterminer le niveau d'accessibilité des lieux d'approvisionnement alimentaire dans un secteur géographique donné.
- Déceler les secteurs géographiques où l'accessibilité est limitée afin de faciliter la prise de décision sur les interventions à réaliser.

Comment



- Consultation de bases de données existantes.
- Relevés photographiques.
- Analyse spatiale.
- Système d'information géographique (SIG).



UNE ÉTUDE DE CAS

Portrait-diagnostic de l'accessibilité alimentaire sur le territoire du CLSC de Kateri (MRC de Roussillon)



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE ?

Environ 45,5% de la population québécoise habite des secteurs offrant un faible accès géographique aux commerces d'alimentation, et 5,7% de la population habite des secteurs pouvant être considérés comme des déserts alimentaires (Québec. INSPQ, 2013; Gobeil, 2019). La problématique d'accès physique et géographique aux commerces alimentaires est donc un enjeu pour une part importante de la population et elle est présente à la fois en milieu urbain et rural.

La présence d'une diversité de lieux d'approvisionnement sur un territoire donné est un excellent indicateur de la disponibilité d'une offre alimentaire variée. Bien que les recherches ne soient pas unanimes sur le lien de causalité entre l'accessibilité géographique des commerces alimentaires et la prévention des maladies chroniques liées au poids par exemple (Caspi et collab., 2012), la plupart mettent en évidence une relation positive entre un bon accès à des commerces d'alimentation ayant une offre variée – par exemple une épicerie ou un supermarché – et une consommation accrue de fruits et de légumes (Québec. INSPQ, 2013 et 2019). À l'inverse, un faible accès aux commerces alimentaires peut exacerber les

inégalités sociales, en s'ajoutant notamment aux difficultés économiques (Beaulac et collab., 2009). En améliorant l'accès aux commerces alimentaires, mais également aux formes parallèles de production et de distribution (aménagements comestibles, jardins communautaires et collectifs, cuisines collectives, comptoirs alimentaires, marchés publics, kiosques de fruits et légumes, agriculture soutenue par la communauté, etc.), il est possible de renforcer le système alimentaire de proximité et, ultimement, d'engendrer des impacts positifs sur la santé des populations (Vivre en Ville, 2014). Il est donc primordial d'inclure un répertoire des acteurs et des initiatives existantes (cf. [Module 1](#)) dans une démarche de portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation afin de témoigner de la disponibilité d'une offre alimentaire sur un territoire donné.

Il faut toutefois aller plus loin pour évaluer l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement. Cela passe notamment par une connaissance de leur localisation, de leur répartition et de leur implantation dans les milieux de vie.

DEUX MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES

La mesure de l'accessibilité géographique et l'analyse des barrières physiques et des aménagements favorables sont les deux méthodes présentées dans ce module.

Méthodes	Description	Outils
Mesure de l'accessibilité géographique	Établir le niveau d'accessibilité géographique des différents lieux d'approvisionnement, en particulier celle des commerces d'alimentation, dans un secteur donné.	<ul style="list-style-type: none">■ Bases de données sur les commerces alimentaires et sur la défavorisation matérielle.■ Logiciels de cartographie.
Analyse des barrières physiques et des aménagements favorables	Caractériser la manière dont un lieu d'approvisionnement s'insère dans son environnement immédiat, et relever les principales barrières pouvant limiter son accessibilité physique et les aménagements qui, au contraire, peuvent le rendre plus accessible.	<ul style="list-style-type: none">■ Analyse urbanistique.■ Relevés photographiques.

Pour avoir un portrait complet de l'accès à une saine alimentation dans un territoire donné, il est toutefois essentiel de combiner ces méthodes avec celles présentées dans les autres modules de la trousse.

VOUS AVEZ DIT DÉSERTS ALIMENTAIRES ?

Un **désert alimentaire** est un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique (Québec, INSPQ, 2013). L'indicateur de localisation des déserts alimentaires développé par l'INSPQ est une référence fort utile pour les communautés qui s'intéressent à l'accessibilité géographique à une saine alimentation. Cet indicateur combine plusieurs informations importantes : la distance moyenne entre le lieu de résidence et les commerces d'alimentation et l'indice de défavorisation matérielle. Les commerces inclus dans cet indicateur sont : les supermarchés, les épiceries, les boucheries, les marchés publics, les fruiteries, les poissonneries et les boulangeries. Ces informations peuvent permettre d'établir un prédiagnostic des secteurs potentiellement vulnérables du point de vue de l'accessibilité à une saine alimentation.

Bien que l'identification des déserts alimentaires puisse être utile pour aider à la prise de décision, son usage est parfois contesté, soit en raison de ses limites méthodologiques qui peuvent induire des incohérences, soit en raison du fait qu'il peut tout de même exister une certaine offre alimentaire dans ces secteurs (en dehors des supermarchés et des épiceries) ou encore qu'elle ne prend pas en compte la nature exacte de l'offre alimentaire (fraîcheur, valeur nutritive), les particularités du territoire (obstacles, topographie), le coût des aliments ou encore le taux de motorisation des résidents. D'autres dénoncent le fait qu'elle occulte les causes historiques, culturelles ou environnementales de la défavorisation de certains secteurs ou certaines populations. Ainsi, plusieurs intervenants préfèrent parler en termes de niveau d'accessibilité, notamment pour éviter de stigmatiser davantage des communautés déjà défavorisées (Widener, 2018)



AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT

AVANTAGES



- Permet une lecture « objective » du territoire (environnement bâti et aménagé) pour aider à la prise de décision.
- Permet de déceler les lieux d’approvisionnement alimentaire moins accessibles physiquement et géographiquement.
- Permet de cibler des secteurs moins bien pourvus en lieux d’approvisionnement alimentaire.
- Permet de montrer visuellement les entraves et les aménagements favorables à l’accessibilité (cartographie et photographie).
- Contribue à caractériser l’environnement alimentaire communautaire et à stimuler les discussions sur le sujet.

DÉFIS



- Requiert l’implication d’experts en bases de données et systèmes d’information géographique.
- Nécessite une mise à jour constante en fonction de l’ouverture et de la fermeture des commerces alimentaires, notamment.
- Ne prend pas en compte l’expérience ni la perception des résidents du territoire visé. Besoin d’une approche qualitative complémentaire.

FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Accès géographique et physique
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Disposer de données à jour sur la localisation et la nature des lieux d'approvisionnement à l'échelle du territoire visé.■ Disposer des expertises nécessaires à la réalisation d'analyses statistiques et spatiales (cartographie, systèmes d'information géographique, urbanisme, design, etc.).

ÉTAPES DE RÉALISATION

La démarche globale de réalisation d'un portrait-diagnostic est détaillée dans le [Module principal](#).

ÉTAPE 1. PLANIFIER

OBJECTIFS

La première étape consiste à définir les objectifs spécifiques de l'évaluation de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement alimentaire du milieu. En voici quelques exemples :

- Mesurer la distance que doivent parcourir les résidents pour accéder à différents lieux d'approvisionnement alimentaire à partir de leur lieu de résidence.
- Estimer la durée des déplacements requise pour accéder à différents lieux d'approvisionnement selon le mode de transport utilisé (marche, vélo, autobus, etc.).
- Déceler les secteurs de faible accès, les déserts alimentaires, les marais alimentaires ou les « vides de services » dans une aire géographique donnée.
- Mesurer la superficie, la densité et la diversité commerciales réservées à l'alimentation dans un milieu de vie donné.
- Repérer les barrières physiques (bretelles d'autoroute, cours d'eau, voie ferrée, etc.) et les aménagements favorables (porte principale orientée vers la rue, rampe d'accès, etc.) autour des lieux d'approvisionnement.

- Éclairer l'élaboration de politiques de localisation, de programmes de soutien à l'implantation de commerces alimentaires, de projets de réaménagement urbain et de stratégies alimentaires locales et régionales.

Les objectifs ont tout avantage à être déterminés avec les principaux acteurs concernés par la démarche, par exemple les commerçants ou les résidents des secteurs visés par l'étude, surtout si on souhaite réaliser des interventions auprès d'eux ultérieurement (informer les résidents des programmes de soutien à leur portée, comme les coupons de fruits et légumes, offrir des incitatifs aux commerçants pour les encourager à s'établir dans les secteurs mal desservis, etc.).



TERRITOIRE ÉTUDIÉ

La définition du territoire visé par le portrait-diagnostic est aussi une étape importante puisqu'elle déterminera en bonne partie l'envergure de la démarche et, plus particulièrement, la quantité de données à récolter et à traiter. Des évaluations de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement (surtout les commerces) peuvent être réalisées à différentes échelles (pour une région, une MRC, une municipalité ou un quartier) selon le niveau de précision recherché, les enjeux rencontrés et les objectifs de départ. Les limites administratives (plutôt que biophysiques ou historiques) sont le plus souvent utilisées pour des raisons de disponibilité des données.

Une analyse de l'accessibilité des commerces alimentaires a ainsi été produite pour l'ensemble de la province de Québec par l'INSPQ [en 2013](#) et mise à jour [en 2019](#). Des cartes et des analyses ont également été réalisées par des directions régionales de santé publique, par exemple en [Montérégie](#), dans [Lanaudière](#), en [Gaspésie](#) et dans la [Capitale-Nationale](#). Des travaux universitaires permis de déceler des déserts alimentaires à l'échelle de municipalités ou de MRC, par exemple dans [Chaudière-Appalaches](#) et dans [Portneuf](#) (Morissette-Desjardins, 2018). Des analyses encore plus fines ont été réalisées à l'échelle municipale ou de quartier, notamment pour tenir compte des entraves à l'accès à l'échelle du voisinage ou de la rue (voir l'étude de cas à la fin de ce module). À la limite, le territoire étudié pourrait se limiter aux alentours d'un lieu d'approvisionnement jugé particulièrement critique pour un secteur géographique ou une population donnée.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

L'évaluation de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement alimentaire dans un territoire donné représente un exercice relativement complexe qui requiert une expertise en systèmes d'information géographique, en analyse spatiale et en statistiques. Réaliser une telle évaluation implique donc le plus souvent de recourir aux services de chercheurs ou de spécialistes. Toutefois, beaucoup d'informations sont déjà disponibles, et ce, pour la majorité des régions du Québec, notamment grâce au travail de l'INSPQ.

Il est difficile de préciser le coût d'une évaluation de l'accessibilité géographique et physique des lieux d'approvisionnement alimentaire. Selon l'échelle et les paramètres retenus, ainsi que les partenaires concernés, l'exercice peut se faire à coût presque nul pour une communauté ou une région. Si le travail est réalisé avec une firme spécialisée, il peut en coûter quelques dizaines de milliers de dollars. En effet, en plus de l'expertise, une telle évaluation requiert des outils informatiques qui peuvent être coûteux, bien que des logiciels libres soient aussi disponibles.

OUTILS POUR L'ÉLABORATION DE SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

- [ArcGIS](#) (logiciel payant)
- [QGIS](#) (logiciel libre)

Chose certaine, il faut prévoir du temps. Par exemple, le nettoyage de la base de données des commerces alimentaires du MAPAQ à l'échelle du Québec a nécessité environ un mois de travail par une chercheuse de niveau intermédiaire en 2018-2019. À l'échelle d'une région, un chercheur expérimenté peut produire les cartes des déserts alimentaires en une semaine environ, mais la liste des lieux d'approvisionnement devrait être validée préalablement par le comité de travail. Cette étape peut être longue et exigeante si une liste à jour n'est pas disponible. Les étapes pour y arriver sont détaillées dans la section Analyser.

MÉTHODES ET PRINCIPES

Deux méthodes complémentaires visant à évaluer l'accessibilité des lieux d'approvisionnement alimentaire sont présentées sommairement dans cette section, ainsi que les principes sur lesquels elles reposent. Les sources de données ainsi que les outils de collecte et d'analyse sont, pour leur part, détaillés dans les sections suivantes.

Méthode 1. Mesure de l'accessibilité géographique

L'accessibilité géographique des commerces d'alimentation se mesure le plus couramment en fonction de leur densité, de leur variété et de leur proximité (Canada. ASPC, 2017). L'approche décrite dans ce module s'intéresse plus particulièrement à la proximité. Elle vise à établir le niveau d'accessibilité géographique des différents lieux d'approvisionnement grâce à une mesure de la distance entre ceux-ci et les lieux de résidence. La méthode utilisée pour calculer la distance varie selon le type de milieu. En milieu urbain, où la densité résidentielle

est plus élevée, c'est souvent le centre géographique de l'aire de diffusion qui est utilisé comme point d'origine. En milieu rural, où le nombre de résidences est moins élevé, la distance peut être calculée directement entre les adresses domiciliaires et celles des lieux d'approvisionnement alimentaire. Dans tous les cas, la manière de calculer la distance et la méthode d'agrégation des données choisies vont avoir un impact sur la précision des résultats (Apparicio et collab., 2017).

Tableau 3.1 DIFFÉRENTES MESURES DE L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES COMMERCES ALIMENTAIRES

Densité : nombre de commerces alimentaires dans un secteur géographique donné.
Variété : répartition ou densité relative des différents types de commerces alimentaires dans un secteur géographique donné.
Proximité : distance entre la population et le commerce alimentaire le plus proche.

Source : Canada. ASPC, 2017.

L'accessibilité des lieux d'approvisionnement a tout avantage à être mesurée selon les modes de transport utilisés, par exemple la marche, le vélo et les transports en commun (Larsen et Gilliland, 2008). Il s'agit souvent des seuls modes de transport auxquels ont accès les populations défavorisées sur le plan socioéconomique. Il est donc essentiel de prendre en considération les caractéristiques des réseaux de déplacement (pour différents modes) et non seulement la distance à vol d'oiseau, afin de tenir compte des trajets réels qui doivent être empruntés par la population pour se rendre à l'épicerie par exemple. C'est aussi la raison pour laquelle il est important de considérer les barrières physiques et les aménagements favorables aux déplacements actifs vers les lieux d'approvisionnement (cf. [Méthode 2](#)).

Enfin, il est important de préciser les types de commerces et lieux d'approvisionnement retenus pour la cartographie afin de bien circonscrire le portrait. Au-delà des commerces, une attention particulière mérite d'être portée aux lieux utilisés pour le dépannage alimentaire d'urgence. En effet, ces lieux sont souvent négligés dans les études sur l'accessibilité des aliments au profit des commerces alimentaires. En plus de l'accessibilité géographique, un portrait devrait aussi tenir compte des heures ou périodes d'ouverture (accessibilité temporelle) de ces lieux, notamment pour prendre en considération les habitudes de consommation des populations plus vulnérables (Shannon, 2020).



QU'EST-CE QU'UNE BONNE LOCALISATION ?

Il n'existe pas de critères absolus pour qualifier une bonne localisation. Plusieurs facteurs peuvent entrer en jeu tels que la nature des activités qui s'y tiennent, les populations à desservir – les aînés par exemple – et leurs lieux de résidence, les modes de transport offerts, les spécificités de la trame urbaine comme le type de voies, leur connectivité et leur usage, la volonté de s'implanter dans une centralité, etc.

Selon Vivre en Ville, une bonne localisation est une localisation gagnant-gagnant, qui réunit les intérêts particuliers et collectifs. Une stratégie de localisation s'appuie sur l'intégration des activités au cœur des milieux de vie et préconise leur concentration dans un nombre restreint de centralités hiérarchisées. Dans la perspective de limiter la concurrence entre les concentrations d'activités présentes sur le territoire, ces dernières devraient être réparties en fonction des différents niveaux de centralité (en fonction de leur rayonnement).

En matière d'alimentation, Vivre en Ville a proposé quelques balises pour orienter les choix de localisation :

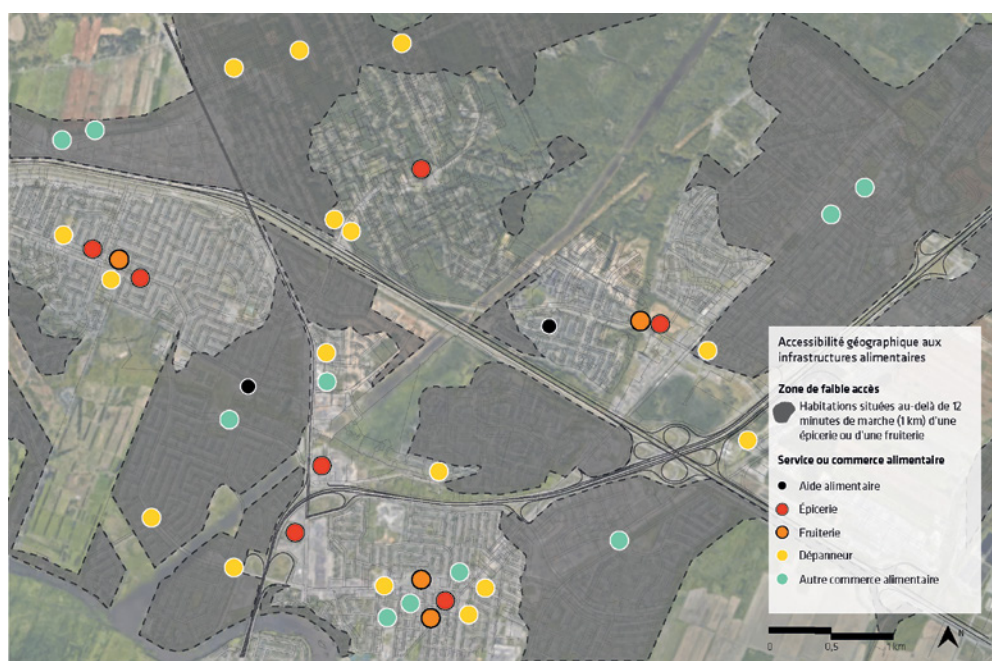
- Les petits détaillants en alimentation, les jardins partagés et les comptoirs de dépannage alimentaire, d'usage fréquent, devraient être accessibles à distance de marche (400 à 1000 mètres ou 5 à 12 minutes de marche), à distance de vélo (1,25 à 3 kilomètres ou 5 à 12 minutes de vélo) ou en transport en commun (280 mètres d'une station d'un réseau structurant ou en un trajet de 10 minutes sans correspondance).
- Les restaurants et les équipements communautaires ou municipaux partagés, comme les cuisines collectives ou commerciales, ont tout avantage à se situer dans un centre-ville, une rue principale, un cœur de quartier ou un noyau villageois.
- Les usines de transformation et les centres de distribution sont plus souvent situés dans les zones spécialisées à l'extérieur des cœurs de quartier et de ville. Vu leur statut d'infrastructures régionales, les critères de localisation les concernant incluent l'accessibilité du réseau autoroutier supérieur pour l'approvisionnement par les fournisseurs régionaux.

En milieu rural, les cœurs de village devraient réunir les principaux commerces d'alimentation. Des stratégies basées sur la coopération et la mutualisation d'équipements peuvent également être envisagées.

Source : Vivre en Ville, 2014.

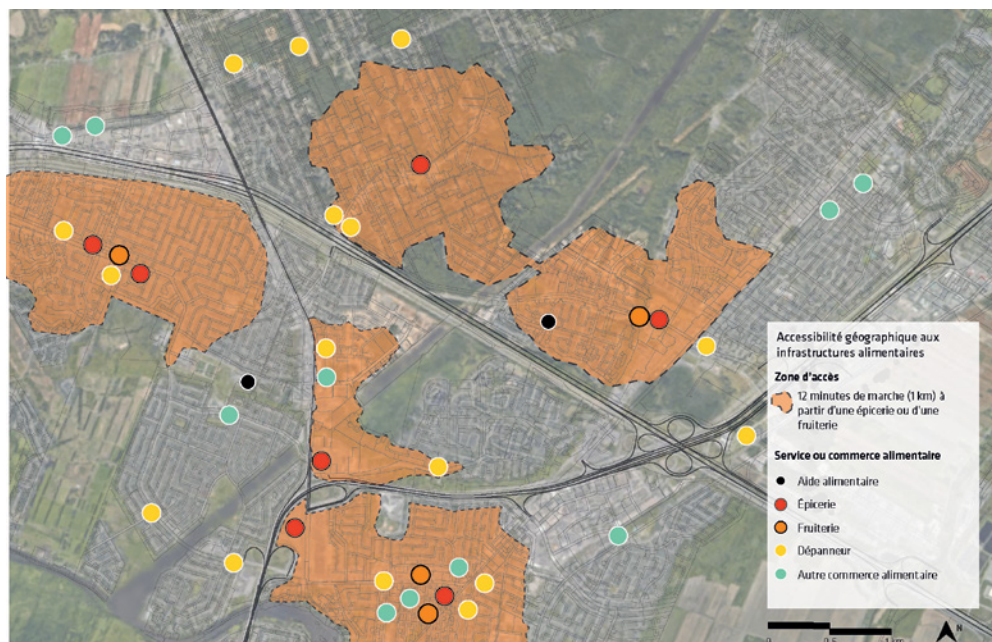
La localisation et la distance à parcourir pour se rendre aux différents lieux d'approvisionnement alimentaire sont des facteurs de première importance pour déterminer l'accessibilité géographique d'une saine alimentation. Les cartes ci-dessous montrent respectivement, et pour le même secteur géographique, les zones où l'accès aux commerces alimentaires est faible ou acceptable. Évidemment, les limites de ces zones vont varier selon les seuils utilisés pour les calculer. Bien que la distance pour se rendre à l'épicerie soit un bon indicateur, la proximité géographique n'est pas toujours synonyme d'accessibilité. D'autres caractéristiques de l'environnement bâti doivent être prises en compte pour évaluer l'accessibilité réelle – et universelle – des aliments pour les personnes, notamment toutes celles vivant avec des limitations fonctionnelles, les enfants et les aînés. C'est l'objet de la seconde méthode présentée.

Figure 3.1 ZONES DE FAIBLE ACCÈS AUX COMMERCE ALIMENTAIRES



Source : Vivre en Ville.

Figure 3.2 ZONES D'ACCÈS AUX COMMERCE ALIMENTAIRES À 12 MINUTES DE MARCHÉ



Source : Vivre en Ville.



Méthode 2. Analyse des barrières physiques et des aménagements favorables

Cette méthode complémentaire vise à qualifier la manière dont un lieu d'approvisionnement s'insère dans son environnement immédiat, à relever les principales barrières pouvant limiter son accessibilité physique et les aménagements qui, au contraire, peuvent le rendre plus accessible. Ces caractéristiques sont relevées à travers la réalisation d'une analyse cartographique et photographique, qui vise à documenter certains aspects du territoire tels que l'environnement naturel (la topographie, l'hydrographie, etc.) ainsi que l'environnement bâti et urbain.

Tableau 3.2 EXEMPLES DE BARRIÈRES PHYSIQUES LIMITANT L'ACCÈS

Dénivelés importants
Trame de rues discontinue
Cours d'eau
Bretelles autoroutières
Voies ferrées
Bancs de neige ou espaces non déneigés
Terrains clôturés

Source : Vivre en Ville.

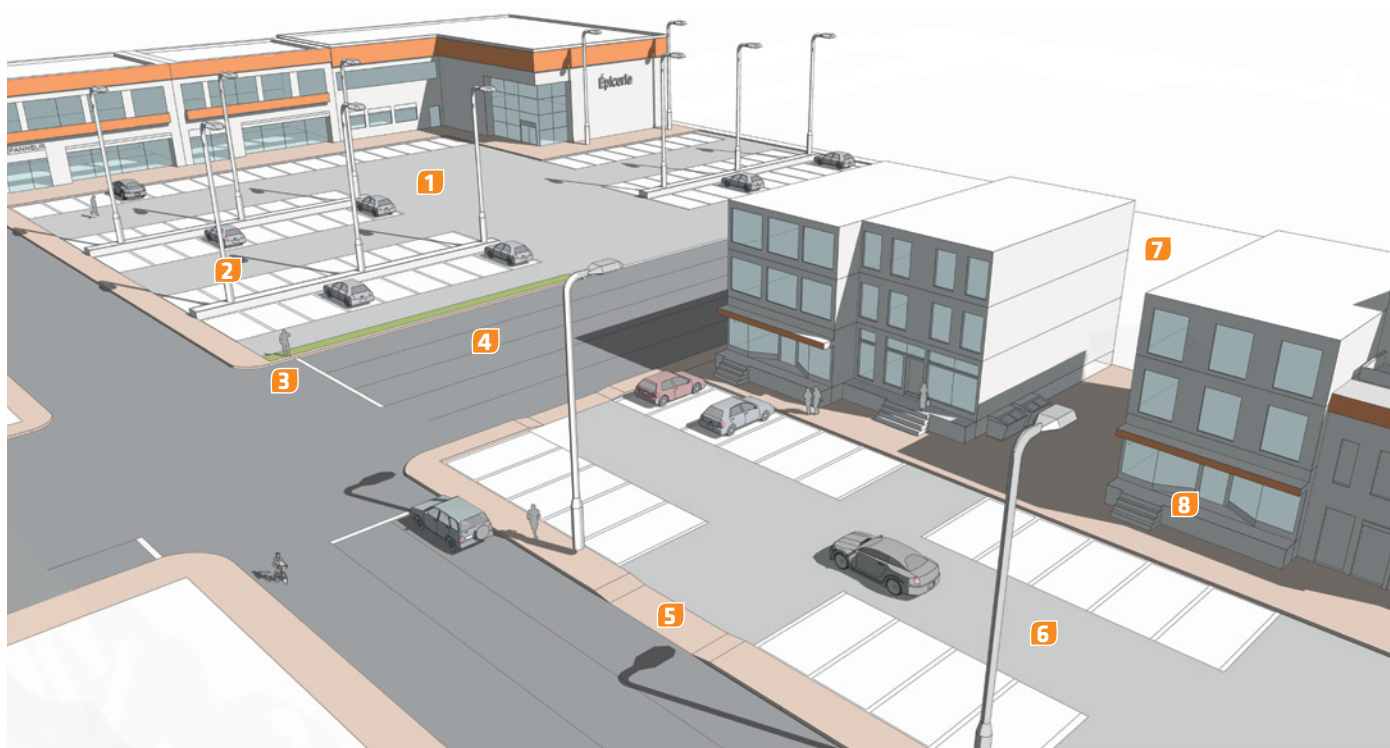
Tableau 3.3 EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS OU DE SERVICES FAVORISANT L'ACCÈS AUX LIEUX D'APPROVISIONNEMENT

Traverses piétonnières
Rampes d'accès pour fauteuils roulants
Porte principale orientée vers la rue
Transport collectif
Stationnement pour vélos
Services de livraison
Marchés mobiles

Source : Vivre en Ville.

Les illustrations des prochaines pages montrent d'abord des caractéristiques du cadre bâti qui limitent l'accessibilité physique, puis des interventions qui peuvent la faciliter.

Figure 3.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI POUVANT LIMITER L'ACCÈS PHYSIQUE POUR TOUS



UN ENVIRONNEMENT DÉFAVORABLE AUX DÉPLACEMENTS PAR LES MODES DE TRANSPORT ACTIFS ET COLLECTIFS VERS LES COMMERCES D'ALIMENTATION

- | | |
|---|--|
| 1 Stationnement de grande taille et absence d'infrastructures pour piétons et cyclistes à même le stationnement | 5 Présence de plusieurs entrées charretières |
| 2 Mobilier à l'échelle de l'automobile | 6 Stationnement en façade |
| 3 Absence d'infrastructures de transport actif et collectif | 7 Cadre bâti discontinu |
| 4 Voies nombreuses et larges | 8 Accès aux commerces surélevés par rapport au niveau du sol |

Source : Vivre en Ville.



Figure 3.4 CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI POUVANT LIMITER L'ACCÈS PHYSIQUE POUR TOUS



Malgré la proximité géographique entre les habitations et les lieux d'approvisionnement alimentaire, des contraintes du milieu bâti et environnemental peuvent imposer des détours limitant l'accessibilité et augmenter les distances et les temps de déplacement.

Source : Vivre en Ville.

Figure 3.5 ABSENCE DE TRAVERSES PIÉTONNES, LARGES VOIES DE CIRCULATION ET CAMIONNAGE



Source : Vivre en Ville.

Figure 3.6 BRETELLES AUTOROUTIÈRES



Source : Vivre en Ville.

Figure 3.7 TRAVAUX ET CLÔTURES DE CHANTIER



Source : Vivre en Ville.

Figure 3.8 LARGES STATIONNEMENTS EN FAÇADE DES COMMERCES



Source : Vivre en Ville.

Figure 3.9 AMÉNAGEMENTS CONVIVIAUX POUVANT FAVORISER L'ACCÈS PHYSIQUE



UN ENVIRONNEMENT FACILITANT L'ACCÈS AUX COMMERCES D'ALIMENTATION PAR LES MODES DE TRANSPORT ACTIFS ET COLLECTIFS

- 1 Stationnement de taille réduite et présence d'infrastructures pour piétons et cyclistes à même le stationnement
- 2 Mobilier à l'échelle du piéton
- 3 Présence d'infrastructures de transport collectif
- 4 Traverses piétonnes identifiées
- 5 Piste cyclable
- 6 Accessibilité universelle
- 7 Commerces d'alimentation ouverts sur l'espace public
- 8 Convivialité des espaces publics
- 9 Continuité du cadre bâti

Source : Vivre en Ville.



Figure 3.10 AMÉNAGEMENTS SITUÉS À PROXIMITÉ DES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE : DEVANT UNE ÉPICERIE À BURLINGTON (VERMONT, ÉTATS-UNIS)



Source : Vivre en Ville.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI QUI FAVORISENT LA CONVIVIALITÉ ET LE RECOURS AUX TRANSPORTS ACTIFS

Les environnements bâtis à échelle humaine sont particulièrement invitants et favorisent le recours à la marche et au vélo. Parmi les caractéristiques d'un tel milieu, on peut noter des bâtiments qui encadrent bien la rue sans pour autant être écrasants, des façades de commerces invitantes, l'absence de murs aveugles, la présence de mobilier urbain et de végétation dans l'espace public, des enseignes à l'échelle des piétons, etc.

De manière générale, le type de milieu dans lequel s'insèrent les lieux d'approvisionnement alimentaire va aussi avoir une influence sur l'accessibilité physique et sur la volonté de s'y rendre à pied ou à vélo. Une épicerie située en bordure d'une autoroute ou encore un jardin communautaire aménagé en marge d'une zone industrielle vont certainement être moins attractifs pour les piétons et cyclistes que les lieux situés à proximité des milieux de vie, au cœur des quartiers habités.

ÉTAPE 2. OBSERVER

Une fois que les enjeux d'accessibilité géographique et physique sont bien compris par les partenaires et que le projet de cartographie est bien planifié, la collecte des données peut débuter.

CONSULTATION DES BASES DE DONNÉES

Une bonne partie des données nécessaires pour évaluer l'accessibilité géographique des lieux d'approvisionnement peut être obtenue en consultant des bases de données en ligne existantes.

À cette étape, les secteurs géographiques et les types de lieux d'approvisionnement visés devraient être clairs. À titre indicatif, voici quelques exemples de lieux d'approvisionnement alimentaire pouvant faire l'objet d'une évaluation de l'accessibilité géographique et/ou physique :

- dépanneur ;
- épicerie ;
- supermarché ;
- fruiterie ;
- boucherie ;
- poissonnerie ;
- boulangerie ;
- marché public ou marché ambulant ;
- restaurant ;
- cafétéria (p. ex. dans une école ou un hôpital) ;
- kiosque de vente à la ferme ;
- distributrice automatique d'aliments ;
- point de chute de paniers de légumes ;
- aménagement comestible ;
- jardin communautaire ou collectif ;
- comptoir de dépannage alimentaire ;
- soupe populaire ;
- fontaine d'eau ;
- etc.

Comme indiqué précédemment, ce sont souvent les premiers éléments de cette liste qui sont visés par la cartographie. Toutefois, il est possible d'inclure d'autres types de lieux d'approvisionnement, dans la mesure où des bases de données les concernant sont accessibles. Outre les sources de données mentionnées ci-dessus, à certaines conditions, les municipalités, les MRC et les directions de santé publique disposent souvent de bases de données internes qui peuvent être partagées. Dans d'autres cas, susciter la collaboration d'autres organisations ou faire des relevés sur le terrain sera nécessaire pour avoir des listes complètes.

ÉPICERIE OU DÉPANNEUR ?

Il est important de bien définir et distinguer les différents lieux d'approvisionnement alimentaire. Par exemple, l'inclusion ou non d'un commerce en tant qu'épicerie, plutôt qu'en tant que « gros dépanneur », peut changer significativement le portrait des déserts alimentaires.

On considère qu'une épicerie compte habituellement cinq rayons de base, soit l'épicerie, la viande, les fruits et légumes, les produits laitiers et les produits non alimentaires, alors qu'un dépanneur vend des aliments et une gamme restreinte d'articles de consommation courante. Les heures d'ouverture de ce dernier sont plus étendues que celles d'une épicerie (Québec. MAPAQ, 2020).

Dans le *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord*, un commerce alimentaire était considéré comme une épicerie s'il avait au moins cinq rayons comprenant au moins trois articles différents chacun. « Cette couche supplémentaire d'information paraissait essentielle afin de confirmer l'accès à une variété suffisante d'aliments », selon les auteurs (MU Conseils, 2021). Une autre option peut être de créer deux catégories permettant de différencier les dépanneurs traditionnels et ceux qui ont une offre de fruits et légumes bonifiée par exemple.



À noter que la pandémie de COVID-19 a pu provoquer la fermeture de certains commerces, en particulier les restaurants et certains commerces spécialisés, mais de nouvelles initiatives ont également vu le jour en réponse à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et à l'intérêt pour l'achat local. Il est donc essentiel de mettre à jour régulièrement la liste des commerces et autres lieux d'approvisionnement alimentaire sur le territoire visé.

En plus des lieux d'approvisionnement, il sera nécessaire d'avoir des données sur les lieux de résidence dans le secteur visé ainsi que sur le réseau routier et les infrastructures de déplacement actif (trottoirs et pistes cyclables notamment). Enfin, si l'objectif est de déceler les déserts alimentaires sur le territoire visé par la cartographie, il faudra aussi des données sur le niveau de défavorisation de la population. Les étapes précises pour élaborer les cartes sont présentées dans la section Analyser.

Tableau 3.4 SOURCES DE DONNÉES COURAMMENT UTILISÉES POUR LA CARTOGRAPHIE DE L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

Liste d'établissements alimentaires sous permis (MAPAQ)
Répertoire des dépanneurs et épiceries au Québec
Localisation des déserts alimentaires (INSPQ)
Géobase des réseaux de transport terrestre (Adresses Québec)
Carte des marchés publics (AMPQ)
Points de livraison de paniers de légumes biologiques (Fermiers de famille)
Indice de défavorisation matérielle et sociale (Partenariat Données Québec)
Fichiers de formes pour les limites des aires de diffusion et les centres de population (Statistique Canada)

Source : Vivre en Ville.

ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES ET OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Outre les données en ligne, la réalisation d'entretiens et d'observations sur le terrain permet d'obtenir de nouvelles données ou de les valider *in situ*. Ces activités de collecte de données sont exigeantes en ressources humaines, mais elles augmentent la fiabilité et la profondeur des résultats.

Les visites sur le terrain sont la manière la plus sûre pour confirmer l'existence, la nature de l'offre (les types de produits et services offerts) et le niveau d'activité des lieux d'approvisionnement alimentaire (jours et heures d'ouverture par exemple). Les visites sur le terrain permettent également de documenter visuellement le lieu et son environnement immédiat, tout comme c'est possible de le faire par l'utilisation Google Street View en complément d'une analyse terrain ou en remplacement, selon les moyens. Parallèlement, l'analyse cartographique des caractéristiques de l'environnement naturel et bâti et de photos aériennes permet aussi de dresser un portrait du territoire et de comprendre ses enjeux. Des listes de vérification standardisées, identifiant les éléments à observer et à mesurer, permettent d'assurer une certaine uniformité dans la collecte de données. Les observations réalisées

permettent ensuite de proposer des interventions dans certains secteurs jugés plus critiques (cf. [Module 3 – Étude de cas](#)).

Des entretiens téléphoniques avec les propriétaires desdits commerces représentent un bon compromis entre l'effort requis et les résultats obtenus. Un guide d'entrevue comprenant un nombre limité de questions précises est recommandé. Plusieurs tentatives de contacts, à différents moments de la journée, sont parfois nécessaires pour joindre les gérants ou directeurs de commerces alimentaires notamment.

Dans les deux cas, un échantillonnage d'établissements à visiter ou à contacter est souvent nécessaire, surtout pour un portrait à grande échelle (MRC, communautés métropolitaines, régions, pays). La taille de l'échantillon dépend du niveau de précision recherché (niveau de confiance) et de la marge d'erreur acceptée. Par exemple, lors des entrevues réalisées dans le cadre du *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord*, le taux de réponse acceptable pour chaque catégorie d'établissements alimentaires a été fixé à 30% du nombre total (MU Conseils, 2021). *A contrario*, la cartographie initiale des lieux d'approvisionnement alimentaire se doit d'être exhaustive au possible.

SUPERPOSITION DES DONNÉES

Aux informations de base concernant la localisation des habitations et des lieux d'approvisionnement alimentaire, les réseaux de déplacement et le niveau de défavorisation de la population peuvent s'ajouter des couches d'informations sur l'aménagement urbain, le transport des aliments, la qualité des aliments et la perception de l'environnement alimentaire. Selon l'objectif poursuivi, il peut donc être pertinent d'avoir recours aux types de collectes de données suivantes :

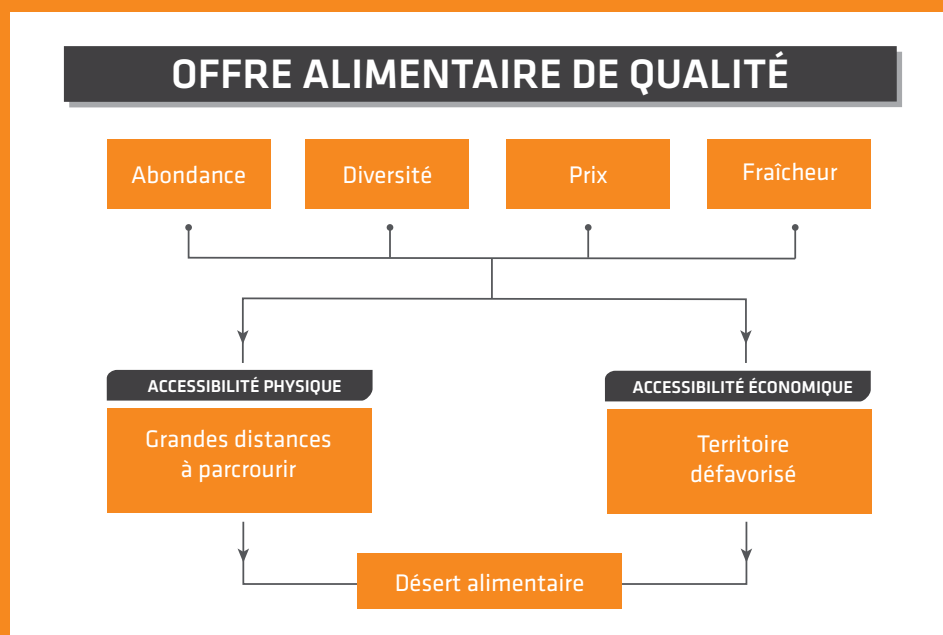
- Photographies aériennes ou à l'échelle de la rue pour repérer les obstacles et les aménagements favorables.
- Relevés de disponibilité, de superficies occupées, du niveau de fraîcheur et du prix des aliments nutritifs par comparaison à ceux qui le sont moins dans les commerces (cf. [Module 4](#)).
- Sondage sur la perception de la population à l'égard de l'accessibilité des lieux d'approvisionnement dans un quartier (cf. [Module 5](#)).

UNE MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES DÉSERTS ALIMENTAIRES ADAPTÉE AUX MILIEUX RURAUX

La méthodologie développée par des étudiants de l'Université Laval sous la supervision du professeur Alexandre Lebel (Lebel et collab., 2015) a été testée dans certaines MRC rurales au Québec (Robert-Cliche, Beauce-Sartigan et Portneuf notamment). Elle est adaptée aux milieux ruraux par le fait qu'elle calcule la distance qui sépare chaque habitation du point de vente le plus proche offrant une alimentation de qualité plutôt qu'une distance pour l'ensemble de l'aire de diffusion. En effet, en milieu rural, l'aire de diffusion – qui regroupe de 400 à 700 habitants – peut couvrir un vaste territoire aux caractéristiques variées.

Selon cette approche, les critères utilisés pour identifier les déserts alimentaires sont : la fraîcheur de dix aliments traceurs représentatifs d'une saine alimentation (pomme, orange, carotte, tomate, pain de blé entier, pâtes alimentaires, cheddar, lait, œufs et bœuf haché); le prix des dix aliments traceurs; la diversité à l'intérieur de chaque groupe alimentaire (fruits et légumes, viandes et substituts, produits céréaliers, produits laitiers et substituts) et le rapport entre l'abondance des fruits et légumes et l'abondance des croustilles et boissons gazeuses. Les critères relatifs à la qualité de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement et à la perception de l'environnement alimentaire font l'objet du [Module 4](#).

Figure 3.11 COMPOSANTES D'UN DÉSERT ALIMENTAIRE



Sources : Vivre en Ville, d'après Lebel et collab., 2015.



ÉTAPE 3. ANALYSER

L'analyse des données collectées consiste à les catégoriser, les valider, les croiser et les représenter. Sans être parfaitement exhaustives, les principales étapes de l'analyse ci-dessous sont inspirées de la méthode utilisée par l'INSPQ (Robitaille, et Vivre en Ville, 2020) pour mettre à jour les cartes des déserts alimentaires dans certaines régions telles que la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, les Laurentides et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

■ **Créer une liste des commerces alimentaires à jour :**

- Harmoniser et classer les données collectées pour les différentes catégories de commerces.
- Valider la liste des commerces auprès des acteurs locaux.
- Géocodage en lot dans Adresses Québec ou dans Google Maps.

■ **Créer des cartes de localisation :**

- Entrer les données géocodées dans un logiciel de système d'information géographique (comme ArcGIS ou QGIS) pour produire la carte de base de localisation des commerces alimentaires.
- Localiser les habitations à partir du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

■ **Calculer la distance moyenne** par aire de diffusion ou par adresse résidentielle :

- Calculer la distance entre le centre de l'aire de diffusion ou les habitations (selon le type de milieu) et le lieu d'approvisionnement alimentaire le plus proche (ou tous les lieux), en tenant compte des distances de déplacement réelles et non seulement des distances à vol d'oiseau (fonction Analyse réseau dans ArcGIS).
- Agrégation des mesures de distance entre le domicile (immeubles résidentiels) et le ou les lieux d'approvisionnement, à l'échelle d'un secteur donné (aires de diffusion, quartiers, etc.).

- Établissement de seuils de faible accès, par exemple plus de 1 kilomètre en milieu urbain et plus de 16 kilomètres en milieu rural. Ces seuils peuvent être modulés en fonction des caractéristiques du territoire.

■ **Prendre en compte l'indice de défavorisation matérielle** des ménages (si souhaité) :

- En utilisant des données de Partenariat Données Québec, il est possible d'ajouter une couche d'informations sur le niveau de défavorisation matérielle de la population aux données sur la distance entre les habitations et les lieux d'approvisionnement. Les secteurs se trouvant dans les deux derniers quintiles de défavorisation, soit les niveaux 4 et 5 de l'indice, sont généralement considérés comme des secteurs défavorisés. Ici encore, le choix des niveaux de défavorisation peut être modulé pour tenir compte des particularités du milieu.

■ **Prendre en compte le caractère urbain ou rural** des aires de diffusion (le cas échéant) :

- Les aires de diffusion comprises dans les centres de population, c'est-à-dire qui comptent une population de 1 000 habitants et plus et qui présentent une densité d'au moins 400 habitants/km², sont considérées comme urbaines. Les aires de diffusion qui ne sont pas comprises à l'intérieur des centres de population sont considérées comme rurales (Statistique Canada, 2018).

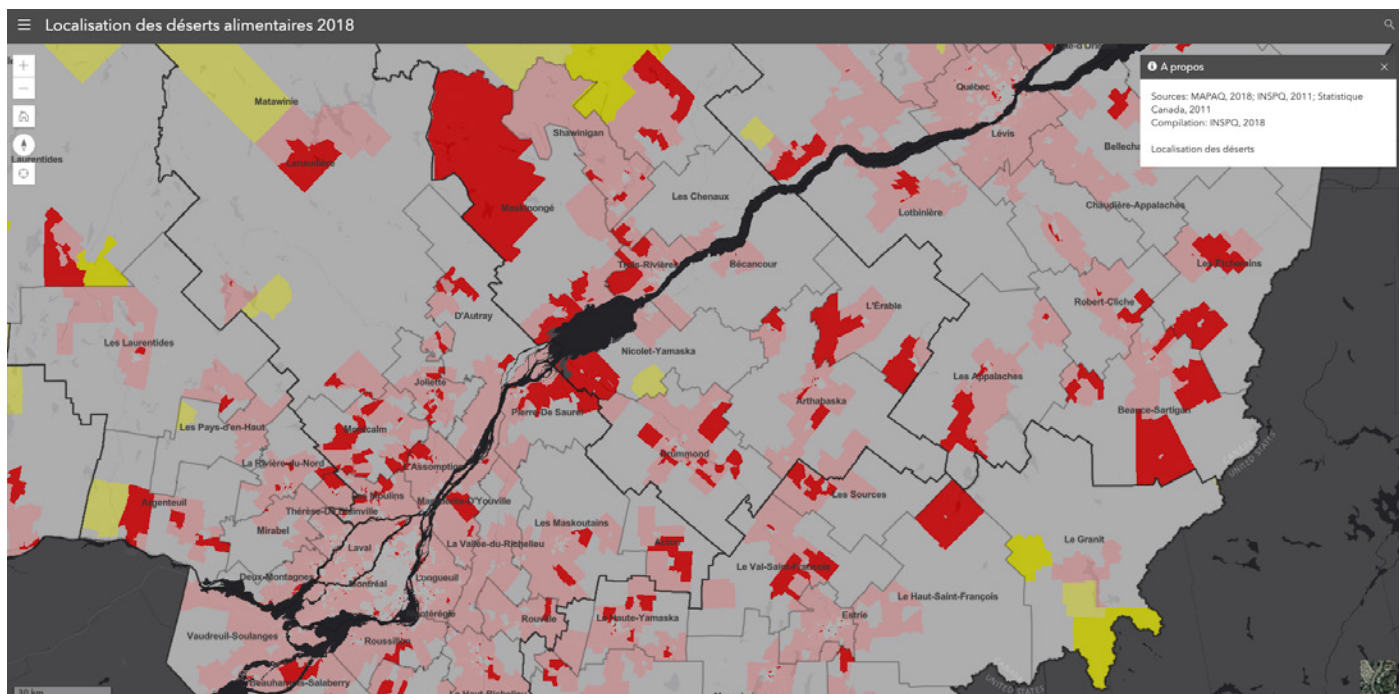
REPRÉSENTATION DES DONNÉES

Toutes ces couches d'informations sont juxtaposées et analysées au sein d'un système d'information géographique (SIG). Un code de couleur est généralement utilisé pour différencier visuellement le niveau d'accessibilité des différents secteurs visés par la cartographie.

Dans le cas de la démarche de l'INSPQ (Robitaille, et Vivre en Ville, 2020), cinq types de secteurs sont ainsi identifiés :

- désert alimentaire en milieu urbain (en rouge sur la carte) ;
- désert alimentaire en milieu rural (en jaune) ;
- zone de faible accès en milieu urbain (en rose) ;
- zone de faible accès en milieu rural (jaune pâle) ;
- autres secteurs (c'est-à-dire ceux pour lesquels il n'y a pas données ou qui ne correspondent pas aux critères retenus, en gris sur la carte).


Figure 3.12 UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EST UTILISÉ POUR CALCULER ET REPRÉSENTER LES DÉSERTS ALIMENTAIRES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC



Sources : Gobeil, 2019; Québec. INSPQ, s. d.



Tableau 3.5 EXEMPLES D'INDICATEURS PAR DIMENSION DE LA SAINE ALIMENTATION

Dimension de l'accès à une saine alimentation	Exemples d'indicateurs
 <p>Accessibilité géographique et physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre et localisation des commerces alimentaires. ■ Nombre de personnes vivant dans une zone de faible accès géographique ou un désert alimentaire. ■ Distance moyenne et durée moyenne du trajet pour se rendre à l'épicerie. ■ Barrières physiques présentes sur le trajet courant vers l'épicerie.

TIRER DES CONSTATS DE LA CARTOGRAPHIE

Une fois les zones de faible accès et les déserts alimentaires décelés, il est donc possible de pousser plus loin l'analyse pour ces secteurs jugés plus vulnérables. Ce faisant, les interventions les plus adaptées à ces secteurs pourront être mises en avant. Voici quelques cas de figure.

Si le secteur ne comprend aucun lieu d'approvisionnement, il peut être souhaitable de créer des incitatifs pour l'implantation d'un nouveau commerce alimentaire, qu'il s'agisse d'une entreprise libérale, d'une coopérative d'alimentation ou d'une épicerie communautaire. La mise en place d'un marché mobile représente également une option à considérer, temporairement ou durablement, si l'établissement d'un lieu d'approvisionnement fixe n'est pas envisageable.

Si des commerces alimentaires existent, mais que l'analyse urbanistique a révélé des barrières physiques limitant l'accès pour certaines personnes (en particulier les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite), des

réaménagements de rues, l'ajout d'équipements, la mise en place d'une navette ou la modification d'un trajet d'autobus peuvent être des solutions à évaluer.

Si des commerces alimentaires existent, mais que l'analyse a mis en évidence une offre de piètre qualité nutritionnelle, il est possible d'envisager de mettre en place des programmes visant à améliorer ou à bonifier l'offre alimentaire, par exemple dans les dépanneurs.

Si, malgré la présence de lieux d'approvisionnement alimentaire offrant des aliments de qualité, l'accès demeure problématique, notamment pour les personnes à faible revenu, des programmes de soutien économique peuvent être considérés, par exemple la distribution de coupons pour l'achat de denrées de base.

Les constats tirés de l'analyse devraient dans tous les cas être orientés vers l'action, le défi étant de choisir la ou les interventions les plus susceptibles d'améliorer l'accès physique aux lieux d'approvisionnement alimentaire en fonction des particularités du milieu.

ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

Les résultats d'une cartographie de l'accès géographique et physique aux lieux d'approvisionnement alimentaire devraient être validés localement avant d'être diffusés. Toutefois, même en prenant soin de valider les résultats, il faut s'attendre à ce que les communautés relèvent des incohérences par rapport à ce qui est vécu sur le terrain. Il est donc essentiel de communiquer les résultats aux personnes directement touchées (résidents, organismes, commerçants, etc.) et de demeurer ouverts à modifier les résultats pour tenir compte des rétroactions obtenues. Ainsi, les acteurs du milieu seront des alliés dans la mise en place de solutions adaptées à leurs besoins.

Dans un second temps, il peut être nécessaire de communiquer ces informations validées aux élus et aux décideurs afin de s'assurer que l'enjeu de l'accès physique et géographique à une saine alimentation est bien compris et que les interventions pour y remédier sont priorisées dans les politiques, plans d'action et programmes des gouvernements de proximité.

PORTRAIT-DIAGNOSTIC DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE DU CLSC KATERI (MRC DE ROUSSILLON)

En 2017, Kateri en forme⁶, le regroupement de partenaires œuvrant à la promotion des saines habitudes de vie (SHV) chez les jeunes et leurs familles sur le territoire du Centre local de services communautaires (CLSC) Kateri, cherchait à sensibiliser et mobiliser les décideurs municipaux sur leur rôle en matière d'accès à la saine alimentation.

À cet effet, Kateri en forme a eu recours aux services de Vivre en Ville, organisation d'intérêt public œuvrant en aménagement durable du territoire, afin de réaliser un portrait-diagnostic de l'accessibilité sur le territoire couvert par Kateri en forme. Le mandat comprenait également une formation d'une journée, un déjeuner-conférence avec élus municipaux, ainsi que l'organisation et l'animation d'une journée remue-méninges. À l'issue de la démarche, des recommandations ont été proposées au comité de suivi. La démarche a également fait l'objet d'un [article](#) dans les médias locaux.

STRUCTURE DE LA DÉMARCHÉ

Le territoire couvert par le portrait-diagnostic comprenait plusieurs municipalités de la MRC de Roussillon, dont certains secteurs jugés défavorisés.

Le portrait-diagnostic et les autres activités associées ont été pilotés par l'équipe de Vivre en Ville. Le comité de suivi de la démarche était composé de représentants des organisations suivantes : Kateri en forme, le Complexe Le Partage, le CISSS de la Montérégie-Centre, le CISSS de la Montérégie-Ouest et la MRC de Roussillon. Outre la formulation des objectifs, les membres du comité de suivi ont été sollicités pour l'identification de sources de données pertinentes, l'animation de certains ateliers lors de la journée remue-méninges et la validation du portrait.

FINANCEMENT

Les montants utilisés pour financer la démarche de portrait-diagnostic provenaient des budgets alloués aux regroupements locaux de Québec en Forme, organisation financée à égalité de parts entre la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et le gouvernement du Québec. Le coût global de la démarche n'est pas connu.

6. Comme la plupart des regroupements de partenaires locaux de Québec en Forme, cette organisation n'existe plus formellement. Les autres partenaires de la démarche poursuivent toutefois les efforts visant à améliorer l'accès à une saine alimentation, en particulier pour les personnes en situation de pauvreté.



ÉTAPES DE RÉALISATION

La démarche d'une durée d'environ sept mois s'est déroulée entre novembre 2016 et mai 2017.

Tableau 3.6 SYNTHÈSE DES ÉTAPES

Date	Étapes	Tâches et activités
Octobre 2016	Évaluation des besoins et définition du mandat entre les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Kateri en forme précise ses besoins de documentation et de mobilisation sur la question de l'accès à une saine alimentation. ■ Vivre en Ville soumet une offre de services pour accompagner la démarche.
Novembre 2016	Rencontre de travail avec les partenaires et planification de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définition du calendrier de réalisation détaillé. ■ Identification des sources de données disponibles pour le portrait. ■ Répartition des rôles et des tâches.
Janvier 2017	Formation des partenaires rapprochés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation d'une journée sur les villes nourricières et sur l'accessibilité d'une saine alimentation auprès d'intervenants clés.
Mars 2017	Mobilisation de la population et des élus	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation d'un déjeuner-conférence avec les élus municipaux. ■ Organisation d'une journée remue-méninges avec mot du préfet de la MRC, conférences sur des initiatives inspirantes et ateliers sur différentes sous-thématiques.
Février à mai 2017	Rédaction du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collecte et compilation des données. ■ Analyse des données. ■ Rédaction d'un rapport et élaboration d'outils de vulgarisation.
Mai et juin 2017	Validation et bonification du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Validation des éléments du portrait auprès des partenaires rapprochés. ■ Mise à jour et bonification des éléments du portrait par Vivre en Ville.
Juillet 2017	Diffusion du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi de la version définitive du portrait-diagnostic aux membres du comité. ■ Diffusion d'un article dans un journal local. ■ Diffusion de la démarche dans différentes présentations réalisées par le CISSS de la Montérégie-Centre.

Figure 3.13 DÉJEUNER-CONFÉRENCE ET DISCUSSION AVEC LES ÉLUS MUNICIPAUX



Source : Vivre en Ville.

MÉTHODES ET OUTILS UTILISÉS

Deux grandes catégories d'information ont été collectées : celles concernant la population et le territoire, et celles sur les activités et les infrastructures alimentaires.

Portrait de la population et du territoire

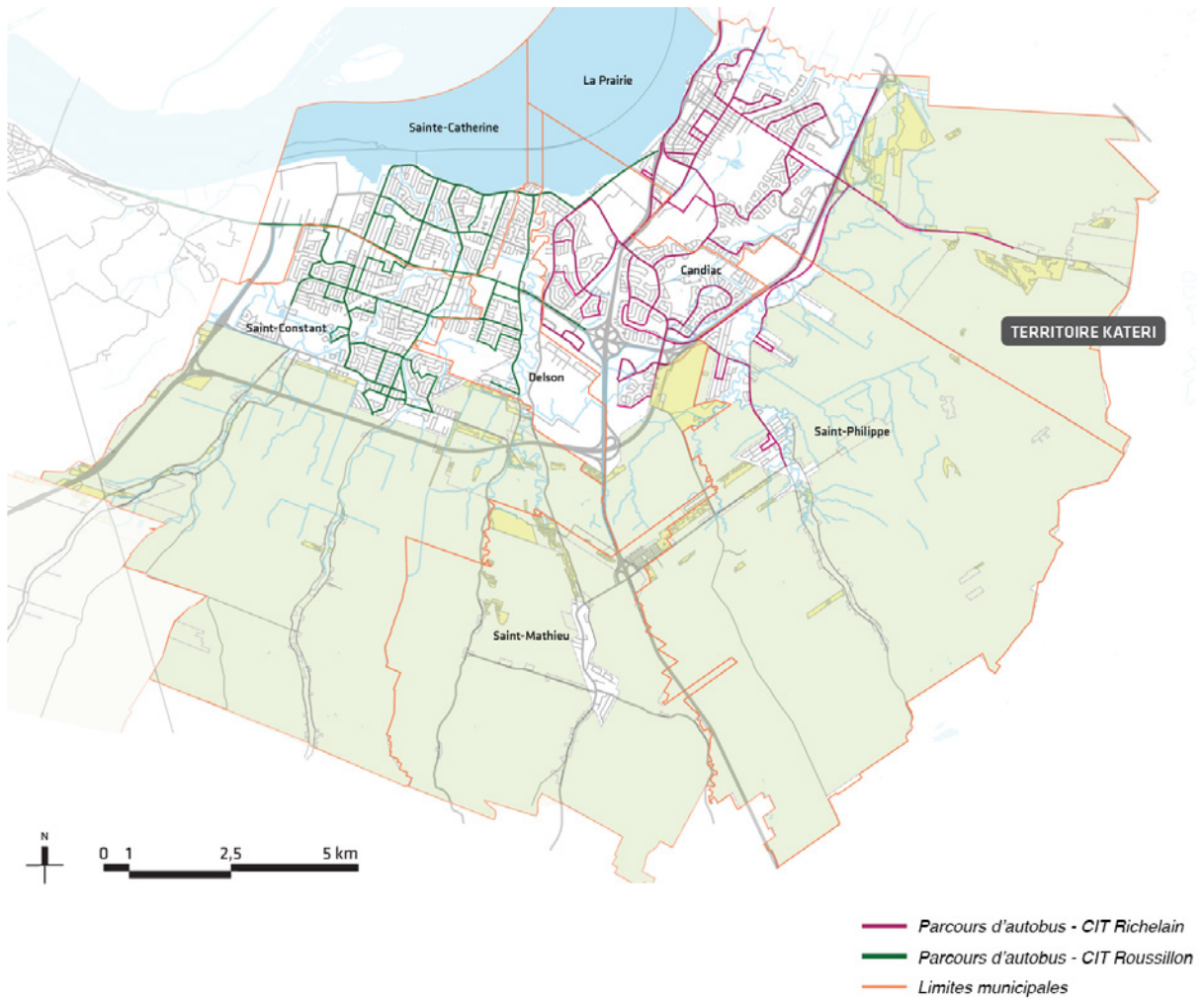
Les informations de caractère plus général sur le territoire de Kateri et sa population ont été organisées selon les [quatre dimensions des environnements favorables aux saines habitudes de vie](#) (Québec. MSSS, 2012) :

- Environnement physique : géographie, agriculture, urbanisation, transport et mobilité ;
- Environnement socioculturel : démographie, scolarité, santé, alimentation, logement ;
- Environnement économique : revenus et dépenses des ménages, défavorisation sociale et matérielle, emploi ;
- Environnement politique : planifications, politiques municipales, instances de concertation.

Des cartes ont été produites pour traduire visuellement certaines de ces informations jugées les plus pertinentes pour l'évaluation de l'accessibilité d'une saine alimentation, dont le territoire agricole, le réseau cyclable, le réseau de transport en commun et les zones de défavorisation sociale et matérielle.



Figure 3.14 CARTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN LOCAL



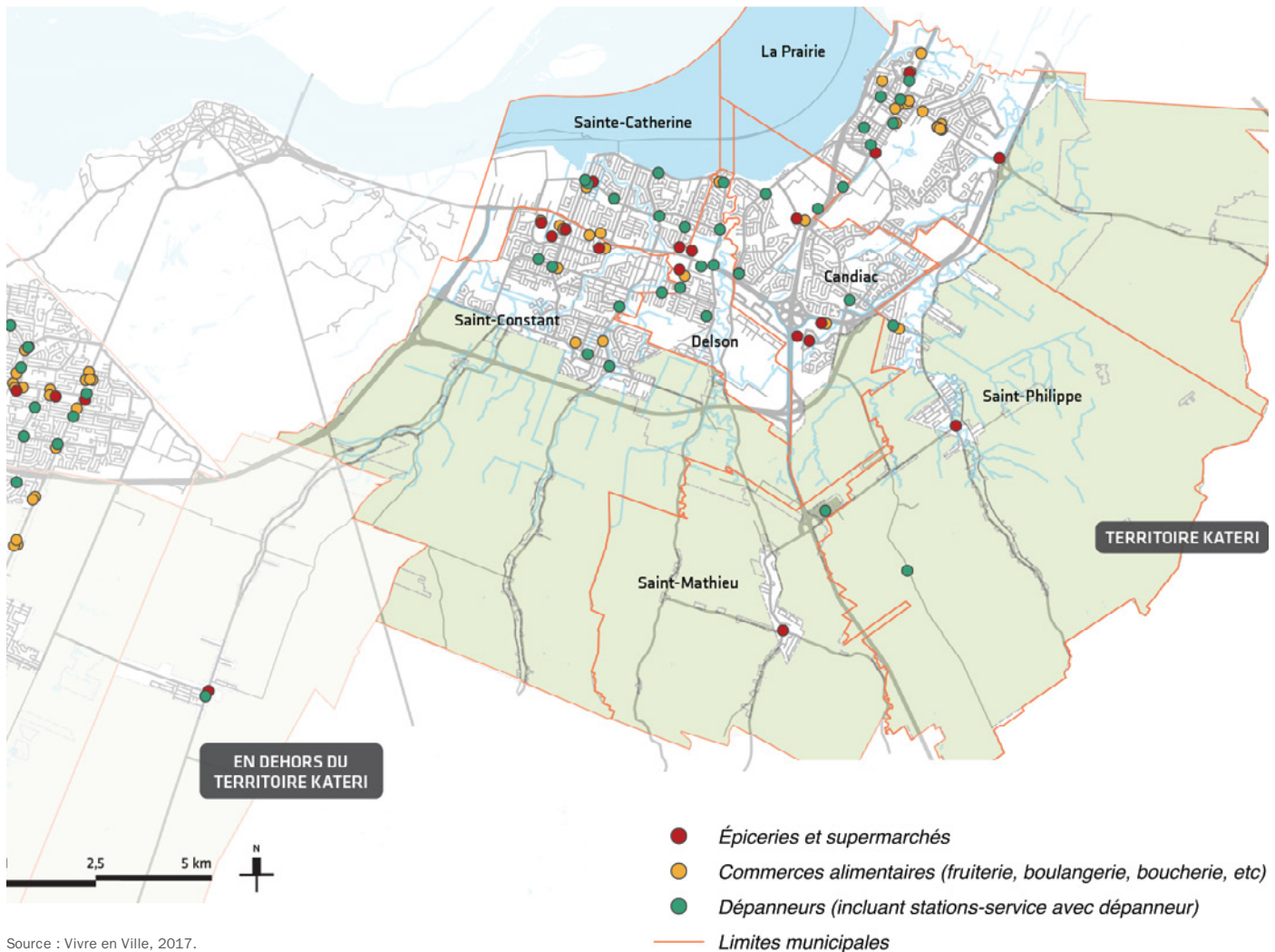
Source : Vivre en Ville, 2017.

Portrait des activités et des infrastructures alimentaires

Afin d'approfondir la lecture « alimentaire » du territoire, un inventaire des principales infrastructures et activités alimentaires a été réalisé. Il a permis de cartographier les éléments suivants :

- fermes et activités complémentaires ;
- entreprises de fabrication d'aliments ;
- entreprises de commercialisation, vente de gros et détail ;
- marchés publics et points de livraison de paniers de légumes ;
- installations publiques et municipales ;
- offre alimentaire communautaire (aide alimentaire, popotes roulantes, cuisines collectives, ateliers culinaires, jardins partagés et aménagements comestibles).

Figure 3.15 CARTE DES COMMERCES ALIMENTAIRES DE DÉTAIL SUR LE TERRITOIRE DE KATERI



Source : Vivre en Ville, 2017.

En croisant ces informations avec celles sur les caractéristiques du territoire et de la population, il a été possible de faire ressortir les zones les plus vulnérables du point de vue de l'accès géographique à une saine alimentation, mais aussi celles qui présentaient un potentiel d'intervention. Par exemple, la présence d'espaces verts dans les zones dépourvues en jardins communautaires ou encore de dépanneurs dans les zones dépourvues d'épiceries a été considérée avec plus d'attention dans le cadre du diagnostic et des recommandations.

Sources de données

Les données utilisées pour la réalisation du portrait-diagnostic provenaient de sources variées, identifiées par les membres du comité de suivi ou par Vivre en Ville. Les couches de données fournies par la MRC de Roussillon ont été un élément clé dans la production des nombreuses cartes contenues dans le portrait-diagnostic. Les analyses préalables réalisées par la direction de santé publique sur le rayon de marche autour des épiceries ont également facilité le travail de cartographie.



Tableau 3.7 PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA RÉALISATION DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC

Sources	Titres ou types de documents
CISSS de la Montérégie-Centre et Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ■ Profil démographique et socioéconomique de la population. ■ État de situation de santé sur le territoire
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politiques et plans d'action sur les saines habitudes de vie. ■ Plans stratégiques de développement durable.
MRC de Roussillon	<ul style="list-style-type: none"> ■ Portrait du territoire de la MRC de Roussillon. ■ Schéma d'aménagement et de développement. ■ Plan de mobilité durable. ■ Politique de développement social.
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Inventaire 2015 des friches agricoles métropolitaines.</i> ■ Grand Montréal en statistiques. ■ <i>Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable (PMAD).</i>
MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Portrait statistique agricole de la MRC de Roussillon.</i>
CARTV	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Répertoire des produits biologiques certifiés.</i>
INSPQ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : indice déserts alimentaires.
Statistique Canada	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recensement 2016.
Banques alimentaires du Québec	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Bilan Faim 2016.</i>

Source : Vivre en Ville.

Résultats

Diagnostic et constats

Le diagnostic de l'accès à une saine alimentation est basé sur la connaissance du territoire des membres du comité de suivi, sur les informations découlant de la recherche documentaire et de l'analyse cartographique. Il s'est toutefois trouvé enrichi de la consultation des élus municipaux, des intervenants et des citoyens lors de la journée remue-méninges de mars 2017. Cette activité participative a permis de révéler, à travers six ateliers thématiques, de nombreux enjeux vécus par les citoyens ainsi que les initiatives existantes ou en démarrage sur le territoire.

Les résultats de cette analyse croisée ont été divisés entre des constats généraux sur l'impact des caractéristiques du territoire sur l'accessibilité des aliments nutritifs ou adéquats (voir l'encadré) et des constats issus de l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

Figure 3.16 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES ET ATELIERS PARTICIPATIFS



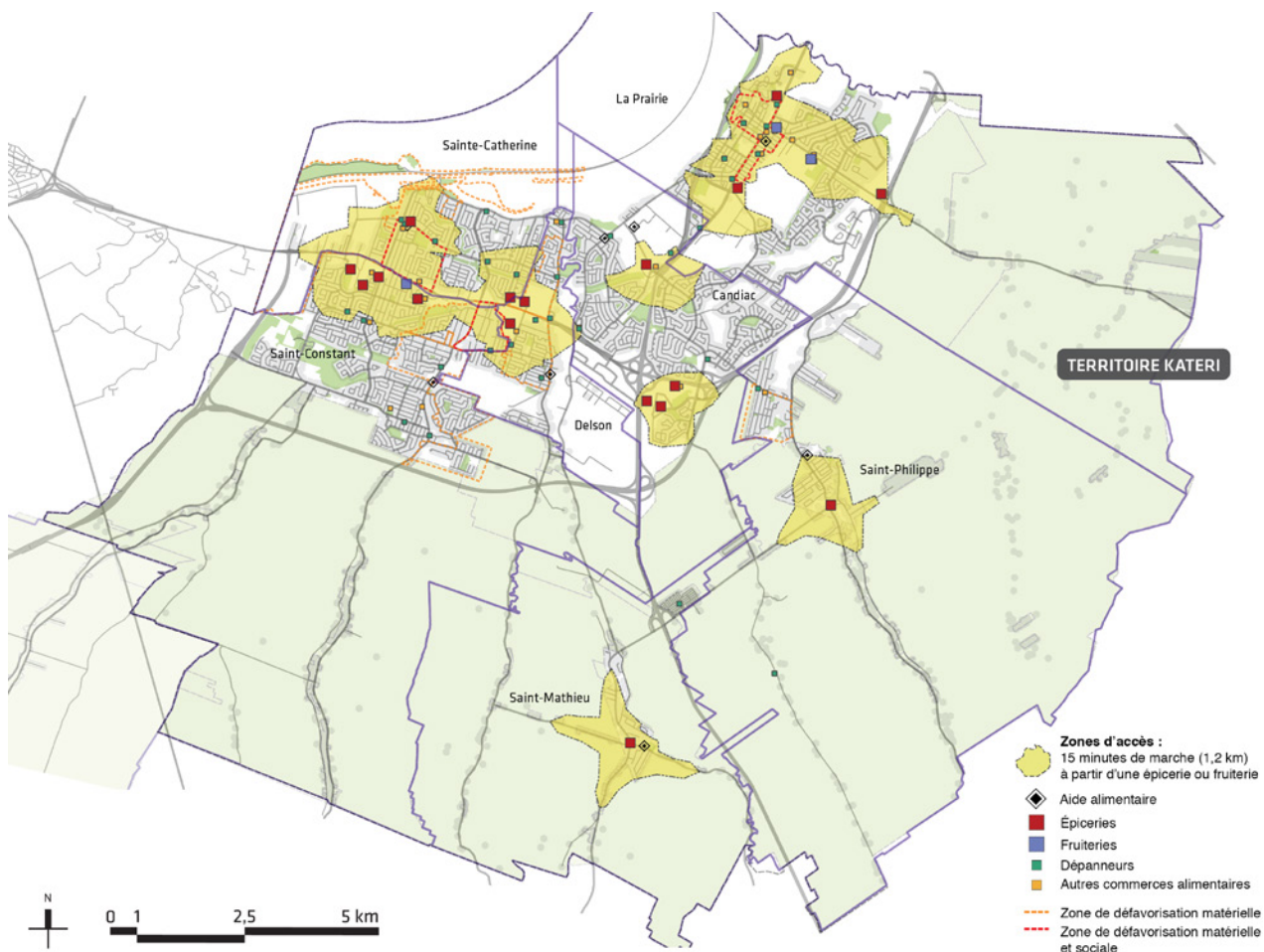
Source : Vivre en Ville.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PHYSIQUE

De manière générale, l'accessibilité alimentaire dans Kateri est largement influencée par ses caractéristiques, par exemple :

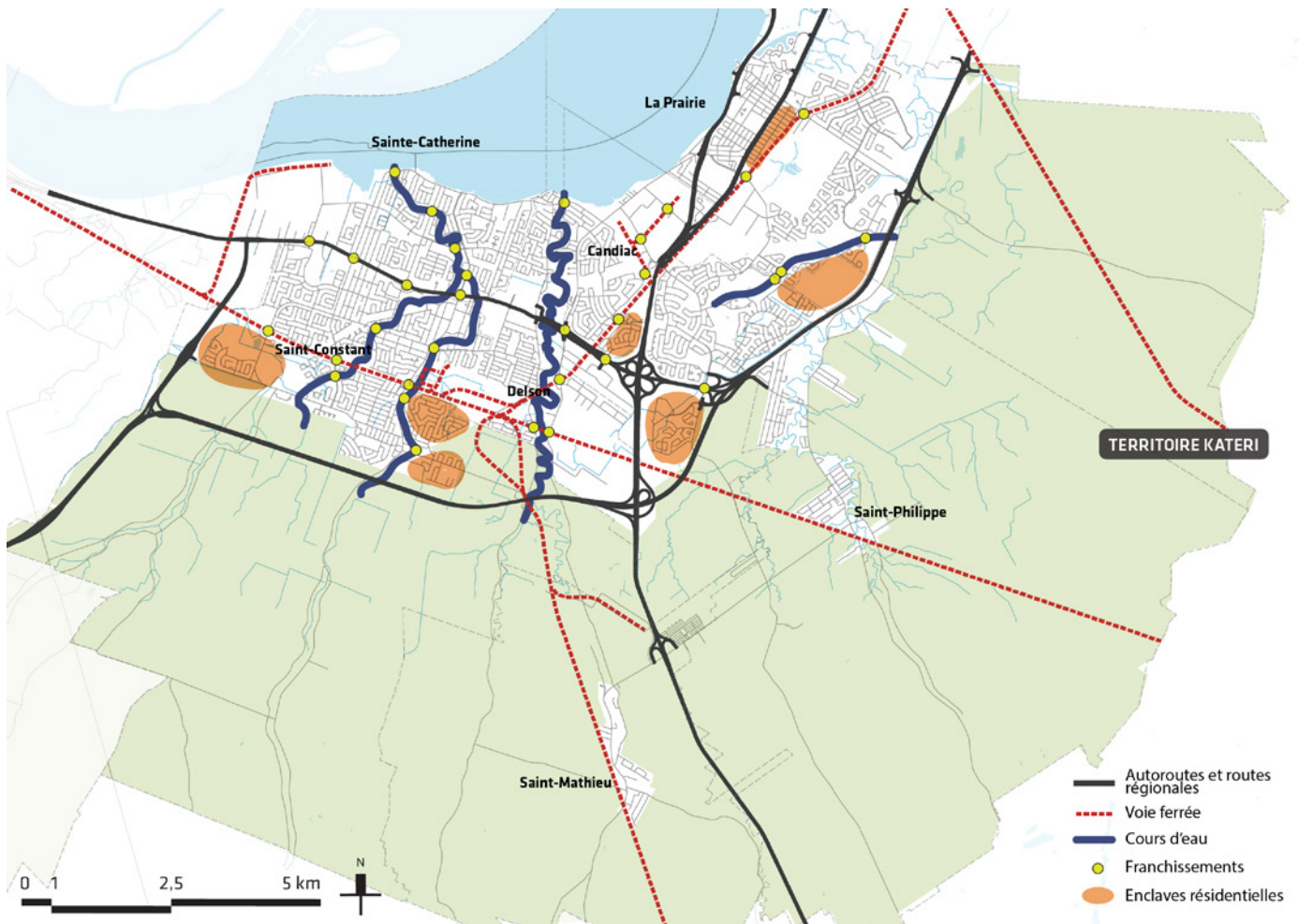
- La majorité des secteurs résidentiels ont une faible densité et sont monofonctionnels.
- Plusieurs secteurs résidentiels sont enclavés par des autoroutes, des chemins de fers et des barrières géographiques.
- Les stationnements sont abondants autour des immeubles d'habitation, y compris dans les secteurs défavorisés.
- La superficie commerciale réservée à l'alimentaire est concentrée (très grandes épiceries).
- La majorité des commerces alimentaires se situent à proximité de routes à haut débit.
- De grands stationnements gratuits entourent les commerces alimentaires.
- Les voies de transport actif (trottoirs et liens cyclables) vers l'offre alimentaire sont limitées (faible potentiel piétonnier et faible qualité des liens cyclables).
- Le service de transport en commun est conçu en grande partie pour se rendre à Montréal.
- La grosseur de l'affichage, la largeur des parcelles et le retrait des bâtiments par rapport à la route sont pensés en fonction de la vitesse des véhicules.

Figure 3.17 ZONES D'ACCÈS À DISTANCE DE MARCHÉ AUTOUR DES PRINCIPAUX COMMERCES ALIMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE DE KATERI EN FORME



Source : Vivre en Ville, 2017.

Figure 3.18 BARRIÈRES PHYSIQUES ET ENCLAVES RÉSIDENTIELLES



Source : Vivre en Ville, 2017.

Recommandations et pistes d'intervention

Les recommandations découlant du diagnostic se situaient à deux niveaux, soit la thématique et le type de milieu. Les recommandations thématiques concernaient l'aménagement et le transport, le réseau d'aide alimentaire, la production agricole et l'approvisionnement local ainsi que la gouvernance.

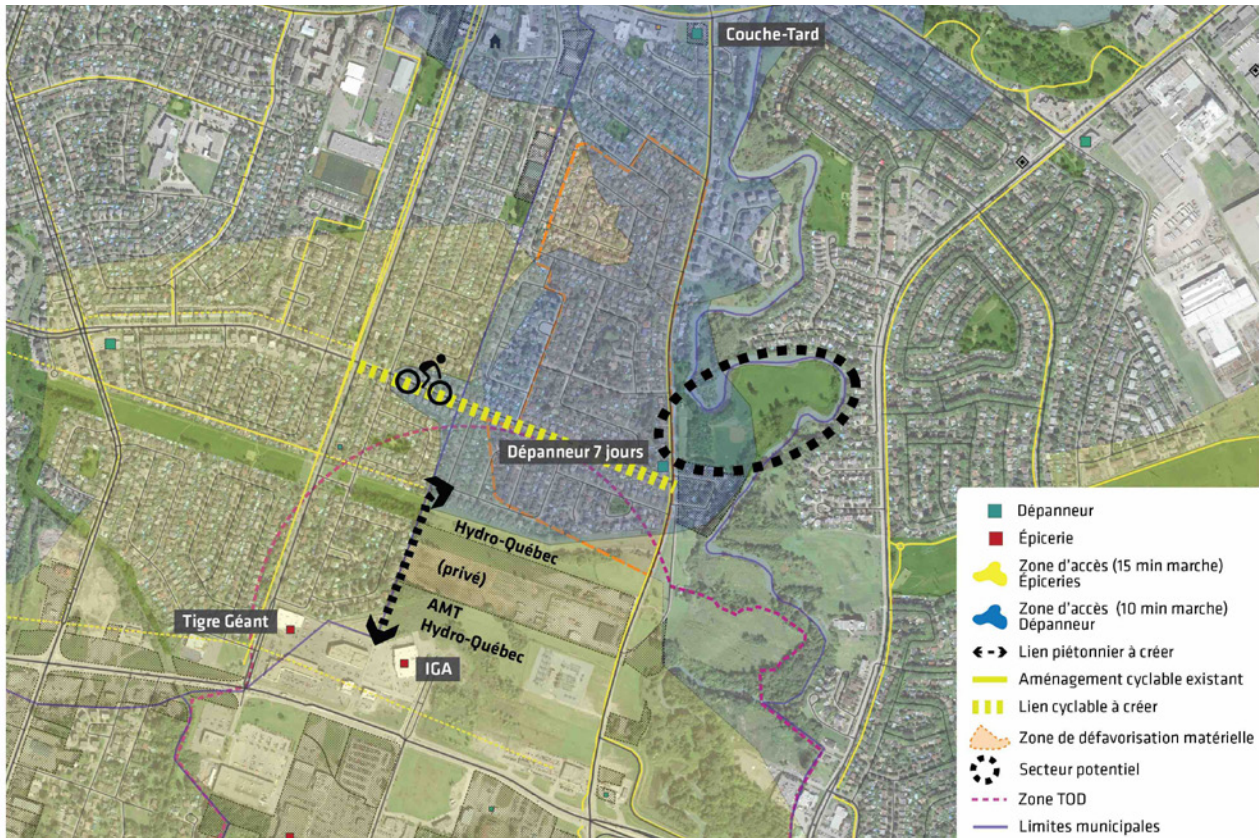
Des pistes d'intervention ont été formulées pour les différents types de milieux sur le territoire en fonction de leurs caractéristiques spécifiques, à savoir s'il s'agit de quartiers anciens, lotissements résidentiels, zones en développement (p. ex. les aires TOD), noyaux villageois (à proximité de la zone agricole). Deux secteurs particulièrement névralgiques du territoire ont fait l'objet de recommandations plus spécifiques.

EXEMPLES DE RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE

- Soutenir les organismes communautaires qui cherchent à améliorer l'offre alimentaire dans les quartiers, notamment l'offre intégrée du Complexe Le Partage.
- Intégrer la problématique de l'insécurité alimentaire dans le cadre plus vaste de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités sociales de santé.
- Valoriser la participation des organismes communautaires et caritatifs, des CISSS et de leurs partenaires aux concertations intersectorielles portant sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Évaluer la pertinence de redémarrer un projet de groupe d'achats de type Bonne Boîte Bonne Bouffe en offrant notamment des points de chute dans différents milieux de vie (CPE, écoles, organismes, etc.). Établir le prix en fonction des revenus afin de permettre une meilleure accessibilité pour les personnes défavorisées tout en assurant la rentabilité du projet.
- Évaluer la pertinence d'un projet de transformation alimentaire pour réduire les pertes dans le réseau d'aide alimentaire et dans l'ensemble du système alimentaire de proximité. Évaluer l'intérêt d'inclure un volet de réinsertion socioprofessionnelle comme c'est le cas dans le projet *La carotte joyeuse* dans Nicolet-Yamaska.
- Poursuivre la réflexion sur les marchés ambulants afin de varier l'offre dans les secteurs défavorisés.

Figure 3.19 VUE RAPPROCHÉE DU SECTEUR DE LA RIVIÈRE À LA TORTUE ET PROPOSITIONS D'INTERVENTION

Les propositions consistaient à mettre en valeur un espace vert (ovale pointillé) à des fins d'agriculture urbaine, créer un lien cyclable (pointillé jaune) entre cet espace vert et le réseau cyclable existant et créer un lien piétonnier (flèche pointillée) vers le centre de l'aire TOD afin d'accroître l'accessibilité des épiceries, en particulier pour les personnes vivant au sein du secteur défavorisé (zone orange).



Source : Vivre en Ville, 2017.



DÉFIS RENCONTRÉS

- Hormis les données sociosanitaires, il existait peu de documents visant explicitement le territoire de Kateri. En effet, le territoire associé au CLSC Kateri englobe plusieurs municipalités, mais pas toutes celles comprises dans la MRC. Les données ont donc dû être découpées ou regroupées pour refléter la réalité du territoire.
- Les codes d'utilisation des biens-fonds associés aux rôles d'évaluation dans la MRC ont été employés pour identifier certains types d'établissements sur le territoire, par exemple les dépanneurs). La fiabilité des résultats dépend ainsi de celle de la classification des usages, qui varie substantiellement d'une municipalité à l'autre.
- Les municipalités concernées par le portrait-diagnostic se sont impliquées à des niveaux très variables.
- La direction régionale du MAPAQ, qui traite surtout avec les grandes entreprises agricoles, n'était pas entièrement mobilisée dans la démarche.

LEÇONS À TIRER

- La délimitation du territoire a avantage à se coller aux limites administratives afin de faciliter le traitement des données.
- La contribution du comité de suivi est essentielle pour répertorier les données disponibles et valider leur réalisme.
- L'organisation d'une activité de participation citoyenne s'est avérée fort pertinente, non seulement pour collecter des informations supplémentaires, mais également pour mobiliser les acteurs en vue de la mise en place d'actions sur le terrain.
- La tenue d'un déjeuner-conférence avec les élus municipaux a aussi permis une rare discussion entre ceux-ci sur le thème de l'accès à une saine alimentation.



Bibliographie

APPARICIO, Philippe, Jérémy GELB, Anne-Sophie DUBÉ, Simon KINGHAM, Lise GAUVIN, et Éric ROBITAILLE (2017). « The Approaches to Measuring the Potential Spatial Access to Urban Health Services Revisited : Distance Types and Aggregation-Error Issues », *International Journal of Health Geographics*, vol 16, n° 32. [DOI: <https://doi.org/10.1186/s12942-017-0105-9>].

BEAULAC, J., E. KRISTJANSSON, et S. CUMMINS (2009). « A Systematic Review of Food Deserts : 1966–2007 », *Preventing Chronic Disease*, vol. 6, n° 3, p. 1-10.

CANADA. ASPC [AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA] (2017). « Rapport d'étape : indicateurs géographiques de l'environnement alimentaire de la vente au détail pour l'intervention en santé publique », *Agence de la santé publique du Canada*, gouvernement du Canada. [En ligne] (consulté le 13 septembre 2021).

CANADA. SANTÉ CANADA (2013). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada*, publications de Santé Canada, 98 p.

CANADA. STATISTIQUE CANADA (2018). *Centre de population (CTRPOP) : définition détaillée*, Statistique Canada. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/pop/def-fra.htm>] (consulté le 13 septembre 2021).

CASPI, Caitlin, Ichiro Kawachi SUBRAMANIAN, Gary ADAMKIEWICZ, et Glorian SORENSEN (2012). « The Relationship Between Diet and Perceived and Objective Access to Supermarkets Among Low-Income Housing Residents », *Social Science & Medicine*, vol. 75, n° 7, p. 1254-1262. ISSN 0277-9536. [DOI: [10.1016/j.socscimed.2012.05.014](https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.05.014)].

CCNSE [CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE] (2017). *Déserts et marais alimentaires : une introduction* [PDF]. 7 p.

GOBEIL, Mathieu (2019). « Les déserts alimentaires toujours aussi présents au Québec », *Radio-Canada*, article de presse, 25 octobre 2019. [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1346011/deserts-alimentaires-quebec-carte-villes-regions-fruits-legumes-acces>].

LARSEN, K. et J. GILLILAND (2008). « Mapping the Evolution of “Food Deserts” in Canadian City : Supermarket Accessibility in London, Ontario, 1961–2005 ». *International Journal of Health Geographics*, vol. 7, n° 16.

LEBEL, Alexandre, Mathieu DUGUAY, Maurie GIRARD-GADREAU, David NOREAU, et Céline OBERLÉ (2015). *L'identification des déserts alimentaires en milieu rural*, étude de l'Université Laval [PDF]. 10 p.

MORISSETTE-DESJARDINS, Amélie (2018). *Soutenir la concertation dans l'élaboration d'interventions intersectorielles favorables à la sécurité alimentaire et adaptées à la municipalité régionale de comté de Portneuf*, M.ATDR (mémoire de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional). Université Laval [PDF]. 95 p.

MORISSETTE-DESJARDINS, A., V. PROVENCHER, et A. LEBEL (2019). « Caractériser l'environnement alimentaire d'une municipalité régionale de comté pour identifier les zones prioritaires d'intervention en matière de sécurité alimentaire », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 110, no 6, p. 805-815. [DOI:[10.17269/s41997-019-00239-8](https://doi.org/10.17269/s41997-019-00239-8)].

MU Conseils (2021). *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord* [PDF]. 143 p.

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2013a). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, INSPQ [PDF]. 61 p.

QUÉBEC. DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE (2013b). *Accessibilité géographique aux commerces d'alimentation de la Montérégie offrant des fruits et légumes frais*, guide méthodologique [PDF]. 7 p.

QUÉBEC. DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE (s. d.). *Cartographie de l'accessibilité géographique aux commerces d'alimentation*. [<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/saines-habitudes-vie/cartographie.fr.html#>] (consulté le 9 août 2021).

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC] (2019). *Interventions visant à modifier l'accessibilité géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel : synthèse des connaissances*, INSPQ – Développement des individus et des communautés [PDF]. 118 p.



QUÉBEC. MAPAQ [ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation] (2020). *Le bottin : consommation et distribution alimentaires en chiffres – Édition 2020*, gouvernement du Québec [PDF]. 88 p.

QUÉBEC. MSSS [ministère de la Santé et des Services sociaux] (2012). *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids*, document rédigé en collaboration avec Québec en Forme et l'Institut national de santé publique du Québec, gouvernement du Québec [PDF]. 24 p.

REFLET (2017). « Difficile d'aller à l'épicerie sans voiture », *REFLET*, article de presse, 5 juillet 2017. [<https://www.lereflet.qc.ca/difficile-daller-a-lepicerie-sans-voiture/>] (consulté le 9 août 2021).

ROBITAILLE, E. (2018). « Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation (mise à jour) ». Présentation au Comité de l'industrie de la transformation alimentaire et du MAPAQ : l'offre alimentaire santé, 6 novembre 2018.

ROBITAILLE, E., et M.-C. PAQUETTE (2020). « Development of a Method to Locate Deserts and Food Swamps Following the Experience of a Region in Quebec, Canada », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 17, p. 3359. [DOI:10.3390/ijerph17103359].

ROBITAILLE, Éric, et Vivre en Ville (2020). Entretien entre Vivre en Ville et le chercheur d'établissement de l'INSPQ, réalisé le 28 juillet 2020.

SHANNON, Jerry (2020). « New Measures for Access to Emergency Food », *Nature Food*, p. 257-258. [DOI:10.1038/s43016-020-0081-2]

VIVRE EN VILLE (2013a). *Bâtir au bon endroit : la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables*. 107 p. (Collection *Outils le Québec*; 4).

VIVRE EN VILLE (2013b). « Localisation des activités », *Collectivitesviables.org*, Vivre en Ville. [<http://collectivitesviables.org/articles/localisation-des-activites.aspx>] (consulté le 13 septembre 2021).

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. 142 p. (Collection *Outils le Québec*; 6).

VIVRE EN VILLE (2017). *Portrait-diagnostic de l'accessibilité alimentaire sur le territoire du CLSC Kateri (MRC de Roussillon)*, rapport présenté à Kateri en forme.

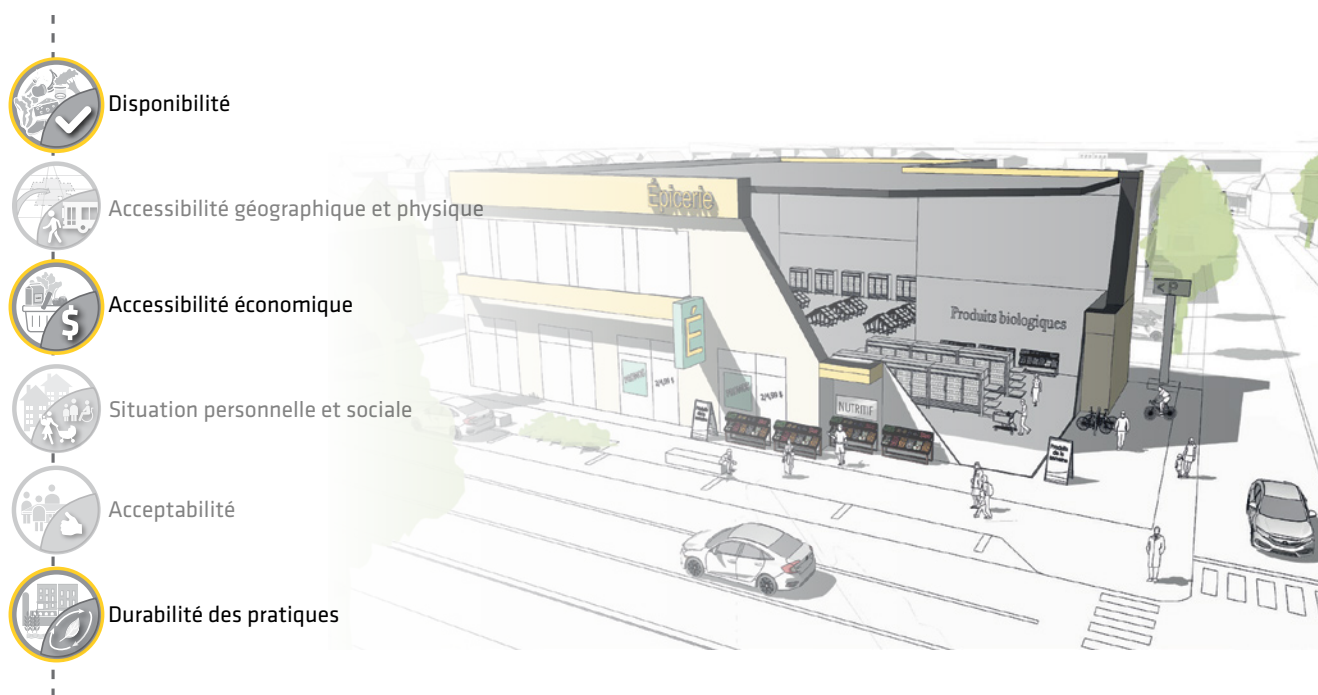
WIDENER, M. J. (2018). « Spatial Access to Food : Retiring the Food Desert Metaphor », *Physiology & Behavior*, vol. 193, n° B, p. 257-260. [DOI: 10.1016/j.physbeh.2018.02.032]





NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement



Les différences observées dans l'environnement alimentaire des commerces peuvent être suffisamment importantes pour influencer significativement les achats alimentaires et avoir des retombées sur la santé.

Glanz et collab., 2007.



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE	144
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	146
FACTEURS DE SUCCÈS	147
ÉTAPES DE RÉALISATION	147
ÉTAPE 1. PLANIFIER.....	147
Déterminer les objectifs et besoins.....	148
Cibler les lieux d'approvisionnement et le territoire d'étude.....	148
Cibler les aliments à examiner.....	150
Cibler les caractéristiques de l'offre alimentaire à considérer.....	150
ÉTAPE 2. OBSERVER.....	150
Outils de collecte de données.....	150
Sollicitation auprès des commerçants.....	153
Essais-pilotes.....	153
Formation des évaluateurs.....	153
ÉTAPE 3. ANALYSER.....	153
Faire parler les données.....	153
Porter un regard critique sur les données.....	159
ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER.....	160
ÉTUDE DE CAS : CARACTÉRISATION DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DANS LES QUARTIERS ENTOURANT LE GRAND MARCHÉ DE QUÉBEC À SON OUVERTURE	161
STRUCTURE DE LA DÉMARCHE.....	162
FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI.....	162
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	162
MÉTHODE ET OUTILS.....	163
DÉFIS RENCONTRÉS.....	167
LEÇONS À TIRER.....	167
BIBLIOGRAPHIE	168

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Caractérisation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement d'un territoire donné.

Comment



- En visitant des lieux d'approvisionnement ciblés avec une grille d'évaluation en main.
- La collecte de données peut varier de 5 à 90 minutes par commerce, selon le niveau de précision recherché.

Pourquoi



- Connaître et suivre la qualité de l'offre alimentaire à laquelle une population est exposée à l'intérieur ou autour des lieux d'approvisionnement alimentaire.
- Guider les interventions et les politiques ciblant l'environnement alimentaire et l'accès à une saine alimentation en vue d'améliorer les habitudes alimentaires et la santé.

Quand



- Avant et après l'ouverture d'un nouveau lieu d'approvisionnement alimentaire.
- Pour les comparaisons au fil du temps ou entre les lieux, faire l'évaluation dans une même période pour éviter les influences saisonnières.



UNE ÉTUDE DE CAS

Caractérisation de l'environnement alimentaire dans les quartiers entourant le Grand Marché de Québec à son ouverture



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

Évaluer la qualité de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement, c'est caractériser objectivement ce qui est offert comme aliments et boissons aux personnes et groupes de personnes qui fréquentent un lieu d'approvisionnement, ainsi que les éléments auxquels ils sont exposés à l'intérieur ou autour de cet endroit.

Caractériser l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement fait partie de l'arsenal des outils prometteurs afin de mieux comprendre les multiples facettes de l'environnement alimentaire d'une population. Le [Module 3](#) a exploré l'environnement alimentaire communautaire en observant la distribution, l'emplacement et l'accessibilité des sources de nourriture. Ce module s'intéresse à l'évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement. En fonction du lieu visité, on parle d'environnement alimentaire de consommation lorsqu'il s'agit de commerces (détaillants, restaurants, pharmacies, marchés mobiles, kiosques, etc.), ou bien d'environnement alimentaire organisationnel lorsqu'il s'agit de la maison, d'une cafétéria d'école, du travail, d'un service de santé, d'une garderie, d'un centre récréatif ou encore d'un comptoir alimentaire d'église ou d'organisme (Québec. OQLF, 2006; Glanz et collab., 2005). Dans certaines situations, il est également possible de considérer comme lieu d'approvisionnement l'environnement alimentaire sauvage (forêt, lac, rivière, prairie, friche, etc.) et l'environnement alimentaire cultivé (jardin, aquaculture, pâturage, verger, champ, etc.) (Downs et collab., 2020).

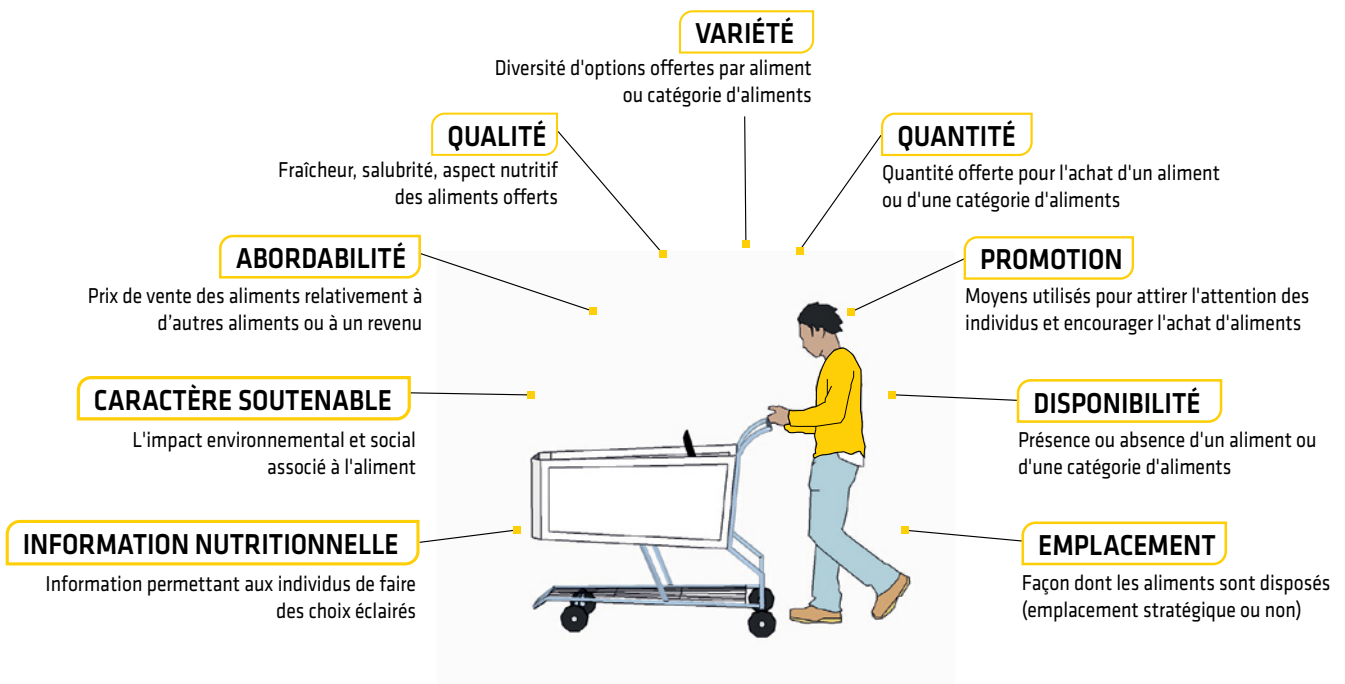
Dans le cadre de ce module, nous nous attarderons principalement à l'évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement commerciaux (ce qui équivaut à l'environnement alimentaire de consommation). Concrètement, ce qui est mesuré est habituellement la disponibilité d'un choix d'aliments judicieusement sélectionnés. On peut mesurer aussi la disponibilité relative, l'abordabilité, la quantité, la variété, la promotion, l'emplacement, la qualité, l'information nutritionnelle et le caractère soutenable de ces aliments – la planète peut absorber les déchets qui en découlent et fournir les ressources nécessaires pour les produire à long terme. Combinées, ces caractéristiques de l'offre alimentaire en magasin semblent avoir une influence sur le choix du lieu d'approvisionnement, sur les comportements alimentaires et, en fin de compte, sur la santé (Jalbert-Arsenault et collab., 2017).

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'outil universellement reconnu pour évaluer l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement. Des dizaines de méthodes et instruments ont été développés pour mesurer l'environnement alimentaire du consommateur, notamment aux États-Unis, mais aucun n'a fait l'objet d'un consensus (Plamondon et Paquette, 2015). Plusieurs auteurs se sont également intéressés à évaluer l'offre alimentaire dans les banques alimentaires, les écoles et ailleurs (Simmet et collab., 2017; O'Halloran et collab., 2020; Caspi et collab., 2018; Seidel et collab., 2015; Bryan et collab., 2019; Canada. Santé Canada, 2013; Downs, 2020). On s'entend généralement pour affirmer que les outils de mesure existants doivent être adaptés au contexte et au territoire où ont lieu les observations.

L'évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement permet de bonifier de façon fine les autres mesures importantes de l'environnement alimentaire qui informent sur l'accès à une saine alimentation. Elle rehausse bien, notamment, le portrait des initiatives (cf. [Module 1](#)) et la cartographie de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement sur un territoire donné (cf. [Module 3](#)). En effet, puisque l'environnement alimentaire des consommateurs est variable d'un supermarché à l'autre, on ne peut se fier uniquement à la distribution de supermarchés ou épiceries pour conclure sur la qualité de l'offre alimentaire. Pour brosser un tableau juste, il est souhaitable de mesurer les caractéristiques en magasin (Jalbert-Arsenault et collab., 2017). Ce type de portrait en magasin bonifie également les mesures plus subjectives de perception de l'environnement alimentaire des personnes, comme on le décrit au [Module 5](#) de cette trousse, afin d'enrichir, de confirmer, de détailler ou de nuancer les résultats.

Évaluer l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement contribue à déterminer des pistes d'intervention, permet de comparer des secteurs et de documenter les changements dans le temps, dans un objectif d'accès à une saine alimentation.

Figure 4.1 CARACTÉRISTIQUES MESURABLES DE L'OFFRE ALIMENTAIRE OFFERTE AUX PERSONNES VISITANT UN LIEU D'APPROVISIONNEMENT



Sources : Vivre en Ville, d'après Jalbert-Arsenault, 2016; Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019; Plamondon et Paquette, 2015; Downs, 2020.



AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT

AVANTAGES



- Permet de classer et de comparer les lieux d'approvisionnement alimentaire.
- Permet de cibler des interventions prioritaires concrètes.
- Permet de mesurer objectivement les changements (disponibilité, qualité, prix, etc.) à la suite d'une intervention.
- Permet de mobiliser les acteurs d'un territoire et d'orienter les politiques et travaux.
- Est complémentaire à une cartographie de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement alimentaire (cf. [Module 3](#)).
- Est complémentaire à la mesure de perception de l'environnement alimentaire (cf. [Module 5](#)).

DÉFIS



- La collecte de données peut être énergivore (formation, prétest, visite dans les lieux d'approvisionnement).
- La création d'une grille d'évaluation simple et facile à utiliser peut être complexe (quoique des exemples existent).
- La collecte de données se fait avec un outil version papier, ce qui augmente le risque d'erreurs.
- L'adaptation des outils de mesure au contexte local peut prendre du temps et nécessite une expertise en la matière.
- La collaboration peut être difficile avec certains détaillants si leur accord est nécessaire selon le protocole.
- Il faut se déplacer dans les lieux d'approvisionnement pour faire les observations.

FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Évaluation de l'offre alimentaire
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Cibler des partenaires locaux pour valider les étapes du portrait (santé publique, organismes en sécurité alimentaire, MRC, centres locaux de développement, etc.).■ Prendre le temps de choisir et d'adapter un instrument de mesure qui répond aux besoins et aux objectifs du contexte.■ Former les observateurs.■ Faire un prétest avec un échantillon de commerces.■ Prévoir suffisamment de temps pour le prétest, l'ajustement de la grille d'évaluation, la collecte et l'analyse des données.

ÉTAPES DE RÉALISATION

En cohérence avec la démarche de portrait décrite dans le [Module principal](#), quatre grandes étapes permettent la mise en œuvre efficace de l'évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement : 1) planifier; 2) observer; 3) analyser; 4) communiquer et mobiliser. Certaines particularités de ces étapes sont décrites plus en détail ici.

ÉTAPE 1. PLANIFIER

Comme dans la plupart des portraits, l'étape de planification est d'une importance cruciale. À la suite de la détermination des objectifs, des choix importants devront être faits concernant le territoire à l'étude, les aliments à examiner, les lieux d'approvisionnement à visiter et les caractéristiques de l'offre alimentaire à considérer. Ces choix influencent grandement les ressources nécessaires pour la réalisation des travaux. Plus la méthode est élaborée (plusieurs aliments évalués, plusieurs types de lieux d'approvisionnement visités, etc.), plus les résultats sont représentatifs de l'offre alimentaire disponible. Or, les ressources nécessaires seront aussi plus importantes. Par exemple, cherche-t-on à évaluer toutes les caractéristiques de l'offre alimentaire ou une seule? Est-il pertinent d'inclure tous les types de lieux d'approvisionnement? Autrement dit, la façon dont l'offre alimentaire sera évaluée dépendra du niveau de précision recherché, de la portée souhaitée de l'étude et des ressources disponibles (Plamondon et Paquette, 2015).



DÉTERMINER LES OBJECTIFS ET BESOINS

Toute démarche de caractérisation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement devrait s'amorcer par une définition claire des besoins et des objectifs : qu'avons-nous besoin d'apprendre et pourquoi? (Plamondon et Paquette, 2015). Voici quelques exemples de questions à haut niveau, à spécifier ensuite avec les partenaires pour voir ce qui sera évalué dans l'offre alimentaire :

- Comment se caractérise l'offre alimentaire des supermarchés d'un quartier? Est-ce que les aliments plus nutritifs sont disponibles en quantité suffisante, variés, abordables et mis en valeur autant que les aliments moins nutritifs?
- Comment l'offre alimentaire proposée par divers lieux d'approvisionnement à une population vivant des enjeux spécifiques (personnes âgées, clientèle économiquement vulnérable, jeunes, etc.) peut-elle devenir un atout pour répondre à ses besoins et ainsi contribuer à sa santé?
- Comment les lieux potentiels d'approvisionnement alimentaire des populations d'un désert alimentaire pourraient-ils améliorer leur offre alimentaire?
- Comment mieux répondre à l'augmentation de la demande en dépannage alimentaire sur un territoire?
- Quelle est l'offre réelle de produits nutritifs locaux et biologiques dans les lieux d'approvisionnement d'une municipalité?

Il est recommandé de réaliser cette étape, et toutes les suivantes, avec l'aide de partenaires locaux qui connaissent bien les besoins alimentaires, les enjeux prioritaires, les informations déjà connues ou manquantes, les ressources disponibles ainsi que des pistes d'action envisageables localement pour y répondre. L'évaluation qui en découle permet alors d'aller chercher les données manquantes pour pouvoir développer une intervention adaptée.

CIBLER LES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT ET LE TERRITOIRE D'ÉTUDE

En fonction des objectifs de documentation et des ressources disponibles, les lieux d'approvisionnement appropriés sont sélectionnés. Le choix est relié aux habitudes d'approvisionnement réelles ou estimées d'une population ciblée pour une future intervention favorisant, par exemple, l'accès à une saine alimentation. Mais où va-t-elle vraiment s'approvisionner et comment déterminer le territoire à couvrir pour connaître à quel environnement alimentaire elle est exposée? Les frontières administratives, les espaces d'activité et les zones tampons sont les méthodes les plus couramment utilisées pour définir un territoire visé par une mesure de l'environnement alimentaire (pour plus de détails, voir l'encadré) (Canada. Santé Canada, 2013).

Lorsque le nombre de lieux d'approvisionnement à couvrir est vaste, il est possible de sélectionner aléatoirement un échantillon représentatif ou un sous-échantillon de commerces, par exemple certains types de commerces plutôt que d'autres. Une méthode d'échantillonnage est proposée dans le guide d'évaluation de la sécurité alimentaire des États-Unis (Cohen, 2002, p. 138). Pour les sources de données concernant les listes de lieux d'approvisionnement (cf. [Module 3](#)).

Voici une liste de lieux d'achats alimentaires à considérer :

- Supermarchés : Metro, IGA, etc.;
- Épiceries : de quartier, fines;
- Commerces spécialisés : boulangerie, boucherie, fruiterie, etc.;
- Marchés publics;
- Dépanneurs : y compris ceux adjacents à des stations-service;
- Clubs-entrepôts : Costco, Le Frigo, etc.;
- Banques alimentaires et autres comptoirs de dépannage;
- Magasins à bas prix : Walmart, Dollarama, etc.;
- Pharmacies;
- Institutions : hôpitaux, universités, écoles, etc.

MÉTHODES UTILISÉES POUR DÉFINIR UN TERRITOIRE

Figure 4.2
LIMITES ADMINISTRATIVES



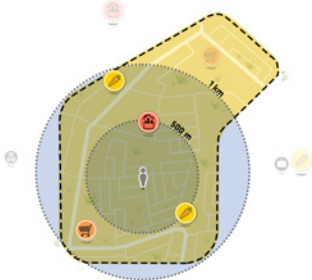
L'usage des frontières administratives permet les comparaisons entre secteurs, l'évaluation de la portée de politiques de zonage ou la planification d'interventions, comme l'implantation d'un commerce alimentaire dans un secteur moins bien pourvu (Jalbert-Arsenault, 2016). Ce type de découpage permet aussi d'avoir accès à une panoplie de données pertinentes : revenu des résidents d'un quartier, proportion de locataires, etc. Or, la délimitation de ces frontières administratives ne dépend pas ou peu des individus qui habitent le territoire. Elle peut donc fournir un portrait simpliste ou inexact de leurs déplacements pour se procurer des aliments (Canada. Santé Canada, 2013). À titre d'exemple, une personne peut faire ses achats non pas à proximité de sa résidence, mais près de son lieu de travail situé à l'extérieur de son quartier.

Figure 4.3
ESPACES D'ACTIVITÉ



Des recherches plus récentes proposent d'étudier les espaces d'activité liés à l'alimentation de la population ciblée, afin de valider les endroits réellement visités par les individus pour leurs achats alimentaires. Ceux-ci sont ainsi invités à porter un GPS, qui enregistre leurs déplacements, ou à indiquer sur une carte les lieux fréquentés pour leur consommation alimentaire (Jalbert-Arsenault, 2016; Canada. Santé Canada, 2013). Les espaces d'activité varient donc en fonction de diverses caractéristiques individuelles ou sociodémographiques (âge, capacité à se mouvoir, accès à une voiture, préférences, etc.). Cette approche pourrait fournir des données plus solides que celle axée sur un territoire administratif, en jetant une lumière sur la façon dont les individus interagissent avec leur environnement pour se procurer des aliments (Canada. Santé Canada, 2013).

Figure 4.4
ZONES TAMPONS



Une dernière méthode consiste à délimiter une zone tampon autour d'un endroit important pour chacun des répondants d'une étude (domicile, école, lieu de travail, etc.). La zone est mesurée en fonction de la distance à vol d'oiseau ou parcourue à pied ou en voiture pour accéder à différents lieux d'approvisionnement (Canada. Santé Canada, 2013). Cette méthode prend donc en considération les lieux situés à l'extérieur des frontières d'un quartier par exemple (Jalbert-Arsenault, 2016). Il est toutefois compliqué d'analyser les données à une échelle régionale, car elles sont spécifiques à une personne. Cette méthode est également considérée comme simpliste pour rendre justice aux véritables comportements des populations d'intérêt (Canada. Santé Canada, 2013).

Source : Vivre en Ville.



CIBLER LES ALIMENTS À EXAMINER

Toute démarche de mesure de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement nécessite de cibler les aliments qui seront inclus dans l'étude. Différents critères peuvent guider le choix des aliments traceurs (aliments que l'on va observer d'un lieu à l'autre) :

- **La valeur nutritive des aliments.** L'échantillon devrait inclure des aliments de valeur nutritive variable, à la fois à haute valeur nutritive (p. ex. des fruits et légumes frais, en conserve ou congelés) et à faible valeur nutritive (p. ex. des boissons gazeuses ou des croustilles), puisque ces derniers peuvent entrer en compétition. Prendre en compte une variété d'aliments offre aussi un portrait plus juste de l'offre alimentaire (Ni Mhurchu et collab., 2013). Les critères pour statuer sur la valeur nutritive des aliments devraient être bien définis pour faciliter leur évaluation et leur catégorisation lors de la collecte de données (Plamondon et Paquette, 2015). Les règles de classification devront être considérées lors de comparaisons futures de l'offre alimentaire entre régions et dans le temps. Par exemple, si on évalue uniquement les boissons gazeuses comme boissons moins favorables à la santé à un endroit et qu'à un autre endroit, on ajoute les boissons pour sportifs et les thés glacés, cela fera une différence dans les proportions observées en magasin par rapport aux aliments plus nutritifs. Même chose si on considère les repas congelés comme moins nutritifs dans leur ensemble, mais qu'on les discrimine plus tard selon leur valeur nutritive. Des recommandations professionnelles et des systèmes de classification nutritionnelle (p. ex. Nutri-Score) peuvent aiguiller les évaluateurs en ce sens. Des aliments particuliers peuvent aussi être ciblés selon les objectifs de la démarche (p. ex. liés aux priorités nationales de diminution des maladies chroniques). Ainsi, des versions plus et moins favorables à la santé de mêmes aliments, comme le pain à grains entiers (p. ex. le pain de blé entier) et le pain à grains raffinés (p. ex. le pain blanc), peuvent être considérées. D'autres critères peuvent être pris en compte, comme le niveau de transformation des

aliments. Dans tous les cas, des travaux de recherche, de partenaires locaux ou d'autres experts soutiennent l'établissement des critères de sélection adéquats (Plamondon et Paquette, 2015).

- **Les préférences alimentaires du public cible.** Les données de consommation peuvent fournir des informations sur les aliments préférablement consommés par certains groupes de population (p. ex. les fruits et légumes les plus consommés au Québec – de la compagnie Nielsen) (Jalbert-Arsenault, 2016). Certaines populations peuvent avoir des contraintes alimentaires qui les obligent à rechercher certains aliments plus que d'autres (problèmes de mastication, allergies, valeurs, culture, croyances, préférences, etc.).
- **Le coût des aliments nutritifs.** Les différents paniers à provisions nutritifs (p. ex. le panier du Dispensaire diététique de Montréal au Québec) peuvent être de bons points de départ pour identifier des aliments à la fois à haute valeur nutritive et abordables, et qui considèrent les habitudes de consommation de la population (Plamondon et Paquette, 2015).

En tout temps, il est recommandé de faire valider la liste d'aliments ciblés par des partenaires locaux. Le nombre de produits à examiner dépend aussi du niveau de précision souhaité et des ressources disponibles.

CIBLER LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE ALIMENTAIRE À CONSIDÉRER

Selon les objectifs à atteindre par ce portrait de l'environnement de consommation, des caractéristiques de l'offre alimentaire à mesurer sont choisies. Il est possible de mesurer certaines caractéristiques de l'offre alimentaire individuellement et aussi en utilisant un indice composite qui en regroupe plusieurs (Jalbert-Arsenault, 2016), comme expliqué plus loin dans à l'étape 3 du présent module.

ÉTAPE 2. OBSERVER

OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Bien qu'il n'existe pas d'outil universellement reconnu, certains peuvent être utilisés ou adaptés selon les objectifs. De façon générale, peu importe l'outil retenu, des observations directes dans les lieux d'approvisionnement sont nécessaires. La collecte de données peut varier de 5 à 90 minutes par commerce, selon le niveau de précision recherché. Il est d'ailleurs recommandé de créer une grille

d'évaluation pour simplifier la collecte. Cette grille devrait inclure les aliments traceurs, les caractéristiques de l'offre alimentaire retenues et les indicateurs qui serviront à mesurer ces caractéristiques.



Figure 4.5 OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DE CONSOMMATION



Aliments à haute valeur nutritive

EMPLACEMENT

1 Prêt-à-manger

PROMOTION

Aucune

LARGEUR DES ÉTALAGES

3 Nombre de pas

Aliments à faible valeur nutritive

EMPLACEMENT

1a Prêt-à-manger **1b** Extrémités des allées **1c** Caisses

PROMOTION

2a Rabais **2b** Produit vedette

LARGEUR DES ÉTALAGES

3 Nombre de pas

Source : Vivre en Ville.

Le niveau de précision des indicateurs dépend des objectifs de la démarche de portrait. Est-il pertinent, par exemple, de faire un décompte du nombre de sacs de croustilles par marque ou de savoir si la variété et la longueur globale d'étalage sont suffisantes? Est-il judicieux de considérer les différentes variétés de pommes? leur provenance? Selon les objectifs, il faudra peut-être raffiner la démarche.

Au-delà de l'adaptation nécessaire de l'outil au contexte, la forme de l'outil est appelée à évoluer pour offrir d'autres options. Les auteurs du cas présenté plus loin soulignent par exemple qu'un outil informatisé valide et pratique devrait être développé pour les commerces et pour les moyens d'approvisionnement non marchands (distribution alimentaire, dépannage d'urgence, soupe populaire, distribution de collations, groupes d'achats, cuisine collective, jardins communautaires et collectifs).

SOLLICITATION AUPRÈS DES COMMERÇANTS

Des questionnaires pourraient aussi être distribués aux tenanciers des différents lieux d'approvisionnement, s'ils y sont favorables. À ce sujet, il faut se demander si la collecte de données se fera à l'insu de ces derniers ou avec leur accord. Si la mesure est réalisée à l'insu des propriétaires de commerces, il est recommandé d'agir en toute discrétion, par exemple en imprimant la liste de contrôle comme une liste d'épicerie, et de prévoir un budget pour réaliser quelques achats. Si une permission est demandée, il faut considérer que certains commerçants pourraient refuser de participer au portrait. La démarche doit donc être bien expliquée et une lettre leur est acheminée à l'avance ou

à l'entrée dans le commerce. Leur participation peut bonifier la collecte de données en procurant des informations sur leurs réalités, leurs défis, etc. (Jalbert-Arsenault, 2016; Centre-Femmes de Lotbinière, 2016; Caspi et collab., 2016).

ESSAIS PILOTES

Il est aussi judicieux de tester la faisabilité de la collecte de données dans quelques lieux d'approvisionnement afin d'ajuster la grille d'évaluation, de tester les mesures d'étalage, d'évaluer le temps nécessaire pour une visite, etc. (Jalbert-Arsenault, 2016). Par exemple, est-ce que les critères définissant un repas préparé sain sont clairement établis et faciles à mettre en pratique en magasin? Est-ce que la grille d'évaluation est pratique? Est-ce que le calcul de l'espace d'étalage est bien compris?

FORMATION DES ÉVALUATEURS

Il est recommandé de prévoir le temps nécessaire et de fournir une formation (théorique et pratique) aux personnes chargées des visites afin de s'assurer que les données seront collectées de façon uniforme, comparable et fiable. Par exemple, pour s'assurer que deux observateurs considèrent la fraîcheur d'un aliment selon les mêmes critères (fermeté, absence de meurtrissures, décompte du nombre de pas de la même façon, etc.). Donc, faire de trois à quatre magasins à deux évaluateurs en même temps et comparer les résultats. Par exemple, faire un premier magasin, comparer les résultats, le refaire, les comparer à nouveau, ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'un accord interjuges d'au moins 80 % (Plamondon et Paquette, 2015; Centre-Femmes de Lotbinière, 2016).

ÉTAPE 3. ANALYSER

FAIRE PARLER LES DONNÉES

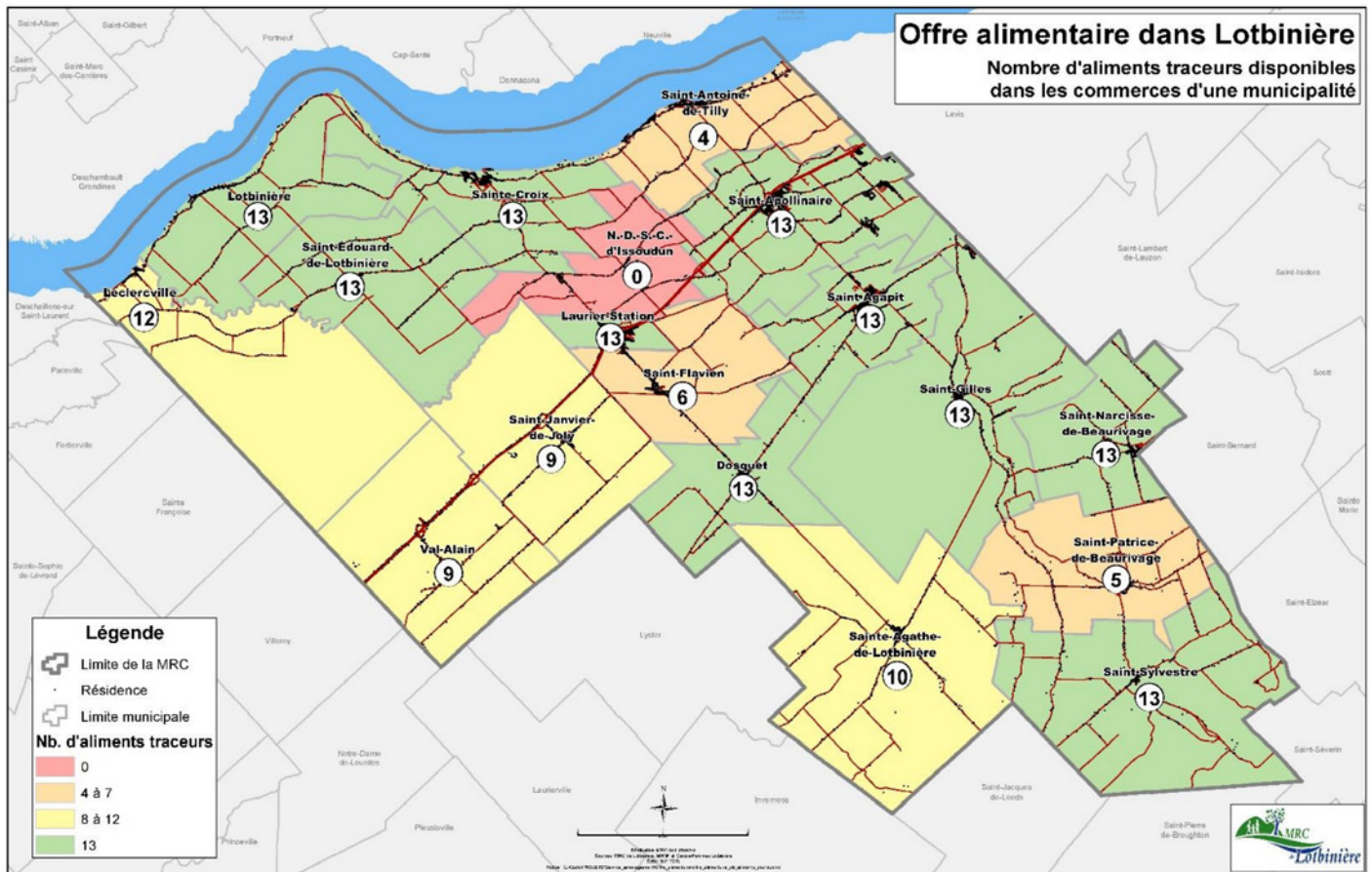
À la suite de la collecte des données dans le lieu d'approvisionnement et de leur transcription dans une base de données, les prochaines étapes sont de classer et analyser ces informations de façon à pouvoir en tirer de grands constats par rapport aux objectifs poursuivis et aux questions soulevées.

Présentation sommaire

Il est possible de présenter sommairement les données récoltées, entre autres en cartographiant le nombre ou la proportion d'aliments traceurs trouvés dans chaque commerce ou municipalité d'un territoire donné, par exemple 13 aliments traceurs sont trouvés sur un total de 20 aliments traceurs considérés) (Plamondon et Paquette, 2015; Centre-Femmes de Lotbinière, 2016). On peut aussi faire une comparaison en tableau avec une caractéristique de l'offre alimentaire pour chaque lieu (ou type de lieu) d'approvisionnement visité, par exemple avec un tableau pour la disponibilité, pour la longueur d'étalage, pour la fraîcheur, etc. (Loignon et collab., 2020).



Figure 4.7 CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'ALIMENTS TRACEURS SELON LES MUNICIPALITÉS



Source : Centre-Femmes de Lotbinière, 2016.

Il est aussi possible de bâtir un système de notation afin d'attribuer une note à l'offre alimentaire selon des critères prédéfinis, valant chacun un pointage précis. À titre d'exemple, Gordon et collab. (2011) ont ciblé 10 aliments traceurs représentant une saine alimentation (pomme, orange, banane, lait faible en gras, eau, tomate, carotte, légumes-feuilles et jus de fruits à 100%) et ont attribué aux lieux visités 1 point pour chaque aliment traceur offert (10 étant la note parfaite, signifiant qu'un commerce vend ces 10 articles). Ensuite, les lieux d'approvisionnement ont été classés comme étant « sains » s'ils obtenaient une note de 7 à 10, « moyennement sains » pour une note de 4 à 6 et, finalement, « peu sains » dans le cas de notes inférieures à 4.

Toutefois, ces évaluations sommaires, basées souvent sur une seule caractéristique de l'offre alimentaire, posent le risque d'une simplification excessive de la qualité de l'offre alimentaire (Jalbert-Arsenault, 2016). C'est pourquoi plusieurs chercheurs et praticiens se tournent plutôt vers l'utilisation d'indices composites ou de systèmes de notation qui tiennent compte de plusieurs caractéristiques de l'offre alimentaire.

Calcul d'un indice composite

L'outil NEMS-S est souvent utilisé aux États-Unis, en raison notamment de son indice composite qui cote la qualité de l'offre alimentaire allant de huit à cinquante points (Glanz et collab., 2007; Plamondon et Paquette, 2015). Ce dernier calcul des indices de disponibilité (et variété), de qualité (fraîcheur) et de prix qui sont ensuite additionnés pour obtenir une note globale pour chaque commerce. Par exemple :

- **Indice de disponibilité.** Deux points sont attribués pour la disponibilité d'options plus saines et un autre point si plusieurs variétés d'options saines sont offertes ;
- **Indice de prix.** Deux points sont ajoutés si une option plus saine d'un aliment est moins chère, alors qu'un point est enlevé si la version plus saine est plus chère ;
- **Indice de fraîcheur.** Jusqu'à trois points sont attribués pour avoir plus de produits de qualité acceptable.

Autre exemple d'utilisation de plusieurs indices rassemblés afin de qualifier les commerces relativement à leur offre alimentaire, cette fois-ci au Québec en milieu rural. Ici, les commerces alimentaires dont les quatre indices synthétiques présentés plus bas atteignent un seuil (établi en collaboration avec les partenaires) sont considérés comme ayant une « bonne offre alimentaire » (Morissette-Desjardins et collab., 2019; Lebel et collab., 2005) :

- **Indice d'abordabilité.** Le prix de chaque aliment traceur est soustrait au prix moyen régional du même produit. Un commerce est habituellement considéré comme accessible si l'ensemble des aliments traceurs y sont classés en dessous de la moyenne régionale.
- **Indice de fraîcheur.** Pour les légumes et les fruits, une évaluation qualitative indique si le produit est frais ou non. Pour les produits avec une date de péremption, les produits sont considérés comme frais quand ils ne sont pas « périmés ». Un commerce est habituellement considéré comme vendant des aliments frais si tous les aliments traceurs y sont déclarés frais.
- **Indice de diversité.** L'indice de diversité calculé donne un résultat entre 0 et 1, où 0 correspond à un commerce où l'on vend une seule catégorie de produits alimentaires (pas de diversité) et 1 indique un commerce qui a un grand nombre de produits (grande diversité). Habituellement, la tranche de 25% des magasins d'alimentation ayant les scores les plus élevés (quatrième quartile) est considérée comme celle commercialisant une grande diversité de produits alimentaires.
- **Indice de disponibilité relative.** C'est le ratio entre la longueur d'étalage des légumes et fruits et celle des boissons gazeuses et croustilles. Une bonne disponibilité relative est habituellement en haut de 0,5.

Toutefois, dans le cas d'agrégation de caractéristiques de l'offre alimentaire ayant des résultats opposés, on peut obtenir une image imprécise de la situation. Avec l'outil MEAC-S, testé à Montréal en milieu urbain de niveau socioéconomique faible à moyen, on préfère générer des données pour de multiples indicateurs et permettre une analyse pour chaque caractéristique de l'offre alimentaire séparément afin de voir leur relation propre avec les comportements d'achat ou les résultats de santé des consommateurs (Jalbert-Arsenault et collab., 2017).




Calcul d'un ratio d'espace d'étalage

Comme mentionné précédemment, différents ratios peuvent être calculés en fonction des objectifs poursuivis. Le ratio d'espace d'étalage permet ainsi de mesurer le niveau d'exposition des consommateurs à certaines catégories d'aliments dans les lieux d'approvisionnement. Par exemple, il est possible de mesurer l'espace d'étalage occupé par des aliments traceurs, pour ensuite comparer les résultats entre différents types de commerces (Jalbert-Arsenault, 2016).

Il est aussi possible de calculer le ratio de l'espace d'étalage occupé par des aliments à haute valeur nutritive par rapport à des aliments à faible valeur nutritive. Le ratio résultant peut permettre, par exemple, d'évaluer la prééminence ou non d'aliments nutritifs dans un commerce (Jalbert-Arsenault, 2016). Un faible ratio (en bas de 1) indique que plus d'espace est réservé aux aliments à faible valeur nutritive. Cette méthode peut donc permettre de caractériser simplement la qualité de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement (Plamondon et Paquette, 2015).



Tableau 4.1 EXEMPLES D'INDICATEURS PAR DIMENSION DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION QUE CE TYPE DE PORTRAIT PERMET D'ÉVALUER

Dimensions de l'accès à une saine alimentation	Exemples d'indicateurs
 <p>Disponibilité</p>	<p>Indicateur en gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Investissement annuel dans les marchés alimentaires ou les points de vente au détail fournissant des aliments frais aux résidents du territoire, en proportion du budget total. <p>Indicateur technique en magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs d'un commerce (fruits, légumes, repas congelés, etc.). ■ Ratio entre l'espace d'étalage occupé par les fruits et légumes ainsi que l'espace d'étalage occupé par les aliments à haute densité énergétique (croustilles, boissons gazeuses, bonbons⁷).
 <p>Accessibilité économique</p>	<p>Indicateur en gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ [Changement dans] le prix des aliments pour différents produits alimentaires ou produits de base. ■ [Diminution du] coût d'un panier alimentaire nutritif à proximité – cela peut également être comparé au niveau du revenu moyen de groupes particuliers. <p>Indicateur technique en magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prix courant le moins cher d'un aliment traceur (p. ex. la carotte) par poids et par commerce. ■ Prix moyen courant le moins cher pour une catégorie d'aliments traceurs (p. ex. les légumes) par poids et par type de lieu d'approvisionnement (supermarché, dépanneur, etc.).
 <p>Durabilité des pratiques</p>	<p>Indicateur en gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation de la consommation de produits à faibles intrants, biologiques et durables. <p>Indicateur technique en magasin</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs biologiques, de saison ou locaux⁸. ■ Prix courant le moins cher d'un aliment traceur en provenance de la pêche durable ou d'une production biologique. ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs sous forme de vrac ou sans emballage.

Sources : Vivre en Ville, d'après FAO, 2019; FAO 2018; Sustainable Food Cities, 2015.

7. L'espace d'étalage est mesuré par le nombre de pas et les aliments de haute densité énergétique sont ceux qui donnent beaucoup de calories par rapport à leur poids.
 8. Pour plus de clarté, le mot « local » peut être précisé en indiquant le territoire couvert, par exemple le Québec.

Tableau 4.2 INDICATEURS ET MÉTHODES DE MESURE POUR CHAQUE CARACTÉRISTIQUE DE L'OFFRE ALIMENTAIRE DANS LES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

Caractéristiques mesurées de l'offre alimentaire	Indicateurs	Méthodes de mesure
Une combinaison de caractéristiques observées	<p>Plusieurs indicateurs sont observés, tels que ceux mentionnés plus bas dans ce tableau, au cours du processus d'évaluation.</p> <p>Indice composite : Possibilité de calculer un score global sur la qualité de l'offre alimentaire, intégrant les différents indicateurs pour obtenir un nombre qui les synthétise et tient compte de l'importance relative de chacun.</p>	Utilisation d'outils de mesure préétablis et validés, voir l'encadré sous le tableau pour plus de détails et références.
Disponibilité (parfois précisée par une mesure de variété, de quantité et/ou de disponibilité relative)	Présence ou absence d'aliments traceurs ou de catégories d'aliments traceurs (sélectionnés en fonction des objectifs de la recherche (fruits et légumes, boissons gazeuses, etc.).	Liste de contrôle.
Disponibilité relative et prééminence	Ratio d'espace d'étalage intercatégoriel occupé par un aliment traceur ou une catégorie d'aliments traceurs par rapport à un autre aliment ou à une autre catégorie d'aliments (p. ex. le ratio fruits et légumes / croustilles).	Mesure de l'espace d'étalage (longueur, surface, nombre d'étagères, nombre de colonnes d'étalage) occupé par un aliment traceur ou par une catégorie d'aliments traceurs, divisée par la mesure de l'espace d'étalage occupé par un autre aliment ou une autre catégorie d'aliments.
	Ratio d'espace d'étalage intracatégoriel occupé par un aliment traceur ou par une catégorie d'aliments traceurs par rapport à l'espace occupé par sa version plus/moins nutritive (p. ex. le ratio pain à grains entiers / pain blanc).	Mesure de l'espace d'étalage occupé par un aliment traceur ou par une catégorie d'aliments traceurs, divisée par la mesure de l'espace d'étalage occupé par sa version plus/moins nutritive.
	Ratio d'espace d'étalage en magasin réservé aux aliments traceurs ou à une catégorie d'aliments traceurs <i>par rapport à l'espace total d'étalage ou de plancher du magasin</i> (p. ex. les fruits et légumes occupent 3% de la surface de vente du commerce X).	Mesure de la surface d'étalage occupée par un aliment traceur ou par une catégorie d'aliments traceurs, divisée par la surface totale de vente ou la taille du commerce.
	Ratio de diversité intercatégoriel selon le nombre de produits offerts dans une catégorie nutritive par rapport à une autre catégorie moins nutritive (p. ex. le nombre de variétés de fruits et légumes offerts par rapport au nombre de variétés d'aliments ultratransformés offerts).	Dénombrement du nombre de produits offerts dans une catégorie nutritive divisé par le nombre de produits d'une autre catégorie moins nutritive.
Abordabilité	Prix moyen des aliments traceurs (sélectionnés en fonction des objectifs de la recherche, p. ex. les fruits les plus consommés par les Québécois).	Liste de contrôle (aliments traceurs et produits particuliers de référence), p. ex. le prix moyen courant le plus bas des aliments traceurs par portion, poids ou volume selon la catégorie.
Quantité	Nombre d'unités offertes pour chaque aliment traceur ou catégorie d'aliments traceurs (sélectionnés en fonction des objectifs de la recherche, p. ex. le nombre de pommes offertes pour chaque variété).	Dénombrement d'unités.
	Espace d'étalage occupé par chaque aliment traceur.	Mesure de la surface d'étalage (longueur * largeur).
		Mesure de la longueur d'étalage (nombre de pas).
		Dénombrement des colonnes d'étalage occupé.



Caractéristiques mesurées de l'offre alimentaire	Indicateurs	Méthodes de mesure
Variété et diversité	Nombre d'options offertes par aliments traceurs ou par catégories d'aliments traceurs (p. ex. le nombre de variétés de pommes offertes, le nombre de types de fruits offerts). Note : les indicateurs de variété, précis ou plus généraux, sont à définir en fonction des objectifs de recherche.	Dénombrement des variétés totales dans une catégorie (p. ex. tous les fruits et légumes).
		Dénombrement de la variété à partir d'une liste (p. ex. +/- 20 variétés de fruits et légumes par lieu d'approvisionnement).
Promotion	Présence de publicité faisant la promotion de choix favorables à la santé ou défavorables à la santé.	Liste de contrôle. Évaluation visuelle.
	Présence d'échantillons promotionnels (si présence, s'agit-il de produits favorables à la santé ou non?).	Liste de contrôle. Évaluation visuelle.
Emplacement	Emplacement des aliments traceurs dans un positionnement stratégique (près des caisses, bout des allées, à la hauteur des bras ou des yeux) et dans un présentoir ou en îlots promotionnels.	Liste de contrôle. Évaluation visuelle. Dénombrement du positionnement stratégique et des présentoirs.
Qualité	État de fraîcheur des aliments traceurs en fonction de l'apparence, de l'odeur et du degré de maturité (p. ex. le degré de fermeté, de meurtrissures, de moisissures, d'altération, de brunissement).	Liste de contrôle (date respectée ou non). Échelle d'évaluation préétablie (p. ex. de -1 à 1 selon les critères d'un guide de référence).
	Respect de la date de péremption .	Liste de contrôle. Évaluation visuelle avec possibilité de créer une échelle d'évaluation (p. ex. 1 étant frais, 5 étant périmé).
Information nutritionnelle	Présence d'affiches informatives ou de matériel éducatif sur la saine alimentation dans le lieu d'approvisionnement.	Liste de contrôle. Évaluation visuelle.
Caractère soutenable (en considérant les gaz à effet de serre, l'empreinte eau, la biodiversité, les déchets, l'équité, etc.)	Les indicateurs mentionnés plus haut appliqués à des aliments traceurs ayant un impact positif en développement durable (article biologique, local, de saison, de pêche durable, en vrac, sans emballage, équitable, etc.).	Liste de contrôle. Évaluation visuelle.

Sources : Jalbert-Arsenault, 2016; Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019; Plamondon et Paquette, 2015; Down, 2020.

EXEMPLES D'OUTILS DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE DÉJÀ DÉVELOPPÉS

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Environnement alimentaire de consommation :

- Mesure de l'environnement alimentaire du consommateur dans les supermarchés (MEAC-S). Adapté au contexte québécois, à Montréal, pour un secteur possédant un niveau de revenus de faible à moyen; il sera présenté dans l'étude de cas. (Jalbert-Arsenault et collab., 2017).
- Nutrition Environment Measures Survey in Stores (NEMS-S) (Glanz et collab., 2007; Caspi et collab., 2016).
- Panier à provisions nutritif (PPN) (Dispensaire diététique de Montréal) Ce dernier a été utilisé à plusieurs reprises au Québec pour le choix des aliments traceurs.

Environnement alimentaire organisationnel :

- Nutrition Environment Food Pantry Assessment Tool (NEFPAT) (prend en compte les banques alimentaires) (Simmet et collab., 2017).
- Food Assortment Scoring Tool (FAST) in food pantries (Caspi et collab., 2018).

Sources : Santé Canada, 2013; Seidel et collab., 2015; Simmet et collab., 2017; Caspi et collab., 2018; Bryan et collab., 2019; O'Halloran et collab., 2020; Downs, 2020.



PORTER UN REGARD CRITIQUE SUR LES DONNÉES

Comparaison avec un cadre de référence

Comme discuté en introduction à ce module, de grands cadres théoriques soutiennent l'organisation des réflexions par rapport à l'influence des environnements alimentaires sur les comportements alimentaires et sur la santé des personnes et de la planète. Agir sur les environnements alimentaires par des interventions soigneusement planifiées a le potentiel de répondre à un ensemble d'enjeux écologiques, économiques, sanitaires et socioculturels (modèles de Glanz et collab., 2005, et de Downs et collab., 2020).

Également, le Québec s'est doté de références particulièrement en matière d'offre alimentaire de qualité, dont la vision d'une saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé (Québec. MSSS, 2010), la charte québécoise pour une saine alimentation (TQSA, 2019) et, également, une définition de l'offre alimentaire de qualité, qui a été proposée par l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire (Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019). Ces fondements considérés à l'étape de formulation des objectifs de la démarche le sont également à l'étape d'analyse afin de tirer des constats et des recommandations.

LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

« Une offre de qualité se caractérise d'abord par des aliments de qualité, c'est-à-dire nutritifs, salubres, qu'ils soient ou préparés ou transformés. Ces aliments sont également produits, préparés ou transformés de manière respectueuse des personnes et de l'environnement. Une offre de qualité est composée d'une variété d'aliments de qualité à prix abordables et disponibles dans différents milieux de vie en quantités suffisantes. Dans ces milieux, un emplacement stratégique et une promotion adéquate de ces aliments auprès des consommateurs caractérisent également une offre de qualité. De plus, l'Observatoire reconnaît que des aliments composant une offre de qualité doivent être, d'une part, physiquement et économiquement accessibles pour tous et, d'autre part, acceptables pour les consommateurs. »

Source : Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, 2019.

Superposition aux connaissances existantes et exploration des limites de l'étude

Comme mentionné en introduction, superposer ces nouvelles données de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement aux connaissances existantes et aux portraits complémentaires – comme la cartographie de l'accessibilité physique et géographique des lieux d'approvisionnement ou les perceptions des personnes – permet de raffiner l'analyse de l'environnement alimentaire.

Se questionner également sur les limites de l'évaluation favorise l'objectivité :

- L'outil est-il adapté à la population, à ses habitudes alimentaires ?
- L'outil est-il adapté au lieu d'approvisionnement et à la région ?
- L'outil comporte-t-il une liste suffisamment longue et complète d'aliments traceurs ?
- Est-ce qu'on regarde exclusivement les fruits et légumes plutôt que la qualité globale de l'alimentation ?
- Le classement des aliments de l'outil comme défavorables ou favorables à la santé est-il suffisamment subtil ? L'appellation des aliments généralement trop consommés (à haute densité énergétique, peu nutritifs ou hautement transformés) correspond-elle à ce que l'on désire mesurer ?
- La procédure et l'outil occasionnent-ils beaucoup d'erreurs lors de la collecte de données ?
- Le territoire retenu est-il représentatif des sources d'approvisionnement alimentaires de la population auprès de laquelle on désire intervenir ?
- Les types de lieux d'approvisionnement observés sont-ils suffisamment variés pour représenter les habitudes d'approvisionnement ? Regarde-t-on seulement les supermarchés ?
- Est-ce que les variations saisonnières influent sur la disponibilité, les prix observés et le nombre de présentoirs des aliments traceurs ?



Formulation des constats et recommandations

Ainsi, avec les résultats de l'évaluation de l'offre alimentaire en tête, les connaissances d'études passées et des partenaires, la connaissance des limites de l'étude et des cadres conceptuels, plusieurs constats et recommandations peuvent être exprimés.

Exemples de constats :

- Dans les commerces évalués, l'offre d'aliments nutritifs, variés et en bonne proportion se retrouve majoritairement dans les supermarchés. Ce sont également ceux qui offrent le plus de produits locaux et les seuls à offrir des fruits et légumes biologiques. Par contre, ces aliments ne sont pas nécessairement moins chers que dans les autres types de commerces évalués. Les choix des fruits et légumes en conserve sont tout de même nombreux dans les magasins à un dollar et les dépanneurs. De leur côté, les aliments trop consommés (hautement transformés) se retrouvent dans tous les types de commerces, mais ils sont davantage promus dans les supermarchés (rabais, positionnement).
- On observe une relation inverse entre le prix et la mise en valeur et la prééminence des aliments trop consommés, mais pas des fruits et légumes.

Exemples de connaissances utiles :

- La recherche en marketing suggère que l'augmentation de l'espace d'étalage, la réduction du prix et la disposition des produits aux extrémités des allées ou près des caisses enregistreuses ont pour effet d'augmenter les ventes des produits ainsi mis en valeur.
- Les populations économiquement vulnérables auprès desquelles on désire intervenir consomment beaucoup de repas pré-préparés selon les intervenants.

Exemples de limites possibles :

- Le nombre de certains types de lieux d'approvisionnement évalués est faible (magasins à un dollar, dépanneurs, pharmacie, petite épicerie) et on les a regroupés, donc une comparaison significative entre eux est difficile et nuit à la précision de l'offre alimentaire globale.
- L'outil n'est pas adapté pour les lieux d'approvisionnement non marchands (p. ex. le comptoir alimentaire).
- Certains produits sont d'emblée considérés comme ayant une haute teneur énergétique, donc défavorables (p. ex. les repas congelés) alors que certains de ces produits sont pourtant nutritifs.

Exemples de recommandations :

- Poursuivre l'évaluation avec un nombre plus grand et varié de lieux d'approvisionnement de différentes natures (marchande, au rabais et non marchande) pour plus de précision sur l'offre alimentaire globale.
- Poursuivre l'évaluation en précisant la valeur nutritive des repas congelés et autres repas prêts-à-manger.
- Encourager les gestionnaires de détaillants à améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre de repas prêts-à-manger.
- Encourager les gestionnaires, par des incitatifs financiers ou des règlements, à appliquer des techniques de marketing (promotion) aux fruits et légumes, et aux produits dont on désire voir augmenter la consommation.
- Mettre en place une concertation intersectorielle autour de la situation d'insécurité alimentaire de la population cible pour développer des solutions rentables qui soutiennent les interventions déjà en place et permettent de les mener plus loin (coopératives, marchés mobiles, amélioration de l'offre alimentaire en lieu d'approvisionnement) au sein du système alimentaire local.

ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

Comme pour les autres portraits, la mobilisation initiale afin de convier les forces vives à collaborer à ce projet d'évaluation est nécessaire, à la fois pour bien réfléchir le projet en amont, le financer, le réaliser avec rigueur et ensuite motiver la mise en œuvre d'interventions adaptées au contexte.

Plusieurs acteurs d'une évaluation de l'offre alimentaire rapportent l'importance d'inclure les populations cibles et les partenaires locaux tout au long de la démarche. Partager les résultats et obtenir leurs perceptions sur la situation semble complémentaire et avantageux (Lebel et collab., 2005; Équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, 2014; Morissette-Desjardins et collab., 2019)

Plusieurs auteurs rendent disponibles des mémoires, articles scientifiques, résumés, présentations, informations sur site Internet, afin de partager leurs connaissances et de mobiliser des ressources vers des actions structurantes.

Afin d'aller plus loin et de concrétiser des changements à la suite du portrait, il sera utile de présenter les résultats de façon adaptée aux clientèles que l'on désire voir passer à l'action (partenaires intersectoriels en saines habitudes de vie ou en sécurité alimentaire, gestionnaires de détaillants, municipalités, élus, citoyens...) et de développer avec elles des plans d'action réalistes pour améliorer l'environnement alimentaire.



CARACTÉRISATION DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DANS LES QUARTIERS ENTOURANT LE GRAND MARCHÉ DE QUÉBEC À SON OUVERTURE

Afin d'améliorer l'accessibilité à une saine alimentation pour tous (SAPT), la Ville de Québec a fait appel à l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels de l'Université Laval, ci-après nommé l'Observatoire, et à NutriQuébec. Afin de réfléchir aux meilleures pratiques en matière d'accessibilité, le projet EQUITO a été lancé. De façon générale, l'objectif de ce projet est de mieux comprendre et d'agir sur la qualité de l'offre alimentaire pour les populations les plus vulnérables de la ville de Québec et sur l'accès physique aux aliments. Le projet EQUITO vise à mettre en place des stratégies régionales pour faciliter l'accessibilité à une SAPT.

Un projet-pilote a donc été lancé à l'été 2019, dans la foulée de l'ouverture du Grand Marché de Québec. Ce dernier est situé dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, plus précisément dans le quartier Lairet, reconnu comme étant un désert alimentaire par la direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. Plusieurs intervenants sur le terrain désiraient d'ailleurs connaître les impacts de l'arrivée de ce nouveau marché sur la qualité de l'offre alimentaire des quartiers défavorisés avoisinants.

Deux objectifs sont poursuivis avec ce projet-pilote : géolocaliser tous les lieux de vente et de don d'aliments dans les quartiers entourant le Grand Marché (excluant toutefois les restaurants) et évaluer la qualité de l'offre alimentaire dans certains commerces, soit les marchés, supermarchés, épiceries, dépanneurs, magasins à bas prix, clubs-entrepôts, pharmacies et fruiteries. Ce module s'attardera au second objectif, puisque le premier renvoie plutôt à l'évaluation de l'environnement alimentaire communautaire, qui fait l'objet du module 3. On se pose donc ici cette question : quelle est la qualité de l'offre alimentaire dans certains commerces de ce quartier entourant le Grand Marché de Québec à l'été 2019?



Source : Vivre en Ville.



STRUCTURE DE LA DÉMARCHE

Le porteur de ce projet-pilote est l'Observatoire. Il s'agit d'un regroupement d'une trentaine de partenaires multidisciplinaires (milieux gouvernementaux, de la recherche, de l'agroalimentaire, des consommateurs, etc.) ayant comme mission de suivre l'évolution de l'offre alimentaire à travers le Québec afin d'améliorer sa qualité et son accessibilité. D'ailleurs, un des objectifs de la programmation scientifique de l'Observatoire est de développer et valider des outils méthodologiques pour évaluer et suivre la qualité de l'offre alimentaire. Ce faisant, durant ce projet-pilote, l'Observatoire a adapté la Mesure de l'environnement alimentaire du consommateur dans les supermarchés (MEAC-S). Nous y reviendrons.

FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI

Ce projet-pilote a été soutenu financièrement par le Groupe de travail sur l'accès universel à une offre alimentaire de qualité de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) et a été coordonné par Vivre en Ville.

L'offre alimentaire a été évaluée dans 36 commerces, pour une durée moyenne de 32 minutes par commerce et un total d'une vingtaine d'heures. Toutefois, la réalisation du projet a pris beaucoup plus de temps. Quatre personnes ont contribué au projet, pour un total de 513 heures en ressources humaines. Il faut notamment prévoir plusieurs heures pour la gestion du projet, le partenariat, l'identification des commerces, la géolocalisation, l'élaboration de la grille d'évaluation (une par lieu d'approvisionnement) et de la base de données Excel, pour le calibrage des pas et les prétests de l'outil, pour la saisie des données colligées et, enfin, pour l'analyse statistique des données, la rédaction et la diffusion des résultats.

ÉTAPES DE RÉALISATION

Tableau 4.3 DESCRIPTION DES ÉTAPES DE RÉALISATION

Étapes	Tâches et activités
Établir la source de financement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Identifier des partenaires financiers.
Circonscrire le portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déterminer les besoins et objectifs de l'étude. ■ Identifier les partenaires clés de terrain. ■ Déterminer la méthodologie et l'outil de collecte : MEAC-S. ■ Rencontrer les partenaires pour déterminer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le territoire à l'étude; ▪ les lieux à considérer; ▪ les aliments à intégrer; ▪ les caractéristiques de l'offre alimentaire à évaluer.
Formation d'une équipe de travail	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nommer une personne responsable de l'évaluation (collecte). ■ Nommer des personnes en soutien (vérification).
Prétest	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cibler un échantillon de commerces pour tester l'outil. ■ Bâtir la grille d'évaluation à partir des aliments et caractéristiques de l'offre alimentaire à évaluer. ■ Tester l'outil en équipe de deux (erreurs d'interprétation possibles, etc.). ■ Corriger l'outil et l'adapter au besoin.
Réalisation du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collecte de données. ■ Compilation des données. ■ Analyse des données. ■ Rédaction d'un rapport : constats et limites.
Diffusion du portrait	<ul style="list-style-type: none"> ■ Publication du portrait sur le site de l'Observatoire. ■ Présentation faite à la Table québécoise sur la saine alimentation (D^{re} Provencher). ■ Rapport partagé avec les partenaires du milieu.



MÉTHODE ET OUTILS

En raison de leur expertise en sécurité alimentaire et de leur connaissance du quartier (historique, contexte socio-économique, réalité des résidents), les partenaires clés ont été consultés pour déterminer : 1) le territoire à considérer; 2) les lieux d'approvisionnement alimentaire qui y sont les plus fréquentés; 3) les aliments à intégrer dans l'évaluation, soit ceux les plus consommés par les résidents du quartier; de même que 4) les caractéristiques de l'offre alimentaire à prendre en compte dans l'étude.

À titre d'exemple, la compote de pomme, les pois verts congelés et en conserve, la soupe aux pois en conserve et la présence de légumes ou de fruits du Québec et biologiques ont été considérés dans cette étude.

Territoire à l'étude

L'étude a été conduite dans le quartier Lairet. Pour définir plus précisément les limites du territoire à l'étude, la méthode des zones tampons a été utilisée.

Une revue de littérature a permis aux porteurs de constater que 34 % des résidents de Lairet ne possédaient pas de voiture au moment de l'étude. La distance retenue se devait donc de pouvoir être parcourue à pied. Et pour des raisons de faisabilité, puisque l'évaluation de l'offre alimentaire dans les lieux d'approvisionnement prend du temps, les commerces les plus fréquentés dans le quartier ont été identifiés avec l'aide des partenaires clés.

Afin de considérer ces commerces et la contrainte de pouvoir effectuer le trajet à pied, il a été convenu d'utiliser un rayon de 1,3 km à partir du Grand Marché.

Lieux d'approvisionnement visités

Pour respecter les limites budgétaires et temporelles de l'étude, seuls quatre types de commerces ont été considérés, soit : 1) les supermarchés; 2) les dépanneurs; 3) les magasins non alimentaires (magasins au rabais et pharmacies); et 4) les marchés et fruiteries. Ces types de lieux d'approvisionnement étaient les plus fréquentés par les résidents selon les partenaires. En outre, ces commerces respectaient davantage l'esprit de l'outil de mesure retenu, conçu pour des supermarchés (et non pour des lieux d'approvisionnement non marchands comme les comptoirs alimentaires).

Ensuite, pour identifier tous les supermarchés, épiceries et dépanneurs présents dans un rayon de 1,3 kilomètre du Grand Marché, les chercheurs ont utilisé un recensement des dépanneurs et épiceries effectué dans le cadre du projet [Le point sur les déserts alimentaires](#) (Équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, 2014). Une recherche par mots clés sur Google Maps a ensuite permis de mettre à jour ce recensement ou de le bonifier (p. ex. « supermarché », « épicerie », « dépanneur », « pharmacie », « Dollarama » et « fruiterie »).

Enfin, la liste de commerces obtenue a été validée sur le terrain lors de la collecte des données (fermetures et ouvertures récentes).

Adaptation de l'outil retenu

L'Observatoire a choisi d'employer un outil québécois, développé par Jalbert-Arsenault (2017) à partir du NEMS-S, soit la Mesure de l'environnement alimentaire du consommateur dans les supermarchés (MEAC-S). Puisque cet outil a été adapté au contexte québécois et testé dans les supermarchés de quartiers montréalais, qu'il considère plusieurs dimensions de l'offre alimentaire et prend en considération les recommandations québécoises en matière de saine alimentation, il a été retenu pour les besoins du projet-pilote de l'Observatoire.

Aliments et caractéristiques de l'offre alimentaire évaluée

Le choix des aliments et des composantes de l'offre alimentaire à évaluer est basé sur les propositions de cet outil. Elles ont néanmoins été adaptées à la réalité du projet-pilote au moyen d'entrevues avec les partenaires clés.

Exemples de modifications adaptées au contexte :

- Ajout du prix des fruits et légumes biologiques et de la disponibilité des fruits et légumes locaux afin de déceler l'impact de l'ouverture du Grand Marché;
- Ajout sur la liste des pois verts congelés ou en conserve, de la compote de pommes et de la soupe aux pois en conserve pour prendre en considération la santé bucco-dentaire de la population cible;
- Ajout du prix et de la variété du pain blanc et à grains entiers puisque le prix est un enjeu quant au choix de pain pour cette clientèle.

La liste des aliments évalués est diversifiée et comprend à la fois des catégories d'aliments nutritifs et moins nutritifs. Des produits standards ont été utilisés à titre comparatif : le format ordinaire de croustilles Lay's, le format de deux litres de Coca-Cola et le format individuel (286 g) de lasagne Stouffer's.

Les caractéristiques de l'offre alimentaire mesurées pour ce projet sont les suivantes :

- Disponibilité (quantité et variété);
- Abordabilité;
- Fraîcheur;
- Promotion et emplacement des aliments (mise en valeur).

Grille d'évaluation

L'équipe de recherche a utilisé la grille d'évaluation développée pour l'outil MEAC-S et l'a donc adaptée selon ses besoins (en ajoutant les aliments manquants).



Calibrage des pas

Avant d'entamer la collecte de données, les évaluateurs ont procédé à un exercice de calibrage de pas (en vue de mesurer des longueurs d'étalage). L'opération doit être répétée si les chaussures sont changées (modifiant ainsi la longueur des pieds ou la démarche). Il est à noter qu'un ruban à mesurer aurait aussi pu être utilisé, bien que plus susceptible d'attirer l'attention.

L'outil MEAC-S est utilisé ici pour la première fois dans des dépanneurs, des magasins non alimentaires, des marchés et des fruiteries.

Prétests

Avant de véritablement amorcer la collecte de données, deux évaluateurs ont testé la grille d'évaluation.

- Sélection de quatre types de commerces différents (p. ex. un supermarché, un magasin à un dollar, une pharmacie et un dépanneur), situés près les uns des autres.
- Calibration des pas.
- Collecte de données à l'aide de la grille d'évaluation, individuellement et en simultané, dans les commerces.
- Comparaison des résultats.
- Validation en magasin, clarification de l'interprétation et rectification de la méthode et de la grille d'évaluation.

Collecte et compilation des données

Voici le déroulement des collectes de données :

- Entrée dans le lieu d'approvisionnement : aucune lettre d'explication et aucun formulaire de consentement n'ont été remis aux commerçants, ni demande de permission orale.
- Collecte de données à l'aide de la grille d'évaluation (en format papier) : la même personne a réalisé l'ensemble de la collecte de données, par souci de constance.
- Fin de la collecte dans le lieu d'approvisionnement : un budget de 5 \$ par commerce a été alloué pour faire quelques achats donnés ensuite à des organismes du quartier.
- Retranscription de la grille après chaque visite pour assurer la lisibilité des données.
- Compilation des informations dans un fichier Excel par une seule personne. L'interprétation et la méthode pour la saisie des données en provenance des grilles d'évaluation vers le logiciel Excel ont été préalablement testées et validées par deux membres de l'équipe pour cinq commerces.

- Vérification de la saisie des grilles d'évaluation vers le chiffrier logiciel Excel par une troisième personne, effectuée à la fin avec un sous-échantillon de sept commerces. Les variables avec erreurs repérées (p. ex. : une erreur dans la conversion de millilitres en grammes ou, dans le prix des oranges par unité) ont permis de cibler les vérifications à faire pour l'ensemble des données.

Évaluer la disponibilité des aliments

L'évaluation de la disponibilité des aliments s'est faite par la mesure de la variété (nombre de sortes) et de la longueur d'étalage.

- Toutes les variétés de fruits et légumes ont été dénombrées et notées. Si un fruit ou un légume était présent en plusieurs variétés ou produits par différents producteurs (p. ex. des tomates italiennes, tomates cerises, tomates de serre, et de plusieurs marques), toutes les variétés étaient comptées de façon individuelle (idem pour les différentes marques). Si plusieurs formats de vente étaient offerts (grappe de tomates, sac de pommes, barquette de carottes, etc.), ils étaient dénombrés de façon individuelle. La présence (oui ou non) de fruits et légumes locaux a aussi été notée. Pour les autres formes de fruits et légumes (prêts-à-manger, congelés ou en conserve), toutes les variétés (biologiques incluses) ont été calculées, pour chaque marque et chaque format également.
- Pour les repas prêts-à-manger réfrigérés, les repas congelés, la compote de pomme, etc., toutes les variétés ont été dénombrées en tenant compte des différents formats, marques et types de produits, en évitant de recompter les mêmes produits qui sont à un autre endroit dans le commerce (notamment les croustilles : près des caisses, dans les allées, à leur endroit principal de vente).
- La longueur d'étalage pour les différentes catégories d'aliments a été effectuée par la méthode des pas. Dans le cas où des aliments étaient présentés dans des îlots ou des présentoirs, chaque longueur a été mesurée (autrement dit, tous les côtés ont été mesurés). Puis, pour chaque catégorie d'aliments, les longueurs d'étalage ont été additionnées pour chacun des endroits de vente dans un même commerce (p. ex. si des croustilles sont présentes à quatre endroits dans le commerce), afin d'obtenir une mesure de disponibilité totale. Cette mesure peut aussi renseigner sur l'exposition aux produits. À noter, la longueur d'étalage pour les pommes de terre a été mesurée séparément de celle des autres fruits et légumes.



Évaluer l'abordabilité

L'abordabilité des aliments a été évaluée en repérant et en notant le prix à l'unité le plus bas disponible, et ce, sans promotion, pour chacun des aliments de la liste d'évaluation.

- Le prix à l'unité renvoie à la plus petite unité offerte d'un produit (p. ex. une pomme pour 0,35 \$, et non une pomme pour 1,50 \$/lb). En outre, l'unité peut être un seul article (p. ex. une pomme) ou plusieurs unités d'un même aliment regroupées dans un emballage (p. ex. un sac de pommes). Si les seules unités offertes sont des emballages (p. ex. un sac de pommes, un pain tranché, des croustilles), le produit dont le prix pour 100 g était le moins élevé a été repéré, puis le prix et la quantité (ou le poids) ont été notés. Si seul le prix au poids d'un aliment était disponible, le prix pour une livre a été noté. Lorsque plusieurs variétés d'un même aliment étaient offertes (p. ex. des pommes Cortland, McIntosh, Spartan), le prix le plus bas au poids ou à l'unité a été sélectionné. Enfin, la marque des produits et/ou leur nom complet (p. ex. « repas congelé : bol de bœuf au gingembre et brocoli, marque : Marie Callender's ») ont aussi été notés.

Évaluer la fraîcheur des aliments

Pour évaluer la fraîcheur des fruits et légumes lors de la collecte de données, une échelle qualitative a été utilisée par l'équipe de recherche.

Pour attribuer une note globale de fraîcheur à un commerce, plus de 50% des étalages (c'est-à-dire tout îlot, toute tablette murale ou tout réfrigérateur englobant des produits de même variété) de fruits et légumes devaient répondre aux critères suivants :

Tableau 4.4 ÉCHELLE QUALITATIVE DE FRAÎCHEUR DES FRUITS ET LÉGUMES

Note	Précisions sur les critères de fraîcheur
1	Tous les fruits et légumes semblent frais (sans meurtrissures) et sans moisissures. Ils sont mûrs ou presque, mais n'ont pas dépassé leur stade de mûrissement idéal. Ils dégagent une odeur de fraîcheur, et non de moisissure. Ils sont fermes au toucher.
0	De façon générale , les fruits et légumes semblent frais (peu de meurtrissures) et la majorité des étalages ne contient aucun produit moisi. Les produits sont mûrs ou sur le point de l'être; peu ont dépassé leur stade de mûrissement idéal. La majorité des fruits et légumes dégagent une odeur de fraîcheur et sont fermes au toucher.
-1	Plus de la moitié des fruits et légumes semblent peu frais : plusieurs meurtrissures, produits moisis. Plusieurs sont trop ou insuffisamment mûrs et dégagent une odeur de moisissure ou de mûrissement dépassé. La majorité des fruits et légumes sont ramollis au toucher.

Évaluer la promotion et l'emplacement des aliments

Afin d'évaluer la promotion des aliments, trois emplacements stratégiques dans les commerces visités ont été étudiés, soit les extrémités des allées, les comptoirs-caisses et les îlots ou sections de prêt-à-manger.

- Les emplacements stratégiques occupés par des aliments à haute densité énergétique ont été dénombrés afin d'évaluer la promotion faite pour ces aliments. Autrement dit, il s'agit de calculer le nombre de fois que le produit est mis en évidence ailleurs qu'à son emplacement de vente habituel.
- Si deux catégories d'aliments étaient côte à côte, par exemple près d'une même caisse enregistreuse (p. ex. des bonbons et croustilles), chacune comptait pour une exposition dans la catégorie d'aliments associée, mais pour une seule exposition dans le nombre de caisses occupées par ces aliments.
- Toutes les formes de matériel promotionnel mises en place par les commerçants (affiches, présentoirs, guides d'achat, montage promotionnel pour une marque, etc.) ont été dénombrées, sans toutefois considérer les promotions faites par les marques elles-mêmes (emballages promotionnels, rabais, allégations nutritionnelles, etc.).



Traitement des données et constats

Le tableau suivant présente les analyses effectuées à la suite de la collecte de données par l'équipe de l'Observatoire.

Tableau 4.5 LES DIFFÉRENTES ANALYSES STATISTIQUES

Composante de l'offre alimentaire	Analyses statistiques simples	
Variété (disponibilité)	<p>Pour chaque type de commerce, le nombre moyen de variétés pour chaque catégorie d'aliments a été calculé.</p> <p>Exemple de fruits et légumes frais (FL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 123 variétés de FL frais; ■ Supermarché 2 : 89 variétés de FL frais; ■ Supermarché 3 : 129 variétés de FL frais. <p>Moyenne pour les supermarchés : 113,7 variétés de fruits et légumes frais.</p>	<p>Pour chaque type de commerce, un ratio moyen a été calculé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la variété d'aliments nutritifs (AN) sur la variété d'aliments moins nutritifs (AMN). <p>Exemple en supermarché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 2 100 variétés AN / 1 230 variétés AMN = 1,7 ■ Supermarché 2 : 3 500 variétés AN / 1 500 variétés AMN = 2,3 ■ Supermarché 3 : 1 648 variétés AN / 596 variétés AMN = 2,76 <p>Moyenne pour les supermarchés : 2,25.</p>
Longueur d'étalage (disponibilité)	<p>Pour chaque type de commerce, la longueur moyenne d'étalage pour chaque catégorie d'aliments a été calculée.</p> <p>Exemple de fruits et légumes frais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 56 mètres FL frais; ■ Supermarché 2 : 67 mètres FL frais; ■ Supermarché 3 : 35 mètres FL frais. <p>Moyenne pour les supermarchés : 52,7 mètres d'étalage de fruits et légumes frais.</p>	<p>Pour chaque type de commerce, un ratio moyen a été calculé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la longueur d'étalage d'aliments nutritifs sur la longueur d'étalage d'aliments moins nutritifs. <p>Exemple de supermarché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 75 mètres d'étalage AN / 56 mètres d'étalage AMN = 1,34; ■ Supermarché 2 : 68 mètres d'étalage AN / 35 mètres d'étalage AMN = 1,94; ■ Supermarché 3 : 35 mètres d'étalage AN / 26 mètres d'étalage AMN = 1,35. <p>Moyenne pour les supermarchés : 3,3.</p>
Fraîcheur	<p>Pour chaque type de commerce, la valeur moyenne de fraîcheur pour chaque catégorie d'aliments a été calculée.</p> <p>Exemple de fruits en supermarché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 1; ■ Supermarché 2 : 0,5; ■ Supermarché 3 : 0,8. <p>Moyenne pour les supermarchés : 0,76.</p>	
Prix	<p>Pour chaque type de commerce, un prix moyen pour chaque catégorie d'aliments a été calculé.</p> <p>Exemple de pain à grains entiers, marque la moins chère (100 g) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 0,4\$; ■ Supermarché 2 : 0,8\$; ■ Supermarché 3 : 0,35\$. <p>Moyenne pour les supermarchés : 0,52\$/100 g pour un pain à grains entiers (marque la moins chère).</p>	
Promotion	<p>Pour chaque type de commerce, le nombre moyen de fois où les croustilles et boissons gazeuses ont été mises en évidence ailleurs qu'à leur emplacement de vente habituel a été calculé.</p> <p>Exemple de boissons gazeuses en supermarché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Supermarché 1 : 4; ■ Supermarché 2 : 5; ■ Supermarché 3 : 2. <p>Moyenne pour les supermarchés : 3,67. Autrement dit, en moyenne, les boissons gazeuses sont présentes à 3,67 autres endroits dans les supermarchés, en plus de leur emplacement courant de vente (soit une rangée).</p>	

Enfin, les moyennes et ratios ont été comparés entre les différents types de commerce, de façon à déterminer, par exemple, si la variété de fruits et légumes frais est plus grande dans les supermarchés comparativement aux dépanneurs. L'équipe de l'Observatoire a utilisé le [test non paramétrique de Kruskal-Wallis](#) (en raison de la faible taille des différents échantillons, par exemple seulement neuf supermarchés).

Constats

Ces analyses ont permis de constater que les supermarchés présentaient une offre alimentaire plus saine que les autres types de commerces (en matière de variété et de longueur d'étalage). Et si les aliments à haute densité énergétique étaient présents dans tous les types de commerces, c'est dans les supermarchés qu'ils sont davantage promus (par exemple plus de boissons gazeuses près des caisses et en bout d'allée). En outre, la fraîcheur des aliments était comparable entre les types de commerces, quoique les dépanneurs ont obtenu les notes les plus basses.

DÉFIS RENCONTRÉS

- La fiabilité de la collecte de données nécessite une méthode rigoureuse et constante : il s'agit de toujours procéder de la même façon, et ce, d'un commerce à un autre.
- Ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour la préparation du projet (mobiliser et rencontrer les partenaires, déterminer le territoire, inventorier les commerces, trouver et adapter l'outil de collecte), la collecte (en magasins, les déplacements), la saisie (et double saisie), les analyses (avec l'aide d'un statisticien), la synthèse ainsi que la rédaction et la diffusion des résultats.

LEÇONS À TIRER

L'outil de collecte employé peut être amélioré :

- Il considère de la même façon tous les repas congelés, c'est-à-dire comme des aliments à haute densité énergétique, sans égard pour leur réelle qualité nutritionnelle. Cet aspect pourrait être raffiné.
- Il est en format papier, ce qui augmente grandement le temps de collecte et le risque d'erreurs. Il est recommandé d'en développer une version électronique utilisable sur un cellulaire.
- Il devra être adapté pour l'évaluation de l'offre alimentaire dans des lieux d'approvisionnement non marchands, par exemple les banques alimentaires.



Source : Vivre en Ville.



Bibliographie

- BRYAN, Alex, Zoë GINSBURG, Ellen RUBINSTEIN, Hilary FRANKEL, Andrew MAROKO, Clyde SCHECHTER, Kristen STOWERS, et Sean LUCAN (2019). « Foods and Drinks Available from Urban Food Pantries : Nutritional Quality by Item Type, Sourcing, and Distribution Method », *Journal of Community Health*. [DOI:10.1007/s10900-018-0592-z].
- CANADA. SANTÉ CANADA (2013). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada*, publications Àde Santé Canada [PDF]. 98 p.
- CASPI, Caitlin E., G. SORENSENA, S. V. SUBRAMANIANA, et I. KAWACHIA (2012). « The Local Food Environment and Diet : A Systematic Review », *Health Place*, vol. 18, n° 5, p. 1172-1187.
- CASPI, Caitlin E., K.Y. GRANNON, Q. WANG, M.S. NANNEY, R.P. KING (2018). « Refining and Implementing the Food Assortment Scoring Tool (FAST) in Food Pantries », *Public Health Nutrition*, vol. 21, n° 14, p. 2548-2557. [DOI:10.1017/S1368980018001362].
- CENTRE-FEMMES DE LOTBINIÈRE (2016). *Portrait de l'offre alimentaire dans la MRC de Lotbinière*, en collaboration avec le Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Lotbinière [PDF]. 21 p.
- COHEN, Barbara (2002). *Community Food Security Assessment Toolkit*, Economic Research Service, IQ Solutions inc. [PDF]. 166 p.
- DOWNS, Shauna, Selena AHMED, Jessica FANZO, et Anna HERFORTH (2020). « Food Environment Typology : Advancing an Expanded Definition, Framework, and Methodological Approach for Improved Characterization of Wild, Cultivated, and Built Food Environments toward Sustainable Diets », *Foods*, vol. 9, n° 4, p. 532. [DOI:10.3390/foods9040532].
- ÉQUIPE PAUVRETÉ/DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES COMMUNAUTÉS (2014). *Iniquités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones urbaines de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. 40 p.
- GLANZ, Karen, J. F. SALLIS, B. E. SAELENS, et L. D. FRANK (2005). « Healthy Nutrition Environments : Concepts and Measures », *American Journal of Health Promotion*, vol. 19, n° 5, p. 330-333.
- GLANZ, Karen, J. F. SALLIS, B. E. SAELENS, et L. D. FRANK (2007). « Nutrition Environment Measures Survey in Stores (NEMS-S) : Development and Evaluation », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 32, n° 4, p. 282-289.
- GORDON, Cynthia, M. PURCIEL-HILL, N. R. GHAI, L. KAUFMAN, R. GRAHAM, et G. VAN WYE (2011). « Measuring Food Deserts in New York City's Low-Income Neighborhoods », *Health and Place*, vol. 17, n° 2, p. 696-700.
- JALBERT-ARSENAULT, Élise (2016). *Environnement alimentaire de consommation : développement d'un instrument de mesure et évaluation dans quatre quartiers de Montréal*, mémoire de maîtrise en nutrition, Département de nutrition de la Faculté de médecine, Université de Montréal [PDF]. 169 p.
- JALBERT-ARSENAULT, Élise, E. ROBITAILLE, et M.C. PAQUETTE (2017). « Development, Reliability and Use of a Food Environment Assessment Tool in Supermarkets of Four Neighbourhoods in Montreal, Canada », *Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada*, vol. 37, n° 9, p. 293-302.
- LEBEL, Alexandre, Mathieu DUGUAY, Maurie GIRARD-GADREAU, David NOREAU, et Céline OBERLÉ (2015). *L'identification des déserts alimentaires en milieu rural*, étude de l'Université Laval [PDF]. 10 p.
- LOIGNON, Jeanne, M. TURCOTTE, E. CHABLIS, V. PROVENCHER, et L. TRUDEL (2020). *Caractérisation de l'environnement alimentaire dans les quartiers entourant le Grand Marché de Québec à son ouverture*, Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire, Québec [PDF]. 59 p.
- MORISSETTE-DESJARDINS, A., V. PROVENCHER, et A. LEBEL (2019). « Caractériser l'environnement alimentaire d'une municipalité régionale de comté pour identifier les zones prioritaires d'intervention en matière de sécurité alimentaire », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 110, n° 6, p. 805-815. [DOI:10.17269/s41997-019-00239-8].
- NI MHURCHU, Cliona, S. VANDEVIJVERE, W. WATERLANDER, L. E. THORNTON, B. KELLY, A. J. CAMERON, W. SNOWDON, et B. SWINBURN (2013). « Monitoring the Availability of Healthy and Unhealthy Foods and Non-Alcoholic Beverages in Community and Consumer Retail Food Environments Globally », *Obesity Reviews*, vol. 14, n° S1, p. 108-119.

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE (2019). *Définition : qualité de l'offre alimentaire*, fiche technique, Université Laval [[PDF](#)]. 8 p.

O'HALLORAN, Siobhan, Gabriel EKSTEEN, Mekdes GEBREMARIAM, et Laura ALSTON (2020). « Measurement Methods Used to Assess the School Food Environment : A Systematic Review », *International Journal of Environmental Research and Public Health*. [[DOI: 17.1623.10.3390/ijerph17051623](#)].

PLAMONDON, Laurie, et M.-C. PAQUETTE (2015). *Caractériser l'offre alimentaire dans les magasins d'alimentation : une analyse des instruments de mesure existants*, Institut national de santé publique [[PDF](#)]. 101 p.

QUÉBEC. MSSS [ministère de la Santé et des Services sociaux] (2010). *Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé* [[PDF](#)]. 6 p.

QUÉBEC. OQLF (2006). « Environnement alimentaire ». [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8356301] (consulté le 10 août 2021).

SEIDEL, Miriam, Idamarie LAQUATRA, Margaret WOOD, et Jesse SHARRARD (2015). « Applying a Nutrient-Rich Foods Index Algorithm to Address Nutrient Content of Food Bank Food », *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, vol. 115, n° 5, p. 695-700. ISSN 2212-2672. [[DOI: https://doi.org/10.1016/j.jand.2014.11.009](#)].

SIMMET, Anja, J. DEPA, P. TINNEMANN et N. STROEBELE-BENSCHOP (2017). « The Nutritional Quality of Food Provided from Food Pantries : A Systematic Review of Existing Literature », *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, vol. 117, n° 4, p. 577-588. PMID : 27727101. [[DOI: 10.1016/j.jand.2016.08.015](#)].

TQSA [Table québécoise sur la saine alimentation] (2019). *Charte québécoise sur la saine alimentation* [[PDF](#)]. 1 p.

WILLOWS, Noreen D. (2005). « Determinants of Healthy Eating in Canada », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 96, n° 3, p. S32-S36.



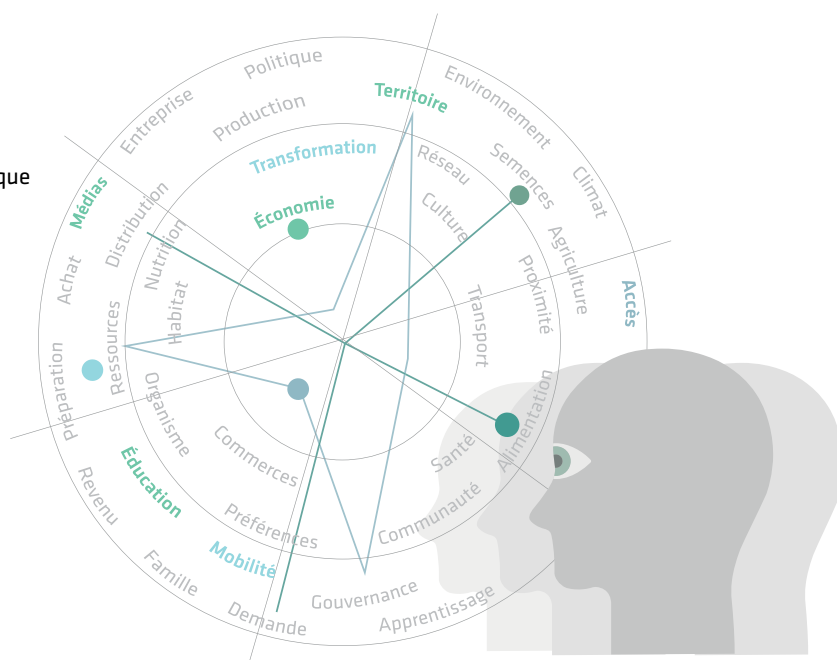






NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Évaluation des perceptions de l'environnement alimentaire



Ce que vous voyez et ce que vous entendez dépend beaucoup de l'endroit où vous vous trouvez. Cela dépend aussi du genre de personne que vous êtes.

C.S. Lewis, 1955.



Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE.....	176
AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT	178
FACTEURS DE SUCCÈS.....	179
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	180
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	180
Le portrait de quoi?	180
Qui participe?	182
Quelles ressources y consacrer?	183
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	183
Réculte des données.....	183
Trois exemples de méthodes participatives.....	184
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	186
Étape 3.1 : trier les résultats et en tirer de grandes tendances.....	186
Étape 3.2 : comparer les données ou les superposer à celles d'autres portraits.....	188
Étape 3.3 : valider et bonifier les résultats.....	188
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	188
Étape 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER.....	188
ÉTUDE DE CAS : « BIEN MANGER DANS MON QUARTIER », L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMME VECTEURS D'INNOVATION SOCIALE DANS L'EST DE MONTRÉAL.....	189
PARTENAIRES DU PROJET.....	189
FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI	190
ÉTAPES DE RÉALISATION.....	190
MÉTHODES ET OUTILS.....	191
CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	193
DÉFIS RENCONTRÉS	193
LEÇONS À TIRER.....	193
BIBLIOGRAPHIE	194

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Un portrait qualitatif de la façon dont les individus ciblés (en particulier ceux vivant de l'insécurité alimentaire) interagissent avec leur environnement alimentaire et en perçoivent une ou plusieurs composantes.

Quand



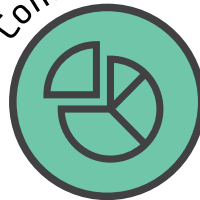
- Comme amorce d'une démarche de mobilisation ou de planification : c'est une bonne entrée en matière et une occasion d'informer la population.
- À la suite d'enquêtes statistiques : pour valider ou enrichir des données quantitatives.

Pourquoi



- Comprendre comment les perceptions de l'environnement influencent les choix.
- Affiner les mesures objectives.
- Favoriser la participation sociale.
- Accroître le niveau de littératie alimentaire.
- Bonifier les interventions sur l'environnement alimentaire pour favoriser l'accès à une saine alimentation.

Comment



- Enquêtes appréciatives.
- Entrevues.
- Groupes de discussion.
- Activités participatives.



UNE ÉTUDE DE CAS

« Bien manger dans mon quartier », l'accès à une alimentation saine et la sécurité alimentaire comme vecteurs d'innovation sociale dans l'est de Montréal



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

L'objectif de ce module est de faire le portrait-diagnostic global de l'accès à une saine alimentation en illustrant l'environnement alimentaire du point de vue plus personnel des mangeurs et mangeuses, grâce à des méthodes participatives. Faire le choix de telles méthodes permet d'aller chercher le ressenti, les interprétations, l'expertise de chacun quant à des caractéristiques de l'environnement alimentaire qui influent sur ses choix et son accès à la saine alimentation.

MESURER DES ASPECTS SUBJECTIFS DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

En rappel, l'environnement alimentaire, c'est « l'ensemble des conditions dans lesquelles une personne a accès aux aliments, les achète et les consomme » (Québec. MSSS, 2017). Il peut être défini comme « l'interface du consommateur avec le système alimentaire » (Downs et collab., 2020), qui influence l'accès à une alimentation saine et durable. Il est multifacette (cf. [Module principal](#), [Module 3](#) et [Module 4](#)) et on peut l'évaluer par des mesures objectives et subjectives (Glanz et collab., 2005; Canada. Santé Canada, 2013; Downs et collab., 2020). Dans ce module, on s'intéresse à mesurer les aspects plus qualitatifs et subjectifs de l'environnement alimentaire : les perceptions.

POURQUOI ÉVALUER LES PERCEPTIONS ?

« La perception se définit comme le processus par lequel un individu sélectionne, organise et interprète certaines informations sensorielles afin de se créer une image sensée du monde » (Kotler et collab., 1998, p. 76).

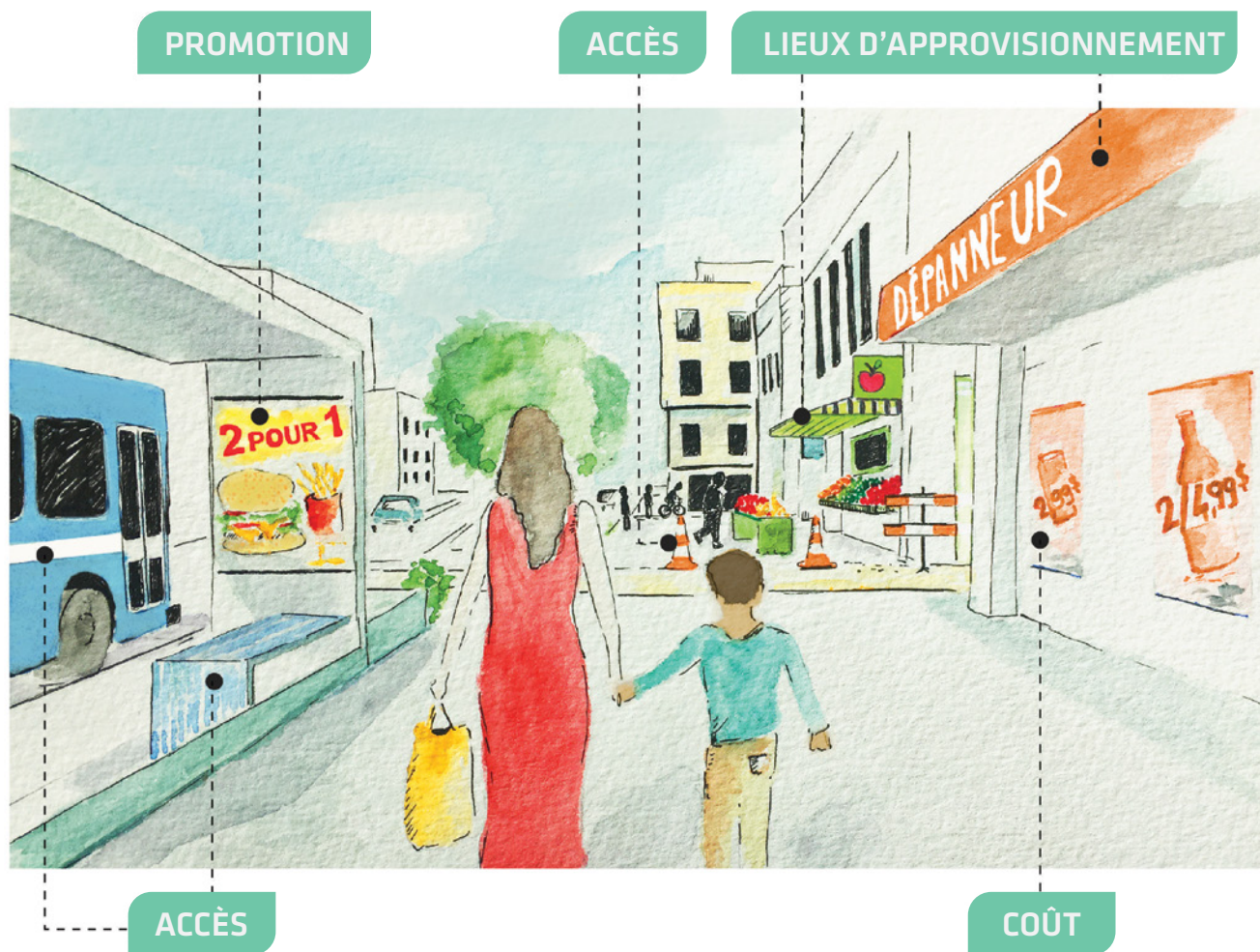
La perception individuelle de l'environnement alimentaire est reconnue comme un facteur déterminant des comportements alimentaires. Pourtant, elle reste assez peu étudiée, contrairement aux mesures objectives comme le prix ou la qualité de l'offre alimentaire, qui sont souvent à la base des stratégies ou des plans d'action (Glanz et collab., 2005; Canada. Santé Canada, 2013; Dupéré, 2014; Nieuwendyk et collab., 2016; Loignon, 2019). Or, lorsqu'on évalue la perception, les résultats obtenus contredisent parfois ceux des mesures objectives, révélant une compréhension

lacunaire des comportements alimentaires et des freins réels de l'accès à une saine alimentation (Canada. Santé Canada, 2013; Markow et collab., 2014; Loignon, 2019; Daniel, 2020). Il est donc nécessaire de donner la parole aux individus, et en particulier aux plus vulnérables, pour analyser les relations entre leur perception des environnements et leurs comportements, et ainsi améliorer les interventions (Gittelsohn et collab., 2012; Blay-Palmer et collab., 2020; Canada. Santé Canada, 2013). De plus, la participation de la population est un facteur de succès pour la lutte contre l'exclusion sociale (Dupéré et collab., 2014) et pour la mise en œuvre d'initiatives intersectorielles locales ou régionales qui sont efficaces et cohérentes, notamment en santé et en développement social (Diallo, 2020; OVSS, 2020).

Le module peut être utilisé de deux manières :

- En complément aux autres modules, en particulier le [Module 3](#), « Cartographie de l'accès géographique », et le [Module 4](#), « Évaluation de la qualité de l'offre dans les lieux d'approvisionnement », pour enrichir le portrait par des mesures subjectives et qualitatives;
- De manière autonome, afin d'évaluer de façon approfondie les perceptions individuelles des différentes variables de l'environnement alimentaire.

Figure 5.1 L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE INFLUENCE LES PERCEPTIONS ET LES CHOIX



Source : Vivre en Ville.



AVANTAGES ET DÉFIS DE CE TYPE DE PORTRAIT

AVANTAGES



- Favorise l'implication de la communauté.
- Donne une voix à des personnes dont le point de vue n'est pas toujours pris en considération.
- Représente une occasion de sensibilisation et d'apprentissage.
- Améliore la prise de décision en fonction des besoins et enjeux vécus.
- Offre un large éventail de méthodes.

DÉFIS



- Représente un certain investissement de temps.
- Requiert des compétences en animation.
- Représente parfois un défi d'analyse.
- Peut générer une fatigue chez les groupes très sollicités.

FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Évaluation des perceptions
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Assurer la transparence de la démarche et de l'utilisation des résultats.■ Concevoir une démarche adaptée aux groupes ciblés et mettre en place des conditions favorables à la participation : adapter les questions en matière de littératie en santé, accompagner les participants (transport, collation, etc.).■ Créer une relation de confiance avec les personnes consultées.■ Effectuer une rétroaction auprès des participants.■ Accepter que les résultats puissent exiger une modification des plans et prévoir une marge de manœuvre en conséquence.



ÉTAPES DE RÉALISATION

Les étapes de l'évaluation des perceptions de l'environnement alimentaire sont cohérentes avec la démarche globale d'un portrait-diagnostic détaillée dans le [Module principal](#).

ÉTAPE 1. PLANIFIER

LE PORTRAIT DE QUOI ?

Ce module est-il utilisé en complément dans le cadre de la réalisation d'un autre portrait-diagnostic ?

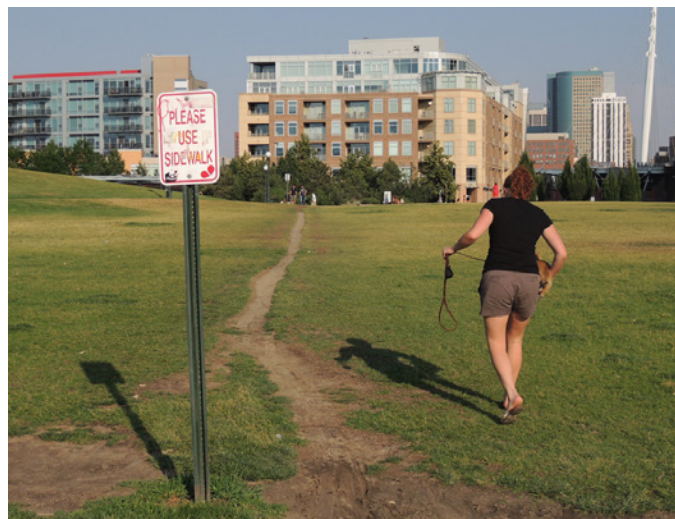
Si oui, l'échelle, la question de recherche ou les groupes à consulter sont déjà définis. Il s'agit de s'assurer de bien conserver les mêmes délimitations.

Si non, comme pour toute démarche de portrait, il est suggéré de se baser sur le diagnostic préliminaire (voir le [Module principal](#)) pour choisir l'enjeu majeur qui aidera à déterminer l'angle ou la problématique du portrait. Selon la question de recherche, l'approche du portrait-diagnostic peut être territoriale, sociodémographique ou encore thématique.

Approche territoriale

- Un portrait des perceptions de l'environnement alimentaire est plus approprié pour des échelles limitées : école, quartier⁹, désert alimentaire, marais alimentaire, lieux d'approvisionnement en particulier, etc.
- Il peut être stratégique d'intégrer une évaluation de la perception de la qualité de l'offre alimentaire à un portrait de la qualité de l'offre dans les commerces de détail, au moyen d'entrevues sur place (cf. [Module 4](#)).
- Si l'échelle géographique de travail est importante (région), il est préférable d'utiliser ce module pour des questions très spécifiques, pour cibler des groupes de population déterminés ou envisager de consulter un échantillon de population limité, mais le plus représentatif possible du territoire. Pour ce faire, les portraits sociodémographiques disponibles peuvent constituer un appui.
- Dans tous les cas, il sera impossible de consulter chaque individu vivant sur le territoire, et cela ne devrait pas être l'objectif de la démarche. Une bonne pratique consiste d'ailleurs à relever les limites de la méthodologie et à les indiquer dans la version définitive du portrait. Les recommandations pourraient même porter sur les portraits complémentaires à effectuer.
- Il est possible que les individus consultés ne partagent pas le découpage ou la définition du quartier proposé par le comité de pilotage et qu'ils en sortent (par exemple, lors d'une marche accompagnant des personnes dans leur parcours d'achat, certains lieux d'approvisionnement pourraient être en dehors du quartier défini par le comité).

Figure 5.2 LA PLANIFICATION ET L'USAGE DIFFÉRENT PARFOIS



Source : Vivre en Ville.

9. Selon Lytle (2009), les quartiers sont considérés comme un contexte communautaire dont l'influence sur les comportements alimentaires est considérable.

Approche sociodémographique

- Il est possible d'utiliser ce module pour éclairer la situation d'un groupe de population en particulier, soit parce qu'il vit des enjeux majeurs, d'accès à l'alimentation par exemple, soit parce que les données statistiques, déjà disponibles, sont à confirmer ou à bonifier.
- Le groupe ciblé peut être couplé à une échelle territoriale ou à une thématique : les jeunes en surpoids dans leur environnement alimentaire scolaire, ou les itinéraires d'approvisionnement des aînés par exemple.

Exemples de profils sociodémographiques spécifiques à consulter :

- Personnes vivant dans un désert alimentaire.
- Personnes en situation d'insécurité alimentaire, mais qui n'utilisent pas les services de dépannage.
- Mères monoparentales.
- Aînés.
- Autochtones¹⁰.
- Jeunes en situation de surpoids.
- Personnes à mobilité réduite.

Approche thématique

Tableau 5.1 EXEMPLES DE SUJETS À EXPLORER

Variables de l'environnement alimentaire	Exemples de sujets	Exemples d'indicateurs
Localisation des lieux d'approvisionnement	Les itinéraires d'approvisionnement des ménages (critères de choix du trajet, émotions ressenties, appréciation du bâti au long du trajet, contraintes et degré d'accessibilité).	Itinéraire habituel effectué pour l'épicerie hebdomadaire et raisons de ce choix. Facilité d'accessibilité perçue aux lieux d'approvisionnement.
Accessibilité physique et ambiance dans les lieux d'approvisionnement	L'organisation des services de dépannage alimentaire et autres services (horaires d'ouverture, ambiance, freins à leur utilisation, qualité du service).	Connaissance des services alimentaires. Attitude envers l'utilisation des banques alimentaires, du réemploi alimentaire, des aliments « moches », des marchés publics, etc. (à travers la perception, le discours, etc.).
Qualité de l'offre	La perception des aliments nutritifs dans le territoire : quels sont-ils? Où sont-ils vendus? Sont-ils abordables? Suffisamment frais? Équitables? Écologiques? À qui sont-ils destinés?	Abordabilité perçue d'un panier de fruits et légumes frais dans un environnement spécifique.

10. Selon Canada. Santé Canada (2013), le manque d'études sur l'environnement alimentaire dans les collectivités nordiques est préoccupant.



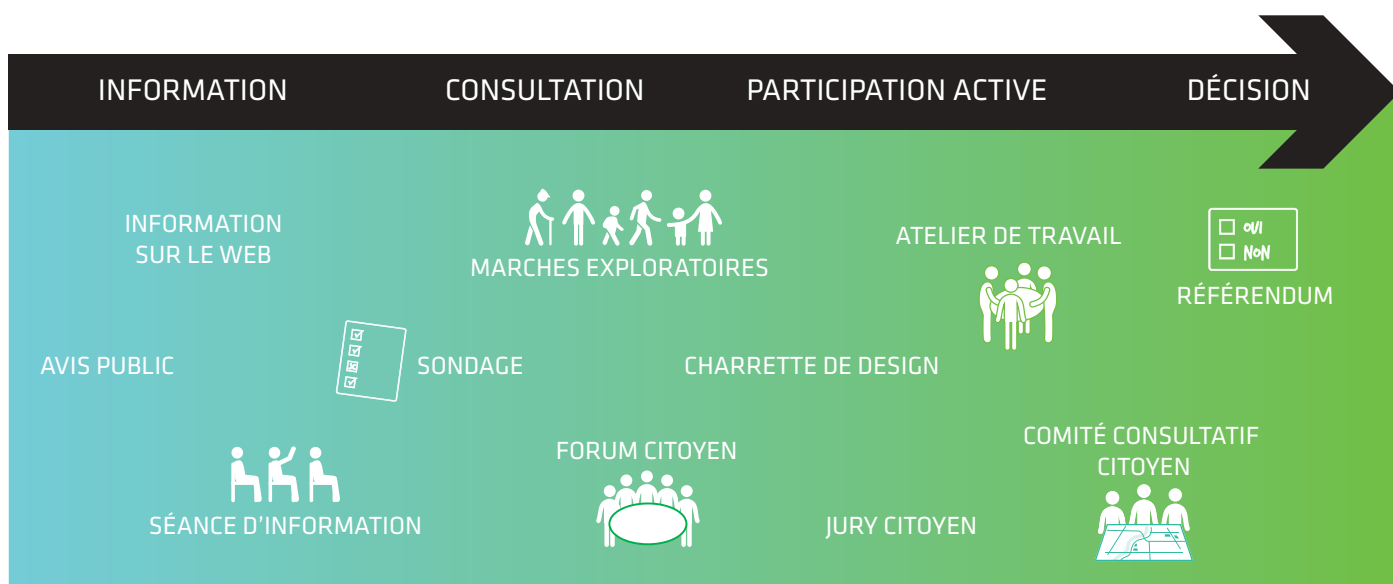
QUI PARTICIPE ?

Se référer au répertoire des acteurs et initiatives (cf. [Module 1](#)) pour identifier les partenaires clés du projet, qu'il s'agisse de partenaires financiers, institutionnels ou de terrain.

- Repérer des intervenants clés en contact avec des groupes ciblés, avec qui ils entretiennent un lien de confiance. Ils seront des alliés précieux pour le recrutement et la mobilisation. Quelques exemples : corporation de développement communautaire, banques alimentaires, organismes de dépannage d'urgence, tables de concertation, tables de quartier, etc.
- Les individus, au-delà de leur implication pour la collecte de données, peuvent également être « participants » en étant forces de propositions, en partageant leur vision, leurs éléments de solution et leur possibilité d'implication dans un éventuel plan d'action. Le degré de participation souhaité demeure à la discrétion des instances qui pilotent le portrait-diagnostic.
- La tâche de recrutement des intervenants clés peut être facilitée en les rencontrant et en leur fournissant du matériel : fiche de présentation du projet, argumentaire, affiches, etc.

Figure 5.3 ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS PARTICIPATIVES

Niveaux de participation et d'implication



Il existe tout un éventail d'activités soutenant la participation des parties prenantes à la prise de décision, facteur clé de l'adhésion à un projet. L'image ci-dessus illustre diverses activités selon le degré d'engagement du public, du plus faible au plus fort : information, consultation, participation active, décision.

Source : Vivre en Ville, 2020.

QUELLES RESSOURCES Y CONSACRER ?

- S'assurer de disposer de compétences en méthodes participatives et en animation, soit à l'interne, soit en allant chercher l'expertise auprès d'une firme ou en consultation externe.
- Prévoir des marges de manœuvre dans le calendrier : la mobilisation, le recrutement, l'organisation des activités et l'analyse des résultats dans une démarche participative avec des groupes vulnérables sont complexes et doivent être adaptés à leur calendrier.
- Éviter de faire traîner le projet : la mobilisation des personnes et des organismes risque de s'affaiblir s'ils n'observent pas de retombées ou n'obtiennent pas de rétroaction régulière (même partielle), ce qui mettrait en péril des démarches participatives ultérieures.
- Pour ce qui est du budget, de nombreux paramètres entrent en jeu, mais pour une étude à l'échelle d'un quartier, le bas de la fourchette se situe autour de 25 000 \$ (sans compter les contributions en nature des partenaires).

ÉTAPE 2. OBSERVER

Ce portrait vise à récolter des données qualitatives et subjectives, qui complèteront d'autres mesures quantitatives et objectives afin de les confirmer ou de les nuancer.

RÉCOLTE DES DONNÉES

Données existantes

- S'appuyer sur le répertoire des initiatives et des acteurs pour contacter les organismes du territoire. Certains ont peut-être déjà réalisé des activités participatives pour mieux comprendre leur milieu preneur quant à une ou plusieurs dimensions de l'accès à une saine alimentation.
- Il existe assez peu d'études sur la perception de l'environnement alimentaire au Québec. Toutefois, il est toujours possible de contacter les universités et centres de recherche du territoire pour savoir s'ils travaillent sur ce sujet¹¹.

Institutions de recherche qui s'intéressent à la perception de l'environnement alimentaire :

- [Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire](#), à Québec.
- [Chaire Approches communautaires et inégalités de santé](#), à Montréal.
- [Chaire de recherche sur la transition écologique](#), à Montréal (voir l'étude de cas).
- Institut national de santé publique.
- Projet [REPSAQ](#), à Québec.

Données à créer

Il est très probable que les données existantes soient limitées. Elles devront être collectées, grâce aux méthodes participatives choisies à l'étape précédente.

Outils de collecte

Ils dépendent de la méthode retenue. Par exemple :

- **Photovox** : une série d'une dizaine de photos, ou des appareils permettant d'en prendre, une feuille de récolte pour noter les faits saillants de l'activité, un appareil pour enregistrer la séance (avec l'accord des participants).
- **Marche exploratoire** : une carte du quartier imprimée et plastifiée, ou un téléphone intelligent avec GPS (pour enregistrer le trajet sur un SIG ou sur un programme de cartes en ligne), un questionnaire imprimé.
- **Cartographie participative** : une carte du milieu de vie ciblé. La carte peut être plastifiée de manière à pouvoir écrire dessus à l'aide de marqueurs effaçables – cela permet de prendre des photos du résultat, puis de réutiliser la carte. Elle peut être combinée à des objets à placer pour créer une maquette du milieu de vie. Devant un groupe avec un bon niveau de littératie informatique, une carte en ligne est une option efficace (OpenStreetMap).
- **Base de données**, par exemple Excel sur un dossier partagé, pour regrouper les données captées par différents intervenants s'il y a lieu.

11. S'il s'avère qu'une évaluation est en cours, il n'est pas trop tard à ce point de la démarche pour créer un partenariat de recherche.



TROIS EXEMPLES DE MÉTHODES PARTICIPATIVES¹¹

Évaluer la perception de l'environnement alimentaire se fait sur la base de données qualitatives et subjectives, qui requièrent des méthodes favorisant une expression libre, ouverte, accessible et facile. À cet égard, il est bon de mélanger des activités à la fois individuelles et en groupe¹², et des méthodes plus classiques (entrevues, groupes de discussion) à des activités plus participatives, comme les trois présentées ici.

Cartographie participative, ou communautaire

Présentation : grâce à une carte du milieu de vie, les participantes et les participants rendent visible leur lien avec leur environnement alimentaire. La carte peut servir de support pour représenter des trajets, des lieux d'approvisionnement de prédilection, des émotions ressenties à certains endroits, des perceptions liées aux déserts ou marais alimentaires, des épiceries non abordables, etc. La carte peut être construite individuellement ou en groupe, lors d'un atelier. Un support physique est préférable à une carte en ligne, pour des raisons d'inclusivité et d'autonomie dans l'exercice.

Avantages : la cartographie est un exercice inclusif et tangible pour des personnes ayant des enjeux de littératie, incluant le plan informatique, puisqu'elle repose sur un langage visuel. Le résultat peut également être compilé et remis aux organismes du milieu pour valoriser l'apport des individus ayant participé.

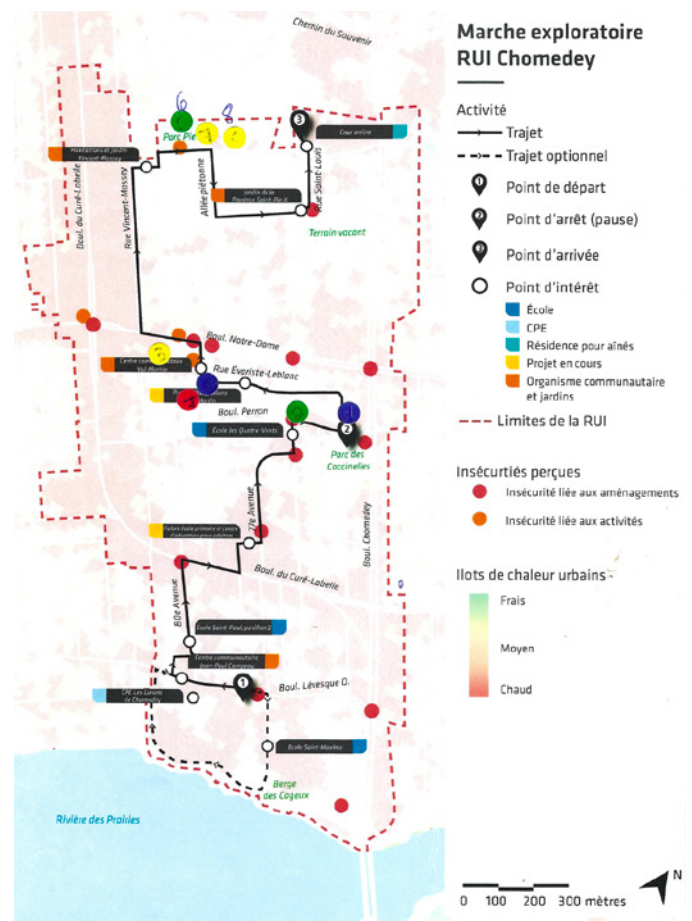
Inconvénient : les données obtenues peuvent être complexes à analyser et il peut être difficile d'en tirer des conclusions tranchées.

RESSOURCES SUR LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

- [Carte communautaire de la faim](#), projet porté par la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais en 2017.
- [Cartographie participative et bonnes pratiques](#), guide élaboré par le Fonds international de développement agricole en 2009.

Figure 5.4 CARTE PARTICIPATIVE RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE DE VISION ET DE DESIGN DU QUARTIER NOURRICIER DE CHOMEDEY

Dans le cadre d'une marche exploratoire, les participants étaient invités à partager leur perception de ce qui est à améliorer pour un quartier nourricier selon différentes thématiques correspondant à un code de couleurs, soit sur les aménagements productifs, les entreprises prospères et responsables, l'accès à une saine alimentation, une demande de proximité accrue et le cycle de vie optimisé. Des pastilles de couleur étaient placées sur la carte.



Source : Vivre en Ville, 2022.

12. Il est possible d'utiliser ces méthodes dans le cadre de tous les modules de cette trousse, puisque la participation citoyenne est un facteur de succès de la démarche.

13. Dans tous les cas, il est recommandé de commencer par une rencontre préparatoire avec les individus participants, afin de les renseigner sur le projet et ses objectifs, et de planifier la démarche en fonction de leurs contraintes (temporelles, physiques, etc.)

Photovoix

Présentation : la méthode photovoix s'appuie sur des supports photographiques pour faciliter l'expression orale d'émotions et de points de vue au sein d'un petit groupe. Elle cible surtout des communautés et des groupes défavorisés et vise à influencer les décideurs politiques à déclencher des changements nécessaires et adaptés. Avec la méthode classique, la personne qui fait l'animation fournit une série de photos sur la communauté et les enjeux à aborder, pose une question, puis demande aux participants de choisir une photo qui représente leur réponse. S'ensuit une discussion de groupe.

Variante : cette méthode peut se combiner avec une marche exploratoire. Dans ce cas, on fournit un appareil photo à chaque participant en lui demandant, pendant la marche, de prendre des clichés de lieux évocateurs pour lui ou elle par rapport à une question posée. Par exemple, quels sont

les endroits du quartier les plus abordables? Quels sont les espaces où vous vous sentez le mieux (une rue, un commerce, un jardin, etc.)? Qu'est-ce qui représente la saine alimentation selon vous?

Avantages : accessible à un grand nombre ; facilite l'expression d'émotions ou d'expériences personnelles ; lie l'environnement alimentaire au vécu des individus.

Inconvénients : requiert une expertise en animation, idéalement dans des contextes de populations aux prises avec des problématiques psychosociales, pour gérer la charge émotive.

RESSOURCES SUR LA MÉTHODE PHOTOVOIX

Présentations de la méthode par [Communagir](#) et par le [Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec](#).

Deux exemples de projets :

- « [Jeunes et alimentation](#) », démarche française qui explorait les pratiques alimentaires de jeunes afin d'outiller des intervenants qui travaillent avec eux, portée par une équipe d'éducateurs pour la santé.
- Une [étude](#) réalisée dans quatre collectivités en Alberta afin d'aider les décideurs locaux à comprendre les perceptions à l'égard de facteurs environnementaux influençant l'activité physique et l'alimentation.

Bases de données de photographies libres de droits¹⁴ :

- Pexels.
- Unsplash.
- Wikimedia [Commons](#).
- Google [Maps](#), pour des images aériennes de secteurs en particulier.

14. Vérifiez les conditions d'utilisation des photos, il est souvent requis de citer la source.



Marches exploratoires accompagnées

Présentation : la marche exploratoire est une méthode d'observation directe, individuelle ou en petit groupe, qui s'effectue dans le milieu de vie des personnes participantes. Elle permet d'explorer l'environnement alimentaire du point de vue de la personne, de la suivre dans ses trajets habituels, d'observer ses difficultés, de caractériser les interactions entre les individus et leur environnement. Cette méthode peut être combinée avec une cartographie participative pour répertorier les trajets effectués ou encore les lieux d'achat. Il est recommandé de faire une préentrevue afin de déterminer le trajet avec la ou les personnes participantes.

Avantages : renforce le sentiment de pouvoir d'agir des participants ; met le point de vue des personnes en avant et révèle l'usage réel de l'espace.

Inconvénients : l'activité est tributaire de la météo et des conditions sanitaires ; peut requérir une organisation spécifique pour la rendre accessible à des personnes ayant des enjeux de mobilité – cependant, les obstacles imprévus rencontrés sont des données pertinentes pour le portrait.

Ressources

- La méthode de [cartographie émotionnelle](#) selon le Réseau Quartiers verts.
- Le [guide d'animation](#) des marches exploratoires de la plateforme Urbanismeparticipatif.ca.
- Le projet [Foodscapes](#) à Montpellier, en France, à travers l'axe « Les paysages alimentaires tels que perçus par les habitants ».

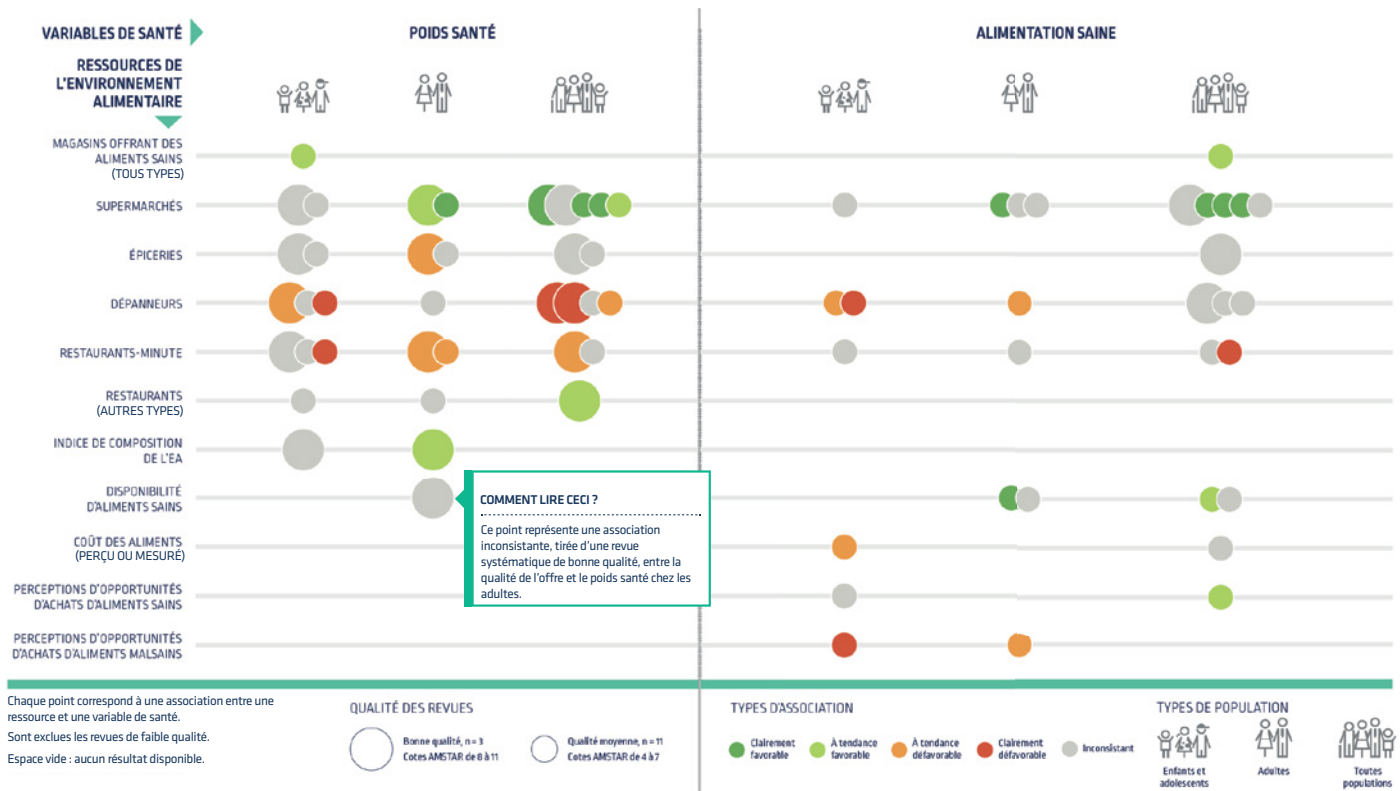
ÉTAPE 3. ANALYSER

ÉTAPE 3.1 : TRIER LES RÉSULTATS ET EN TIRER DE GRANDES TENDANCES

- Une bonne méthode d'analyse pour des données qualitatives est de regrouper les résultats de manière thématique. Pour ce faire, une première lecture rapide des résultats peut être réalisée. Ensuite, une liste de thématiques et de sous-thématiques peut être élaborée dans autant de colonnes d'un tableur¹⁵. Puis, une ligne peut être créée pour chaque entrevue, carte, explication de choix de photos, etc., et l'information principale ou une citation est inscrite dans la colonne de la thématique ou sous-thématique correspondante.
- Une fois le tableau rempli, il est alors possible d'évaluer quelles thématiques reviennent le plus souvent et d'en tirer des faits saillants ou de grandes tendances. Une manière visuelle de le faire est de créer une carte conceptuelle, papier ou en ligne. On peut y inscrire les thèmes et sous-thèmes. Puis, pour chaque idée clé du tableau, un papillon adhésif (ou une boîte de texte) peut être ajouté près du sous-thème correspondant, afin de créer des regroupements visuels. L'exercice sert autant pour l'analyse que pour la représentation.
- Les tendances ou faits saillants peuvent être organisés sous la forme d'une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

15. Cette liste peut évoluer de manière itérative au fur et à mesure de l'analyse, mais les thématiques de base doivent être solides dès le début. Il vaut mieux éviter de créer trop de catégories, ce qui compliquerait l'émergence de faits saillants.

Figure 5.5 ASSOCIATIONS ENTRE LA PRÉSENCE DE RESSOURCES DE PROXIMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE ET LA SANTÉ



Cette représentation illustre autant l'environnement alimentaire que la perception de ce dernier. L'approche peut être complémentaire ; la perception bonifie les informations plus objectives.

Source : CACIS, 2018.

RESSOURCES SUR LES CARTES CONCEPTUELLES

- [Lucidchart](#), outil de création de cartes en ligne avec une option gratuite.
- [MindMeister](#), outil de création de cartes en ligne avec une option gratuite.
- [CmapTools](#), logiciel gratuit à télécharger.
- [Guide](#) de construction d'une carte conceptuelle sur le sujet de la saine alimentation (Université Laval, 2016).



ÉTAPE 3.2 : COMPARER LES DONNÉES OU LES SUPERPOSER À CELLES D'AUTRES PORTRAITS

- Ce type de portrait peut se superposer à des cartes existantes pour les enrichir en ajoutant une couche d'information qualitative (carte des déserts alimentaires, cartographie de la localisation des lieux d'approvisionnement, etc.).
- Effectuer une analyse comparée avec des portraits portant sur les mêmes enjeux, mais objectifs et quantitatifs, permet de détecter des contradictions ou des incohérences et de mieux comprendre les choix alimentaires individuels (Loignon, 2019 ; Williams et collab., 2012).






ÉTAPE 3.3 : VALIDER ET BONIFIER LES RÉSULTATS

- Une rétroaction auprès des différents partenaires peut être effectuée afin de valider les faits saillants et les tendances, et de les adapter au besoin.
- Pour aller plus loin et faciliter l'étape d'opérationnalisation du portrait-diagnostic, des recommandations peuvent être tirées de l'analyse, en indiquant à qui elles s'adressent (municipalités, MRC, santé publique, entreprises, etc.).

ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER

Afin d'encourager une mobilisation continue et de créer un sentiment de fierté, les résultats définitifs peuvent être présentés de manière tangible et ludique aux personnes participantes (exposition de photographies dans les locaux d'un organisme communautaire partenaire).

Tableau 5.2 EXEMPLES D'INDICATEURS QUE CE PORTRAIT PERMET D'ÉVALUER

Dimensions de l'accès à la saine alimentation	Exemples d'indicateurs
 Disponibilité	Pourcentage des personnes et ménages en situation d'insécurité alimentaire selon l'expérience vécue (FIES).
 Accessibilité géographique et physique	Perception de l'accessibilité physique des lieux d'achat habituels.
 Accessibilité économique	Perception du coût des produits locaux, frais et biologiques.
 Situation personnelle et sociale	Attitude envers l'utilisation de l'aide alimentaire (effet stigmatisant ou non, lieu agréable ou non, horaires adaptés, etc.).
 Durabilité des pratiques	Niveau de connaissance perçu des produits locaux et des façons de les préparer.

« BIEN MANGER DANS MON QUARTIER », L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMME VECTEURS D'INNOVATION SOCIALE DANS L'EST DE MONTRÉAL

« Bien manger dans mon quartier » est une étude menée par la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique en partenariat avec le Réseau alimentaire de l'est de Montréal (RAEM). Elle porte sur :

- 1) les stratégies à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des populations vulnérables en matière d'approvisionnement et d'accès aux fruits et légumes frais dans l'est de l'île de Montréal ;
- 2) les enjeux organisationnels et logistiques à l'échelle du système alimentaire de l'Est pour répondre à ces besoins.

STRUCTURE DE LA DÉMARCHÉ

Le projet comporte trois volets : un avec les ménages à faible revenu (volet retenu pour cette étude de cas) ; un avec les organisations actives dans le RAEM (CDC, CLSC) ; et un avec les partenaires de soutien du réseau (acteurs philanthropiques, municipaux, de la santé publique et de l'entrepreneuriat).

L'objectif général est d'aligner les attentes, les pratiques, les besoins et les actions des trois groupes d'acteurs pour améliorer l'accès à une saine alimentation à travers toutes ses dimensions. En effet, ces acteurs ont parfois des représentations divergentes de l'importance relative des dimensions de l'accès à une saine alimentation du point de vue des ménages, pouvant mener à des interventions qui manquent leur cible. L'objectif spécifique du volet sur les ménages à faible revenu est ainsi de documenter et d'analyser les freins et les leviers de l'accès à une saine alimentation afin de trouver des solutions pour améliorer leur participation aux initiatives alimentaires de leur milieu de vie.

PARTENAIRES DU PROJET

La recherche-action vise à la fois l'acquisition de connaissances et le changement planifié à travers la résolution de problèmes réels sur le terrain. Elle implique ainsi une collaboration entre un organisme de recherche ou une université, et une organisation de terrain. Dans le cas de Bien manger dans mon quartier, le Réseau alimentaire de l'est de Montréal a approché la Chaire UQAM sur la transition écologique, avec qui il avait déjà collaboré par le passé. Un autre partenaire s'est ajouté au cours de la deuxième année du projet : l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL), pour développer un volet plus axé sur les stratégies visant à encourager la consommation de fruits et légumes chez les populations défavorisées.



ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chaire UQAM de recherche sur la transition écologique

- Rôle : gestion du projet de recherche, analyse, rédaction du rapport, lien entre les partenaires.
- Équipe : une coordonnatrice de projet, un chercheur principal et des chercheurs responsables de chaque volet, une étudiante à la maîtrise.

Réseau alimentaire de l'est de Montréal

- Rôle : partenaire principal, lien avec les organisations de terrain, recrutement des organisations – qui elles-mêmes ont recruté les ménages –, organisation des groupes de discussion.
- Équipe : des coordonnatrices et codirectrices.

Université de Montréal

- Rôle : partenaire de recherche, expertise en nutrition.
- Équipe : deux étudiantes à la maîtrise.

FINANCEMENT ET TEMPS INVESTI

La durée initialement prévue pour le projet dans sa globalité était de deux ans. En fin de compte, il s'étendra probablement de 2018 à 2021, pour une durée globale d'un peu moins de trois ans.

Le volet sur les ménages à faible revenu n'aura pas été réalisé en continu. De plus, comme il est intégré dans un projet plus large, il est difficile de délimiter précisément les étapes appartenant à ce volet du travail réalisé pour l'ensemble du projet. Cependant, en cumulé, la coordonnatrice du projet estime que la revue de littérature spécifique à ce volet, la mobilisation, les groupes de discussion, les entrevues *go-along*, l'analyse et la rétroaction aux partenaires représentent environ un an de travail pour une personne à temps plein.

Comme pour la durée du projet, il est difficile d'estimer précisément le financement consacré à ce volet uniquement. Cependant, il est réaliste d'estimer qu'il a représenté un investissement total d'environ 72 000 \$, dont environ 50 000 \$ seront consacrés au volet en question. Ce montant s'explique par des spécificités de la recherche universitaire, qui requiert un investissement de temps important pour obtenir les certificats d'éthique, superviser les étudiants, retranscrire les verbatim des entrevues, etc.

ÉTAPES DE RÉALISATION

Un projet de recherche d'une telle ampleur, interuniversitaire, avec un partenaire « terrain », et qui fait appel à la contribution de plusieurs étudiantes et étudiants à la maîtrise est nécessairement itératif. Des partenaires financiers se sont ajoutés (notamment l'AQDFL), ce qui a conduit à ajouter des activités de collecte de données et à étoffer la question de recherche de départ. De plus, encore une fois, le volet concernant les ménages à faible revenu n'est qu'un volet parmi trois. Les étapes de réalisation du projet ne sont ainsi pas toujours très linéaires, des allers-retours sont nécessaires en cours de route – bien que la coordonnatrice précise que ce n'est pas systématiquement le cas pour tous les projets. Cependant, afin de faciliter la reproduction de ce type de démarche, les étapes principales du volet sur les ménages sont présentées ci-dessous dans un ordre chronologique.

Tableau 5.3 ÉTAPES DE L'ÉTUDE DE PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DES MÉNAGES

2018	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revue de littérature sur l'accès à une saine alimentation, choix du cadre conceptuel et élaboration de la méthodologie de recherche. ■ Présentation du projet dans la communauté du RAEM et mobilisation des organisations au contact des ménages ciblés (et notamment des organisateurs communautaires issus de CDC ou de CLSC). ■ Recrutement des ménages par les organisations membres du RAEM et les étudiantes chercheuses. ■ Organisation de six groupes de discussion avec les ménages, pour un total de 49 personnes. ■ Préanalyse des résultats des groupes de discussion et présentation de ces résultats préliminaires aux organisations membres du RAEM.
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réajustement des objectifs de recherche grâce à l'obtention d'une nouvelle subvention qui a permis de réaliser des entrevues <i>go-along</i>. ■ Revue de littérature sur la méthode <i>go-along</i>, en parallèle de la mobilisation et du recrutement des ménages pour participer aux entretiens. ■ Nouveau processus de recrutement, cette fois pour les entrevues <i>go-along</i>. ■ Réalisation de dix entrevues individuelles <i>go-along</i>. ■ Analyse des résultats des entrevues individuelles. ■ Rédaction du rapport intermédiaire et présentation aux organisations du RAEM et aux partenaires pour rétroaction et validation de l'analyse à travers des ateliers en petits groupes, puis rectification du rapport.
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rédaction du rapport définitif et de fiches thématiques, puis diffusion par courriel auprès de tous les partenaires du projet – les organisations pourront décider de présenter ou non le rapport à leurs clientèles et aux ménages participants.

MÉTHODES ET OUTILS

Cette section s'attarde en particulier à la méthode *go-along* : l'évaluation de la perception de l'environnement alimentaire.

LA MÉTHODE GO-ALONG

« La méthode *go-along* est une technique unique qui permet d'observer la dimension spatiale des pratiques de participants, d'avoir accès à leur expérience et à leur interprétation. Quand ils ont recours à cette méthode, les chercheurs suivent les participants dans leur routine habituelle. Cette méthode met l'accent sur l'aspect sensoriel de l'expérience et sur l'histoire de vie du participant,

cela en relation avec certains endroits et points dans le temps. [...] [Elle] permettrait d'explorer les déterminants physiques, sociaux et structureux de la santé [et de comprendre les] divergences entre les pratiques et le discours des participants. »

Source : Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, s.d.

Concrètement, une étudiante a accompagné la personne représentant chacun des dix ménages participants pour faire son épicerie, depuis le domicile jusqu'au lieu d'approvisionnement. L'entrevue avait donc lieu en mouvement. L'étudiante prenait en note non seulement les réponses aux questions, mais également les actions de la personne accompagnée, ses interactions avec l'environnement alimentaire, le temps du trajet et le parcours suivi, le moyen de déplacement, les raisons du choix de tel ou tel lieu d'approvisionnement, les divergences entre les préférences rapportées et les achats réels, les critères de priorisation des achats, etc. Cette méthode requiert ainsi une attention soutenue, de la proactivité et de la réactivité.

Les outils utilisés :

- Au préalable : formulaire de consentement et fiche de renseignements sociodémographiques.
- Entrevue : grille d'analyse adaptée, carte du quartier, application de suivi GPS, appareil photo ou téléphone doté d'une caméra.

LES CRITÈRES DE RECRUTEMENT DES MÉNAGES

- Être à faible revenu (la sélection s'est faite à partir des organisations présentes dans des quartiers où il y a une forte concentration de personnes à faible revenu).
- Savoir parler français.



EXEMPLES DE QUESTIONS D'ENTREVUE

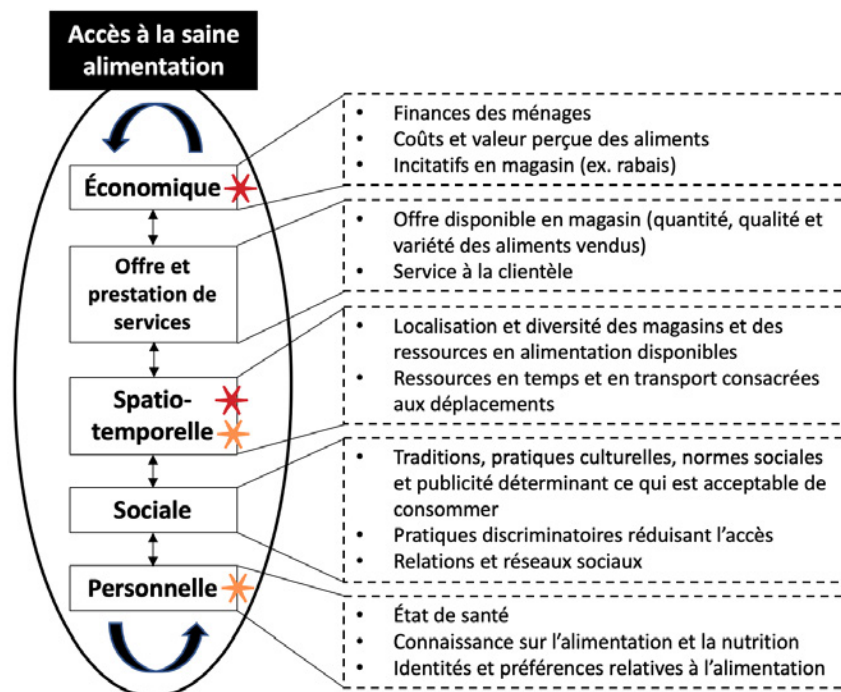
- Au point de départ : depuis quand habitez-vous ce quartier? Aimez-vous y vivre?
- En chemin et au magasin : à quoi ressemble un voyage de magasinage typique? Est-ce que cela ressemble à ce que l'on fait aujourd'hui? Comment organisez-vous vos achats alimentaires pour vous assurer d'avoir tout ce dont vous avez besoin jusqu'à la prochaine épicerie? Pourquoi choisissez-vous d'aller magasiner là où on se dirige? En général, êtes-vous capable d'obtenir toute la nourriture dont vous avez besoin dans votre quartier? Pourquoi ou pourquoi pas? Qu'en est-il pour les fruits et légumes? Quels sont les obstacles ou les défis que vous rencontrez pour obtenir toute la nourriture que vous voulez? Qu'est-ce que vous changeriez dans votre quartier pour améliorer l'offre alimentaire? L'offre en fruits et légumes frais? Qu'est-ce qui vous aiderait le plus pour vous approvisionner en aliments nutritifs? En termes de ressources en alimentation, à quoi ressemblerait le quartier idéal pour vous? Avez-vous des idées sur ce que vous aimeriez voir dans votre quartier?

L'analyse qualitative par thématiques

Puisque les données récoltées des entretiens ne sont pas que du verbatim (c'est-à-dire les paroles des personnes participantes), mais également des observations, des cartes, ou encore des photos, l'analyse a été un peu plus complexe. Elle s'est déroulée en deux temps :

- La grille d'analyse a été liée aux dimensions de l'accès à la saine alimentation du cadre conceptuel retenu.
- Le contenu des entretiens a été analysé en fonction de thématiques issues de ces dimensions et d'autres thématiques comme les aliments consommés, les habitudes de cuisine, de planification, de conservation des aliments, etc., ainsi que des thématiques concernant les sources parallèles d'approvisionnement (p. ex. aide alimentaire, agriculture urbaine, boîtes économiques de fruits et légumes, marchés et kiosques fermiers, etc.).
- Les dimensions récurrentes ont été identifiées et les informations répondant spécifiquement aux objectifs de ce volet ont été mises en lumière.

Figure 5.6 LES CINQ DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION SELON FREEDMAN



Source : Verville-Légaré et collab., 2019.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Plusieurs constats ont pu découler de cet exercice concernant la perception des personnes sur leur environnement alimentaire :

- Cinq facteurs entraînent de grands défis pour les ménages dans leur approvisionnement alimentaire :
 - Budget restreint.
 - Prix des aliments et recherche de rabais.
 - Qualité des aliments en fonction du prix.
 - Fréquence des visites aux commerces d'alimentation.
 - Nécessité de sortir du quartier pour s'approvisionner.
- Plusieurs défis pour se nourrir convenablement :
 - Le niveau de littératie.
 - Le stress constant.
 - La difficulté de certaines décisions.
- Les obstacles à la consommation de fruits et de légumes :
 - Les prix instables et moins attractifs.
 - La compétition avec d'autres catégories d'aliments.
 - Le transport.
 - La nécessité d'une gestion plus serrée.

À la suite de ces analyses et constats, des recommandations pour soutenir des interventions adaptées à la clientèle ont pu être formulées :

- Inclure dans l'intervention des coupons pour fruits et légumes. En effet, le budget restreint pousse la clientèle à organiser ses achats alimentaires en fonction de la recherche de rabais et de bas prix.
- Utiliser une combinaison de méthodes qui tiennent compte des préoccupations des ménages, par exemple les bonnes techniques pour la conservation et la préparation d'aliments défraîchis, ou la connaissance de la saisonnalité des fruits et légumes du Québec.
- Éliminer le plus possible la concurrence. Les stratégies doivent être déployées dans un maximum de commerces, en particulier ceux fréquentés par la clientèle défavorisée.

Il est donc crucial de bien connaître la clientèle afin de déployer des interventions adaptées.

DÉFIS RENCONTRÉS

- Mobilisation et recrutement des ménages :
 - Il a été impossible d'obtenir un échantillon de ménages représentatif de la population de l'est de Montréal. Les ménages les plus vulnérables ne connaissent pas les organisations locales ou n'y font pas appel ; il est donc très compliqué de les rejoindre, même en passant par des banques alimentaires.
 - Les personnes participantes aux entrevues étaient toutes des femmes, peut-être parce que ce sont elles qui sont responsables des achats dans les ménages, selon l'hypothèse avancée par la coordonnatrice.
- Caractère personnel des questions posées : la nature personnelle du formulaire sociodémographique peut générer une gêne ou une réticence, par exemple sur la question des revenus. Ces données sont cependant nécessaires pour une recherche rigoureuse.
- Méthode *go-along* : comme évoqué dans la section précédente, l'analyse des données récoltées au moyen de cette méthode pose un défi, car elles sont qualitatives et multiples (texte, photo, carte, etc.).

LEÇONS À TIRER

- Bien encadrer l'implication des organisations pour éviter que les organisateurs communautaires prennent trop de place dans les groupes de discussion, ce qui pourrait limiter la participation.
- Rester humble devant ses capacités de recrutement et être conscient que l'on ne peut rejoindre d'un coup toutes les personnes que l'on souhaiterait.
- Combiner entrevues individuelles et groupes de discussion afin de faciliter la prise de parole de divers profils et de récolter des avis complémentaires.
- Certaines différences ont été constatées entre les points de vue des ménages et ceux des organisations concernant la consommation de fruits et légumes, qui seront examinées dans la suite de l'étude.
- Aligner les besoins et les ressources des communautés et des organisations représente un défi, qui sera également examiné dans les étapes suivantes de l'étude.



Bibliographie

- BLAY-PALMER, A., D. CONARÉ, K. METER, A. DI BATTISTA, et C. JOHNSTON (2019). *Sustainable Food System Assessment : Lessons from Global Practice*, Taylor & Francis [PDF]. 282 p.
- CACIS [Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé] (2018). *Environnement alimentaire* [PDF]. 4 p.
- CANADA. SANTÉ CANADA (2009). *Mesure de l'environnement alimentaire au Canada* [PDF]. 98 p.
- CORBETT, Jon (2009). *Good Practices in Participatory Mapping : a Review Prepared for the International Fund for Agricultural Development (IFAD)*, International Fund for Agricultural Development (IFAD) [PDF]. 59 p.
- DANIEL, Caitlin (2020). « Is Healthy Eating Too Expensive? : How Low-Income Parents Evaluate the Cost of Food », *Social Science & Medicine*. [DOI:10.1016/j.socscimed.2020.112823]
- DIALLO, Thierno (2020). *Cinq exemples d'actions intersectorielles en faveur de la santé à l'échelle locale et régionale au Canada*, Montréal (Québec), Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé [PDF]. 48 p.
- DOWNS, Shauna, Selena AHMED, Jessica FANZO, et Anna HERFORTH (2020). « Food Environment Typology : Advancing an Expanded Definition, Framework, and Methodological Approach for Improved Characterization of Wild, Cultivated, and Built Food Environments toward Sustainable Diets », *Foods*, vol. 9, n° 4, p. 532. [DOI:10.3390/foods9040532].
- DRISDELLE, Caroline, Yan KESTENS, Anne-Marie HAMELIN, et Geneviève MERCILLE (2020). « Disparities in Access to Healthy Diets : How Food Security and Food Shopping Behaviors Relate to Fruit and Vegetable Intake », *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*. [DOI:10.1016/j.jand.2020.03.020].
- DUPÉRÉ, S, L. GÉLINEAU, G. ADAM, M. CÔTÉ, É. DUFOUR, et A. DUMAS et collab. (2014). *Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement (AVEC)*, rapport scientifique, Québec, FRQSC, programme Actions concertées.
- FREEDMAN, Darcy, Christine BLAKE, et Angela LIESE (2013). « Developing a Multicomponent Model of Nutritious Food Access and Related Implications for Community and Policy Practice », *Journal of Community Practice*, vol. 21, n° 4, p. 379-409. [DOI:10.1080/10705422.2013.842197]
- GÉLINEAU, Lucie (2011). « Nous sommes riches d'être pauvres », *Expertises de familles en situation de pauvreté sur les saines habitudes alimentaires et propositions aux acteurs de la santé publique*, une réalisation du Partenariat Solidarité-Familles-Limoilou (PSFL) avec le soutien financier de CLEFS [PDF]. 60 p.
- GITTELSOHN, Joel, M. ROWAN, P. GADHOKE (2012). « Interventions in Small Food Stores to Change the Food Environment, Improve Diet, and Reduce Risk of Chronic Disease », *Preventing Chronic Disease*, vol. 9, n° E59. [http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22338599].
- GLANZ, Karen, James SALLIS, Brian SAELENS, et Lawrence FRANK (2005). « Healthy Nutrition Environments : Concepts and Measures », *American Journal of Health Promotion*, vol. 19, n° 5, p. 330-333. [DOI:10.4278/0890-1171-19.5.330].
- LITTLE, Leslie (2009). « Measuring the Food Environment State of the Science », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 36 n° 4, p. S134-S144. [DOI:10.1016/j.amepre.2009.01.018].
- LOIGNON, Jeanne (2019). *Les critères de la qualité de l'offre alimentaire : un examen de la portée*, mémoire de maîtrise en nutrition, Université Laval [PDF]. 180 p.
- MARKOW, Kylie, Sue BOOTH, Stephanie SAVIO, et John COVENEY (2014). « Improving Access to Community-Based Food Systems : Comparing Perspectives of Low Socioeconomic individuals and Food System Representatives », *Nutrition & Dietetics*, p. 73. [DOI:10.1111/1747-0080.12153].
- MIAUX, Sylvie, Louis DROUIN, Patrick MORENCY, Sophie PAQUIN, Lise GAUVIN, et Christophe JACQUEMIN (2010). « Making the Narrative Walk-in-Real-Time Methodology Relevant for Public Health Intervention : Towards an Integrative Approach », *Health & Place*, vol. 16, n° 6, p. 1166-1173. [DOI:10.1016/j.healthplace.2010.08.002].
- OLLIVIER, Dominique, Élise NAUD, et Guy GRENIER (2018). « Évolution et défis actuels de la participation publique en aménagement du territoire : l'expérience de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) », *L'aménagement durable du territoire et la participation citoyenne : une relation à penser*, vol. 62, n° 175, p. 81-104
- OVSS [OPÉRATION VEILLE ET SOUTIEN STRATÉGIQUES], et COMMUNAGIR (2020). *Inclusion des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*, publication de l'OVSS [PDF]. 7 p.



OVSS [OPÉRATION VEILLE ET SOUTIEN STRATÉGIQUES] et COMMUNAGIR (s. d.), *Participation citoyenne*, publication de l'OVSS [[PDF](#)]. 7 p.

PINE, A. M., et R. DE SOUZA (2013). « Including the Voices of Communities in Food Insecurity Research : An Empowerment-Based Agenda for Food Scholarship », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, vol. 3, n° 4, p. 71-79. [[DOI:http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2013.034.007](http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2013.034.007)].

QUÉBEC. MSSS [MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX] (2017). *L'environnement alimentaire*. [<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/promotion-de-la-sante/vision-de-la-saine-alimentation/l-environnement-alimentaire/>] (consulté le 10 août 2021).

QUÉBEC. INSPQ [INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE] (2016). *Cadre de référence des indicateurs d'achats pour caractériser l'alimentation et l'environnement alimentaire au Québec* [[PDF](#)]. 75 p.

RIDEOUT, Karen, Catherine MAH, et Leia MINAKER (2015). *Environnements alimentaires : introduction pour professionnels de la santé publique*, publication du Centre de collaboration nationale en santé environnementale [[PDF](#)]. 7 p.

TCFDSO [TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS] (2017). *Carte communautaire de la faim 2015-2017*, rapport synthèse [[PDF](#)]. 103 p.

VERVILLE-LÉGARÉ, Marjolaine, Alessandra GALLANI, Éliane BRISEBOIS, René AUDET, Sylvain LEFÈVRE, Katia SCHERER, et Geneviève MERCILLE (2019). *Sommaire de la première phase de l'étude « Bien manger dans mon quartier »*, Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 7 [[PDF](#)]. 4 p.

VIVRE EN VILLE (2022). *Élaboration d'une vision et d'un design dans le cadre du Quartier Nourricier de Chomedey*. Rapport rédigé dans le cadre du mandat d'accompagnement du Comité de développement local de Chomedey. Mars 2022.

VIVRE EN VILLE (2020). *Relever les défis de la densification grâce à la collaboration : trousse de bon voisinage pour les promoteurs de projets immobiliers dans les milieux de vie établis*, 35 p. (coll. *Passer à l'action*) [vivreenville.org]

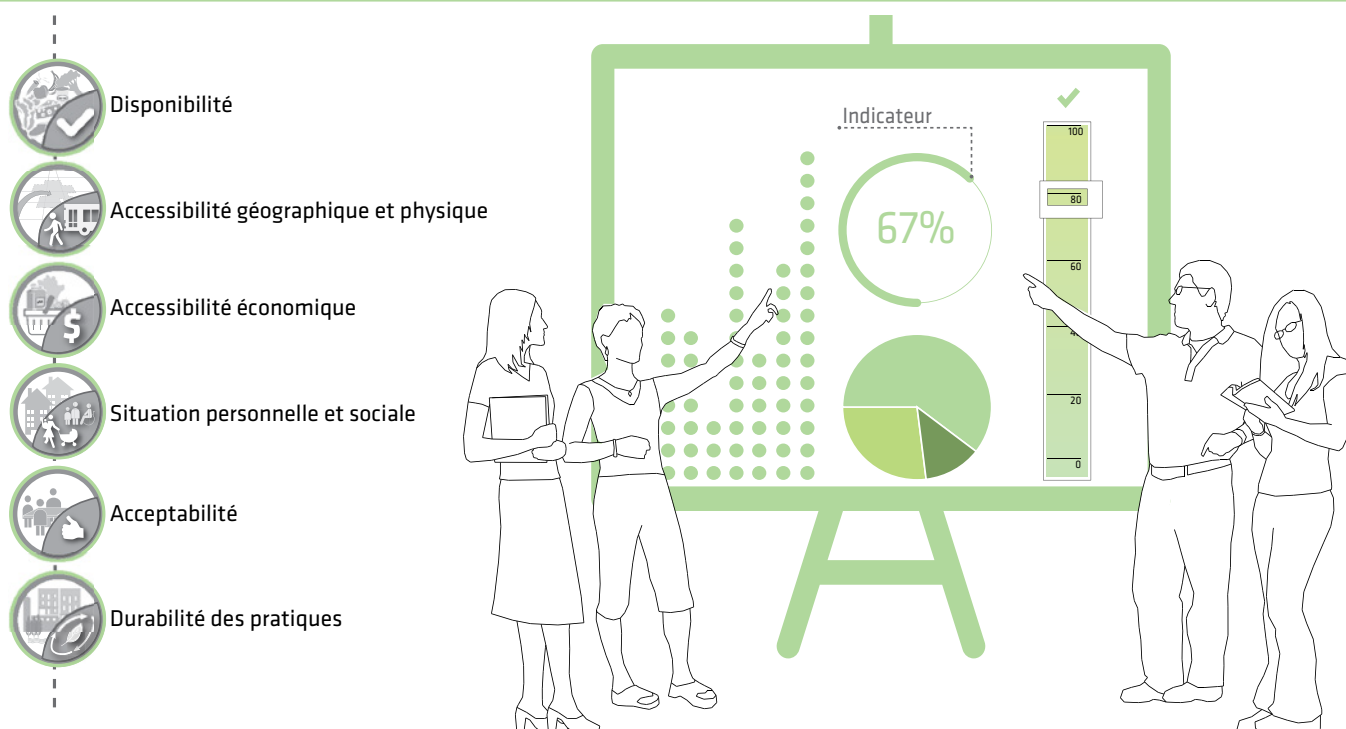
WILLIAMS, Lauren, Lukar THORNTON, Kylie BALL, et David CRAWFORD (2012). « Is the Objective Food Environment Associated with Perceptions of the Food Environment? », *Public Health Nutrition*, vol. 15, n° 2, p. 291-298.





NOURRIR TOUS LES MILIEUX

Tableau de bord de l'accès à une saine alimentation



Le suivi et l'évaluation sont au cœur de politiques plus réflexives, et doivent donc être centraux pour la prochaine génération de politiques alimentaires locales.

Urban Food Futures, 2020.



Table des matières

DESCRIPTION DE L'APPROCHE	200
AVANTAGES ET DÉFIS D'UN TABLEAU DE BORD	201
FACTEURS DE SUCCÈS	202
LE TABLEAU DE BORD ET LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC	203
LORS DE L'ÉTAPE 1. PLANIFIER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 2. OBSERVER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 3. ANALYSER.....	203
LORS DE L'ÉTAPE 4. COMMUNIQUER ET MOBILISER.....	203
DES INDICATEURS POUR SUIVRE L'ÉTAT DE SITUATION	204
QUELS INDICATEURS POUR QUELLES FINALITÉS?.....	204
LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES INDICATEURS.....	206
LES LIMITES DES INDICATEURS ET LES SOLUTIONS.....	206
LA CONSTRUCTION D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTÉ À SES BESOINS	207
LES DIFFÉRENTS CHAMPS À RENSEIGNER.....	207
DES EXEMPLES D'INDICATEURS.....	209
COMMENT FAIRE VIVRE LE TABLEAU DE BORD.....	211
L'ARRIMAGE DU TABLEAU DE BORD AU PILOTAGE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES	213
BIBLIOGRAPHIE	214

Partenaire financier

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.



Ce module en bref

Quoi



- Outil de suivi et d'évaluation adapté au territoire et à la vision collective de l'accès à une saine alimentation.

Quand



- Idéalement dès le début d'une démarche de portrait-diagnostic afin de pouvoir suivre l'évolution de la situation.
- En vue de se préparer à un exercice de coordination, de suivi, d'évaluation et de rétroaction d'actions mises en place.

Pourquoi



- Avoir une vision de départ de la situation qui servira de base de comparaison.
- Suivre dans le temps des indicateurs spécifiquement choisis sur des aspects ciblés de l'accès à une saine alimentation.
- Évaluer les retombées des interventions.
- Adapter les actions.

Comment



- Élaboration du tableau de bord.
- Rigueur dans le choix des indicateurs et des méthodologies associées.
- Collectes de données récurrentes.
- Suivi des indicateurs et diffusion des résultats.



DESCRIPTION DE L'APPROCHE

Ce module propose une première approche de la construction d'un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation, qui doit nécessairement s'adapter aux spécificités du territoire et correspondre aux besoins et capacités des parties prenantes collaboratrices.

La conception du tableau de bord peut se réfléchir dès le début d'une démarche de portrait-diagnostic, notamment en ce qui a trait au choix des indicateurs ou à la mise sur pied d'une gouvernance alimentaire territoriale.

Il est important de souligner que l'approche portée par la trousse de portrait-diagnostic dans son ensemble est de proposer des modules thématiques spécifiques et complémentaires, s'appuyant sur certaines dimensions de l'accès à une saine alimentation. Cela aidera à orienter le contenu du tableau de bord.

Les principaux objectifs du tableau de bord de l'accès à une saine alimentation sont :

- **Rassembler les indicateurs pertinents** correspondant à l'approche choisie de l'accès à la saine alimentation dans un territoire.
- **Suivre dans le temps un état de situation à partir d'une situation initiale** (temps zéro), qu'il y ait ou non des actions en particulier mises en place, et incluant les portraits réalisés par d'autres acteurs du territoire visé, le cas échéant.
- **Repérer si on va dans la bonne direction** : des alertes peuvent informer que les cibles ne sont pas en voie d'être atteintes par exemple.
- **Faciliter l'évaluation continue et l'adaptation** rapide à un changement dans l'état de situation : faire évoluer des actions déjà en place, préciser le portrait-diagnostic, affiner les indicateurs à suivre, etc.
- **Accompagner les décideurs dans la prise de décision** et participer à structurer une gouvernance alimentaire.
- **Aider à la gestion d'actions** mises en place grâce au partage de données et à la coordination des acteurs.

AVANTAGES ET DÉFIS D'UN TABLEAU DE BORD

AVANTAGES



- Assure un suivi clair et partagé.
- Permet de mesurer l'atteinte de cibles communes.
- Permet le recul sur les actions entreprises.
- Permet d'éclairer les décisions et de légitimer les actions.

DÉFIS



- Peut être trop complexe si les indicateurs ne sont pas scrupuleusement choisis.
- Nécessite des données fiables et des méthodologies de collecte de données facilement applicables.
- Demande d'assurer un suivi rigoureux et régulier : ressources humaines et financières à prévoir.
- Doit prendre en compte le suivi des indicateurs dans la prise de décision et l'élaboration de politiques.



FACTEURS DE SUCCÈS

Démarche de portrait-diagnostic	Tableau de bord
<ul style="list-style-type: none">■ Bien délimiter le portrait et les enjeux de la communauté concernée.■ S'assurer que les objectifs de départ et ensuite le diagnostic sont clairs pour toutes les parties prenantes.■ S'appuyer sur les ressources et portraits existants.■ Encourager l'implication des parties prenantes du territoire tout au long de la démarche.■ Inciter à l'objectivité pour la planification, la validation et l'analyse des données par les parties prenantes.■ Documenter l'ensemble des préoccupations des parties prenantes de façon ouverte et objective.■ Prévoir des ressources financières et humaines en amont du projet, et pour toute sa durée.	<ul style="list-style-type: none">■ Déterminer les indicateurs et les cibles en collaboration avec les parties prenantes.■ Limiter le nombre et la complexité des indicateurs utilisés : cela doit rester réaliste.■ Ne pas oublier de définir le temps zéro du suivi des indicateurs.■ Prendre un pas de recul sur les indicateurs et revenir à la vision collective.■ Communiquer sur les résultats des actions : le suivi d'indicateurs peut fournir des données concrètes et parlantes.■ Assurer la cohérence entre le tableau de bord et la démarche globale d'élaboration d'une stratégie alimentaire.

LE TABLEAU DE BORD ET LES ÉTAPES DU PORTRAIT-DIAGNOSTIC

LORS DE L'ÉTAPE 1 PLANIFIER

Le choix du type de portrait-diagnostic ainsi que des questions auxquelles on souhaite répondre – qui s'appuie notamment sur les enjeux majeurs du territoire, la mobilisation des acteurs et les ressources disponibles – permet déjà au contenu du tableau de bord de se profiler. En effet, il inclura certains des indicateurs répondant plus spécifiquement à ces enjeux : des critères de sélection de ces indicateurs pourront être définis pour aider. Par exemple, la disponibilité des données à recueillir peut conditionner le choix des indicateurs qu'il sera pertinent de documenter. D'autres exemples de critères de sélection sont donnés plus loin.

LORS DE L'ÉTAPE 2 OBSERVER

La documentation précise des sources d'information et des méthodes de collecte de données retenues sera un matériel précieux qui alimentera les réflexions quant au choix des indicateurs à intégrer dans le tableau de bord. Une méthode de collecte complexe et difficile à reproduire ne sera peut-être pas à retenir pour déterminer un indicateur, sauf si c'est une donnée répondant très exactement à un des enjeux majeurs du territoire.

Il est important de garder la trace et de valoriser les retours d'expérience sur la qualité des données recueillies, leur fiabilité, la difficulté ou la facilité à les recueillir, la pertinence des méthodes retenues et la méthodologie d'élaboration, la possibilité de reproduire cette démarche dans le temps, etc. Tous ces éléments permettront de gagner un temps précieux lorsqu'il s'agira de choisir des indicateurs et de déterminer s'ils peuvent raisonnablement être utilisés à long terme.

Enfin, la réalisation d'un premier portrait permet d'établir un temps zéro pour certains indicateurs, c'est pourquoi il est important d'être le plus rigoureux possible dans le recueil des données.

LORS DE L'ÉTAPE 3 ANALYSER

L'analyse afin de faire parler les données efficacement et exprimer des constats permet également de cibler des indicateurs pertinents et percutants. Au cours de cette analyse, certains indicateurs pourraient apparaître utiles alors qu'ils n'avaient pas été identifiés initialement. *A contrario*, certaines données pourraient s'avérer moins pertinentes que prévues. Le croisement des données pourrait également faire apparaître certaines données sous un autre jour, et faire évoluer leur intérêt initial. L'intérêt d'un indicateur pourrait ainsi s'enrichir ou, au contraire, perdre de sa valeur. Enfin, ce peut être l'occasion de vérifier la complémentarité des indicateurs, en ayant une vision plus globale.

LORS DE L'ÉTAPE 4 COMMUNIQUER ET MOBILISER

Il est également recommandé de consulter les partenaires au moment d'élaborer le tableau de bord afin d'évaluer leur intérêt et leur contribution. En effet, certains partenaires pourraient disposer d'accès à des bases de données payantes, qui peuvent être très utiles pour alimenter le tableau de bord.

La mise en forme des données de l'analyse gagnerait à être simple au possible de façon à faciliter la lecture par le plus grand nombre d'acteurs possible.



DES INDICATEURS POUR SUIVRE L'ÉTAT DE SITUATION

QUELS INDICATEURS POUR QUELLES FINALITÉS ?

Les indicateurs fournissent de l'information sur l'état d'un système et une base comparative pour mesurer une évolution. Les indicateurs servent également à pointer les changements de direction nécessaires dans les interventions lorsqu'ils sont adéquatement suivis (FAO, 2019).

Ainsi, les trois principaux objectifs d'un système d'indicateurs sont : 1) d'informer les parties prenantes; 2) de mesurer le progrès accompli; et 3) d'aider à la prise de décision (CAAAQ, 2007). Un indicateur peut prendre différentes formes : il peut être binaire (oui/non, présence/absence), quantitatif (nombre, pourcentage, distance, ratio, etc.) ou qualitatif, par exemple la perception que le coût des aliments est élevé dans un marché public.

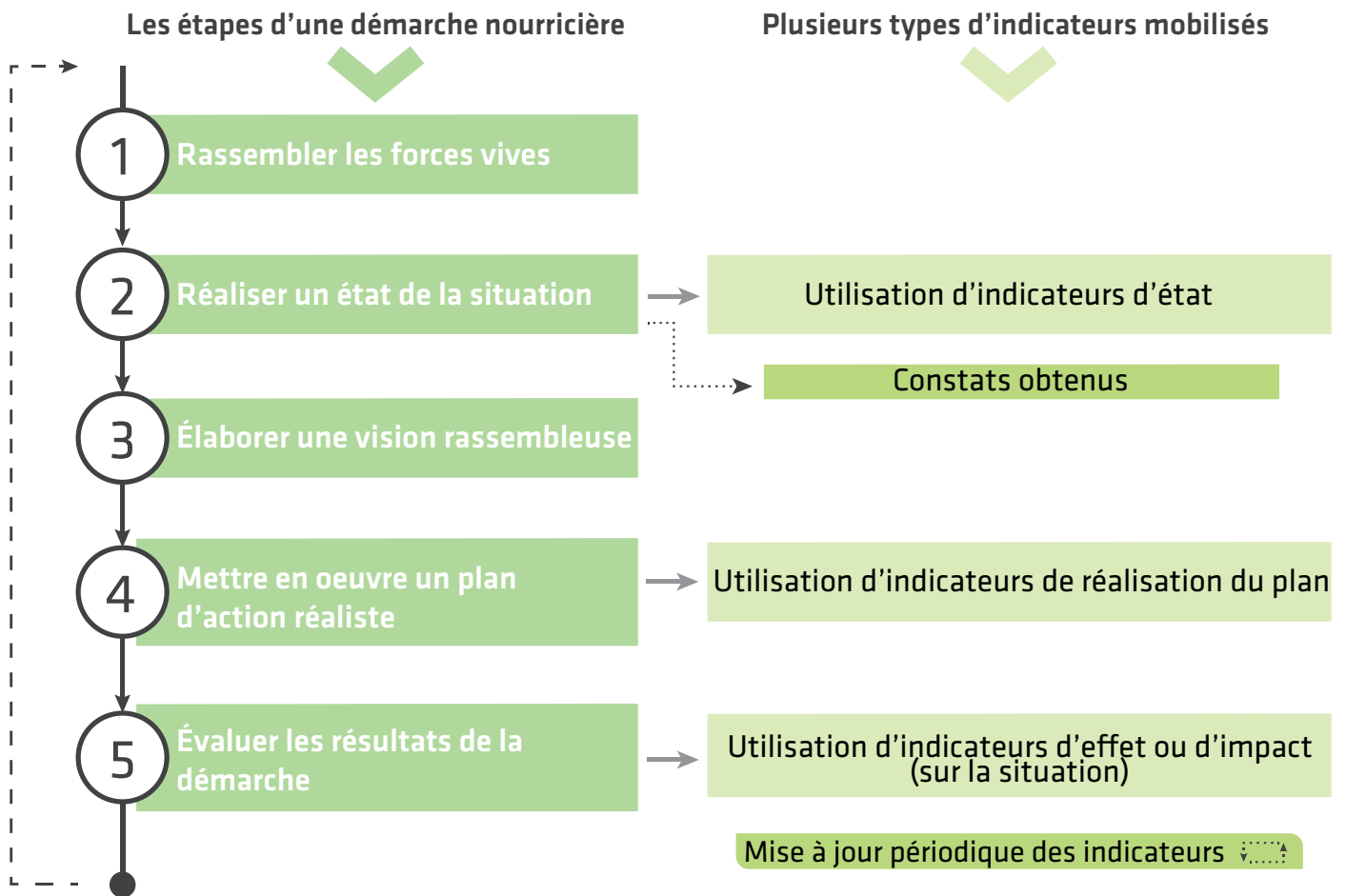
Différents types d'indicateurs peuvent être distingués en fonction de leur finalité. Ils peuvent répondre à différents besoins, selon où l'on se situe dans la démarche (voir le [Module principal](#) et l'encadré ci-après) et selon l'objectif poursuivi.

Par exemple, dans le cadre d'un portrait-diagnostic, ce sont des indicateurs permettant d'informer sur l'état de situation qui sont recherchés : pourcentage de la population vivant dans un désert alimentaire, distance moyenne que parcourent les aliments avant d'arriver dans l'assiette des consommateurs, pourcentage des dépanneurs offrant des fruits et légumes frais, nombre d'épiceries dans une municipalité, disponibilité relative des fruits et légumes, etc.

En revanche, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi d'un plan d'action, les indicateurs choisis pourront plus spécifiquement servir à suivre la réalisation dans le temps d'une action, à mesurer des résultats concrets. Les indicateurs peuvent être, par exemple, le nombre de rencontres, le nombre de partenaires ayant participé à telle activité, le nombre de lots de jardins communautaires créés depuis le début du plan d'action, le nombre d'ententes de collaboration et de mutualisation, etc.

Il est également important de bien distinguer les indicateurs qui vont permettre de connaître le résultat d'actions, le cas échéant, des indicateurs qui vont évaluer l'atteinte d'objectifs plus globaux, c'est-à-dire la mesure d'impact. En effet, les cibles peuvent être atteintes pour des indicateurs liés à des actions en particulier, mais pour autant, l'objectif global est-il atteint ? Si non, cela peut remettre en question le choix des actions, ou leur impact réel, ou bien encore l'influence de facteurs qui dépassent ce qui est relevé dans le tableau de bord. Par exemple, le nombre de personnes vivant dans un désert alimentaire dans un secteur donné diminue dans le temps, mais plus globalement, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, lui, demeure tout aussi élevé (car il y a d'autres facteurs déterminants : scolarité, revenus, logement, etc.) et il n'y a pas d'impact sur le régime alimentaire de la population.

Figure 6.1 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS UTILISÉS DANS UNE DÉMARCHE NOURRICIÈRE



LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES INDICATEURS

La sélection des indicateurs nécessite de se doter de critères. Ces critères devraient permettre de distinguer l'essentiel de l'accessoire et d'ainsi faire des choix plus éclairés sur ce qu'il est essentiel de couvrir à travers le portrait-diagnostic. Le jeu d'indicateurs retenu constitue la base d'information qui sera ensuite suivie pour aider la prise de décision en matière d'accès à une saine alimentation dans un territoire. La définition de critères clairs pour le choix des indicateurs est donc importante. Elle assure notamment la lisibilité de la démarche et le caractère inclusif du processus de décision. En effet, les mécanismes de sélection des indicateurs sont souvent de nature consultative ou participative.

Les critères SMART¹⁶ sont de bons points de départ, mais d'autres critères sont aussi souvent utilisés, tels que :

- la disponibilité et la qualité des données ;
- la pertinence des données pour les utilisateurs finaux ;
- la simplicité d'utilisation ;
- la possibilité de mesurer le progrès accompli ou l'atteinte des objectifs prioritaires ;
- l'adaptabilité aux différents contextes ;
- la possibilité de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

LES LIMITES DES INDICATEURS ET LES SOLUTIONS

Si les indicateurs sont indispensables pour décrire et évaluer l'état de l'accès à la saine alimentation sur un territoire et matérialiser la vision collective du territoire, ils ne sont cependant pas sans inconvénient.

- Les données les composant ne sont pas toujours facilement accessibles.
- Les méthodologies générant les données ne sont pas toujours rigoureusement valides.
- Résultant d'un choix collectif, les indicateurs peuvent différer selon les territoires et rendre la comparaison difficile (question de la comparabilité des indicateurs et des méthodes).
- Certains aspects de l'accès à une saine alimentation sont difficilement mesurables par des indicateurs, car moins tangibles (principes, valeurs, perceptions, etc.).
- Il est facile de multiplier les indicateurs et ainsi de se retrouver avec un tableau de bord complexe à analyser et à mettre à jour.

Pour pallier les limites de l'approche par indicateurs, voici quelques idées :

- Se donner un maximum pour le nombre d'indicateurs, par exemple le portrait-diagnostic peut en inclure un certain nombre, mais seuls certains pourraient faire l'objet d'un suivi dans le tableau de bord de l'accès à une saine alimentation.
- Prévoir la mise à jour du tableau de bord régulièrement, mais pas trop fréquemment (équilibre à trouver pour conserver la mobilisation).
- Déceler et suivre les (dé)motivations des acteurs (manque de temps, changement de personnel, lourdeur administrative, etc.) et trouver des solutions à leurs enjeux (prise en charge du suivi par une organisation désignée et rémunérée, meilleure répartition des tâches, etc.).

16. SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.

LA CONSTRUCTION D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTÉ À SES BESOINS

LES DIFFÉRENTS CHAMPS À RENSEIGNER

Il peut être utile de déterminer de grandes catégories pour classer les indicateurs, par exemple les dimensions de l'accès à une saine alimentation, les ingrédients d'un territoire nourricier, les composantes du système alimentaire, etc. Pour chaque catégorie, il faudra renseigner les indicateurs sélectionnés.

Pour chaque indicateur du tableau de bord, il est nécessaire de connaître :

- une **description** de l'indicateur et de sa pertinence ;
- un **temps de référence initial** clair ;
- la **fréquence de mise à jour** et la coordination avec la mise à jour des autres indicateurs. Certains indicateurs peuvent se mettre à jour chaque année, d'autres tous les trois ou cinq ans par exemple ;
- la **personne ou l'organisme responsable** de fournir la donnée, de la collecter et de la valider ;
- la **source et la méthodologie précise de collecte** : description de la source et détail de la méthodologie utilisée. Le tableau de bord étant sur un temps long, il est important que, quelle que soit la personne ou l'organisation responsable, la méthode soit la même, ou du moins connue de tous les partenaires ;
- le cas échéant, des **cibles** à définir en concertation avec les acteurs, avec des systèmes d'alerte ;
- les constats réalisés au fil des suivis au sujet des différents indicateurs (pertinence, fiabilité, faisabilité, etc.) et sur l'impact des actions sur l'état de situation de l'accès.



DÉTAIL D'UN INDICATEUR : PRIX RELATIF DES FRUITS ET LÉGUMES

Argument

Un système alimentaire durable requiert que les consommateurs aient accès à une nourriture abordable, saine et variée. Même si le choix est plus important que le prix dans la détermination du régime alimentaire, il importe que le prix ne soit pas une barrière à l'achat d'une nourriture saine.

Résultats souhaités

Que les consommateurs aient accès à une nourriture abordable, saine et variée.

Indicateur

Index des prix relatifs des fruits et légumes par rapport aux autres aliments.

Descriptif

L'objectif de l'indicateur est de suivre la tendance du coût d'une alimentation saine. L'indicateur montre si les fruits et légumes deviennent plus ou moins chers que les autres aliments, ce qui est un indicateur partiel de l'abordabilité d'une alimentation saine.

Faits saillants

Entre 1990 et 2000, les légumes étaient plus de 20% moins chers que les autres aliments et, malgré des hausses récentes dans les prix, ils sont encore moins chers par rapport aux autres aliments que dans les années 1990.

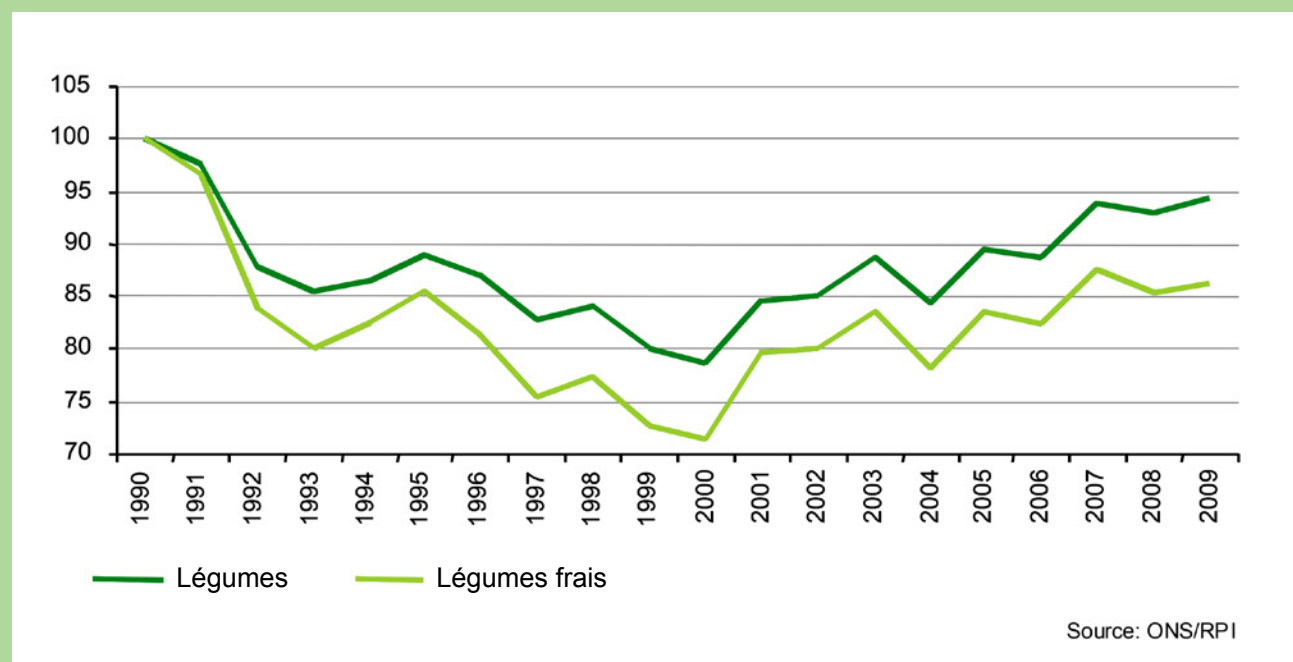
Évaluation

Analyse plus détaillée : variations particulières et saisonnières, explications des variations (extension de la saison chez les producteurs, importations en hausse, baisse des tarifs douaniers à l'importation), sensibilité des consommateurs aux variations de prix, élasticité des prix.

Comparaison avec le scénario de référence

Amélioration claire par rapport à 1990, malgré une tendance à la hausse depuis 2000.

Figure 6.2 TAUX D'INFLATION RELATIF DES LÉGUMES EN COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DES ALIMENTS





Source : Royaume-Uni. DEFRA, 2013.

DES EXEMPLES D'INDICATEURS

Les indicateurs sélectionnés doivent être issus d'un processus collaboratif fondé sur les enjeux du territoire et sur les objectifs spécifiques. À ce titre, il n'existe pas de tableau de bord universel. Cependant, quelques exemples d'indicateurs sont listés ci-après. Ils sont, pour partie, issus des modules thématiques de cette trousse. Pour plus de détails, il est utile de s'y référer. Néanmoins, il est important de souligner que d'autres indicateurs sont tout aussi pertinents, issus d'autres types de portraits, ou découlant d'autres méthodes que celles présentées dans cette trousse.

Tableau 6.1 EXEMPLES D'INDICATEURS CLASSÉS SELON LES SIX DIMENSIONS DE L'ACCÈS À UNE SAINE ALIMENTATION UTILISÉES DANS CETTE TROUSSE

Dimensions de l'accès à la saine alimentation	Exemples d'indicateurs	
 <p>Disponibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de fermes maraîchères desservant le marché local (cf. Module 1). ■ Nombre et localisation des grandes entreprises et institutions (écoles, CPE, CHSLD, hôpitaux, HLM) ayant un jardin ou un aménagement comestible (cf. Module 1). ■ Nombre et localisation des banques et comptoirs alimentaires (cf. Module 1 et Module 3). ■ Nombre et localisation des initiatives d'agriculture communautaire (jardins communautaires et collectifs, aménagements comestibles, forêts nourricières) (cf. Module 1). ■ Présence d'un plan pour renforcer la résilience et l'efficacité de la chaîne logistique locale (ou régionale) d'approvisionnement (cf. Module 2). ■ Diversité des sources d'approvisionnement d'une catégorie d'aliments (cf. Module 2). ■ Quantité transportée d'une catégorie d'aliments par rapport aux besoins d'un secteur (cf. Module 2). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Investissement annuel dans les marchés publics ou les points de vente au détail fournissant des aliments frais aux résidents du territoire, en proportion du budget total de la municipalité (cf. Module 4). ■ Nombre moyen d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs dans les commerces (fruits, légumes, repas congelés, etc.) (cf. Module 4). ■ Ratio entre l'espace d'étalage occupé par les fruits et légumes et l'espace d'étalage occupé par les aliments à haute densité énergétique (croustilles, boissons gazeuses, bonbons, etc.) (cf. Module 4). ■ Nombre de lieux d'approvisionnement, par exemple parmi les dépanneurs, ayant une offre de fruits et légumes frais et locaux (cf. Module 1).
 <p>Accessibilité géographique et physique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Répartition des lieux d'approvisionnement pour les citoyens selon les catégories (supermarchés, dépanneurs, marchés publics, banques alimentaires, points de chute de paniers, etc.) (cf. Module 1 et Module 3). ■ Inventaire des mesures de soutien pour l'implantation de nouveaux commerces d'alimentation dans les déserts alimentaires (cf. Module 1). ■ Localisation des initiatives facilitant les déplacements vers les lieux d'approvisionnement alimentaire (navette, service de livraison, commande en ligne, etc.) (cf. Module 1). ■ Desserte en marchandises alimentaires nutritives dans les zones de déserts alimentaires (cf. Module 2). ■ Nombre et localisation des commerces alimentaires (cf. Module 3). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de personnes vivant dans une zone de faible accès géographique ou un désert alimentaire (cf. Module 3). ■ Distance moyenne et durée moyenne du trajet pour se rendre à l'épicerie (cf. Module 3). ■ Présence de barrières physiques sur le trajet courant vers l'épicerie (cf. Module 3). ■ Présence et nombre d'aménagements ayant pour but de faciliter l'accessibilité physique (cf. Module 3). ■ Nombre de trajets de transport collectif desservant des lieux d'approvisionnement alimentaire (cf. Module 3). ■ Perception de l'accessibilité physique des lieux d'achat habituels (cf. Module 5).



Dimension de l'accès à la saine alimentation	Exemples d'indicateurs	
 <p>Accessibilité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pourcentage des enfants et des jeunes de moins de 18 ans bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire. ■ Proportion de producteurs locaux ou régionaux et de commerces qui donnent ou vendent à prix modique leurs surplus ou invendus sur les marchés publics de la ville (cf. Module 1). ■ Nombre de personnes bénéficiant des services d'aide alimentaire (cf. Module 1). ■ Présence d'initiatives de coupons pour fruits et légumes, d'épicerie solidaires ou de coopératives d'alimentation (cf. Module 1). ■ Coût de la logistique de transport et entreposage d'une catégorie d'aliments vers une région éloignée (cf. Module 2). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prix des aliments pour différents produits alimentaires ou produits de base (cf. Module 4). ■ Coût d'un panier alimentaire nutritif à proximité – cela peut également être comparé au niveau du revenu moyen de groupes spécifiques (cf. Module 2 et Module 4). ■ Prix moyen courant le moins cher pour une catégorie d'aliments traceurs (p. ex. les légumes) par poids et par type de lieu d'approvisionnement (supermarché, dépanneur, etc.) (cf. Module 4). ■ Perception du coût des produits locaux, frais et biologiques (cf. Module 5). ■ Pourcentage des personnes et ménages en situation d'insécurité alimentaire selon l'expérience vécue (cf. Module 5).
 <p>Situation personnelle et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Part des adultes qui consomment cinq fruits et/ou légumes par jour (enquêtes sur les habitudes alimentaires). ■ Part des jeunes du secondaire qui consomment 5 fruits et/ou légumes par jour (enquêtes sur les habitudes alimentaires). ■ Part de la population touchée par l'obésité (enquêtes en santé publique). ■ Part de la population souffrant de certaines maladies chroniques (MCV, HTA et diabète) (statistiques en santé publique). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une formation (cf. Module 1). ■ Niveau de connaissance perçue des produits locaux et des façons de les préparer (cf. Module 5). ■ Proportion du budget affecté au panier d'épicerie. ■ Temps moyen consacré à la préparation des aliments par semaine. ■ Proportion de l'apport énergétique quotidien provenant de repas préparés à la maison.
 <p>Acceptabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Degré de satisfaction du nombre de lieux d'approvisionnement d'aliments d'origine ethnique répondant aux besoins de la population immigrante (cf. Module 5). ■ Degré de satisfaction quant à la disponibilité de lieux d'approvisionnement en circuit court (cf. Module 5). ■ Attitude et satisfaction quant à la qualité et la variété des aliments offerts à proximité (cf. Module 5). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Attitude et satisfaction quant à l'aspect convivial et économiquement accessible de marchés publics ou d'autres services en alimentation (cf. Module 5). ■ Satisfaction de l'organisation et des heures d'ouverture des services en alimentation (cf. Module 5). ■ Attitude envers l'utilisation de l'aide alimentaire (effet stigmatisant ou non, lieu agréable ou non, horaires adaptés, etc.) (cf. Module 5).
 <p>Durabilité des pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Degré de consommation de produits à faibles intrants, biologiques et durables (enquêtes de consommation). ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs biologiques, de saison ou locaux (cf. Module 4). ■ Prix courant le moins cher d'un aliment traceur en provenance de la pêche durable ou d'une production biologique (cf. Module 4). ■ Nombre d'options offertes pour chaque catégorie d'aliments traceurs sous forme de vrac ou sans emballage (cf. Module 4). ■ Surfaces cultivées en agriculture urbaine par rapport au potentiel de surfaces totales disponibles (cf. Module 1). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pourcentage de producteurs certifiés biologiques sur le territoire (cf. Module 1). ■ Proportion des transformateurs ayant mené des initiatives pour améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits (cf. Module 1). ■ Présence de mesures de protection du territoire agricole dans les schémas d'aménagement et de développement (cf. Module 1). ■ Existence de politiques ou programmes visant à réduire les émissions de GES dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (cf. Module 2). ■ Distance parcourue et dépenses en combustibles fossiles par les véhicules pour approvisionner une région pour une catégorie d'aliments (cf. Module 2).

Tableau 6.2 EXEMPLE D'INDICATEUR : DISTRIBUTION DE LA POPULATION MONTRÉALAISE SELON L'ACCÈS AUX FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DANS UN RAYON DE 500 M.

Accès aux fruits et légumes frais (pi ²) ¹⁷	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de population
0	1148	691 154	38,1%
50-215	170	98 731	5,4%
216-425	208	117 084	6,5%
426-850	350	196 291	10,8%
> 850	1218	710 622	39,2%
Total	3094	1 813 882	100%

Source : Bertrand et collab., 2013.

COMMENT FAIRE VIVRE LE TABLEAU DE BORD

- Désigner clairement une personne ou une organisation pour coordonner l'élaboration et la mise à jour du tableau de bord.
- Intégrer tous les indicateurs choisis dans le tableau, dans la dimension ou la catégorie leur correspondant.
- Pour chaque indicateur, remplir dès le départ tous les champs nécessaires : personne-ressource, méthode, références, etc.
- Construire un tableau visuellement attrayant et facile à remplir (ne pas créer un tableau trop complexe).
- Communiquer sur l'avancement de l'atteinte des cibles s'il y a lieu.

17. L'accès aux fruits et légumes est mesuré en superficies dédiées à la vente de fruits et légumes.



QUELQUES RESSOURCES POUR INSPIRER LE TABLEAU DE BORD

- Le [Food Systems Dashboard](#) de l'Université Johns Hopkins et de la FAO.
- Le [Cadre de suivi](#) du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan.
- Les ingrédients des [Villes nourricières](#) de Vivre en Ville.
- Le [City Region Food System Indicator Framework](#) de l'initiative RUAF.

Figure 6.3 EXEMPLE DE TABLEAU DE BORD DE L'ACCÈS À UNE SAINTE ALIMENTATION, INCLUANT LES CHAMPS STRUCTURANTS POUR UN INDICATEUR

Dimensions					
DISPONIBILITÉ	Accessibilité physique et géographique	ACCESSIBILITÉ ÉCONO.	SITUATION PERSO.	ACCEPTABILITÉ	DURABILITÉ
Indicateur					
Part de la population vivant dans une situation d'accès particulière					
Valeur au temps 0 37 % 27 % zone de faible accès 10 % zone de désert alimentaire		Cibles à atteindre 20 % 15 % zone de faible accès 5 % zone de désert alimentaire		Valeur au temps t+1 (2025) -	Valeur au temps t+2 (2030) -
Valeur au temps t+3 (2035) -					
Fréquence de mise à jour : tous les cinq ans					
Source des données <ul style="list-style-type: none"> Établissements alimentaires (MAPAQ) Localisation des déserts alimentaires (INSPQ) Indice de défavorisation (INSPQ) Aires de diffusion et centres de population (Statistique Canada) 	Méthode CARTOGRAPHIE Superposer les zones de défavorisation matérielle et les zones où la distance moyenne entre le lieu de résidence et les commerces d'alimentation est supérieure à 1 km pour les zones urbaines et à 16 km pour les zones rurales.	Références Cf. Module 3 de <i>Nourrir tous les milieux</i> .	Personne-ressource Nom _____ Coordonnées _____ _____ _____		

Sources : Vivre en Ville, d'après Mu conseils, 2021.

L'ARRIMAGE DU TABLEAU DE BORD AU PILOTAGE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Ce module avait pour but d'expliquer l'intérêt, pour les territoires, de se doter d'un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation. Cet outil informe de manière synthétique sur l'état de la situation à l'aide d'indicateurs judicieusement choisis par les partenaires et couvrant les différentes dimensions de l'accès à une saine alimentation. Il peut s'avérer utile dans la prise de décision collective et l'atteinte de cibles communes à moyen et long terme.

La création d'outils communs de pilotage est une priorité pour transformer les systèmes alimentaires de manière cohérente et intégrée. C'est particulièrement le cas pour les systèmes alimentaires locaux (Béné et collab., 2020). Ces outils sont par nature complexes et font appel à des connaissances très variées. Il est ainsi d'autant plus important de colliger tous les savoirs présents sur un territoire. Chaque acteur devrait s'inscrire dans une approche systémique, mais cela ne signifie pas qu'il doit tout étudier ni tout savoir sur le système alimentaire local. Au contraire, les expertises pointues détenues par la santé publique, les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires, etc. ont avantage à être croisées pour amener une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre sur le territoire. Si les différentes expertises permettent donc d'élever le niveau de connaissances et de compréhension de tous, elles exigent aussi beaucoup de vulgarisation et l'établissement d'un vocabulaire commun.

Inscrire le tableau de bord de l'accès à une saine alimentation dans une démarche systémique est donc indispensable, mais il faut rester attentif aux échelles de travail. En effet, un tableau de bord de l'accès à une saine alimentation peut alimenter une planification plus englobante de développement social à la même échelle, par exemple, ou une démarche nourricière à l'échelle régionale. Cependant, les indicateurs qui y figurent ne se traduiront pas nécessairement de la même manière à l'échelle régionale. Il faudra les ajuster ou les agréger. Par exemple, au niveau local, on pourrait observer le nombre d'initiatives de coupons pour fruits et légumes, d'épiceries solidaires ou de coopératives, tandis qu'au niveau régional, on observerait plutôt le nombre de municipalités qui hébergent ou soutiennent au moins une de ces initiatives.

Naturellement, une démarche plus large vers des systèmes alimentaires durables qui permet d'agir également sur d'autres enjeux pour la santé environnementale, économique et sociale des collectivités nécessite de suivre d'autres indicateurs couvrant les diverses composantes du système alimentaire. Ces démarches auront elles-mêmes leur propre tableau de bord dont le contenu dépasse les ambitions de cette trousse.



Bibliographie

BÉNÉ, Christophe, Jessica FANZO, Lawrence HADDAD, Corinna HAWKES, Patrick CARON, Sonja VERMEULEN, Mario HERRERO, et Peter OOSTERVEER (2020). « Five Priorities to Operationalize the EAT–Lancet Commission Report », *Nature Food*, vol. 1, p. 457-459. [DOI:<https://doi.org/10.1038/s43016-020-0136-4>].

BERTRAND, Lise, François THÉRIEN, Sophie GOUDREAU, et Michel FOURNIER (2013). *Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal*, direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. ISBN 978-2-89673-308-8 [PDF]. 62 p.

BLAY-PALMER, Alison, Damien CONARÉ, Ken METER, Amanda DI BATTISTA, et Carla JOHNSTON (2019). « Sustainable Food System Assessment : Lessons from Global Practice » (1^{re} éd.), *Routledge*. [DOI:<https://doi.org/10.4324/9780429439896>].

CAAQ [COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS] (2007). *Indicateurs agroenvironnementaux et suivi de la performance des actions et politiques en faveur du développement durable en agriculture – rapport final*, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois [PDF]. 71 p.

FANZO, Jessica, L. HADDAD, et R. MCLAREN et collab. (2020). « The Food Systems Dashboard Is a New Tool to Inform Better Food Policy », *Nature Food*, vol. 1, p. 243-246. [DOI:<https://doi.org/10.1038/s43016-020-0077-y>].

FAO [FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS] (2019). *The Milan Urban Food Policy Pact Monitoring Framework* [PDF]. 32 p.

LANDERT et collab. (2017). « A Holistic Sustainability Assessment Method for Urban Food System Governance », *Sustainability*, vol. 9, p. 490. [DOI:[10.3390/su9040490](https://doi.org/10.3390/su9040490)].

MORAGUES-FAUX, A., et A. MARCEAU (2019). « Measuring Progress in Sustainable Food Cities : An Indicators Toolbox for Action », *Sustainability*, vol. 11, n° 45. [DOI:[10.3390/su11010045](https://doi.org/10.3390/su11010045)].

MU Conseils (2021). *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord* [PDF]. 143 p.

RAJA, S., J. K. CLARK, J. FREEDGOOD, et K. HODGSON (2018). « In This Issue : Reflexive and Inclusive : Reimagining Local Government Engagement in Food Systems », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, vol. 8, n° B, p. 1-10. [DOI:<https://doi.org/10.5304/jafscd.2018.08B.013>].

ROYAUME-UNI. DEFRA [DEPARTMENT OF ENVIRONMENT FOOD AND RURAL AFFAIRS] (2013). *Indicators for a Sustainable Food System* [PDF]. 124 p.

URBAN FOOD FUTURES (2019). *Alimentation durable : quelle place pour les indicateurs dans l'évaluation?* [PDF]. 3 p.







VIVRE EN VILLE

NOURRIR TOUS LES MILIEUX

De plus en plus de collectivités locales et régionales reconnaissent l'importance d'agir pour améliorer la sécurité alimentaire et la santé de leur population. Or, une intervention efficace et intégrée visant un meilleur accès à la saine alimentation pour tous les milieux nécessite en premier lieu d'observer, d'écouter et de comprendre son territoire. Une évaluation du contexte spécifique de chaque collectivité est ainsi nécessaire pour réussir une transition vers une alimentation saine et abordable (FAO, 2020).

C'est ce besoin, notamment manifesté par les tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV), accompagnées par Vivre en Ville dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), qui a déclenché l'élaboration de cette trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation. Comprenant une démarche générale, six modules thématiques et cinq études de cas détaillées, cette trousse est utile aussi bien pour caractériser l'environnement alimentaire d'une communauté que pour cibler les interventions visant à améliorer l'accès à une saine alimentation pour l'ensemble de la population.

COLLECTIVITESVIAIBLES.ORG

Ressource en ligne, **Collectivitesviables.org** a pour objectif de rassembler dans un même lieu des références, des photos et des études de cas pour mieux comprendre, planifier et construire les milieux de vie. Il s'agit d'une source d'information en constante évolution, traitant des collectivités à l'échelle de l'agglomération, du quartier, de la rue, du bâtiment, et qui comprend des articles et des études de cas sur l'accès à une saine alimentation complémentaires au contenu de cette publication **Nourrir tous les milieux**.

À PROPOS DE VIVRE EN VILLE

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053